

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHES ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE



REPUBLIC OF CAMEROON

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
HUMAN AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF PHILOSOPHY

**LA CRISE DE LA GOUVERNEMENTALITÉ DANS LES
ÉTATS D'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE : UNE
LECTURE DE *CORRUPTION ET GOUVERNANCE* DE
LUCIEN AYISSI**

Mémoire de Master en Philosophie soutenu le 27 juin 2024.

Spécialité : ÉTHIQUE ET PHILOSOPHIE POLITIQUE

Par

M. Silvère Delphin NTYAM MVONDO

17Q361

Licencié en Philosophie

Jury :

Qualité	Noms et Prénoms	Université
<u>Président</u> :	AYISSI Lucien (Pr)	Yaoundé 1
<u>Rapporteur</u> :	OWONO ZAMBO Nathanaël Noël (MC)	Yaoundé 1
<u>Membre</u> :	AMOUGOU AFOUBOU Anselme A. (CC)	Yaoundé 1

Juin 2024



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

SOMMAIRE

DEDICACE.....	III
REMERCIEMENTS	IV
RÉSUMÉ.....	VI
ABSTRACT	VII
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIERE PARTIE :LA CRISE DE GOUVERNEMENTALITE DANS L'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE	8
CHAPITRE I :ORIGINES STRUCTURELLES ET INSTITUTIONNELLES DE LA CRISE DE LA GOUVERNEMENTALITÉ	10
CHAPITRE II :ORIGINES CONJONCTURELLES DE LA CRISE DE GOUVERNEMENTALITÉ	23
CHAPITRE III :LES MANIFESTATIONS DE LA CRISE DE GOUVERNEMENTALITÉ	38
DEUXIÈME PARTIE	56
L'HERMENEUTIQUE DE LA RATIONALITE PREDATRICE DANS LA PHILOSOPHIE DE LUCIEN AYISSI.....	56
CHAPITRE IV :LES CAUSES DE LA MAL GOUVERNANCE CHEZ LUCIEN AYISSI // LE PRÉTEXTE DE MOANA.....	58
CHAPITRE V :LA PHÉNOMÉLOGIE DE LA MAL GOUVERNANCE.....	72
CHAPITRE VI :LA PÉDAGOGIE CITOYENNE FACE AU DEFI DE LA CORRUPTION ENDEMIQUE	92
TROISIÈME PARTIE :LA REFONDATION D'UNE ÉTHIQUE CITOYENNE DANS LES ÉTATS DE L'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE	108
CHAPITRE VII :LIMITES DE LA PÉDAGOGIE CITOYENNE DANS LE PROCESSUS DE LA MAL GOUVERNANCE	111
CHAPITRE VIII :L'IMPERATIF DE L'ÉTAT DE DROIT.....	129
CHAPITRE IX :POLITIQUE D'UNE GOUVERNANCE ÉPURÉE	144
CONCLUSION GÉNÉRALE	159
BIBLIOGRAPHIES	165
TABLE DE MATIÈRES.....	172

DEDICACE

À

Mes feu parents Vincent DIDI MVONDO et Jeannine ATYAM EBIANE.

Cher père et chère mère, en souvenir des parents aimants que vous étiez, trouver ici dans ce modeste chef-d'œuvre, le fruit de tant de dévouement et de sacrifice, ainsi que l'expression de ma gratitude et de mon profond amour.

REMERCIEMENTS

L'ère des destinées singulières étant révolue comme le dit Cheikh Hamidou Kane, la science est dès lors une activité collective. Ce travail n'aurait jamais abouti sans le concours de certaines personnes dont nous tenons à saluer la franche collaboration et honorer la mémoire.

Nos remerciements et notre déférence vont tout d'abord à l'endroit du Professeur Nathanaël Noël OWONO ZAMBO, Chef de Département de philosophie et le directeur de la présente recherche pour son encadrement, sa disponibilité et sa rigueur méthodologique dans le travail qui ont permis d'ossifier le fondement épistémologique de cette réflexion.

Nous adressons nos sincères remerciements à tous les enseignants du Département de Philosophie de l'Université de Yaoundé 1, pour les différents enseignements qui nous ont été d'un apport considérable dans l'élaboration de ce chef-d'œuvre.

Qu'il nous plaise de reconnaître humblement notre dette épistémologique que nous avons acquiescé auprès du Docteur Anselme Armand AMOUGOU qui nous avait donné le baptême des écrits de Lucien Ayissi, qui ont d'ailleurs conduit au choix de ce thème de recherche, au Docteur Lydie Christiane AZAB à BOTO notre modèle scientifique, pour son encadrement et qui nous a ouvert les portes de sa bibliothèque,

Nous tenons à témoigner notre gratitude à toute notre famille, nos parents Majesté Bruno MVONDO et la reine mère Pauline OSSONO KANE, Maman Georgette Rosalie NGO MBOCK ma seconde mère, mes frères et sœurs.

Et à nos amis et condisciples : Michelle AWOMO EYENGA, Emmanuel ALCASAR YVES ZRA, Pierre Paul ESSELE NANGA, Rose ABEBOULOUGUIE, Daniella NGO, Fabiola NGATCHA, Nicolas MBARGA, Ingrid Fleur NGASSA ZOBO, Marina Olive MVOM, pour leur soutien multiforme.

À tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation matérielle de ce travail, qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- ANIF : Agence nationale d'investigation financière
- APC : Approche pédagogique par compétences
- CAN : Coupe d'Afrique des nations
- CEI : Commission électorale indépendante
- CENA : Commission électorale nationale autonome
- CNLCEI : Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite
- CONAC : Commission nationale anti-corruption
- CONSUPE : Contrôle supérieur de l'État
- CRTV : Cameroon radio and television
- ELECAM : Elections Cameroon
- ENAM : École nationale d'administration et de magistrature
- EMIA : École militaire interarmées
- ENS : École normale supérieure
- ENSET : École normale supérieure de l'enseignement technique
- FECAFOOT : Fédération camerounaise de football
- LGBT : Lesbiennes, gay, bisexuel ou transgenre
- MIDA : Programme d'intégration et de développement pour l'Afrique
- ONEL : Observatoire national des élections
- OUA : Organisation de l'unité africaine
- PMUC : Pari mutuel urbain camerounais
- RFI : Radio France Internationale
- SMIG : Salaire minimum interprofessionnel garantie
- SNLCC : Office national de lutte contre la corruption et la stratégie nationale de lutte contre la corruption
- TCS : Tribunal criminel spécial
- UA : Union africaine

RÉSUMÉ

L'État dans l'espace postcolonial francophone est devenu une véritable surface de prédation du fait de la corruption à laquelle s'adonnent les agents véreux. En analogie à la cité idéale platonicienne gouvernée par la raison et la justice, le concept de gouvernance oppose aux « préférences appétitives de la rationalité prédatrice » les principes *d'isonomie* ou égalité devant la loi et *d'isologie* ou égalité d'opinion qui, dans le cadre de notre travail consistent à apprendre aux dirigeants à considérer la personne de l'autre comme fin et jamais comme moyen dans la gestion des affaires de l'État. Autrement dit, le sens de la responsabilité doit être la pierre angulaire qui gouverne la rationalité de l'État de droit, car tant que le bon sens demeure travestit et que la gouvernance est plombée, la conséquence immédiate c'est le sous-développement, il est donc plausible que ce bon sens cartésien redevienne la lumière et le guide infallible qui doit ramener la bonne gouvernance de l'État de droit.

Ainsi, si la gouvernance des États de l'Afrique noire francophone est qualitativement et rationnellement articulée aux exigences de l'État de droit, le développement durable et intégral de l'Afrique sera alors assuré. Ainsi, le problème philosophique que nous entendons résoudre consiste en la recherche des fondements et des mécanismes susceptibles de rendre compte de la déliquescence de l'État. Quels sont les fondements structurels et institutionnels de la crise de gouvernementalité dans l'Afrique noire francophone ? Comment Lucien AYISSI aborde-t-il cette problématique de crise de gouvernementalité dans ses écrits ? Quels matériaux de refondation envisager pour guérir l'Afrique francophone subsaharienne de ce mal quasi séculaire ? La méthode analytico-critique nous permet de démontrer la validité de ces hypothèses.

Mots clé : Corruption, Développement, État, Gouvernance, Pauvreté

ABSTRACT

The State in the French-speaking postcolonial space has become a real surface of predation due to the corruption committed by crooked agents. In analogy to the ideal Platonic city governed by reason and justice, the concept of governance opposes to the “appetitive preferences of predatory rationality” the principles of isonomy or equality before the law and isology or equality of opinion which, as part of our work consists of teaching leaders to consider the person of the other as an end and never as a means in the management of state affairs. In other words, the sense of responsibility must be the cornerstone that governs the rationality of the rule of law, because as long as common sense remains disguised and governance is undermined, the immediate consequence is underdevelopment, it is therefore plausible that this Cartesian common sense once again becomes the light and the infallible guide which must bring back good governance to the rule of law.

Thus, if the governance of the States of French-speaking black Africa is qualitatively and rationally articulated with the requirements of the rule of law, the sustainable and integral development of Africa will then be ensured. Thus, the philosophical problem that we intend to resolve consists of the search for the foundations and mechanisms capable of accounting for the decay of the State. What are the structural and institutional foundations of the governmentality crisis in French-speaking black Africa? How does Lucien AYISSI address this problem of crisis of governmentality in his writings? What refoundation materials should be considered to cure French-speaking sub-Saharan Africa of this almost centuries-old evil? The analytical-critical method allows us to demonstrate the validity of these hypotheses.

Key words: Corruption, Development, State, Governance, Poverty

INTRODUCTION GÉNÉRALE

D'après ma théorie de l'écart et de la norme, notre société se caractérise par le fait d'avoir écarté la norme et normalisé l'écart. Il s'agit d'un fait et non d'une idée imaginaire. C'est pour avoir normalisé l'écart que les comportements d'écarts n'étonnent plus personne. C'est de s'arrêter de détourner les fonds qui serait au contraire étonnant.

H. MONO NDJANA, interview publiée le 07 mars 2013, in *le journal Le Jour*.

La société contemporaine est éprouvée par une série de problèmes dont les solutions ne sauraient plus être durablement et rationnellement possibles à l'échelle domestique et qui interpellent au passage la conscience collective (guerre, réchauffement climatique, droits de l'homme, catastrophes naturelles, immigration, pauvreté etc.). Ainsi, depuis l'antiquité helléniste, l'un des discours les plus incontestables porte sur la bonne gouvernance qui n'est pas passée inaperçue aux yeux de Platon qui, dans ses dialogues avait inauguré ce problème. Au regard de la transhistoricité sociale humaine, il ressort que la mal gouvernance est une crise qui masque un malaise sinon un problème profond qui a toujours rythmé la gouvernance étatique dans le monde. Renforcée par la plupart des États du monde, la bonne gouvernance est la locomotive de la bonne marche de la vie en société. Ainsi, elle est pour le politique le baromètre de toute démocratie contemporaine. Toutefois, si la bonne gouvernance reste scandée avec acuité par les États jusqu'à nos jours, c'est dire que loin de faire l'unanimité, elle connaît des apories dont la plus en vogue est la corruption conjuguée aux discours haineux à caractère tribaliste. En un mot, la mal gouvernance des États est tributaire de la corruption. Voilà pourquoi on peut lire dans les pages de *Corruption et Gouvernance* que

Un État corrompu est un cadre institutionnel vermoulu et charançonné par une vermine boulimique. L'action prédatrice de cette vermine vide l'État de sa substance économique et condamne à l'échec tout projet de société viable.¹

Cette conception utilitariste de la vie laisse penser avec Platon que chaque être humain a en lui une espèce de désirs terribles, sauvages, sans frein qu'on trouve même dans le petit nombre de gens qui paraissent tout à fait réglés. C'est ce que le philosophe camerounais Joseph Ndzomo Mole qualifie de « *mentalité digesto-festive* » ou « *esprit de la ploutomanie* ». ²Cette attitude qui vide l'État de sa substance et sape l'idéal d'une logique administrative d'intérêt général, semble être la clé de voûte des replis identitaires et des tensions sociales partout en Afrique.

Eu égard à l'actualité sans cesse rebondissante, entreprendre de mener une exégèse du phénomène de la corruption dans la gouvernance politique semble être une corvée ardue et soporifique compte tenu de l'impasse à scruter la référence du jeu de langage de la rationalité prédatrice. Mais aussi de ses modalités d'existence historique, telle qu'elle rend son intelligibilisation problématique, de *l'omertisation*³, du secret, de la non-reconnaissance

¹ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 25.

² J. NDZOMO MOLE, *Jouissance et Pensée : Essai sur la ploutomanie et la mentalité digesto-festive*, Yaoundé, Ed. Du Carrefour, 2013, p.7

³ L'omertisation est un néologisme créé par notre auteur à l'aune un vocable italien omerta dont la référence est la linguistique du silence dans la dynamique de la mafia.

publique et de l'absence de normes codifiant ainsi la mise en œuvre de cette pratique. De fait, il s'agit d'une pratique d'une intelligence plastique et polymorphe comme le cerveau humain dont le déploiement historique consiste à l'occultation de ses procédés et au camouflage de son mode d'existence. Ce qui rend malaisé à faire tomber les masques qui ne permettent pas de l'énoncer et de la dénoncer. L'abondante publication sur la question de la gouvernance montre d'ailleurs au combien ce fléau a pris du terrain dans l'univers cosmopolitique. C'est dans ce sillage et en vue de policer l'État que les premiers théoriciens de la philosophie morale ont jugé bon de faire l'autopsie d'une éthique normative et appliquée de la vie communautaire. Ainsi, en tant qu'instrument de mesure de la bonne marche de la cité, scandée par la plupart des politiques, des modes d'organisation et des institutions à travers le globe terrestre, les lois se présentent comme le baromètre de toute gouvernance qui se veut être bonne, dans la gestion des affaires publiques. C'est sans doute dans cette optique que Platon dans la formation de la meilleure constitution politique imagine dans les lois la constitution de la cité la meilleure possible. C'est dire que dans les *Lois*, le philosophe grec présente les lois comme le modèle à suivre pour unifier la cité et la rendre vertueuse. C'est sans doute ce qui fait dire à Lucien Ayissi que

Le défaut de crédit de la corruption s'explique par son cynisme : en transgressant le principe ou la norme, la corruption apparaît à la fois comme une pratique aberrante, illégale et immorale. La corruption ne peut s'accommoder du principe⁴

Étant donné que la gouvernance politique désigne le management d'un État, la mal gouvernance renvoie à coup sûr à sa gestion dénaturante et avilissante. Il faut dire au regard de la situation actuelle que traverse nos États, qu'il convient derechef de remarquer que la gestion de la cité a toujours souffert de nombreux maux qui ont impacté son fonctionnement. Des injustices décriées par Platon dans *L'Apologie de Socrate*, au favoritisme en passant par ce qui est devenu de nos jours comme un phénomène de mode, les pots-de-vin, la gouvernance politique est freinée par diverses rationalités de telle enseigne qu'on lui emprunte le qualificatif de « mal gouvernance ». Si cette nomination ne sied pas avec l'éthique de la gouvernance qui est censée incarner la vertu, la norme étant écartée au profit de l'écart cette question de la corruption dans la gestion de nos cités dépasse amplement d'être une réflexion des juristes, du politique, des sociologues etc. pour devenir une préoccupation philosophique. C'est sans doute la raison qui a guidé Lucien Ayissi à la suite de Platon, Aristote, François Bayart, Yves Mény, Jean-Marc Ela etc. à explorer la question de la corruption dans la gouvernance.

⁴ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, p. 13.

En quelques mots, nous pouvons dire que Lucien Ayissi est un philosophe camerounais né le 21 février 1957 à Eyen-Meyong dans le département de la Lékié, région du centre Cameroun. Professeur titulaire de philosophie, de culture très vaste et variée, il est auteur de deux thèses de doctorat d'État sur David Hume (une thèse de 3^e cycle et une thèse de doctorat d'État). Auteur contemporain qui s'intéresse aux questions existentielles de son temps, sa philosophie se ramasse depuis quelques années sur les questions d'ordre éthique et politique, surtout celles relatives à la gouvernance, à la bonne qualité de l'expression de la citoyenneté et de l'humanité des hommes dans le vivre ensemble. Ancien doyen de la faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, cumulant avec ses fonctions de chef de département de philosophie (2014-2020) et de coordonnateur de l'école doctorale en sciences humaines, sociales et éducatives (2017-2019). Lucien Ayissi dirige les collections « Problématiques africaines » aux Éditions L'Harmattan.

Dans l'optique de cerner la philosophie de Lucien Ayissi nonobstant la diversité des centres d'intérêts, nous avons pris soin de ne pas nous disperser et de ne pas nous égarer dans les méandres de celle-ci, aussi, dans un effort d'analyse et de synthèse, avons-nous extrait de cette philosophie le thème suivant : « *La crise de la gouvernementalité dans les États de l'Afrique noire francophone : une lecture de Corruption et Gouvernance de Lucien Ayissi* ». Vu que toute philosophie est fille de son temps comme le dit Hegel, ce thème semble convenir le mieux à notre époque dans le processus de dénonciation et d'éradication du phénomène de corruption dans nos administrations. Conscient du mal que cette pratique cause non seulement au sein de nos familles, mais aussi au sommet de nos États, il incombe de combattre ce fléau jusqu'à la dernière énergie. Approfondir notre réflexion sur la gouvernance serait un projet fort admirable pour nous. Car, apporter notre modeste contribution à la construction d'un univers cosmopolitique dépouillé des oripeaux de la corruption est une entreprise fort considérable. Aussi, pour saisir le contenu sémantique que recèle une telle thématique, il convient de procéder au préalable à une herméneutique des termes clés qui constituent l'ossature de notre travail. Il ne s'agit nullement d'un simple ergotage, encore moins de l'onanisme intellectuel, mais d'un éclaircissement des concepts clés de notre travail et en vue de tracer les frontières à celui-ci.

Depuis la naissance de la philosophie, la raison a été mise en avant. Platon fut le premier qui opérera l'hétérogénéité radicale entre *le Noūs* et les sens et posa ainsi le primat du premier sur le second. Le principe de *ratio* a également été amplement valorisé au début des temps modernes par le philosophe français René Descartes sans compter sur l'apport de la

philosophie de *l’Aufklärung* au XVIII^e siècle qui l’a opposé aux dogmes et à l’obscurantisme chrétien.

Historiquement, dans l’étude du pouvoir de l’État et de ses mécanismes, la gouvernementalité est la participation libre de l’ensemble des citoyens dans la gestion des affaires publiques. Autrement dit, le vocable de gouvernementalité conçoit la gouvernance comme l’exercice d’un pouvoir politique organisé par une Nation ou un État avec le consentement des individus qui participent volontairement à leur propre gouvernance. Créé par Michel Foucault (1926-1984), la gouvernementalité désigne la gestion rationnelle du pouvoir par la volonté libre de tous les membres contractants le pacte d’association. Autrement dit, le glossaire de gouvernementalité qui apparaît avec la naissance de l’État moderne se conçoit comme étant l’exercice d’un pouvoir politique organisé par une nation avec le consentement actif des citoyens qui participent à leur propre gouvernance. Dans le cours prononcé au Collège de France en 1978-1979 (sécurité, territoire, population), Michel Foucault forgea le néologisme de « gouvernementalité » en 1978 à l’aune des termes « gouvernement » et « rationalité ». Dans ce sens, le concept s’inscrit dans l’exégèse portant sur la généalogie de l’État moderne, qui décrit une phase de son développement dont nous sommes encore tributaires. Dans ces définitions, il faut chercher à comprendre l’intérêt que la déclinaison de la notion philosophique de raison peut revêtir dans l’analyse d’un mode spécifique de rationalité, à savoir la rationalité prédatrice, dans une approche instrumentaliste fondée sur des calculs essentiellement égoïste et clientéliste⁵.

D’après ce qui précède, tandis que la rationalité est un concept qui permet d’apprécier la capacité de raisonnement sous-tendant les jugements de valeurs, sa dégénérescence, sa corruption ou sa dénaturation tend à asphyxier, à euthanasier l’État au profit des appétits particuliers gouvernés par le principe de la manducation, de la mentalité digesto-festive ou de la ploutomanie.⁶

Discourir sur notre thème : « *La crise de la gouvernementalité dans les États de l’Afrique noire francophone : une lecture de Corruption et Gouvernance de Lucien Ayissi* » consiste à une exégèse sur la question de la gouvernance. Ainsi, le problème philosophique que nous entendons résoudre consiste en la recherche des fondements et des mécanismes susceptibles de rendre compte de la déliquescence de l’État. De ce fait, comment comprendre la dilution de la perception de la chose publique par les gouvernants ? Comment pouvoir rendre

⁵ L. AYISSI, *Rationalité prédatrice et crise de l’Etat de droit*, 2011, p. 2.

⁶ Expression empruntée au philosophe NDZOMO MOLE qui signifie désir immodéré ou impulsion morbide à rechercher la richesse et les honneurs publics.

compte de la volonté exprimée par les *rogue citizens* d'euthanasier l'État dont ils tirent pourtant l'essentiel de leur substance vitale ? Compte tenu qu'aucun État ne peut rationnellement fonder un pouvoir de prédation sociale qui tendrait à son suicide politique, comment cette politique qui est souvent en connivence avec *l'ethos* de la manducation, soit par laxisme, soit par impunité, peut relever le pari d'épurer la prédation sociale dans un contexte où les chaînes alimentaires des asticots sociaux refusent de soumettre leurs préférences appétitives aux sanctions des normes de l'État de droit ? Qu'est-ce qui peut combler le vide éthique fort remarquable dans le procès de la désubstantialisation de l'État auquel un certain type de politique s'accouple avec *l'ethos* de la prédation sociale⁷ ? Au final, comment annihiler cette gangrène sociale afin de construire le tissu social d'un mieux-être social des citoyens africains à l'aune du développement du continent noir ?

S'il faut admettre avec Michael Walzer qu'ils existent des guerres justes⁸, il semble donc opportun pour nous de mener cette bataille contre la mal gouvernance. Tout ce qui est rationnel est-il nécessairement moral ? Si la logique de la manducation pour survivre dans le temps et dans l'espace écarte la norme et normalise l'écart⁹, comment pourrait-on justifier le fait qu'Éthique et Rationalité soient mises ensemble dans la philosophie de Lucien Ayissi ? Si s'arrêter de voler serait la chose la plus étonnante, à quelle condition doit-on envisager la bonne gouvernance ?

Ce travail qui a pour *télos* d'examiner la question de la gouvernance à la lumière de la philosophie de Lucien Ayissi sonne comme un impératif pour le développement de nos États et la consolidation des acquis du vivre-ensemble. Pour ce faire, la réponse à ce chapelet d'interrogations constituera le sommier analytique de notre dîner épistémologique. Ainsi, dans le présent travail, la méthode adoptée relève de l'éthique philosophique. La démarche philosophique optée pour la circonstance est analytique. Sur le plan du fond et de la forme et dans le souci de cerner les tenants et les aboutissants de cette thématique, nous articulons notre travail sous un plan triadique. Dans la première partie, il sera question d'examiner les fondements de la crise de gouvernementalité dans l'Afrique noire francophone. Autrement dit, il s'agira de dégager les fondements structurels et institutionnels de la crise de la gouvernementalité. La seconde partie portera sur une exégèse poussée de fond en comble de la perspective ayissienne de la corruption dans la gouvernance des États de l'Afrique noire

⁷ Ces mots ne viennent pas de nous directement, mais de Lucien Ayissi Cf. *Corruption et Gouvernance* déjà cité.

⁸ M. WALZER, *Guerres justes et injustes*, (1977), trad. fr. De Simone Chambon et Anne Wicke, Ed. Berlin, 1999.

⁹ Expression empruntée au philosophe camerounais H. MONO NDJANA qui illustre la déviance de la société par des pratiques des détournements de fonds publics conjugué à la corruption.

francophone. En d'autres mots, cette partie servira à évaluer les causes et les mécanismes de la crise de la gouvernamentalité dans la philosophie de Lucien Ayissi. La troisième partie portera à conjuguer nos efforts dans cette vaste bataille en vue de la bonne gouvernance tout en apportant un regard critique sur la pédagogie citoyenne que propose l'auteur de *Philosopher aujourd'hui c'est philosopher autrement*.

**PREMIERE PARTIE :
LA CRISE DE
GOUVERNEMENTALITÉ DANS
L'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE**

Les caisses de l'État ne sont pas pillées par des illettrés. L'intellectuel africain est plus dangereux que les non scolarisés. La jeunesse africaine a le malheur d'être éduquée par ces intellectuels ignorants qui à part la fonction publique, leurs diplômes sont des freins pour le développement de l'Afrique.

T. SANKARA, Ouagadougou, 05 octobre 1986.

Le dessein de *l'homo sapiens* de vivre en harmonie avec ses *alter ego* dans le cadre de *la polis* est l'une des préoccupations qui bat son plein dans la philosophie politique depuis l'antiquité helléniste. C'est ainsi que la Grèce antique semble être présentée comme le berceau de la pensée politique. Car l'empire helléniste nous a légué les notions de base qui sont toujours d'actualité de nos jours. Elle a posé les jalons de l'histoire de la pensée politique en créant la notion de citoyen et le concept même de politique. Dans la quête du mieux-être, c'est-à-dire du vivre-ensemble harmonieux, les premiers théoriciens des idées politiques vont se pencher sur diverses questions dans l'organisation de la cité notamment la justice, la mal gouvernance, la corruption etc. Rendu à l'aube d'un siècle riche en rebondissement et en inventions scientifiques, caractérisé par des mentalités versatiles, ce qui traduit le mal pernicieux qui pervertit la gouvernance des États d'Afrique noire francophone. Cet état de chose loin de représenter une fatalité, est un indicateur non négligeable pour une perception non confuse du degré de cet aléa dans notre continent. Il constitue en même temps des signaux d'alarme qui, loin d'inspirer le chaos, interpellent au dévouement de tout Africain conscient du devenir du continent à s'attaquer à cette gangrène, non seulement dans ses manifestations, mais plus encore dans ses causes structurelles et conjoncturelles. Il s'agira dans cette partie de ressortir les causes sinon ce qui est à l'origine de la crise de gouvernamentalité dans les pays de l'Afrique noire francophone.

CHAPITRE I : ORIGINES STRUCTURELLES ET INSTITUTIONNELLES DE LA CRISE DE LA GOUVERNEMENTALITÉ

La crise de gouvernementalité est un mal qui affecte les systèmes politiques africain et mondial depuis des lustres, sans solution notable. À ce mal, tant de causes sont indexées, selon les sphères géographiques. D'entre elles, la problématique des nations importées sous la manœuvre du néocolonialisme inavoué occupe de bons rangs. Dans ce chapitre, nous examinerons tour à tour ces deux sources du mal politique en vogue dans le cas restreint des Etats africains.

I. La problématique des protonations

I.1. Du système éducatif

Après les indépendances, les États africains ont hérité de systèmes politiques à eux légués par le maître. Des frontières aux institutions en passant par les élites en charge de la gestion de la chose politique, ces derniers sont plus le fruit de la volonté et de la conception des colons que de celles des Africains eux-mêmes. L'éducation colonialiste dans laquelle ils ont été formés est bien loin de se soucier du développement de l'Afrique. Les contenus de ses enseignements étant destinés à abrutir l'intelligentsia africaine pour qu'elle ne serve pas les intérêts des peuples africains. Pour Mazadou Oumarou justement, « les faits amènent à reconnaître que la civilisation génératrice de la pédagogie autoritaire et répressive est un véhicule de l'éducation de la soumission, de l'imitation et de la consommation ».¹⁰ En d'autres termes, l'éducation colonialiste est un système qui forme les Africains à la soumission et à l'idéologie d'assistanat, renforçant leur indépendance ainsi que leur déresponsabilisation. Les mentalités issues d'une telle éducation sont, à en croire Axelle Kabou, « rétrogrades » et donc impropres au développement.

Fort de tout cela, Mazadou Oumarou pense que

Nous devons revoir notre pédagogie pour que [notre] société maîtrise sa logique, sa façon de penser, sa spiritualité. Si la démocratie en Afrique est mimétique et sans avenir, c'est parce que la politique africaine résulte d'un

¹⁰ M. Oumarou, *Philosophie africaine et modernité politique : Réflexions sur la crise et le développement*, Yaoundé, Monange, 2022, p.54.

savoir, d'un savoir-faire et du mode d'être des Africains calqués sous le prisme occidental. La conformité aux « politiques du prêt-à-porter », dont l'application nécessite un soutien des puissances impérialistes, conduit à retarder le décollage effectif de l'Afrique vers les sentiers du développement.¹¹

En d'autres termes, le système éducatif africain doit être révisé, réorienté et rénové pour que cela serve la cause des Africains en impulsant le développement du continent. En effet, tout développement est le fruit du système de pensées du milieu de son émergence. C'est pour cela que, le développement de l'Afrique ressemble plus à une utopie qu'à une réalité. Car il est bâti sur le mode de pensées occidental qui n'a rien à voir avec les réalités africaines propres, à bien des égards.

Dans le même ordre d'idées, Djaligué Oumarou renchérit en indexant l'inadéquation des valeurs transmises par cette éducation mimétique ou d'emprunt d'avec les réalités socioculturelles des Africains. Et au vu de la nécessité de l'éducation dont l'absence soustrait sa substance à une société, l'emmène à proposer l'insertion des langues maternelles, qui, juge-t-il, sont un tremplin d'insertion socio-culturelle et éducative en Afrique subsaharienne¹². Face à la crise d'éducation, les Africains semblent ne pas percevoir les conséquences de leur instruction sur le plan socio-économique. Le culte de la déresponsabilisation que cette éducation entretient doit être brisé par une prise de conscience de ses effets nocifs sur le développement de l'Afrique. C'est pour cela qu' « il s'agit pour l'Afrique et les Africains de prendre leur destin en main. Cette prise de conscience implique une appréhension et une compréhension lucide et courageuse de la crise de l'éducation actuelle qui ébranle l'Afrique subsaharienne.¹³ » Plus précisément, « Il s'agit pour les Africains de « penser la réforme et de reformer la pensée. »¹⁴

Plus loin, il remarque que les sociétés africaines précoloniales étaient mieux organisées et avaient quelque-chose de précieux que celles d'aujourd'hui. Politiquement, économiquement et socialement, elles jouissaient d'une organisation assez satisfaisante, en dépit de ses faiblesses qui ne peuvent être oubliées. L'auteur écrit :

Dans l'Afrique traditionnelle, la vie était politiquement, économiquement, socialement organisée. On ne saurait dire qu'elle était paradisiaque, mais elle avait son organisation propre qui, dans ce contexte ancien, avait certes ses faiblesses, mais aussi avait ses repères et ses forces. Marquée par une

¹¹ *Ibid.*, pp. 55-56.

¹² D. OUMAROU, « Repenser l'éducation en Afrique : De la crise éducative à l'éducation en temps de crise », in *Philosophie africaine et modernité politique : réflexions sur la crise de développement*, M. OUMAROU, (Dir), Yaoundé, Monange, 2022, p.219.

¹³ *Ibid.*, p. 215.

¹⁴ *Id.*

unité régie par le lien consubstantiel entre l'univers, la communauté et l'individu, son organisation était le ciment de la vie sur tous les plans. Le système de production et de gestion des biens matériels était aussi tel qu'on ne pouvait vraiment parler de la pauvreté matérielle.¹⁵

Le fait donc ; qu'un autre système, étranger aux réalités africaines, s'il s'en préoccupé, vienne prendre la place de cette organisation d'antan occasionne un changement politique brutal et dangereux. En effet, aucun système politique, économique ou éducatif ne peut répondre aux besoins d'un peuple s'il ignore ses réalités et ses réels déficits. Malheureusement pour l'Afrique, c'est ce qui va lui arriver, c'est-à-dire qu'un système étranger qui avait son ordre de mission qui n'a rien à voir avec ses problèmes, a envahi son espace politique, socio-culturel et économique en l'engloutissant. Djaligué ajoute :

C'est tout cela qui, malgré l'effort de résistance, aura été balayé, sans nuance et sans réserve pour être remplacé par une organisation présentée comme meilleure, gouvernée malheureusement par une rationalité plutôt instrumentale. Et depuis lors, ce processus mortifère se poursuit avec plus de force et plus de moyen, mais sans succès pour un véritable épanouissement des sociétés africaines. C'est cette même rationalité instrumentale qui semble entretenir sournoisement, cyniquement et sérieusement l'Afrique dans la situation dans laquelle elle l'a conduite quand elle ne masque pas la volonté de reproduire et de perpétuer le système occidental.¹⁶

En outre, les citoyens issus de ce système éducatif d'emprunt ou du « prêt-à-porter », ne sont pas compétitifs sur le marché de l'emploi leur formation les disposant à des exercices qui se situent aux antipodes des réalités socio-culturelles de leurs terroirs. C'est ce qui explique l'absence du développement dans l'exercice de leur fonction. Pour Djaligué, une fois encore, si l'éducation peut tout, alors il faut se résoudre à l'idée que nul ne peut tordre le coup à l'histoire pour lui donner une autre direction en oubliant de reformer son système de production de pensées, donc l'éducation. Il précise :

Nul ne peut ramer à contre-courant de son histoire. Il est donc dommage que les Africains agissent de la sorte. Il suffit de jeter un regard attentif dans le système éducatif africain pour se rendre compte du malaise de l'éducation dans ce continent. Cette remarque est visible au regard de l'implémentation du système Licence-Master-Doctorat (LMD). Ce système universitaire ne cadre pas nécessairement avec les réalités socio-culturelles et éducatives de l'Africain. Le mimétisme qui en découle est l'une des causes de l'inadaptation des étudiants et des chercheurs africains à leur environnement socioculturel et à leur insertion dans le marché de l'emploi.¹⁷

¹⁵ *Ibid.*, pp. 163-164.

¹⁶ *Ibid.*, p. 164.

¹⁷ *Ibid.*, p. 205.

Cette situation inquiète plus d'autant plus qu'elle engendre des citoyens profondément touchés par le mal de l'aliénation culturelle.

I.2. Système et idéologie aliénatrice

Le système éducatif en Afrique est un appareil qui transmet des enseignements dont le but est d'aliéner les Africains. Les colons, avant de quitter le continent avaient préparé leur succession en formant des élites aliénées qui vont assurer la continuation du système. C'est pour cela que les indépendances ont été accordées moyennant des accords de coopération. Aussi, les leaders nationalistes ne sont pas ceux qui ont accédé aux affaires, mais ceux qui étaient préparés d'avance à ces fonctions ; c'est-à-dire, des individus formés à la répétition. C'est cela qui qu'on appelle néocolonialisme. Il est une nouvelle forme de colonisation. On comprend dès lors, que la colonisation n'a jamais pris fin, elle a tout simplement changé de mode opératoire. L'universitaire camerounais Mazadou Oumarou, plaide, à ce propos, pour une décolonisation conceptuelle, conscient des conséquences que l'éducation colonialiste encore d'actualité en Afrique, engendre sur le devenir du continent. À son constat, « notre système éducatif façonne des rejetons, complices des colonisateurs.¹⁸ » Ces « rejetons » de l'éducation colonialiste sont les plus victimes de l'aliénation culturelle. Ils sont susceptibles de faire plus de mal que de bien à l'Afrique. Poursuivant son constat, le philosophe camerounais écrit : « ils sont africains de peau, mais européens dans l'âme. La plupart des gouvernants renforcent leurs assises politiques en servant les intérêts des Lobbies qui viennent à leur rescousse, lors des circonstances exceptionnelles telles que les élections.¹⁹ »

Dans le même ordre d'idées, Alfons Jozef Smet pense à propos de la philosophie que

Le Philosophe négro-africain (...) doit se souvenir que son système philosophique, s'il a pour base ou pour point de départ et pour plate-forme les écoles non africaines de pensées, ne pourra être appelé philosophie négro-africaine et ne nous sera pas d'une grande aide dans notre effort de réunification des philosophies actuellement fragmentées du mon négro-africain.²⁰

En d'autres termes, le système de pensées disponible en Afrique est issu du système de pensées de ses envahisseurs d'hier qui ne font pas moins aujourd'hui, le travail qu'ils faisaient autrefois sur le contiennent. En tant que tel, il n'est pas propre à l'Afrique et n'aide pas à son

¹⁸ *Ibid.*, p. 55.

¹⁹ *Id.*

²⁰ A. J. SMET, *Philosophie négro-africaine*, Kinshasa, PUZ, 1976, p. 193.

développement. Il véhicule des enseignements qui se tiennent en inadéquation avec les réalités et la culture africaine. C'est à cela que se résume la remarque du Professeur Mazadou Oumarou lorsqu'il trouve qu'

Au niveau du supérieur, la situation est alarmante. Cette remarque est visible et pertinente au regard de la matérialisation spontanée du système universitaire qui ne cadre pas nécessairement avec les réalités de notre environnement. L'enseignement supérieur constitue la courroie de transmission du mimétisme vis-à-vis du système éducatif occidental. Cette extraversion accroît la dépendance du continent dans la production du savoir et du savoir-faire, moteurs de développement. L'emprunt du modèle éducatif européen renvoie au concept psychanalytique de l'identification à l'agresseur²¹.

Cette identification à l'agresseur se présente comme voie d'accès aux postes de responsabilités politiques. Car il faut assurer la domination du maître et s'efforcer de maintenir inchangée, la situation des colonisés. C'est cette imitation servile qui justifie, en grande partie, le sous-développement du continent qui peine à décoller après plusieurs décennies d'indépendance. L'analyse que Kabou fait de cette situation en indexant les élites politiques, intellectuelles et religieuses des pays africains, revêt toute sa pertinence lorsqu'on comprend le jeu dans lequel l'éducation transmise aux Africains, joue en filigrane. Corroborant le constat de Mazadou, Mayoyo Bitumba pense que la tendance africaine d'imiter les occidentaux crée en eux un renoncement à leur propre être pour devenir l'autre. Il écrit : « le processus suivant lequel un dominé, pour ne pas risquer d'être agressé ou par admiration pour l'ordre dominant, nie toutes ses qualités propres, se voit comme l'agresseur le décrit et de ce fait essaie d'imiter et d'introjecter en lui toutes les qualités supposées de l'agresseur. »²²

C'est pourquoi, le système éducatif en vogue dans les sociétés africaines est issu de l'impérialisme et travaille à bâtir des citoyens impropres au développement de l'Afrique. Introduite en Afrique avec l'impérialisme, l'éducation colonialiste met tout en œuvre pour construire en les Africains la mentalité du sous-développement. Ce qui fait des instruits êtres les plus aliénés du continent. Malheureusement, ce sont eux qui sont chargés de conduire le destin politique des Africains, perpétrant ainsi leur indépendance. La situation inchangée fait des États africains des appareils sans moteurs. C'est à juste titre qu'Emmanuel ALCASAR

²¹ M. Oumarou, *Philosophie africaine et modernité politique : Réflexions sur la crise et le développement*, p. 55.

²² M. BITUMBA, *L'Ajustement politique africain, Pour une démocratie endogène au Congo Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 39.

pense que cette éducation n'aide pas, à proprement parler, l'Afrique à s'affranchir du joug néocolonial. Il affirme :

Chargée de disséminer les escobarderies du maître, l'éducation colonialiste n'a contribué qu'à aliéner le Nègro-africain. Ayant réussi à secouer la certitude des Noirs d'être humains et à les vider de toute confiance, elle les prédispose à l'assujettissement. L'une des cibles de cette éducation est la langue, qui est le réceptacle de la culture ; l'habitat par excellence et par opulence, qui abrite l'élément culturel. Chez les Africains larbinisant, elle jouera de moins en moins son rôle, remplacée par des langues étrangères qui servent l'intérêt du colon.²³

En d'autres termes, l'éducation colonialiste, encore d'actualité en Afrique, est une éducation d'emprunt qui sert la cause occidentale au détriment des Nations africaines. Toutefois, il convient de noter que c'est le contenu de cette éducation qui fait problème et non son origine occidentale. Cette situation fait des États africains également des Nations d'emprunt. Bien avant cette date, Cheikh Anta Diop décriait déjà les désastreuses conséquences d'un tel système éducatif. A son constat, le contenu édulcoré et falsifié des enseignements de cette éducation laisse un vide dans l'histoire des peuples noirs. En effet, au lieu d'enseigner les vérités, les impérialistes ont choisi sciemment de transmettre des contre-vérités. Pour lui,

Tandis que l'Européen peut remonter le cours de son histoire jusqu'à l'antiquité gréco-latine et les steppes eurasiatiques, l'Africain qui, à travers les ouvrages occidentaux, essaie de remonter dans son passé historique s'arrête à la fondation de Ghana (IIIe s. av. ou IIIe Ap. J.C.). Au-delà, ces ouvrages lui enseignent que c'est la nuit noire.²⁴

Le but de cet enseignement étant d'aliéner les consciences africaines afin de les emmener à accepter sans le moindre doute, tout ce que leur diront les Occidentaux, le seul doute qui paraît légitime et vrai, semble être celui des capacités intellectuelles du Nègro-africain. Du moins, c'est ce à quoi ce dernier a fini par croire ne connaissant de son histoire que la version falsifiée que le colon a décidément entrepris de lui enseigner. Décrivant cette crise, le savant sénégalais renchérit quelques pages plus loin qu'

Un tel climat d'aliénation a fini par agir profondément sur la personnalité du Nègre, en particulier du Nègre instruit qui a eu l'occasion de prendre conscience de l'idée que le reste du monde se fait de lui et de son peuple. Il arrive très souvent que le Nègre perde confiance en ses propres possibilités et en celles de sa race à un point tel que, malgré la valeur des démonstrations exposées au cours de cette étude, il ne sera pas étonnant que certains d'entre nous, après en avoir pris connaissance, éprouvent encore du

²³ E. A. Y. ZRA, *L'égyptologie et la mondialisation à partir de Nations nègres et culture de Cheikh Anta Diop*, Mémoire de philosophie soutenu à l'Université de Yaoundé 1, FALSH, 2022-2023, p. 22.

²⁴ C. ANTA DIOP, *Nations nègres et culture*, Paris, Présence Africaine, 1954, p. 15.

mal à admettre que nous ayons vraiment assumé le premier rôle civilisateur du monde.²⁵

Devenant un système idéologique d'aliénation et d'assujettissement, l'éducation en Afrique prive les Africains de leur liberté de penser, de refuser, de choisir et de décider. Car elle les initie à apprendre à penser à travers leurs maîtres, mettant ainsi en congés, leur raison. Et au lieu que se produise « la dialectique du maître et de l'esclave », c'est-à-dire, l'affranchissement de l'esclave du manœuvrage de son maître, on assiste à la perpétuation de sa soumission. C'est cela que Nathanaël Noël Owono Zambo essaie de traduire lorsqu'il affirme que, dans la gestion coloniale, « les Français voulaient avoir une emprise sur tout.²⁶»

Cependant, l'éducation en Afrique ne produit pas une conséquence insoupçonnée ou inouïe ; bien d'Africains sont conscients de ce qu'elle tue en eux et de l'instrumentalisation à laquelle elle les rend sujets. En effet, les effets pervers d'un tel doctrinalement ne peuvent être cachés ou niés. Le tragique dans l'histoire est l'inclination des Africains à se faire vider par cette éducation au bénéfice d'un fort attachement aux éléments de la culture occidentale. C'est ce que soutient la Grande Royale dans sa proposition faite aux Diallobés. Il écrit :

L'école où je pousse nos enfants tuera en eux ce qu'aujourd'hui nous aimons et conservons avec soin, à juste titre. Peut-être notre souvenir lui-même mourra-t-il en eux. Quand ils nous reviendront de l'école, il en est qui ne nous reconnaîtront pas. Ce que je propose c'est que nous acceptions de mourir en nos enfants et que les étrangers qui nous ont défaits prennent en eux toute la place que nous aurons laissée libre.²⁷

Pour la Grande Royale, il n'est d'aucune utilité pour les Noirs de conserver leur marqueur culturel. Mourir à soi pour naître à l'autre est la voie qui semble digne d'être suivie. Or, une telle position reconforte le colon dont le but n'a été que d'assimiler les Noirs. Les lourdes conséquences à récolter de cette aliénation est la dépersonnalisation, le déracinement, l'acculturation, etc.

C'est cette catégorie de Noirs que Frantz Fanon dépeint dans son livre intitulé *Peau noire, masques blancs*. Dans ce livre, Fanon met à nue la réalité d'un monde arraché à son histoire et défini par les habitudes occidentalisantes. Il s'agit des Noirs qui éprouvent un grand malaise dans leur peau noire et qui, par conséquent, cherchent à s'en débarrasser. Ils se cachent alors sous un casque blanc qui a pour lourde mission de cacher sa noirceur rapetissante. Pour

²⁵ *Ibid.*, p. 33.

²⁶ N. N. OWONO ZAMBO, *Cameroun : Le défi de l'unité nationale*, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 42.

²⁷ C. HAMIDOU KANE, *L'aventure ambiguë*, Paris, Maspero, 1961, pp. 8-9.

Fanon, pendant que « le Noir veut être blanc. Le Blanc s'acharne à réaliser une condition d'homme. »²⁸ C'est fort de cette vérité que Djaligué écrit que Fanon

Dépeint l'aliénation culturelle de l'Africain. Ces individus aliénés sont africains de peau, mais Européens dans l'âme [...] À notre avis, les Africains ne sont pas condamnés à copier des programmes scolaires et académiques étrangers pour être aliénés. Le mimétisme culturel que subit le système éducatif africain est sujet à caution. Cette aliénation éducative et culturelle met en évidence que le jugement indépendant et l'action pédagogique et novatrice sont toujours impossibles pour l'Africain.²⁹

Par ailleurs, le système de gouvernance politique en usage en Afrique est tributaire de cette éducation aliénatrice qui a bercé toutes les élites du continent. Ce qui impose, en Afrique, un mode de gouvernance calqué sur le modèle occidental de la démocratie.

I.3. Le mode de gouvernance imitatif

L'importation du système éducatif entraîne nécessairement celle du système politique. En Afrique, les systèmes démocratiques en usage sont issus de la conception ou de l'école de pensées occidentale. Ce qui fait des États africains des États importés qui ne répondent pas aux préoccupations et aux besoins des Africains. De cette situation découle un épineux problème : celui de l'indépendance politique des pays africains. En effet, nous sommes bien loin de croire que les décisions politiques, les plus importantes d'ailleurs, soient l'initiative de nos chefs d'État qui ne le sont que de nom, en réalité. Jean Ziegler dans son livre intitulé *Main basse sur l'Afrique. La recolonisation*, décrit cette situation des États africains qu'il qualifie de *protonations*. Qu'est-ce que sont les *protonations* ? il écrit :

Quinze ans après la décolonisation des principaux États africains, où sont l'espoir, la lumière ? J'ai été façonné, porté, guidé par les promesses des luttes de libération anticoloniales. Je dois aujourd'hui procéder à un réexamen. Dans la plupart des États décolonisés règne la dictature des militaires ou des bourgeoisies compradores. L'indépendance de ces États est largement fictive. J'appelle *protonation* (du grec *protos* : « primitif », « rudimentaire ») la formation sociale qui gouverne aujourd'hui les trois quarts du continent. La *protonation* ne désigne ni une nation en formation encore qu'elle produise pour ses membres les symboles élémentaires d'un sentiment « national » ni une nation achevée qui se serait pervertie. Elle ne désigne pas non plus une pseudo-nation, mais une sociabilité rudimentaire, limitée dans sa construction, asservie aux seuls besoins de ceux qui l'organisent de l'extérieur. Elle, est avant tout une création de l'impérialisme. Elle n'exprime qu'une souveraineté fictive, la totale dépendance de l'économie du pays à l'égard du centre métropolitain. C'est

²⁸ F. FANON, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Seuil, 1952, p. 8.

²⁹ D. OUMAROU, « Repenser l'éducation en Afrique : De la crise éducative à l'éducation en temps de crise », *In Philosophie africaine et modernité politique : réflexions sur la crise de développement*, M. OUMAROU, (Dir), pp. 205-206.

la présence au pouvoir local de satrapes qui manient avec intelligence un discours « désorienteur nationaliste » (Fanon) qui assure la permanence de la protonation.³⁰

En clair, ces Africains au pouvoir, mieux, ces satrapes qui tiennent au peuple un discours « désorienteur nationaliste », sont les fruits de l'éducation aliénatrice qui les a fabriqués à un tel emploi. Donc, les Africains, en décolonisant leur pédagogie, seront en train d'engager de nouvelles et véritables luttes pour une seconde décolonisation. Car, dans l'état actuel, ils vivent au sein des systèmes complètement soumis aux diktats d'un néocolonialisme sournois qui les asservit.

II. Le néocolonialisme sournois

1. De la politique d'ingérence

La situation politique africaine n'a pas trop changé depuis son accession à l'indépendance. Les pays africains, après quatre siècles d'esclavage, vont accéder aux indépendances au début de la deuxième moitié du XXe siècle. Pour la plupart d'entre eux, ce fut un départ rêvé pour une pleine réalisation de leurs destins politico-économiques. Seulement, ce départ est demeuré rêve. Les Maitres d'hier n'ont pas eu l'intention de quitter l'Afrique pour qu'elle accède à son indépendance réelle, mais pour glisser dans une autre forme de colonisation. Plus dangereuse et mieux pensée que la première, cette forme de colonisation se manifeste par des exagérations et contrôles politiques tels que l'ingérence dans les affaires étrangères, la main mise sur le système politique, le processus électoral et les décisions politiques etc. Cette ingérence n'est pas un fait d'hier, elle date de la période des luttes pour les indépendances. Celles-ci, en effet, ont été accordées moyennant des accords de coopération, qui, en réalité, ne sont pas pour la coopération. Il s'agit plus d'un système de contrôle des économies des anciennes colonies et de leurs programmes politiques au travers de coups d'État pour mettre aux affaires les hommes enclins à obéir aux métropoles et à sauvegarder leurs intérêts divers. Les métropoles travaillent à maintenir les économies des anciennes dans un statu quo que Pius Ondoua décrit dans sa série d'ouvrages intitulée *Existence et valeurs*. Il affirme ce qui suit :

Dans le cadre de la logique de la perpétuation du statu quo, la problématique du développement se pose donc dans les termes d'une occidentalisation, c'est-à-dire en extrême de reproduction au niveau idéologique de l'extraversion réelle, économique, des sociétés exploitées du Tiers-monde, car le développement est loin d'être, pour ces sociétés exploitées,

³⁰ J. ZIEGLER, *Main basse sur l'Afrique. La recolonisation*, Paris, Seuil, 1980, p. 13.

une dynamique propre qui détermine des objectifs propres, ainsi que des voies de solution propres des problèmes du développement.³¹

Autrement dit, les programmes de développement ne sont pas l'initiative des pays du sud, ils sont l'expression de la mainmise du Nord sur leurs économies. Pour maintenir le statu quo de ces derniers, les pays industrialisés du Nord mettent tout à l'œuvre par le truchement des hommes d'État qu'ils ont stratégiquement placés aux affaires et qui sont, dociles à leurs décisions. C'est à juste titre que Pius Ondoua renchérit en disant : « nous avons encore une fois la preuve de la dynamique interne des structures économiques, idéologiques et culturelles héritées de la colonisation, qui œuvre pour la permanence du statu quo et pour la survie du système par sa reproduction à la base.³² »

La soumission des pays africains à leurs maîtres d'hier même après les indépendances n'est pas un fait isolé qui est passé inaperçu, même les occidentaux de bonne foi, il est reconnu. C'est le cas de Serges Latouche qui estime que l'Europe vient en Afrique pas à cause de ce qu'elle a à lui donner mais surtout à cause de ce qu'elle a à prendre. L'accès aux postes de hautes responsabilités est également conditionné par une docilité prononcée ou inavouée à l'égard des décisions métropolitaines. Il constate que :

Finally, on peut dire que l'actuelle marchandisation totale n'épargne pas l'Afrique. Elle assume la forme particulière de la « Zaïrisation », c'est-à-dire de la commercialisation et privatisation intégrale de la vie politique. Les rapports sociaux, l'accès aux postes, aux diplômes, aux pouvoirs, tout est englobé dans la sphère marchande. Le marché colonise l'État beaucoup plus que l'inverse.³³

Il en est ainsi parce que les pays du Tiers-monde ne sont pas ceux qui décident du déroulement des échanges internationaux, ils subissent les diktats des monstres économiques et tombent dans leurs orbites. Ce qui met à mal leur autonomisation, entraînant leur dépendance économique, de plus en plus croissante.

2. La dépendance économique

Dans son livre au titre évocateur, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Axelle Kabou martèle sur les Africains justement à cause de leur docilité aux instructions des grandes puissances du Nord qui n'ont pour but que de maintenir le *statu quo*. Pour elle, « le sous-développement de l'Afrique, quelle que soit l'époque considérée, n'est pas le produit du

³¹ P. ONDOUA, *Existence et valeurs IV*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 134.

³² *Id.*

³³ S. LATOUCHE, *Entre mondialisation et décroissance L'autre Afrique*, Lyon, A plus d'un titre éditions, 2007, pp. 26-27.

hasard.³⁴ » Pour assurer le développement du sous-développement, les États du Nord passent par plusieurs politiques telles que l'endettement, l'aide au développement, etc.

En ce qui concerne l'endettement, les pays africains sont soumis à un éternel renouvellement de dettes. Celles-ci sont interminables car elles doivent assurer l'assujettissement économique des pays du sud. C'est une politique qui vise à contrôler les efforts économiques des victimes qui sont toutes contraintes à aux remboursements qui vont souvent au-delà de la valeur de la dette. C'est fort à propos que Emmanuel Alcasar Yves Zra pense que les pays africains sont pris dans un piège qui les étouffent et amaigrissent leurs économies respectives. Voilà pourquoi il affirme que :

Contre à peine 45 milliards de Dollars de dette et aides publiques au développement cumulées, les pays du Tiers-Monde remboursent 200 milliards de Dollars chaque année. En ce qui concerne l'Afrique subsaharienne particulièrement, elle rembourse plus qu'elle n'emprunte et dépense plus qu'elle ne consomme. « Elle dépense quatre fois plus pour rembourser sa dette que pour toutes ses dépenses de santé et d'éducation. » La logique d'aide est un véritable poison qui passe pour un antibiotique et se prend avec espoir de guérison en Afrique. Mais en réalité, cette « thérapeutique infernale des institutions financières internationales achève le malade en prétendant le guérir. L'antique représentation du vampirisme des usuriers se trouve ainsi renouvelée. »³⁵

Une telle situation est plutôt alarmante pour l'Afrique dont les ressources sont pillées depuis des siècles. Enfermée dans un cercle vicieux d'éternel paiement de dettes interminables, l'espoir s'éloigne des pays africains de retrouver sa puissance d'autre fois, sans un sacré travail de purification de consciences. Thomas Sankara avait trouvé la nécessité de créer un Front Uni d'Addis-Abeba contre la dette avant de voir son projet tomber à l'eau à cause de la désolidarisation de ses homologues et confrères africains qui ont préféré conserver leur maigre gain personnel.

Pour lui, la dette est une forme de recolonisation qui travaille dans l'ombre pour assurer l'assujettissement et la dépendance économiques des pays ainsi recolonisés. Lors de la 25^e conférence du sommet des États membres de l'Union Africaine, il plaidait, du haut de la tribune d'Addis-Abeba, pour un refus de paiement de dettes qu'il juge étrangères à eux. Il disait :

La dette c'est encore le néo-colonialisme où les colonialistes se sont transformés en "assistants techniques". En fait, nous devrions dire en assassins techniques. Et ce sont eux qui nous ont proposé des sources de financement, des "bailleurs de fonds". Un terme que l'on emploie chaque

³⁴ A. KABOU, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 13.

³⁵ E. A. Y. ZRA, *L'égyptologie et la mondialisation à partir de Nations nègres et culture de Cheikh Anta Diop*, p. 90.

jour comme s'il y avait des hommes dont le "bâillement" suffisait à créer le développement chez d'autres. Ces bailleurs de fonds nous ont été conseillés, recommandés. On nous a présenté des dossiers et des montages financiers alléchants.³⁶

La politique de l'endettement est de la recolonisation parce qu'elle ne favorise pas le développement de l'Afrique. Entretenant sa dépendance économique, elle rend possible le contrôle de l'économie des pays africains. L'aide au développement quant à elle, n'aide pas à développer mais à entretenir le sous-développement. Aucun pays ne peut asseoir son développement et son essor économique sur les aides. Les aides ne favorisent pas le décollage économique ; elles maintiennent le *statu quo*. Pius Ondoua remarque qu'« il s'agit pour les pays donateurs de gagner, de maintenir ou de renforcer une certaine influence dont le rôle est indispensable au plan international.³⁷ » Cette influence se résume dans le contrôle financier des pays bénéficiaires et d'exploitation de leurs matières premières. C'est pour cela que Pius Ondoua ajoute plus loin en écrivant :

L'aide marque donc un affinement des méthodes de recherche du pouvoir, de l'influence et de la domination : ce n'est plus le conflit armé direct, l'opération militaire de type colonial, mais à travers elle transparait le besoin de satellisation, de domination, en un mot, l'impérialisme. C'est donc une forme de récupération des pays nouvellement indépendants par les anciens maîtres qui prolongent ainsi leur influence et leur pouvoir, stabilisent leur domination potentiellement menacée, et peuvent de ce fait avoir des avantages politiques, économiques et idéologiques.³⁸

Le même constat n'a pas échappé à la vigilance de Joseph Eugène Stiglitz qui découvre avec stupéfaction que le Fond Monétaire International (FMI), à travers sa politique des Plans d'Ajustement Structurel, asphyxie les économies des pays en voie de développement au lieu d'impulser leur explosion économique. Selon les remarques du prix Nobel d'économie,

Les problèmes des pays en développement sont difficiles, et le FMI est souvent sollicité dans les pires des situations, quand il y a crise. Mais ses remèdes ont échoué aussi souvent ou même plus souvent qu'ils n'ont réussi. Ses politiques d'ajustement structurel (les mesures censées aider un pays à s'ajuster face à des crises et à des déséquilibres chroniques) ont provoqué dans de nombreux cas des famines et des émeutes ; et quand leurs effets n'ont pas été aussi terribles, même quand elles ont réussi à susciter une maigre croissance pour un temps, une part démesurée de ces bénéfices est

³⁶ Cité par E. A. Y. ZRA dans *L'Égyptologie et la mondialisation à partir de Nations nègres et culture de Cheikh Anta Diop*, mémoire soutenu à l'Université de Yaoundé 1, FALSH, septembre 2023, p. 90.

³⁷ P. ONDOUA, *Op. cit.*, p. 223.

³⁸ *Id.*

souvent allée aux milieux les plus riches de ces pays en développement, tandis qu'au bas de l'échelle la pauvreté s'était parfois aggravée.³⁹

D'évidence, les institutions mondialisatrices fondamentales que sont le Fond Monétaire International, la Banque Mondiale, et l'Organisation Mondiale du Commerce, censées aider à impulser le développement des pays pauvres, sont devenues plutôt des instruments entre les mains des pays développés pour agresser l'économie des pays du sud et les maintenir dans une éternelle pauvreté. C'est fort de cette triste réalité qu'Emmanuel Alcasar Yves Zra affirme que :

L'instrumentalisation de ces institutions mondialisatrices fondamentales par les pays forts leur fait perdre en crédibilité chez ceux qui ont compris leurs nouveaux rôles. Elles sont devenues en réalité, appareil de pillage bien huilé intelligemment installé qui fonctionne aux dépens des plus faibles, de ceux qui n'ont pas les moyens d'assumer leur défense. C'est avec raison que les adversaires de la mondialisation en veulent à ces géants financiers, les accusant d'hypocrites.⁴⁰

En d'autres termes, la prise de conscience du sale jeu des institutions mondialisatrices provoque, dans la périphérie, une méfiance couplée à une défiance. Ne jouant pas le rôle qui a justifié leur création, celles-ci deviennent des appareils de contrôle financier et de développement du sous-développement dans les pays du sud.

³⁹ J. E. STIGLITZ, *La grande désillusion*, trad de l'anglais par Paul Chemla, Paris, Fayard, 2002, p. 24.

⁴⁰ E. A. Y. ZRA, *L'égyptologie et la mondialisation à partir de Nations nègres et culture de Cheikh Anta Diop*, p. 89.

CHAPITRE II : ORIGINES CONJONCTURELLES DE LA CRISE DE GOUVERNEMENTALITÉ

Depuis le siècle de *l’Aufklärung*, la vitesse à laquelle vont les événements dans le globe terrestre a considérablement réduit, sinon détruit les barrières qui naguère, éloignaient les peuples. C’est dans cette mondialisation où l’un et le multiple ne font plus qu’une seule et même entité similaire aux différents membres du corps humain, qu’il est alors salutaire et à la fois funeste de voir les États métamorphoser leur dynamique de politique. À *contrario* donc des monades⁴¹ leibniziennes qui sont sans portes ni fenêtres, *l’Homo sapiens* est un être qui va vers *l’alter ego*. Ainsi, l’ère des destinées singulières étant révolue comme l’affirme Cheikh Hamidou Kane, si aucune Nation ne peut plus vivre en autarcie, l’ouverture vers l’altérité, vers le gigantesque marché mondial impose de nombreuses valeurs qui sont antinomiques aux Africains authentiques. Dans ce véritable carrefour du donné et du recevoir, la situation des États de l’Afrique noire francophone semble inquiétante car, il suffit d’une mauvaise manipulation des compositions chimiques sinon de ce qu’on qualifierait d’erreur de laboratoire dans la ville chinoise de Wuhan pour que l’humanité toute entière soit soumise et assujettie à un confinement, à un port obligatoire de masque et comme l’Afrique semble être un continent de consommateur invétéré, un continent de cobaye, elle se voit en plus contraint au test de différents vaccins dont le franc succès est plus douteux que la maternité virginale de Marie mère de Dieu. Dans la même veine, ce continent déjà enclin à de nombreux maux se paupérise davantage. Dans cette austérité, il est pitoyable, lamentable et déplorable de voir qu’il suffit d’un seul coup de mitrailleuse à Kiev pour que la baguette de pain perde en épaisseur et augmente de prix dans les agglomérations du Cameroun, du Sénégal, du Tchad etc. Dans ce choc de civilisation, on note que la survie de ce continent inspire plus d’incertitude, car étant un continent de consommateur englouti par les églises, il est l’hôte de nombreuses tares tant naturelles que provoquées qui sont à l’origine de sa crise de gouvernementalité et qui rendent caduque son émergence. Ceci étant, l’on s’interroge sur les différentes crises tant planétaires que continentales qui posent une lourde hypothèque sur le

⁴¹ Expression empruntée au jargon philosophique du philosophe allemand G. W. LEIBNIZ qui renvoie aux substances simples douées d’appétition et de perception.

développement de l'Afrique et qui sont porteuses de la culture de la prédation sociale. Comment utiliser à bon escient les produits d'une aide de nature à ne plus s'endetter ? Tel est le faisceau interrogatoire qui sera édifié dans ce chapitre autour des deux idées principales.

2.1. Les crises naturelles

À l'échelle planétaire, on recense environ presque un millier de grandes catastrophes naturelles chaque année, en majeure partie provoquées par les crues, les tempêtes, les éboulements de terre, les glissements de terrain, les inondations, les épidémies etc. Notre planète a toujours été victime de certains virus d'une portée considérable et dont l'impact s'est parfois avéré néfaste pour l'humanité toute entière. On peut faire une atroce et funeste réminiscence de la peste de 1720, du choléra de 1820 qui fait d'ailleurs toujours ravage en Afrique, la grippe espagnole de 1920 et la plus récente de toute, la pandémie à Covid-19 etc. La particularité de ces micro-organismes réside dans leur propagation rapide et leur extension géographique dans les quatre coins du globe terrestre. C'est dans ce sens que le philosophe camerounais Nathanaël Noël Owono Zambo affirme :

Les pays du tiers-monde notamment ceux du continent africain ont une réputation établie en matière d'hécatombe. Les catastrophes naturelles, les maladies comme le paludisme, Ebola, le SIDA, les guerres et surtout la famine y sévissent de manière endémique comme une malédiction. (...). Une tragédie de plus, un traumatisme de trop qui s'ajoute à la conscience historique du peuple africain ? La masse africaine lassée et résignée, continue à vivre avec insouciance dans un contexte de grande létalité⁴².

Il n'a donc pas été malaisé de voir par exemple que seulement quatre mois après l'identification dans la province chinoise de Hubei, plus précisément dans la ville de Wuhan par le comité international pour les taxonomies des virus (ICTV) du virus SRA-COV-2, l'OMS avait vite déclaré la Covid-19 pandémie. Ce qui nous intéresse le plus dans le cadre de cette investigation, ce sont les transformations sociétales de hautes envergures qu'entraînent ces pandémies et qui sont d'ailleurs très préoccupantes. Cette inquiétude pousse Mono-Ndjana à dire que « la conséquence immédiate est la survenue d'une crise globale qui affecte l'économie mondiale, les relations internationales et diplomatiques, sans oublier la sphère techno-scientifique, socio-culturelle et sportive »⁴³.

Les calamités naturelles peuvent avoir un impact significatif sur la gouvernance de différentes manières. Dans l'Afrique noire francophone, relevons que l'instabilité politique se

⁴² N. N. OWONO ZAMBO, *Penser la Covid 19 en Afrique : De la crise sanitaire à l'éthique de la crise*, Paris, L'Harmattan, 2021, p. 96.

⁴³ H. MONO-NDJANA, in « préface » de *Penser la Covid 19 en Afrique : De la crise sanitaire à l'éthique de la crise*, de N. N. OWONO ZAMBO, 2021, p. 9.

caractérise dans certains États par une mauvaise gestion des fonds alloués pour une crise quelconque. De là, nous remarquons qu'une catastrophe naturelle est susceptible d'engendrer ou de provoquer des bouleversements politiques pas des moindres en affaiblissant par exemple les institutions politiques du moment. Ainsi comme ce fut le cas avec le *Covidgate*, les dirigeants peuvent être critiqués pour leur gestion de la crise et cela peut aboutir à des changements même au sommet de l'État. Dans le cas de l'État du Cameroun par exemple suite à ses malversations des fonds alloués pour la gestion de la Covid 19, plusieurs ministres ont été auditionnés par le Tribunal Criminel Spécial (TCS). 180 milliards de nos francs ont été maraudés par les hauts commis de l'État pendant que les pauvres mouraient dans les hôpitaux sans réelle prise en charge. Au Togo, la polémique autour de la gestion des fonds destinés à combattre la pandémie à coronavirus a fait couler beaucoup d'encre et de salives. Ici comme partout ailleurs, la cours des comptes relève des irrégularités dans la gestion des fonds COVID en 2020. Selon le document final du rapport d'audit du fond de riposte et de solidarité Covid 19, certains fonds ont été utilisés n'ayant pas de lien explicite avec la mise en œuvre des mesures de riposte contre la pandémie à coronavirus. Si le président de cette commission Jean Koffi Edoh donne une conclusion globalement raisonnable, la diaspora togolaise reste pessimiste quant aux conclusions de cette cour car entre absence d'efficacité et détournement d'argent, les élites togolaises selon la diaspora ce sont enrichis illicitement. Cette récente crise est si on peut le dire la goutte d'eau qui déborde le vase en matière de corruption au Togo lorsqu'on sait que le dernier rapport de *Transparency international* indique que le niveau de corruption en 2012 est le même en 2023. Il faut donc voir qu'en 10 ans le gouvernement de Faure Gnassingbé semble n'avoir fait aucune amélioration pour contrer la voie à la corruption et pointe d'ailleurs à la honteuse 130^{ème} place sur 180 ce qui fait du Togo le pays le plus corrompu de sa zone selon l'indice de perception de la corruption de l'agence *Transparency International* du 23/07/2017. On peut en dire autant pour le Sénégal, le Bénin et tous les autres pays qui forment l'Afrique noire francophone.

De plus, avec une catastrophe peut entraîner la réduction des ressources disponibles telles que l'eau potable, les établissements scolaires et hospitaliers, la nourriture, les logements, la main d'œuvre qualifiée et en quantité etc. cela peut créer des tensions sociales, si le politique ne parvient pas à gérer la pression et si l'élan tribal fait surface. Pendant une calamité, il y a un besoin urgent d'intervention pour sauver des vies, fournir des secours, des produits de première nécessité et rétablir certains services essentiels au fonctionnement du gouvernement. Le gouvernement doit être capable de coordonner efficacement ces différentes interventions et mobiliser les ressources nécessaires. On se rend donc souvent compte que

pendant ce moment de détresse, plusieurs partenaires viennent en aide au pays touché. Toutefois, on remarque malheureusement que les fonds alloués pour aider les populations sinistrées sont parfois utilisés à d'autres fins qui n'ont rien en commun avec ce pourquoi l'argent avait été donné. Pire, cet argent est souvent utilisé à des fins personnelles des ministres et hauts dignitaires de l'État. On peut alors voir des grands châteaux pousser des terres comme des champignons, certains s'offrir de grandes voitures de luxe. Le Cameroun semble très bon élève dans ce domaine lorsqu'on se rappelle du scandale des fonds du sida, de la tuberculose et du paludisme sous le magistère de *Sir* Oluangena Awono alors ministre de la santé, condamné à 15 ans de prison pour détournement de fonds publics à hauteur de 91 millions entre 2002 et 2006.

Qui dit catastrophe dit pertes dans tous domaines et dit également réhabilitation ou reconstruction. La calamité rime alors avec reconstruction, là aussi est une occasion de corruption et autres malversations financières. En Afrique, étant donné que la reconstruction des pays demande d'énormes capitaux, on tend généralement la main vers les institutions de Breton Wood, les pays partenaires. Il est souvent alors aberrant de voir que les dirigeants finissent par manger la dette pour s'endetter à nouveau ou alors le choix des entreprises en charge de la reconstruction passe généralement par des pots-de-vin, des copinages. Les populations sont souvent abusées de voir des chantiers s'arrêter en cours d'exécution, d'autres à peine finis, que de failles sont aussi nombreuses que les étoiles du drapeau américain. Les catastrophes naturelles comme nous le voyons plus haut peuvent mettre à l'épreuve la capacité des gouvernants à gérer les économies en place et les ressources mobiliser pour coordonner une situation d'urgence. Si dans le cas échéant une bonne gouvernance est essentielle, il ne faut pas minimiser l'impact que la corruption peut avoir. En d'autres mots, les fonds mobilisés lors d'une catastrophe peuvent être foyer, source et origine de la corruption et autres détournements de fonds comme ce fut le cas avec la Covid-19. Qu'en est-il avec les renversements politiques ?

2.2. Les crises politico-militaires

Un coup d'État est un renversement du pouvoir par une personne investie d'une autorité, de façon illégale et souvent hargneuse. Autrement dit, un coup de force est un attentat, une prise de pouvoir par la force par un groupe de conspirateurs. Reconnus comme les canaux par excellence par lesquels les régimes despotiques se mettent en place, il faut reconnaître que l'histoire du monde et plus particulièrement celle de l'Afrique noire

francophone a toujours été jonchée de coups d'État. Ainsi dans le propos introductif de son ouvrage *Les Coups d'État militaires en Afrique noire*, Jean-Pierre Pabanel affirme :

Il n'est pas d'endroit autre que l'Afrique noire, où la formule « le pouvoir est au bout du fusil » ne soit la plus appropriée. La quasi-totalité des pays exceptés la Côte d'Ivoire, le Botswana, le Kenya, la Tanzanie, le Sénégal et la Zambie a été touchée par l'intervention des militaires. A ce jour, il y a eu 37 coups d'État militaires réussis soit presque, pour vingt ans d'indépendance, deux putschs par an. On a pu croire que ce phénomène était localisé à quelques États plus disposés que d'autres, mais tous ont été frappés. On a pu croire que seuls les lendemains d'indépendance portaient la menace militaire, mais aujourd'hui encore des coups d'État militaires ont lieu.⁴⁴

Souvent similaire à une révolution ou à un putsch du fait que la plupart des coups d'État en terre africaine sont souvent l'expression d'une milice armée. Du point de vue historique y compris la postmodernité, les putschs ont souvent été régulièrement les voies d'accession à la magistrature suprême. L'Afrique en quête d'une véritable démocratie voit alors en la criminalité, à la rébellion, au putsch le moyen propice pour accéder au pouvoir. Au cours des deux dernières années, on a enregistré pas moins de cinq coups d'État en Afrique qui nous rappellent les régimes militaires des années 1980. Le Burkina Faso, le Tchad, la Guinée Conakry, le Soudan, le Mali et ceux annoncés récemment le 26 juillet au Niger et le 30 août au Gabon par Radio France Internationale (RFI) pour ne dénombrer que ces cas-là, nous montrent que nous sommes dans un continent aux allures d'une Far West américaine ou de la mafia sicilienne avec des règlements de compte, des guerres de clan. Il faut rappeler ici que les coups d'État surfent généralement sur le populisme, car, ils tirent leur source dans l'agacement profond d'une population abusée et frustrée par un gouvernement inopérant et désarmé face aux missions régaliennes qui sont les siennes. Au Mali par exemple, lors du putsch mené par les militaires en 2020, le mécontentement populaire à l'égard du pouvoir en place était l'alibi présenté à l'opinion nationale et internationale. Or, lorsqu'en mai 2021 moins d'un an plus tard, le coup d'État dans le coup d'État mené cette-fois par le colonel Assimi Goïta faisait alors allusion d'un remaniement ministériel. Dans la même veine, en septembre 2021, les putschistes guinéens mettaient en avant la défaillance de l'économie, la corruption et le fait que le président déchu Alpha Condé voulait changer de constitution pour briguer un troisième mandat.

Depuis les indépendances, les pays africains dans la grande majorité se distinguent par le caractère fondamentalement prétorien de leur gouvernance. L'horreur de l'histoire des

⁴⁴J.-P. PABANEL, *Les Coups D'État militaires en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, p. 5.

odieuses accessions au pouvoir par les coups de force en Afrique prend son point d'orgue entre 1946 et 1991, pendant la guerre froide. Si *le modus operandi* a évolué, il sera ardu et soporifique de dire que l'humanité a coopté cette évolution. Car dans cette société africaine criminalisée à outrance, où l'abomination a depuis fort longtemps franchi le rubicond, la loi du talion ou du plus fort est symptomatique de la crise institutionnelle de l'État de droit, surtout lorsque l'injustice subjugué à la justice. Ici, c'est à la guerre comme à la guerre où on proclame la victoire de l'instinct sur la raison, le vice sur la vertu et où la faune des préférences appétitives transcende l'être de l'État. On se croirait alors à l'état pré-politique de Thomas Hobbes dans *le Léviathan* dans lequel c'est celui qui a le plus de milliards ou de pouvoir de nuisance octroyé par décret présidentiel ou par le diable qui fait la loi et, est la loi. L'État c'est moi de Louis XIV résonne encore dans ce continent où les films d'horreurs des coups d'État sont quotidiennement projetés à l'écran géant continental sans que les autres gouvernants ne bougent le moindre petit doigt. Dans ce contexte de Capharnaüm apocalyptique, de combat titanesque, dans ce cimetière des vertus et des valeurs morales qui sonne comme la fin de l'éducation civique et patriotique en pleine désacralisation de l'humain et au cœur de cette bestialité qu'on a assisté impuissamment cinq semaines seulement après le putsch au Niger ; la prise du pouvoir par les armes de la junte militaire du général Brice Oligui Nguema au Gabon dans la nuit du 30 août.

Déjà fragilisés au regard de la transhistoricité politique par les deux guerres mondiales, la guerre froide, la traite négrière etc. les jeunes États africains dans les années qui ont suivi les indépendances ont hérité d'une souveraineté chancelante, instable et fragile que l'hégémonie des multinationales et le schisme des sociétés sous l'effet des politiques d'ajustement structurel ont achevé de raréfier au *nihilisme*. Ainsi, dans ces déstabilisations politiques dues à la mondialisation, la puissance de l'État de droit devient une chimère et les coups d'État un mode normal de conquête du pouvoir. Depuis les années 1950, on ne dénombre pas moins de 204 coups d'État en terre africaine dont certains ont permis à leurs auteurs de parvenir à leur fin c'est-à-dire à la prise du pouvoir. Si le putsch du 26 juillet dernier contre le pouvoir de Mohamed Bazoum au Niger était un de trop, il ne fallait pas compter sur les forces du général Brice Oligui Nguema qui ont renversé le président Ali Bongo ONDIMBA né Alain-Bernard BONGO pour voir que l'Afrique n'a rien fait jusqu'à présent pour se libérer de son affreuse réputation en matière de fragilité et d'instabilité politique. Ces différents putschs ne sauraient laisser le gratin philosophique national et international indifférent. Ils suscitent maintes critiques, curiosités et nous amènent à nous poser la question de savoir si l'Afrique est un continent maudit, une erreur de création comme

le pensaient les thuriféraires ou apologistes occidentaux ? Cette interrogation tient bien sa route, car après de longues périodes marquées par le diktat des pouvoirs militaires, la proclamation de la démocratie, du multipartisme et des droits de l'homme, on a plutôt l'impression que l'Afrique noire francophone régresse et retourne à l'état présocial, l'état de nature de Thomas Hobbes frappée par des hold-up ou du syndrome de Stockholm. Dans cet état de chose, le continent noir ressemble à un vaste champ en ruine de véritable identité démocratique sinon un désert de démocratie en faveur des démocraties⁴⁵, de la ventocratie. Dans ces différents putschs, la démocratie, les droits de l'homme tombent en désuétude, à l'abandon, saccagés, un musée de contemplation et un théâtre d'abomination comme on peut le lire dans ce communiqué télévisé de la junte au Niger qui a pris les commandes du pays à la suite d'un coup d'État militaire :

Nous, forces de défense et de sécurité, réunis au sein du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, avons décidé de mettre fin au régime que vous connaissez (...). Toutes les institutions issues de la VII République sont suspendues, les secrétaires généraux des ministères se chargeront de l'expédition des affaires courantes, les forces de défense et de sécurité gèrent la situation, il est demandé à tous les partenaires extérieurs de ne pas s'ingérer. Par ailleurs, les frontières terrestres et aériennes sont fermées jusqu'à la stabilisation de la situation et un couvre-feu est instauré à compter de ce jour de 22 heures à 05h00 sur toute l'étendue du territoire jusqu'à nouvel ordre⁴⁶.

Ce nouveau putsch accentue de controverses déprimantes dans la mesure où l'opinion nationale et internationale s'interroge sur la recrudescence et l'écart-temps de ces coups de forces armées et même de la véracité des intentions de ses auteurs. Partant du postulat selon lequel ce problème relève d'une politique interne d'un État, les relations diplomatiques font que cela devienne une hystérie collective qui fait céder à la panique en se demandant qui sera le prochain ? On se demande que font les institutions comme l'Union Africaine pour réprimer les coups d'État et sanctionner les putschistes dans le but de les contraindre à quitter le pouvoir et emmener les autres à ne plus avoir cette fameuse idée de renverser un président démocratiquement élu ? Sinon que font ces institutions en amont pour que les dirigeants africains affamés et assoiffés du pouvoir ne violent plus ou ne manipulent plus la constitution suivant leurs désirs égoïstes et clientélistes ? Il faut dire que les putschistes ont souvent tiré profit des situations de troubles politiques, de l'incapacité des gouvernements à respecter les

⁴⁵ La démocratie est souvent définie comme étant des un régime politique qui, par son système d'élection, est démocratique, mais où la réalité de l'exercice du pouvoir penche vers la dictature et la suppression de l'état de droit. Elle est donc un simulacre, le saupoudrage et le cosmétique de la démocratie.

⁴⁶ Journal de France 24 du jeudi 27 juillet 2023.

droits fondamentaux, la constitution pour faire asseoir la corruption. C'est l'occasion pour nous de dire ici qu'il ne suffit plus aux démocraties contemporaines d'organiser des élections louches pour parler de démocratie, même s'il est admis que les élections font partie des fondamentaux de la démocratie ; mais ces gouvernements démocratiquement élus doivent faire des élections un marqueur de progrès, de renforcement des institutions en place et du respect des droits de l'homme.

Personne n'est censé ignorer combien les différents putschs sont coûteux pour l'économie des pays africains, et comment ces coups d'État hypothèquent le devenir du continent. Au lieu de la progression de l'économie, c'est l'inflation de l'insécurité sanitaire, alimentaire et géopolitique, du chômage. Les quatre pôles du continent sont devenus un long fleuve d'insécurité entre le Boko Haram, les Djihadistes, les coupeurs de routes, les terroristes, les microbes, le niveau de gouvernance recule globalement et les populations qui croupissent sous la terreur d'une gouvernance qui ne les prend pas en compte ne pensent qu'à prendre le large.

Le renversement des gouvernements démocratiquement élus devient une tendance à la mode dans l'Afrique noire francophone au regard des multiples renversements politiques orchestrés ces derniers temps. Ces pays qui connaissent cette instabilité politique remarquons-le sont d'abord très pauvres, en crise, en faillite et dont certains gouvernements s'avèrent très corrompus. Le dénominateur commun comme nous l'avons dit supra réside dans la crise économique, le mécontentement des populations face à des gouvernements qui ne sont plus ou pas en capacité de répondre à leurs besoins, le terrorisme, et le crime en bande organisée. Si les effets des différents coups d'États au Burkina, au Mali, au Tchad, au Soudan, en Guinée Conakry ou récemment au Niger et au Gabon sont préoccupants, ce qui suscite plus d'inquiétude c'est le fait qu'ils se passent dans un écart temps assez réduit qui tend à croire que l'effet de contagion pourrait être créé dans d'autres États africains en l'absence d'une réelle prise de conscience patriotique et d'une vive sanction de l'Union Africaine et ses organes annexes sans oublier l'opinion internationale. Il s'agit donc pour les dirigeants africains de travailler main dans la main avec leurs populations en vue d'une gouvernance au service de la paix et du développement humain. Il faut donc garantir la justice pour tous, c'est-à-dire l'obligation de rendre des comptes en cas d'abus d'autorité. Car, l'État perd vite sa crédibilité aux yeux de sa population lorsqu'il ne sert plus l'intérêt général des membres contractants du pacte d'association. C'est pourquoi Nathanaël Noël Owono Zambo pense que

L'escalade de la violence et le surenchérissement de la logistique militaire qui accompagnent toutes les guerres en font toujours un enfer et un véritable

gouffre à sous, un cimetière pour les valeurs humaines. En d'autres termes, il n'y a pas d'humanisme ou d'humanité dans la guerre malgré toutes les conventions et les droits y relatifs. Beaucoup de guerres naissent dans le monde du fait d'une gouvernance dévoyée ou des prétentions hégémoniques.⁴⁷

De cette déclaration, on peut noter que dans le processus d'humanisation du genre *Homo*, et en vue de l'assainissement de la corruption dans la gouvernance politique des États de l'Afrique noire francophone, on gagnerait mieux à cultiver la promotion du respect de l'homme comme valeur fondamentale de tous les Êtres. Mener donc la reconstruction du continent noir à l'aune des coups de force serait l'expression d'une animalité des âges préalphabétiques qui nous rappelle l'état de nature hobbesien. Il renchérit d'ailleurs à propos

Le recours à la guerre, quelle qu'en soit la forme hypothèque gravement l'idée d'un développement humain global et durable. Un changement de logiciel politico-éthique susceptible d'aboutir à des consensus politiques au service de la paix et partant du développement humain s'impose donc. Un tel changement est de nature à sortir notre modèle sociétal du chaos permanent qu'est la guerre, qui année après année, absorbe les budgets susceptibles d'aider au bonheur et au bien-être équitable de tous les hommes⁴⁸.

Au regard des budgets consistants que prennent les réhabilitations d'après un putsch politique, il sonne comme un impératif catégorique de mettre un terme à ce mode si physique de transmission du pouvoir dans notre continent. Il s'agit de promouvoir l'humain en tant qu'il est la valeur absolue. À ce titre, la fin des renversements politiques au nom de la dignité humaine et de la vie traduit le lien qui existe entre « paix et développement » et dont la violence des coups d'État rend fragile ou coupe totalement. Ce ne sont pas les populations libyennes qui vont nous apporter le démenti. Arrêter les putschs pour promouvoir le développement humain doit être non pas un simple slogan pour les Africains, mais un véritable *credo* de vie car, tant que ces Nations dont les putschs deviennent le mode d'être, resteront des États en délinquance et que les dirigeants ne pourront pas contrôler leurs espaces territoriaux ou garantir leur sécurité, les coups d'État continueront d'être perpétrés par l'effet de contagion d'autres pays. Les États doivent pour cela travailler en synergie pour repousser les assauts de cette bestialité, de cette violence comme on a pu voir le Nigeria, le Cameroun et le Tchad main dans la main pour repousser la secte islamique Boko Haram. Il faut dire que certains renversements politiques viennent de l'extérieur, c'est-à-dire qu'ils se préparent au niveau des frontières avant de prendre en assaut la présidence. Il importe alors que les

⁴⁷ N. N. OWONO ZAMBO, *Penser la Covid 19 en Afrique : De la crise sanitaire à l'éthique de la crise*, p. 92.

⁴⁸ *Id.*

gouvernements travaillent en synergie afin de venir à bout à toute tentative de destabilisation de l'État de droit. « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon, nous allons mourir comme des idiots »⁴⁹, nous rappelait sans cesse Martin Luther King.

Si l'histoire de l'humanité permet de souscrire à la thèse d'une probable guerre juste du fait que la guerre est un moteur essentiel du monde, il va s'en doute dire que certains putschs sont aussi rationnellement recevables tant que ceux-ci servent la cause de la volonté générale. Cependant, il faut rester concentré et ne pas donner trop de valeurs à cette hypothèse, on risquerait de se poser la question à chaque fois qu'après ce qui s'est passé au Mali, en Guinée Conakry, au Burkina, au Niger ou au Gabon sera prochainement où ? Dans ce climat, on vivra dans l'anxiété, car ce qu'on a vu à Niamey peut également se reproduire à Dakar, Abidjan, Yaoundé, Cotonou etc. en raison de la contagion et de la corruption qui a fait son nid dans la gouvernance politique des États de l'Afrique noire francophone. Le vœu d'une humanité meilleure, d'une africanité durable et juste passe nécessairement par la cessation des putschs qui mettent en berne tout idéal d'une vie communautaire sécurisée, contre toutes autres attaques naturelles comme les séismes, les pandémies qui menaceraient la vie des hommes. C'est sans doute cette mise en garde qui fait Nathanaël Noël Owono Zambo lorsqu'il affirme

La pandémie du coronavirus renseigne clairement sur le fait que, la plus part des États du monde étaient mal préparés à une telle crise sanitaire du fait du manque de ressources affectées aux secteurs médical et social. Les importants moyens financiers et logistiques mobilisés en faveur de la politique de la guerre n'ont pas été d'une grande utilité face à la virulence du virus. Il est donc question « d'armer » d'avantage, les secteurs qui s'occupent à préserver ou à sauver des vies humaines.⁵⁰

Comme nous pouvons le noter, la gémification à laquelle la pandémie à Covid 19 a soumis tous les États du monde nous a permis de voir une fois de plus que Dieu qui est omnipotent n'a pas été un déréglé mental de soumettre tout à la disposition de l'homme sa plus belle créature. Ceci étant, les Nations africaines doivent de ce fait comprendre que l'arsenal militaire ou les putschs sont loin d'être la solution idoine pour sortir ce noble continent des affres de la mal gouvernance et du sous-développement. Voilà pourquoi le philosophe camerounais renchérit en ces termes :

Décider de tout arrêter au nom de la santé publique n'a pas été une décision démocratique. Pourtant, elle a vu l'adhésion de l'humanité entière, au nom de l'intersubjectivité et la co-responsabilité des humains face aux enjeux liés

⁴⁹ M. LUTHER KING, discours du 31 mars 1968.

⁵⁰ N. N. OWONO ZAMBO, *Penser la Covid 19 en Afrique : De la crise sanitaire à l'éthique de la crise*, pp. 92-93

à la survie et de leur devenir. Dès lors, si les hommes et les États aux quatre coins du monde, au péril de leurs intérêts économiques, sportifs, culturels et religieux ont décidé de tout arrêter du jour au lendemain, pourquoi les leaders de tous bords ne pourraient-ils pas prendre, au regard de cette expérience inédite, la résolution formelle, non pas d'un cessez-le feu, mais de l'arrêt immédiat de toutes les guerres dans le monde, en décrétant par la même occasion, une armistice planétaire pour donner une plus grande chance à une paix durable mondiale et à une humanité plus sécurisée partout et pour tous ?⁵¹.

Dans les démocraties contemporaines, c'est la souveraineté du peuple ou la volonté générale qui selon A. Lincoln, Rousseau etc. doit à l'aune du pouvoir des urnes élire son souverain, son prince. Dans l'aphorisme de l'état de nature de Thomas Hobbes, on remarque que c'est en toute unanimité, en toute liberté que les citoyens décident de laisser leurs libertés entre les mains du prince léviathan qui leur assurera à son tour la sécurité. C'est sans doute dans cette logique, que la démocratie a implémenté les élections libres et transparentes comme l'un des fondamentaux de ce système. Or, dans les démocraties dans lesquelles les armes constituent l'élément central de la passation du pouvoir, il semble peu probable que la prise du pouvoir par les armes, les muscles constitue un moyen efficace pour sortir l'Afrique noire francophone de cette spirale néfaste du sous-développement, car chaque putsch affaiblit les institutions démocratiques et réaffirme le pouvoir des muscles sur la raison, de l'arme à feu au détriment de la force des urnes. Il s'agit donc de comprendre que ces coups d'État même s'ils s'appuient pour la plupart sur le mécontentement des populations, ceux-ci excluent en réalité les citoyens de la scène politique et les privent de leur droit d'échoir leur choix. L'Afrique se doit de se départir de cette forme débridée de conquête et d'exercice du pouvoir. Il en va de même en ce qui concerne l'innovation et le développement. Il faut alors un certain déconfinement de mentalité qui semble encore rétrograde afin de parvenir à une Afrique noire francophone réveillée du « sommeil dogmatique », du joug de la traite négrière, du néocolonialisme pour l'émancipation politique, sociale et économique.

Dans ce qui ressemblerait à une cacophonie, l'Afrique, pour sortir de l'instabilité politique et de l'insécurité aiguë, doit pouvoir mettre sur pied des institutions démocratiques plus fortes que celles existantes, capables de résister à la corruption, aux manipulations des dirigeants politiques, d'une jeunesse forte, éduquée, susceptible de discernement face aux manigances des hommes politiques. Par ailleurs, il ne faut donc pas des institutions tyranesques, arbitraires et despotiques qui excluent les citoyens de la scène politique et vont aux antipodes de leurs aspirations. Raison pour laquelle Nathanaël Noël Owono Zambo

⁵¹ *Id.*

estime que contrairement aux pandémies et autres catastrophes naturelles qui ne dépendent pas de la force de l'homme, les renversements politiques sont dus au fait que les États modernes mettent assez de capitaux pour s'armer davantage. Comme on peut le lire dans les colonnes de son ouvrage suscit , cette course vers un arsenal militaire haut de gamme est une mani re de sacrifier la vie, les valeurs axiologiques au d triment des d penses militaires. Il affirme   cet effet

(...), les  tats modernes continuent   mettre de l'accent sur le financement massif de la guerre et partant de la destruction programm e de la vie. Une telle d rive thanatologique est l'expression d'une politique moribonde et morbide vou e   un destin eschatologique infernal. Le coronavirus et toutes les autres maladies ne peuvent qu'y trouver un terrain prosp re   leur expansion⁵².

Cette destin e eschatologique qui cherche la perte de l'homme r sident au c ur de ce dernier et explique pourquoi   l' tat de nature c'est la force qui fait le droit et pourquoi Jean-Paul Sartre dans *Huis Clos* pense que l'enfer ce n'est pas l'all gorie que nous raconte les chr tiens, c'est tout simplement les autres. C'est dire que tous ces putschs viennent du c ur de l'homme et c'est   l'int rieur qu'on doit pouvoir aller apporter une th rapie susceptible de r approprier   *l'homo africanus* les vertus humaines qui ont fait sa valeur nagu re. C'est pourquoi le philosophe camerounais rench rit en ces termes « c'est dans le c ur qu'il s'agit de lutter contre ce virus et contre la guerre en plaidant pour un suppl ment d' me et plus d' quit  dans les rapports humains »⁵³. Il s'agit ici de reconfigurer les liens qui unissaient jadis le patriotisme d'en haut et le patriotisme d'en bas   l'aune de ce que la philosophe camerounaise Lydie Christiane Azab   Boto appelle « le pacte d'avenir commun »⁵⁴ similaire   « l' go sme intelligent » de Renaut Alain dans son ouvrage *Un Monde juste est-il possible*. Il est question pour cette femme de science de revisiter le contrat qui avait jadis  t  li  entre les citoyens et l' tat   la sortie d'une existence pr sociale marqu e par la recrudescence de la violence et de la mort violente. Dans ce rapport, les citoyens d cid rent alors librement de mettre leurs libert s individuelles entre les mains du prince l viathan qui,   son tour, devrait leur assurer la s curit . Cette cassure provient donc de l'abus de l'autorit  du prince qui nous rappelle « l' tat c'est moi » de Louis XIV, ou de la pens e des philosophes anarchistes Bakounine et Proudhon qui nous mettaient en garde en pensant que l' tat est un vaste cimeti re qui sirote et engloutit les libert s des citoyens. Lorsque ceux-ci se sentent alors

⁵² *Ibid.*, p. 93.

⁵³ *Id.*

⁵⁴ Cette id e nous vient de L. C. AZAB   BOTO, *Crise de s curit  de l' tat contemporain. De la souverainet  du « L viathan » au « pacte d'avenir commun »*. Th se de Doctorat/Ph.D. Universit  de Yaound  1. 2019.

abusés, désabusés, violés et éhontés, le seul recours reste les armes pour organiser les putschs contre un gouvernement qui travaille exclusivement pour contenter d'apaiser les réclamations narcissiques de son estomac. S'appuyant sur la pensée de Thomas Hobbes, elle estime que l'État africain aujourd'hui doit renouer les liens avec sa population. Autrement dit, le climat social et politique doit être propice à une cohabitation juste et équitable entre les gouvernants et les gouvernés pour ne plus à recourir aux armes comme l'expression d'un dialogue dont la trajectoire laisse transparaître des lignes courbes et sinueuses aux antipodes de la relation amicale qu'on doit retrouver entre le maître et l'esclave.

Dans cette confiance érodée entre les citoyens et l'État de droit, les renversements politiques aggravent les inégalités sociales. Car, comme on le dit très souvent dans le jargon populaire camerounais, « quand les éléphants se battent, ce sont les rats qui meurent ». Il faut comprendre par cette speech que lors des putschs, ce sont les civils non-armés qu'on compte généralement parmi les victimes tandis que le pouvoir et ses avantages reviennent aux personnes de même rang, riches et qui en réalité, ne se soucieront des pauvres populations que dans leurs grandes allocutions. Ainsi, l'éthique bien compris ou cet égoïsme intelligent cité supra nous amène donc à prendre conscience des pauvres autour de nous. Dans ce récit, l'auteur part du postulat selon lequel, trop de richesses mettent l'homme dans des conditions d'insécurité, il faut donc savoir vivre la charité autour de soi pour garantir cette sécurité. Il est donc question ici d'un geste à la fois égotiste, narcissique, mais aussi sympathiquement intelligent et altruiste. Car, non seulement on se protège soi-même, on met également l'autre à l'abri sans cesse des revendications incessantes de son estomac. Voilà pourquoi Nathanaël Noël Owono Zambo en appelant à la conscience affirme

Il est alors raisonnable et politiquement correct, d'arrêter les guerres et le financement des politiques impérialistes qui entretiennent l'insécurité et l'instabilité dans le monde. Il y a lieu de se consacrer à la construction d'une éthique de la « paix perpétuelle » telle que l'envisage Kant et qui participe à sauver des vies, à promouvoir le développement humain intégral et équitable pour tous et partout⁵⁵.

Dans *La République*, Platon rappelle que la gouvernance relève d'un art, une dynamique qui appelle la raison pensante et opérationnelle en vue de faire des prévisions pour le bien de la cité et des citoyens. Dans ce sens, en vue de la fin des coups d'État en Afrique et de l'éthicisation, de la potabilisation et de l'hygienisation de la gouvernance politique africaine, Towa recommande d'aller voler le secret de l'occident et de sa puissance⁵⁶.

⁵⁵N. N. OWONO ZAMBO, *Penser la Covid 19 en Afrique : De la crise sanitaire à l'éthique de la crise*, p. 94.

⁵⁶M. TOWA, *Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle*, Yaoundé, Ed. CLE, 1971.

Autrement dit, pour lui, l'Afrique doit maîtriser les canaux de la technoscience occidentale. Or, le philosophe et homme politique camerounais Mazadou Oumarou recommande le « kamitisme politique » comme régime afin de faire un *feedback* dans les cultures ancestrales, puiser ce qu'il y a de bon et combiner cela avec cette technoscience européenne. Il s'agit ici d'un repli similaire à ce qu'avait fait autrefois le géant chinois et que l'on a qualifié de « réveil du géant au pied d'argile » pour sortir de son état de pays sous-développé. Le kamitisme de Mazadou Oumarou ne signifie guère un repli identitaire avec le rejet de l'altérité, plutôt une forme d'éclectisme leibnizien dans lequel la refondation de l'Afrique traditionnelle se pose comme un impératif pour le développement. Il est clair que pour sortir du sous-développement, l'Afrique doit s'appuyer sur ses propres ressources, matérielles et humaines. Pour une ré-humanisation de l'être de l'Africain contemporain dans le monde, le philosophe Éclectiméthique Nathanaël Noël Owono Zambo affirme :

Le modèle de développement humain ne doit pas être standard, encore moins standardisé dans un prisme européocentrique ou occidentalodéterminé. C'est ce que nous qualifions de « cosmétique » dans la gouvernance. Le développement humain doit être envisagé dans le respect total de la condition humaine selon ses déclinaisons socio-anthropologiques. (...). C'est un humanisme dangereux et potentiellement nihiliste. À ce niveau on ne peut pas parler d'« éthique dans une telle gouvernance »⁵⁷.

Dans cette assertion, il faut retenir qu'en aucun cas, on ne saurait envisager un développement intégral durable sur le prisme d'un modèle sociétal d'emprunt. Il faut commencer par dire à nos frères et sœurs africains que, se décaper, se brûler la peau par des produits toxiques qui la rendent vulnérables pour devenir comme les blancs n'est pas synonyme de développement. Il faut comprendre par là qu'il faut ôter dans la conscience du nègre qui, inconsciemment reste jusqu'à nos jours, persuadé que pour être un grand homme, il doit être comme un blanc. Raison pour laquelle le philosophe Éclectiméthique Nathanaël Noël Owono Zambo affirme :

Le saupoudrage ou le cosmétique dans les actions gouvernementales doivent être abandonné au profit d'une politique rationnelle claire et volontariste au service de la paix et du développement humain. Telle doit être la nouvelle éthique de la gouvernance qui est en réalité l'esthétique de la gouvernementalité.⁵⁸

En conclusion, nous avons vu dans cette partie comment les crises naturelles peuvent entraîner le déploiement d'un capital énorme qui par ricochet, peut être à l'origine de la mal gouvernance. Les cas des gestions du paludisme au Cameroun et de la covidgate montrent

⁵⁷ N. N. OWONO ZAMBO, *Penser la Covid 19 en Afrique : De la crise sanitaire à l'éthique de la crise*, p. 95.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 94.

combien la gestion de la chose publique dans l'Afrique noire francophone demeure un mal sempiternel qui, à longueur peut provoquer des renversements politiques comme ceux du 26 juillet au Niger et du 30 août dernier au Gabon. Loin de paraître un miracle comme si c'est Jésus Christ qui venait à Rome et se promenait au Vatican, les solutions envisageables contre la crise de la gouvernamentalité dans l'Afrique noire francophone doivent, pour tout africain émaner d'un amour profond pour l'Afrique et pour son pays. Ainsi, les gouvernants doivent cesser de manipuler la constitution qui est un texte sacré et qui doit être au-dessus de chaque citoyen je dirais même de tous les citoyens. Elle ne doit en aucun cas être utilisée à des fins égoïstes et clientélistes des prédateurs sociaux et ne doit connaître de remaniement que si cela sert l'intérêt de la volonté générale. Dès lors, chaque africain doit reprendre en chœur ce slogan « la patrie ou la mort » sinon ces paroles issues de l'hymne nationale du Cameroun « ô Afrique berceau de nos ancêtres, va debout et jaloux de ton unité » afin d'éviter la surenchère tribale qui apporterait haine, division, tension et qui affaiblirait encore un peu plus le tissu social d'une Afrique encline à de nombreux maux. Il ne s'agira pas alors pour les africains de prendre les armes et d'aller au front contre les putschistes pour mettre un terme aux différents renversements politiques qui sévissent dans le continent, c'est prendre le problème par les causes, il sera alors bénéfique pour l'Afrique selon cette mise en garde et ce qui ressemblerait à une opportunité de nouveau modèle de la CEDEAO pour le président du Libéria Georges Weah :

Tant que la CEDEAO tolérera les coups d'État institutionnels qui permettent les présidences à vie, il y aura des coups d'État militaires. Et on ne peut pas condamner des coups d'État militaires lorsqu'on ne condamne pas ceux qui font des coups d'État institutionnels. La CEDEAO devrait travailler pour l'intérêt de nos peuples⁵⁹.

⁵⁹ Allocution de G. WEAH, président du Libéria suite à la réaction des chefs de l'État face au putsch au Niger.

CHAPITRE III : LES MANIFESTATIONS DE LA CRISE DE GOUVERNEMENTALITÉ

La quête de la reconstruction des États africains a constitué le cheval de bataille des héros et pères fondateurs indépendantistes dans toute l'Afrique et particulièrement dans l'Afrique noire francophone. L'intérêt de cette fibre patriotique réside autour de l'idéal de liberté, de l'unité et de l'africanité qui coule dans les veines de tout africain. Du Cameroun au Gabon, en passant par le Togo, le Niger, le Congo, le Mali, le Burkina Faso, le Benin, le Sénégal, la Guinée Conakry, l'idéal unitaire porté par le vivre-ensemble pacifique et harmonieux a conduit tous les Africains à se débarrasser du joug impérialiste. Toutefois, les chantiers de reconstruction du continent noir n'ont pas suivi les pensées des pères fondateurs. L'idéal patriotique légué par les aînés a sombré dans la mer rouge du communautarisme, de la surenchère tribale et de la corruption endémique à l'origine de la crise de la gouvernementalité dans ce noble continent des hommes intègres. Il est donc admis que la reconstruction de l'Afrique noire francophone doit intégrer en son sein les considérations ethno-tribales, religieuses, linguistiques et historiques sans que cela ne soit une négation, car mettre l'État en avant est un impératif républicain de premier ordre. Pour une bonne prévention et une prophylaxie efficace, ce chapitre consistera à examiner deux potentiels foyers de menace à l'unité africaine à savoir les replis identitaires et la corruption.

3.1. La surenchère tribale et communautariste

Les controverses sur la place qui doit être faite aux appartenances ethniques dans une Afrique en reconstruction sont loin d'être résolues et semblent prendre une ampleur considérable dans les sociétés africaines contemporaines. La conscience tribale ou ethnique qui est au cœur des Nations africaines depuis la fin des indépendances dans les années 57 avec la libération de la *Gold Coast* de Kwame Nkrumah, semble être aux antipodes de l'idéal unitaire prôné par les pères indépendantistes. L'individu se définit toujours en référence au groupe auquel il appartient. L'appartenance ethnique est de ce fait capitale pour lui, car c'est ce qui caractérise son *ontos*. Comment l'ethnie qui définit l'appartenance d'un individu devient-elle une dérive ? L'abondante littérature publiée sur la question des revendications liées aux identités ethno-culturelles montre combien le fléau est en pleine inflation. En

d'autres mots, la détribalisation des sociétés africaines doit être une priorité des gouvernements réformateurs en Afrique. Car, le tribalisme fige les individus dans un corset identitaire et érige des barrières infranchissables. Cette idée mise en avant par Ernest Mbonda fait écho que

Les récentes tensions « ethniques » qui ont fait craindre l'implosion de la « nation » belge, et les conflits ethniques, toujours aussi meurtriers en Afrique, pour ne citer que ces exemples parmi une infinité d'autres cas, montrent bien que la question de la gestion de la diversité des identités ethniques se pose encore avec une très vive acuité⁶⁰.

Le profil sociodémographique et économique des pays de l'Afrique dresse le portrait d'un continent multiethnique et pluriculturel. Pour mieux comprendre la préoccupation qui est la nôtre, il nous convient de procéder au déblayage conceptuel des vocables d'ethnie et de tribu. Selon le *Dictionnaire philosophique André Comte-Sponville*, « l'ethnie est un peuple, mais considéré d'un point de vue culturel plutôt que biologique (ce n'est pas une race) ou politique (ce n'est ni une nation ni un État) »⁶¹. Suivant cette définition, il faut retenir que la culture est le point focal d'une ethnie. Le concept d'ethnie est apparu dans la langue française en 1787. Il dérive de l'un des quatre mots qui, en grec servaient à désigner les groupes humains. *Genos* signifiant famille, clan, tribu, *laos* qui renvoie à peuple, assemblée, foule, *dêmos* qui désigne le peuple du lieu, le citoyen et *ethnos* qui connote l'idée de gens de même origine. L'ethnie évoque donc une population humaine ayant en commun une ascendance, une histoire, une mythologie, une culture, une langue et un mode de vie. Il s'agit dans cette définition d'identifier un ensemble de traits identifiable dans un groupe. Cette définition est similaire à celle qu'on retrouve chez Ernest Mbonda lorsqu'il déclare :

En se référant à son étymologie, grecque « ethnos », le terme ethnie se laisse définir sans ambiguïté comme « peuple » ou « nation ». Il est vrai que le mot peuple ne dit rien en lui-même sur les caractéristiques qui font d'un groupe humain une unité sociale constituée de personnes se reconnaissant un certain lien. Avec le mot nation, cette lacune sémantique est comblée en ce qu'il dénote l'idée d'une commune naissance (*natio*), d'un lien d'appartenance à une même ascendance ancestrale, connue ou simplement mythico-légitimatoire, mais donc la représentation est suffisamment déterminante du sentiment de cette commune appartenance⁶².

La tribu cependant est un groupe social composé de personnes qui partagent une culture, des coutumes et des valeurs communes. Ces groupes peuvent être basés sur des liens

⁶⁰ E.-M. MBONDA, *Justice ethnique : Identités ethniques, reconnaissance et représentation politique*, Ed. Presse Universitaire Laval, 2009, p. 9.

⁶¹ A. COMTE-SPONVILLE, *Dictionnaire de philosophie*, Ed. QUADRIGE/ PUF Nouvelle édition revue et augmentée, 2011, p. 343.

⁶² Ernest-Marie Mbonda, *Justice ethnique : Identités ethniques, reconnaissance et représentation politique*, p. 15.

de parenté, des intérêts communs, des croyances religieuses ou des intérêts culturels. Elles jouent souvent un rôle très important dans la construction de l'identité individuelle et collective des membres, en leur offrant un sentiment de solidarité et d'appartenance à un groupe. Il se pose donc avec acuité la question de savoir : Quelles sont les causes pour lesquelles le repli identitaire qui est une forme de construction d'un groupe peut devenir néfaste à la consolidation de l'unité nationale au point d'envisager le danger dans les rapports inter subjectifs voire même des institutions républicaines ? L'élément tribal est-il en soi un problème ?

Dans sa longue et périlleuse marche vers l'idéal de démocratie, l'Afrique est souvent le théâtre de nombreux et sanglants conflits tribaux ou inter ethniques qui ont pour point culminant le sentiment de tribalisme, de supériorité d'une ethnie par rapport à l'autre ou aux autres. Au Cameroun par exemple, tout le monde s'accorde à dire que les ethnies n'ont aucun problème à vivre ensemble, pourtant la crise dite anglophone fait état d'un malaise de cohabitation entre l'un et le multiple au point où les anglophones ont souvent tendance à dire : « francophone marginalize us ». Il faut dire que cet exemple qui n'est d'ailleurs pas le seul montre que l'Afrique paie une lourde hypothèque due aux tensions ethno-tribales. Il n'y a qu'à dénombrer les différents coups d'État, les guerres civiles, l'instabilité politique, des confrontations ethniques et frontalières qui rendent le continent vulnérable et fragilisent le tissu social. Les exemples les plus sanglants sont ces massacres en juin 1993 au Burundi et en 1994 au Rwanda qui avaient opposé deux tribus les Hutu (80%) de la population et les populations minoritaires les Tutsi (14%) et qui avaient été soldés par un génocide qui a fait de nombreuses victimes du clan Tutsi soit environ 1.174000 morts équivalent ainsi à 13% de la population. Les drames comme ceux du Rwanda, du Congo Brazzaville et de la Côte D'Ivoire doivent interpeller et révolter les consciences africaines face aux barbaries des conflits inter communautaires. Car, le tribalisme qui est parfois dû à la manipulation de la jeunesse par le politique dans leurs plans machiavéliques, la sous-scolarisation, la pauvreté, la mal gouvernance, le non-respect des droits humains, le sentiment de supériorité d'une ethnie sur les autres, l'intolérance, la peur de la différence, la ploutocratie, la ploutomanie, le manque d'une réelle base de démocratie, le sentiment de marginalisation ou d'injustice sociale est un mauvais client pour l'Afrique qui est souvent utilisée comme arme au service des leaders africains pour asseoir leurs intérêts égoïstes. L'histoire de l'univers montre que l'élan tribal est un ethnocentrisme et un ethnocratismes qui peuvent compromettre l'avenir du continent. Car, la tribalité peut conduire à la marginalisation et une telle attitude nous rappelle pas mal

de génocides, des guerres fratricides et nous replonge au cœur même du nazisme hitlérien. C'est sans doute ce qui fait dire à Nathanaël Noël Owono Zambo que

Par contre, l'attitude tribaliste, qu'il faut récuser, serait de considérer égotiquement ce patrimoine ontologique. C'est pourquoi il est simplement urgent et impératif de combattre collectivement le chauvinisme tribal et ethnique. (...). Relevons que le tribalisme peut conduire à la marginalisation et très certainement à l'affrontement. (...). Par conséquent, jouer avec la fibre tribale pour émerger, pour se positionner ou pour se maintenir sur les plans intellectuel, professionnel, politique, économique ou social est un comportement récurrent dans notre contexte. Par ces attitudes, on risque de compromettre soi-même, mais aussi de mettre toute la société en situation délicate et dangereuse⁶³.

L'assertion citée supra démontre que la phénoménologie de la conscience tribale ou ethnique est avilissante et constitue un frein à l'émergence des Nations africaines en proie à de nombreux maux. L'élan tribal devrait être alors un atout essentiel pour une Afrique en reconstruction. Dans le cas du Cameroun, avant la crise dite anglophone, le pays était considéré comme bon élève dans la gestion de la politique sociale. Il était un exemple souvent cité par tous, car c'était le modèle de référence en matière de paix et de sécurité en Afrique. On comprend d'ailleurs ce qui faisait de ce pays l'Afrique en miniature, un havre de paix. Cependant, depuis 2016, le climat sociopolitique est perturbé par deux crises qui doivent leur mise à jour de la renaissance du repli identitaire. La crise anglophone en 2016 et deux ans plus tard celle consécutive aux revendications post-électorales.

Selon le sociologue camerounais Claude Abe, si la tribalité est un lien qui lie les individus dans l'optique d'articuler une identité culturelle, il peut arriver que cette identification au même référent communautaire glisse vers le communautarisme de nature à prendre les contours d'un repli identitaire. Cette exacerbation de la tribalité mue par le rejet de l'altérité, de tout ce qui est différent au groupe auquel on appartient est une négation pour la dynamique de développement. L'hypothèse de recherche qui alimente ceci consiste à indiquer qu'en l'absence de la bonne gouvernance, la diversité culturelle devient la cause principielle et foyer des élans tribaux qui, à leur tour deviennent préjudiciables à la dynamique de développement harmonieux des États de l'Afrique noire francophone pluriculturel.

Depuis la fin de la colonisation, l'unité mise en exergue par les gouvernants africains est fragilisée à travers des recrutements sur fond tribal dans la fonction publique qui ne prennent pas parfois en compte le critère de compétence. Cependant, l'application de la politique de l'équilibre régionale reste à certains endroits au stade de projet ou comme le

⁶³ N. N. OWONO ZAMBO, *Cameroun Le défis de l'unité nationale prolégomènes à une République exemplaire*, pp. 63-64.

disent les jeunes camerounais, « processus en cours de téléchargement » car, l'implémentation de la décentralisation est souvent édulcorée par la forte centralisation de l'administration publique. Au Cameroun par exemple, il faut parcourir des centaines de kilomètres quittant de Maroua, Bamenda, Yokadouma etc. pour venir signer un papier à Yaoundé le poumon politique du pays. Partant d'un tel postulat, il faut dire que les applications de la politique de l'équilibre régional sont parfois vectrices des revendications communautaires susceptibles de nourrir le sentiment de repli identitaire. Cette hypothèse a souvent été mise en exergue au Cameroun avec des revendications ethno-tribales comme celle des ressortissants du département du Noun région de L'Ouest-Cameroun. Les mouvements d'humeur portaient sur la dénonciation du non-respect de la politique des quotas, car le département à l'occasion d'un concours administratif aurait obtenu seulement 20 de ses ressortissants sur 3000 recrues à l'échelle nationale et 10 sur 353 à l'échelle régionale⁶⁴. Cette revendication démontre combien il est périlleux et complexe de maintenir cette politique à l'ère contemporaine. Car, elle est à l'origine des tensions sociales entre les besoins de représentativité, les exigences de compétences ou de technicité, et le ratio des populations actuelles. On peut donc comprendre cette indication de Marie-Ernest Mbonda lorsqu'il écrit :

Dans nombre d'États africains, du multipartisme qui avait prévalu à l'aube des indépendances, on était passé aux régimes de monopartisme en brandissant les risques réels ou supposés de fragmentation sociale et de replis identitaires qu'impliquait le multipartisme, et en faisant valoir l'urgence de l'union de toutes les composantes de l'État en vue de travailler pour le développement. Et pourtant, après plus de quarante ans d'expérience des partis uniques, le sentiment tribal ou la conscience de l'identité ethnique jouent un rôle important dans la détermination des rapports entre les individus et l'État. Les revendications adressées à l'État visent généralement à obtenir des avantages non plus seulement pour tous les citoyens, mais pour des individus en tant que membres ou « représentants » (souvent auto-proclamés) d'une ethnie particulière, ou pour la localité où cette ethnie est installée⁶⁵.

Pour mieux illustrer l'analyse supra en faisant référence au cas du Cameroun pays des Lions Indomptables, il faut dire que pareilles revendications sont récurrentes et ont exigé de l'État camerounais à définir une politique dite des quotas ethniques et le bicaméralisme à chaque concours pour faire participer tout le monde dans la construction de la Nation et de trancher les revendications ou guerres ethniques. Ainsi, si les interrogations du genre « il est d'où » n'ont pas vraiment pris fin, de même que les expressions du genre « je suis Bulu, frère

⁶⁴ Cette idée ne vient pas totalement de nous, nous l'avons emprunté au philosophe E.-M. MBONDA dans son opuscule cité supra.

⁶⁵ E.-M. MBONDA, *Justice ethnique : Identités ethniques, reconnaissance et représentation politique*, p. 28.

du président », « je suis Bamiléké » etc. l'État maintient néanmoins les préférences appétitives des uns et des autres en octroyant des avantages à tous. Ainsi, suivant le clivage sociologique qui fait de la partie francophone majoritaire à (80%), il est dit que le poste de premier revient *ipso facto* aux anglophones en cas d'élection d'un président francophone. Dans la même veine, chaque région a un pourcentage dans les concours suivant la densité de sa superficie et de sa population. Ainsi, nous dit Mbonda « l'accès aux fonctions de l'administration est lui aussi conditionné par des critères visant à assurer une certaine représentation de toutes les composantes ethniques du pays »⁶⁶. Ce texte qui est assorti du décret n° 82/407 du 7 septembre 1982, modifiant et complétant le décret n°75/496 du 3 juillet 1975 donne tout simplement l'impression d'un partage de place qui fait référence à l'appartenance ethnique faisant ombre à la compétence, à la qualité, au génie et au talent. Il n'est donc pas ahurissant et anormal de voir un auguste penseur comme Mono Ndjana pourtant partisan du régime, s'insurger d'une telle vision de la société en affirmant que « la nomination d'un fonctionnaire doit obéir uniquement aux impératifs d'une compétence objectivement acquise dans une compétition au grand jour. Ainsi montre-t-on qu'on vise l'intérêt de la Nation qui est supérieure à la tribu »⁶⁷. L'épithète ci-dessous citée se rapporte à ce mode d'être de laxisme et de connivence qui paupérise l'État

En l'absence de toute vraie démocratie, l'adhésion des populations au « régime » était recherchée à travers les nominations des ressortissants de diverses régions et tribus à des postes de gestion considérés comme très rémunérateurs pour leurs titulaires et aussi pour les gens de la région et de la tribu. En effet, une fois nommé à la tête d'une entreprise d'État ou d'un département ministériel, le bénéficiaire s'empressait de recruter à tour de bras les frères du village auxquels allaient être accordés des salaires et autres faveurs, complaisances sans le moindre rapport avec le service rendu⁶⁸.

Cette notion de tribalité devenue monnaie courante au Cameroun amène l'universitaire et homme politique Mono Ndjana à renchérir en ces termes

On nous dérange pour rien. Il n'y a que deux tribus dans ce pays : la tribu de ceux qui possèdent tout et la tribu de ceux qui ne possèdent rien... Il y a solidarité entre les gens de la même condition, quelle que soit la tribu. Quand vous avez deux hommes d'affaires qui parlent millions, ils signent des conventions en haut. Et pour ne pas être dérangés, ils envoient la foule

⁶⁶ *Ibid.*, p. 73.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 70.

⁶⁸ J. NDZOMO-MOLE, *Jouissance et Pensée : Essai sur la ploutomanie et la mentalité digesto-festive*, 2013, p. 8.

faire du tribalisme en bas. Voilà ce qu'on appelle « les intérêts de classes »⁶⁹.

L'homme n'est esclave ni de sa race, ni de sa langue, ni de sa religion, ni des cours des fleuves, ni de la direction des chaînes de montagnes. À la fin de cette réflexion portant sur le tribalisme, nous pouvons dire que ce fléau apparaît comme une violation des droits de l'homme, en ce qu'il déshumanise, aliène, chosifie et nie toute la dignité inhérente à Autrui, sujet de droit comme moi. Cette problématique nous introduit au cœur de la question de l'autre différent de nous. Est-ce que si mon alter ego, mon semblable qui n'est pas moi pour reprendre l'abécédaire heideggérien, n'est pas de mon ethnie ou ma tribu constitue une raison valable de l'annihiler, de le détruire ? Il faut dire que les Africains doivent admettre qu'une "ethnie", une "tribu" est un caractère culturel et social qui a pour *télos* l'identification d'un peuple, d'une race ou d'une tribu à l'aune de certains éléments d'appréciation. Cette notion est certes fragile, et peut être manipulable au grès des politiques dans leur égoïsme clientéliste, les peuples doivent pour ce faire demeurer vigilants, mendiants de la paix pour que le « vouloir vivre ensemble » l'emporte sur la haine tribale antinomique au développement.

3.2. Crise de rationalité et avènement de la corruption

D'entrée de jeu de son ouvrage *Corruption et Gouvernance*, on peut lire : « la corruption n'a même pas de principe. Elle n'est déductible d'aucun principe. Elle ne se tire d'aucune exigence rationnelle, civique ou morale, car elle contredit tout principe. C'est pourquoi elle est l'ailleurs de la raison, du droit et de la morale »⁷⁰. D'après cette assertion, il faut comprendre que la corruption est une pratique sans règle encore moins un principe rationnel de nature à être la chose du monde la mieux partagée. Il est d'ailleurs à remarquer comment elle est désavouée publiquement même par ses plus fidèles adorateurs, car elle constitue une entrave aux valeurs axiologique et au développement humain et intégral de l'homme. C'est d'ailleurs ce qui traduit son existence ambiguë en marge des normes sociales. Même s'il est admis que *l'Homo sapiens* copine, pactise souvent avec cette calamité, il est à noter que celle-ci est niée par la raison qui est l'instance suprême et normative du bien et du mal inhérente en tout homme, de même elle ne bénéficie pas du concours de la morale et du droit pour qui, elle est illégale et cynique. Bien que la corruption soit une pratique ambiguë, silencieuse et sans règle, ses répercussions dans les services publics de nos États n'en

⁶⁹ H. MONO NDJANA, au cours de l'émission Mosaique diffusée sur les antennes de Canal 2 international, le 05 mars 2019.

⁷⁰ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, 2008, p. 13.

demeurent pas des moindres. Pour mieux saisir le cynisme de *la Res publica*, il faut partir d'une analyse conceptuelle des glossaires de rationalité et de corruption tout en dégagant la nature des rapports de celles-ci.

Au sens primitif du terme, la rationalité est selon Lalande « le caractère de ce qui est rationnel en particulier au sens laudatif du mot raison »⁷¹. Selon le dictionnaire de politique *Toupictionnaire*, la rationalité dérive du latin classique "*ratio*", c'est-à-dire raison, raisonnement. Elle est donc le caractère de ce qui est rationnel, logique, ce qui repose sur une bonne méthode, ce qui est conforme à la raison. De ces définitions, il faut chercher à comprendre l'intérêt que la déclinaison de la notion philosophique de raison peut revêtir dans l'analyse d'un mode spécifique de rationalité, à savoir « la rationalité prédatrice », dans une approche instrumentaliste fondée sur des calculs essentiellement égoïstes⁷². L'auteur de *Corruption et pauvreté* définit cette rationalité en ces termes :

Par rationalité prédatrice, nous entendons l'expression zoologique des diverses formes de préférences appétitives dont on a l'expérience dans les multiples calculs fondés sur la logique d'appropriation du bien public ou de subordination de l'État à la réalisation des intérêts dont la particularité et la diaspora sont de nature à l'euthanasier, du moins à le désintégrer politiquement dans le temps⁷³.

D'après ce qui précède, tandis que la rationalité est un concept qui permet d'apprécier la capacité de raisonnement sous-tendant les jugements des valeurs, sa dégénérescence, sa corruption ou sa dénaturation tend à asphyxier, à euthanasier l'État de droit au profit des appétits particuliers gouvernés par le principe de la manducation, de la mentalité digestivo-festive ou de la ploutomanie⁷⁴. D'où la prélude de la corruption.

Emprunté du latin classique, le glossaire de "corruption" vient de "*corrumpere*" c'est-à-dire détériorer. C'est la perversion ou le détournement d'un processus ou d'une interaction avec une ou plusieurs personnes dans le dessein pour le corrupteur d'obtenir des avantages ou des prérogatives particulières, ou pour le corrompu, de disposer d'une rétribution en échange de sa complaisance. Selon l'agence *Transparency international*, « la corruption consiste en l'abus d'un pouvoir reçu en délégation à des fins privées ».⁷⁵ Pour le philosophe camerounais Nathanaël Noël Owono Zambo, « la corruption peut être comprise comme le fait de changer l'état premier ou naturel d'une chose en la dégradant pour satisfaire un désir égoïste. En ce

⁷¹ A. LALANDE, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Puf, Paris, 12^e édition, 1976, p. 890.

⁷² L. AYISSI, *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, 2011, p. 2.

⁷³ *Id.*,

⁷⁴ Terminologie empruntée au philosophe camerounais J. NDZOMO-MOLE qui signifie désir immodéré ou impulsion morbide à rechercher la richesse et les honneurs publics.

⁷⁵ Définition de l'agence Transparency International

sens, la corruption est le travestissement de la norme, l'altération de ce qui doit être ou doit se faire. Elle est donc une grave menace à l'unité nationale puisqu'elle fait ombrage aux défis réels de la société politique »⁷⁶. Il ressort de l'analyse supra que l'État dans son essence est en soi affranchi du phénomène de la corruption. On comprend alors l'idée platonicienne de la cité idéale dans laquelle les hommes devraient se conduire selon les vertus cardinales du "bien" et de la "justice". Il n'est donc pas exclu de voir que cette vermine évolue dans les milieux où les pannes institutionnelles, la lenteur dans l'exécution des procédures administratives, le laxisme, la porosité et la permissivité de l'élite bureaucratique font preuve de cynisme envers l'État de droit.

À l'origine, le « pot » était un récipient de terre cuite ou d'étain dans lequel l'on servait le vin ou la bière. Ainsi, dans la culture occidentale, on offrait à une personne un « pot de bière » par sympathie ou en échange d'un service rendu. L'expression « donner un pot de vin » apparaît au XVI^{ème} siècle avec une connotation innocente qui signifiait « donner un pourboire » en termes de vin ou quelques pièces d'argent ayant une valeur symbolique. Au fil du temps, cette tradition a pris une évocation péjorative synonyme d'illégalité et de malversation. De nos jours, le sens de ce « pot » qu'il soit matérielle ou monétaire a pris une valeur plus importante désignée par le vocable de « corruption ».

Dans la dichotomie que Bergson opère entre la société close et celle ouverte, la morale close et la morale ouverte en plus du rejet de la morale au nom de la vie par Nietzsche dans son opuscule *Ainsi parlait Zarathoustra*, ce dernier montre que dans une cité où les valeurs axiologiques se perdent dans les intérêts, où les indicateurs éthiques sont devenus des valeurs marchandes, l'on s'achemine vers une république bananière pour parler comme Nathanaël Noël Owono Zambo. Ainsi, dans le processus d'émergence des pays de l'Afrique noire francophone, on observe une avancée considérable qui malheureusement, est obnubilée et assujettie par la rationalité des *rogues citizens*. On peut donc observer lors de chaque élection présidentielle, chaque candidat fait de la bonne gouvernance son *credo* et son cheval de bataille. L'on peut se demander alors si la simple évocation récurrente et répétitive d'une telle orientation ne cache pas déjà en elle un malaise profond ? Peut-on réellement parler dans tous discours politiques de bonne gouvernance, si la gestion de *la Res publica* n'avait pas de problème ? Peut-on prôner la rigueur dans la politique administrative s'il n'y a pas une nausée latente ou manifeste ?

⁷⁶ N. N. OWONO ZAMBO, *Cameroun Le défis de l'unité nationale prolégomènes à une République exemplaire*, p. 98.

Cette série d'interrogations est le fait de la corruption endémique qui a fait son nid dans la gouvernance politique des États africains et qui, incontestablement se présente comme un obstacle majeur à la croissance économique et devient par ricochet une menace à l'unité nationale, au vivre-ensemble juste et équitable, à la paix et à la stabilité dans la mesure où elle est à l'origine de la pauvreté et des nombreuses tares et tensions sociales. L'État selon le jargon hégélien est le rationnel en soi et pour soi, ne saurait alors être dans son essence entaché de corruption d'où l'idée de justice introduite dans la cité idéale par Platon en antinomie à la rationalité prédatrice. Le jeu de langage entre la crise de moralité et la norme sociale en vigueur amène Lucien Ayissi à penser que

La rationalité prédatrice procède donc d'un type de production de sens tout à l'opposé de celui de la rationalité politique de l'État de droit. C'est pour cela que l'inflation de la rationalité prédatrice s'accompagne nécessairement de la déflation de la rationalité politique de l'État de droit. C'est aussi pour cette raison que la rationalité prédatrice prospère là où la crise de l'État de droit est constatable, puisqu'elle ne se déploie que dans des gouvernances dont la médiocrité est telle que l'État se saborde politiquement en faisant par exemple preuve de laxisme ou de connivence par rapport aux actes dont la transgressivité met pourtant son être en péril⁷⁷.

La lecture de l'assertion supra montre combien la corruption ruine l'État de sa substance en installant le chaos, de ce fait, elle fait ombrage au talent et au mérite plongeant ainsi la cité dans la médiocrité de nature à devenir un véritable foyer de sous-développement et des tensions sociales. Remarquons que cette idée est à l'origine d'une querelle épistémologique dans la mesure où le sociologue français E. Durkheim n'appréhende pas la corruption comme une pathologie sociale. Car pour lui, ce phénomène dit-il est classiquement perçue comme normal en raison de sa constance et de son rôle utile dans l'évolution des sociétés. Mais, il faut dire que si pareil conception fut-elle recevable, de nos jours, une nouvelle approche de la corruption politique montre que celle-ci est un virus infectant les démocraties contemporaines à l'aune de l'intégrité de ses élus. Ainsi, cette conceptualisation des choses vise à chercher des méthodes progressives, mais efficace pour barrer la route à cet épiphénomène.

L'endémicité de la corruption politique aujourd'hui loin d'être un conte de fée encore moins une allégorie visant à peindre une imagerie hideuse du milieu politicien aujourd'hui, mais au regard de l'actualité de ces dernières années, force est de constater que celle-ci est rythmée par des scandales à répétitions de corruption tant de la haute administration que de la

⁷⁷ L. AYISSI, *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, p. 4.

basse-cour. Ceci étant, ce n'est pas par pur fantaisie que le philosophe camerounais Mono Ndjana dans sa théorie de l'écart a pu dire :

Pour moi, il est normal que les gens continuent à faire ce qu'ils considèrent de normal. D'après ma théorie de l'écart et de la norme, notre société se caractérise par le fait d'avoir écarté la norme et d'avoir normalisé l'écart. Il s'agit bien d'un fait, et non d'une idée imaginaire. C'est pour avoir normalisé l'écart que les comportements d'écart n'étonnent plus personne. C'est de s'arrêter de détourner les fonds qui serait, au contraire étonnant⁷⁸.

La récente assertion du philosophe et homme politique camerounais fait remarquer le fait que la corruption dans l'Afrique noire francophone devient comme institutionnalisée et par conséquent difficile à combattre. Dans un tel climat, la corruption affaiblit la capacité de l'État à répondre aux attentes des citoyens qui n'ont que des yeux rivés sur lui. Ainsi, on constate la perversion des décisions budgétaires dans la mesure où dans ce contexte le favoritisme des projets accroît son paroxysme et les pots-de-vin deviennent monnaie courantes au détriment de ceux dont les projets créent une valeur économique et sociale. On peut alors comprendre pourquoi dans un pays comme le Cameroun, la cherté de la vie est récurrente d'une année à une autre. Le timbre fiscal galope de 1000f à 1500f, la baguette de pain connaît une augmentation de 50f, l'inflation du prix du carburant n'est plus à démontrer car, il a un impact sur tout, le transport, le panier de la ménagère, le petit commerce, les échanges, mais jamais sur l'augmentation des salaires.

La corruption porte atteinte aux intérêts de la Nation et à l'âme des individus, de la jeunesse qui est le poumon droit d'une société en pleine croissance comme celle d'Afrique. Elle est donc un phénomène pernicieux et nocif pour la jeunesse à la recherche des repères. Le fort enracinement de la corruption dans un État comme celui du Cameroun n'entrevoit plus vraiment de projets d'avenir conséquents pour les jeunes et sape même leur intégrité morale. Raison pour laquelle lorsqu'il arrive que les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour tous, la confiance cède le pas au cynisme et la cohésion sociale se fragmente, le vivre-ensemble se dilate, c'est ce qui peut alors expliquer la crise dite anglophone. Au Cameroun, le rêve n'est plus vraiment permis, les jeunes ne vivent pas, mais ils survivent. Chaque jour est un combat et un chapelet d'incertitude, par conséquent ils perdent toute motivation à faire des hautes études car disent-ils souvent « on va tchoko » c'est-à-dire que la réussite ne dépend plus que de la gombotisation, des relations et non des capacités qu'on peut déployer aux yeux et au vu de tous. S'il n'y a pas que « l'école dans la vie », c'est parce que pour cette jeunesse africaine ils existent d'autres moyens comme « le grattage » et « le braquage ». Si les fondations d'une

⁷⁸ H. MONO NDJANA, au cours de l'émission Mosaïque diffusée sur les antennes de Canal 2 international, le 05 mars 2019.

maison sont corrompues, pourries, comment construire une économie forte ? Cette interrogation amène Nathanaël Noël Owono Zambo à dire que

La corruption installe en fait, une ambiguïté professionnelle dans les relations intersubjectives, tout comme dans les rapports entre l'individu et l'État, en tant qu'organisation institutionnelle et politique au sens large du terme. Aussi, peut-on être repris sans vergogne dans la rue, au marché ou dans les bureaux en ces termes : "c'est le merci qu'on mange" ? "Il n'y a rien pour moi" ? "Il n'y a pas le carburant" ? "Il faut bien parler" "Il faut faire un geste"⁷⁹.

S'il est admis qu'il a toujours existé des riches et des pauvres au sein d'une société, il est aussi notoire de penser dans des pays pauvres très endettés comme dans les économies d'Afrique où on rencontre des milliardaires qui poussent des terres comme de champignons, la corruption est *mutatis mutandis* la principale cause de ce faussé entre riches et pauvres. Il faut dire ici que la pénurie ou la stagnation économique qu'on peut observer dans un pays comme le Gabon, le Tchad ou le Cameroun loin d'être un souci pour toute la population ou une menace pour le régime, facilite plutôt la prédation des hauts dignitaires de la République. Raison pour laquelle en connaissance du fait que les nominations à la mangeoire sont le fruit de la seule humeur du prince qui gère l'État à la manière d'un village, la lutte pour la conservation ou l'accession prend assez d'énergie dont il faut bien récupérer en puisant aux sources de la fortune publique. Cette attitude cynique amène Bayart à affirmer que

En réalité, maints régimes du continent fonctionnent vraiment comme des « kleptocraties ». Lourde d'enjeux matériels, la compétition entre les chefs de réseau ne se prive alors d'aucun moyen, pour radical qu'il soit : homicides, empoisonnements arbitraires, destruction de villages, déplacements des populations, incendies d'immeubles abritant les traces des malversations commises⁸⁰.

Au Cameroun, différents immeubles des départements ministériels ou des grandes structures étatiques ont pris feu et l'on dénombrait de grosses pertes financières en millions de nos francs dans les bureaux des directeurs généraux ou des ministres. Parfois ce sont des coups de vol inexplicables, inconcevables, incongrus, insipides et indigestibles dans les mêmes structures avec toujours les mêmes grosses pertes d'argent comme s'il était normal qu'un ministre se retrouve avec cent millions dans son bureau. Le 1^{er} juin 2014 le Ministère de la communication s'envolait en flammes, seul le bureau du directeur de l'ingénierie avait été brûlé selon les sources des sapeurs-pompiers de la ville de Yaoundé. Selon une information relayée par la CRTV télévision nationale au Cameroun, le Ministère de

⁷⁹ N. N. OWONO ZAMBO, *Cameroun Le défis de l'unité nationale prolégomènes à une République exemplaire*, p. 106.

⁸⁰ J.-F. BAYART, *L'État en Afrique la politique du ventre*, Ed. Fayard, 1989, p. 387.

l'administration territoriale a pris feu deux fois la même année et le même fameux 3^{ème} étage d'abord le 20 août 2017, puis le 26 novembre de la même année. Des dégâts importants. Aucun habitant de la ville aux 7 collines ne peut ignorer l'incendie spectaculaire à l'ancien Siège de l'Assemblée Nationale au soir du jeudi 16 et au matin du 17 novembre 2017. Nous étions alors témoin de ce ravage qui a non seulement emporté des sommes rocambolesques, mais aussi une partie de l'histoire du pays. Les exemples en sont légions et tout ceci montre que la corruption chronique et pathogène qui sévit en Afrique laisse penser que la gouvernance politique africaine qui s'exerce a pour caractéristique première sinon principale que ceux qui, par un heureux hasard se retrouvent aux affaires dirigent exclusivement dans la recherche de leur profit et non pour un véritable projet social. D'où la notion de « politique du ventre » de Bayart. Dans ce système, les conflits de pouvoirs mettent souvent aux prises des réseaux, des bandits regroupés en bandes armées. C'est d'ailleurs ce qui pourrait expliquer ces incendies et cambriolages à répétition dans des structures qui sont censées être les plus huppées en termes de sécurité, tout ceci dans le but de dissimuler les preuves. En ce sens nous dit Bayart :

La politique du ventre en Afrique, est bien une affaire de vie ou de mort. De vie si l'on parvient à prélever sa part du « gâteau national » sans se faire prendre. De mort si l'on doit se contenter d'un hypothétique salaire qui nourrira la famille les trois premiers jours du mois, si l'on rate le coup salvateur, si l'on se laisse surprendre et abattre par des concurrents, fussent-ils revêtus des oripeaux de l'usage légitime de la coercition⁸¹.

À bien des égards, la corruption est devenue comme le mode d'être des populations africaines. Poursuivis par une police qui n'a pas réellement les mains libres quand elle-même n'est pas complice, la prédation est devenue l'une des expressions populaires de l'action politique dans les gouvernances permissives de l'Afrique noire francophone si on admet que la fin d'un service rendu consiste à se faire du fric, à se remplir les poches, même si le travail est mal fait ou n'est pas livré. On dirait alors que l'État en Afrique est similaire aux boutiques des célèbres Aladji et son voisin moussa où à peine entré on peut remarquer cet écriteau qui indique de « payer avant d'être servi ». Ici, comme nous sommes dans l'aspect public, le langage est différent, doux, attirant et flatteur « le service public est gratuit, moyennant une facture délivrée à la caisse ». C'est alors le second volet de la corruption où on n'attend pas que le service soit rendu pour parler le même langage en mouillant la barbe du signataire et où le merci s'accompagne toujours d'un geste qui sauve et qui nous rappelle cet aphorisme chrétien qui convoque la miséricorde infinie de Dieu « Seigneur, je ne suis pas digne de te

⁸¹ *Ibid.*, pp. 391-391.

recevoir ; mais dis seulement une parole, et je serai guéri ». C'est à coup sûr que l'universitaire camerounais Nathanaël Noël Owono Zambo fait ce constat aberrant :

Le phénomène est tellement profond, qu'on est parfois si gêné de partir après avoir dit merci, sans rien laisser. Pire, vous pouvez laisser spontanément "quelque chose" de gratitude sincère, mais la personne qui reçoit ce petit "quelque chose" ne manque pas de vous exprimer son indignation ou son mécontentement du fait de la modestie de la « motivation » que vous lui réservez. Vous entendrez alors cette question menaçante et pleine d'arrogance : "c'est tout ça ?" (...). Dans d'autres situations, c'est plutôt en amont que la corruption intervient. On conditionne ou du moins, on soudoie celui qui a "la signature" par des enveloppes ou des gestes. Ceux-ci sont des indicateurs qu'on "comprend la vie", qu'"on peut parler le même langage", qu'on est "raisonnable" ou "quelqu'un de bien". En fait, il s'agit de payer avant d'être servi et jamais le contraire⁸².

Si l'ironie qui est assortie de ce commentaire peut susciter une joyeuseté, elle est obscène, malpropre et fait état de l'abêtissement et du travestissement de valeurs que la pratique de la corruption peut exciter dans la conscience des populations en majorité pauvres. Et comme l'ironie du sort, ce délabrement, ce marasme des valeurs axiologiques est si profondément enraciné dans ces sens qui sont bons et que Descartes avait trouvé que c'est la chose du monde la mieux partagée⁸³ de tel enseigne que vouloir se résorber à ne pas se fondre dans la pratique de la corruption fait de toi un être aussi hébété, abêti et naïf plus qu'une chèvre. Car nous dit Lucien Ayissi :

Pratiquer la corruption est certes illégal ; mais cela est légitimé par ceux qui la prennent pour une vertu et le corrompu pour un sage. Pour eux, il est sage de tirer un meilleur profit individuel de la situation sociale qu'on occupe. Il est, pense-t-on, contradictoire, voire bête d'être, par exemple, ministre, directeur général, douanier, trésorier payeur, contrôleur des prix, inspecteur des impôts ou chef d'établissement, et se garder d'accumuler. Un ministre ou un douanier pauvre est plus bête que la chèvre, car elle au moins comprend qu'elle doit brouter là où elle est attachée. La chèvre qui broute là où elle est attachée et qui se détache même parfois pour étendre son pâturage, afin qu'il coïncide avec la taille de son appétit élastique, est une bête plus sage que ceux qui délègent la corruption par un masochisme inconscient⁸⁴.

La pratique de la corruption suivant notre logique des choses est une déchéance d'humanité, c'est-à-dire une perte d'âme. En faisant recours au mythe adamique dans le livre de la *Genèse*, la souillure du genre humain trouve son fondement et toute son explication dans la corruption de l'âme des premiers hommes Adam et Eve en mangeant le fruit de l'arbre

⁸² N. N. OWONO ZAMBO, *Cameroun Le défis de l'unité nationale prolégomènes à une République exemplaire*, p.107.

⁸³ R. DESCARTES, *Discours de la méthode*, Ed. Electronique, 1637, p. 6.

⁸⁴ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, p. 160.

défendu par le Seigneur⁸⁵. Il faut noter que si l'allégorie adamique semble similaire à une pièce de théâtre ou à une hypothèse scientifique, elle renseigne néanmoins sur le comportement éhonté des hommes de notre temps qui sont prêts à tout sacrifier pour les honneurs et le pouvoir. L'épigraphe ci-dessous citée illustre *grosso modo* cette corruption endémique et ambiante du ploutomaniaque :

D'autres catégories, d'autres métaphores auraient, pour le traitement du même thème, été exploitées par un penseur africain inspiré des traditions du terroir ; il aurait été question d'un insensé qui aurait vendu sa vie pour la richesse, c'est-à-dire qui aurait troqué la chance de fonder une famille, bien impérissable, contre la richesse, ensemble des biens périssables. (...); il avait en pleine nuit et en catastrophe, déserté sa maison, et s'était réfugié chez son ami Matthew Obi avant même d'avoir eu le temps de comprendre que la visite « d'une mami watta, dame du Niger », lui offrait la chance ou la malchance d'être immensément riche sans la moindre perspective d'avoir une progéniture⁸⁶.

La corruption suivant l'analyse supra est l'art de s'enrichir du jour au lendemain sans effort. Ici, il s'agit tout simplement de vendre son âme et comme un accidenté grave à qui on doit amputer la jambe pour sa survie et son bien, le corrupteur et le corrompu s'auto-amputent leur conscience morale pour s'enrichir. Ici, l'acte de corrompre ou d'échoir le choix d'être corrompu vient suppléer à la sueur du dur labeur quotidien que l'Africain ordinaire peut et doit endurer au champ, au bureau, au marché etc. On peut donc observer que la magie de la corruption qui change le sal en propre, peut également écourter le temps et modifier avantageusement la destinée de celui qui voue un culte à cette pratique en donnant à ce dernier et dans les meilleurs délais deux à trois fois plus de bienfaits que ce qui lui était promis par son travail quotidien. On remarque donc que la corruption est non seulement un art, mais aussi un raccourci qui permet d'atteindre facilement la richesse sans recourir à la médiation du travail acharné et ardu, sans se dépenser physiquement comme les vassaux lors de la traite négrière, en utilisant tout simplement l'économie de la ruse. Ne dit-on pas souvent en Afrique que « tout flatteur vit au dépend de celui qui l'écoute » ? La corruption semble alors pour certains une recette excellente pour s'enrichir moyennant exclusivement l'auto-amputation de son *ontos*, c'est-à-dire la vente de son âme. Il est donc difficile à un douanier donc le salaire n'atteint pas le cap de trois cent mille francs de résister à la tentation de dix millions pour laisser entrer dans son pays de faux médicaments venus d'ailleurs ou la circulation des armes, de la drogue et autres produits dangereux. Le policier avec son minable

⁸⁵ La Sainte Bible, trad. fr. Jérusalem, livre de la *Genèse*, 2-3.

⁸⁶ J. NDZOMO-MOLE, *Jouissance et Pensée : essai sur la ploutomanie et la mentalité digesto-festive*, Ed. Du Carrefour, Yaoundé, 2013, p. 35.

salaires de catéchistes est désormais connu de tous comme un racketteur de mille francs aux usagers.

En Afrique, la doctrine du « vivre heureux et mourir jeune » n'est plus l'ombre d'un doute lorsqu'on voit le nombre d'artisans du porte-monnaie magique, des sectes ésotériques s'accroître au fil du temps. On ne dénombre plus les artistes, influenceurs et autres stars qui crèvent nos écrans mourir à l'âge de 33 ans comme si c'était un pacte. S'il n'existe réellement pas un âge pour mourir, il reste tout de même un sujet de curiosité au sujet de ces décès. Pour honorer leurs mémoires, nous nous abstenons de citer leurs noms dans notre travail. On aura quand-même à dire que dans un désir de type faustien d'être riche et honoré à tout prix et à tous les prix, la corruption a englouti tous les secteurs de la vie dans l'Afrique noire francophone, même la Sainte Église du Christ est devenue si corrompue que les habitants de Sodome et Gomorrhe sont susceptibles de demander à Dieu qu'ont-ils fait de mal plus que cette génération fourbe et tortueuse sans un seul homme de bien ? Il se murmure d'ailleurs de *boca a oreja*⁸⁷ dans la ville de Doumé (Région de L'Est Cameroun), un prêtre au nom du père Jan Ozga alors curé de la paroisse de Doumaintang (diocèse de Doumé-Abong-Mbang) avait demandé à être rapatrié en Pologne où il est originaire du fait des difficultés qu'il éprouvait à s'exprimer en langue Maka (langue locale), vœu accordé par ses supérieurs. Mais à la stupéfaction de tout le monde, suite à la vacance de poste à la tête de l'évêché dudit diocèse, ce dernier revient comme évêque successeur des Apôtres au même endroit qu'il avait alors quitté. L'on est en droit de se demander si ce prélat était-il retourné dans son pays pour profiter l'apprentissage de la langue Maka ? Y aurait-il une école en Pologne où on étudie le Maka ? Pour mieux saisir les contours de ce retour en triomphe du fils prodige à la Jérusalem céleste, on évoque tout d'abord les raisons de sa parenté avec feu Karol Wojtyla alors évêque de Rome c'est-à-dire pape en cette période mais et surtout la découverte macabre par les riverains du mercure sans réellement avoir connaissance de ce qu'ils ont vu ou que leurs mains avaient touché. Il appert donc que les sites où sont situées la chapelle de Doumaintang et la grotte mariale de Doumé regorgeaient d'un potentiel énorme en matière de mercure que Jean-Paul II et son neveu ont pillé au Cameroun⁸⁸. Dans la même veine de la corruption dans l'Église, il se dit que le fameux assassinat de Mgr Benoît Mballa alors évêque de Bafia au Cameroun toujours aurait été orchestré par certains membres du gouvernement en complicité

⁸⁷ Expression espagnol qui renvoie à une information qui se transmet d'une oreille à une autre et donc la certitude n'est pas si avérée.

⁸⁸ La source de cette information n'étant pas assez crédible, d'où le choix du mot (appert) et du verbe (sembler).

avec maints frères de l'Église dont ce dernier était pourtant prince⁸⁹. On se souvient alors de l'homélie de Mgr Akonga Essomba lors de la levée de corps de l'évêque suscité qui parlait des « faux frères » faisant allusion à tous les prêtres dont le soupçon pesait sur la tête, mais aussi aux autres qui ne se comportent pas comme des hommes de Dieu. L'insociable sociabilité inhérent au genre humain amène donc certains frères de l'Église à devenir de véritables mégalomanes, des corrupteurs et de grands corrompus devant l'éternel de nature à cannibaliser l'Église et la cité, à braquer les fidèles et à tourner certains en dérision voire à la perte.

L'argent est le nerf de la guerre a-t-on coutume de dire. On comprend alors que l'homme qui est un éternel insatisfait, pour ne pas voir ses projets finir comme le sort réservé aux fœtus avortés, c'est-à-dire tombé dans l'eau, doit avoir de l'argent. Toutefois, comment concilier le petit salaire de catéchiste qui permet de survivre les dix premiers jours du mois et le désir de vouloir assouvir les plaisirs de table et les euphories gustato-sexuelles ?

⁸⁹ *Id.*

En somme, l'histoire de l'Afrique a fortement été mouvementée par la traite négrière, l'impérialisme, la colonisation et sa forme actuelle sous le vocable de néocolonialisme qui s'avère plus dangereuse que le tome 1, sont au cœur de la crise de gouvernementalité qui hypothèque le développement de l'Afrique noire francophone. *Le modus operandi* de cette partie du globe terrestre est une cooptation, une imitation du modèle européen. Partant de la démocratie qui est un système de gouvernance importé, imposé aux dirigeants africains au soir des indépendances politiques. Le système éducatif jusqu'à la dépendance monétaire, les pays de l'Afrique noire francophone sont toujours genoux au sol face à l'ordre occidental.

Les fondements structurels et institutionnels nous ont permis de voir que le géant européen tien encore l'Afrique par les cornes et freine considérablement son développement. On peut voir les nouveaux canaux idéologiques d'aliénation s'accroître. Ainsi, une application comme (*Tik Tok*) qui permet de se divertir est utilisable au Japon pendant 2h seulement et après elle se bloque automatiquement, or dans le même temps en Afrique, elle est ouverte 24h/24. Les américains ont trouvé à l'aune des Églises dites de réveil comment amener les frères africains à combattre le diable, un phénomène métaphysique et mystique qui ne peut jamais prendre fin tandis qu'eux-mêmes évoluent dans le domaine de la science. Pendant que dans tous les quartiers de l'Afrique on crie le feu de Dieu, (*fire fire*), les puissances des autres côtés des Pyrénées envoient des satellites dans l'espace, créent des bombes et autres armes de guerre à destruction massive. Ce qui fait de l'Afrique une société de consommateur et donne ainsi aux puissances étrangères de décider de leur sort. La mort du président Kadhafi, l'arrestation et le jugement du président Gbagbo, la guerre civile au Mali, en RCA, la mort du président tchadien et la question du terrorisme sont autant d'indicateurs qui doivent réveiller la conscience du bâtisseur qui sommeille en chacun de nous autres africains.

Toutefois, en pleine postmodernité, jeter le tort du sous-développement de l'Afrique aux seuls occidentaux serait, infantiliser les dirigeants et les populations du continent. Car, partant des crises politico-militaires, aux élans tribaux et communautaristes, la mal gouvernance fait de l'Afrique un continent des bushmen, préalphabétisé, à l'état de nature où celui qui a le plus d'argent dicte la loi. Dans ce *struggle of live*, cette jungle où la prédation semble le mode par excellence pour garantir l'avenir de sa progéniture, il convient d'appeler la conscience patriotique de chaque citoyen face au danger de replonger dans des crises sanglantes. La construction de l'Afrique se fera avec sa jeunesse, tous ses enfants.

**DEUXIÈME PARTIE
L'HERMENEUTIQUE DE LA
RATIONALITE PREDATRICE DANS
LA PHILOSOPHIE DE LUCIEN AYISSI**

Lorsque l'argent, le sexe et le pouvoir imposent leur nécessité à l'éducation et à la formation, les cancrs passent pour des génies, il revient aux imbéciles le mérite des surdoués, on prend les valeurs épistémologiques pour des valeurs marchandes. (...). Dans ce cas, la magie de la corruption consiste à donner à l'ignorant les prérogatives d'un savant, à la fiction le statut de la réalité.
L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 84.

L'exégèse dans la première partie des fondements de la crise de gouvernementalité dans l'Afrique noire francophone nous permet d'aboutir aux conclusions auxquelles nous sommes parvenus. D'entre elles, nous avons pu ressortir des nombreux soubresauts sociopolitiques tant endogènes qu'exogènes tels que l'ingérence des politiques étrangères, la dépendance économique, le mode imitatif de gouvernance etc. Sans être loquace, ce qui nous intéresse surtout c'est de voir comment l'État s'autodétruit politiquement par la crise de la gouvernementalité qui conduit au *nihilisme* politique. Dans le cadre de cette réflexion, nous allons examiner sous la plume de Lucien Ayissi les implications des asticots sociaux dans la prédation de la *Res publica*, la connivence et l'impunité des pouvoirs publics dans *l'éthos* de la manducation. Autrement dit, la tâche qui sera nôtre dans cette partie consistera à ressortir les mécanismes et les causes de la crise de la gouvernementalité des États de l'Afrique noire francophone dans la philosophie de Lucien Ayissi.

CHAPITRE IV : LES CAUSES DE LA MAL GOUVERNANCE CHEZ LUCIEN AYISSI

Dans la tentative de cerner, de décrire la mal gouvernance comme un phénomène social dans la philosophie de Lucien Ayissi, nous partons de ses hypothèses formulées dans bon nombre de ses ouvrages notamment : *Corruption et Gouvernance (2008)*, pour ne citer que celui-là. Dans ce chapitre, notre ambition analytique consistera à ressortir les différents facteurs qui sont sources de la corruption. Autrement dit, il s'agira de questionner les facteurs de la mal gouvernance chez notre auteur. Céder à la corruption est-il un acte de nécessité ? Peut-on admettre que la pauvreté soit la cause immédiate de la corruption ? Ce chapitre consiste à interroger les causes de la mal gouvernance dans l'Afrique noire francophone dans la philosophie de Lucien Ayissi à l'aune de la corruption du politique.

4.1. La précarité sociale et la paupérisation des masses // Le prétexte de Moana

Par l'expression précarité, nous entendons une valeur pécuniaire, une modicité sinon une petitesse. C'est dire que la précarité sociale peut se concevoir comme étant la situation sociale d'une personne dont les conditions de vie en terme de revenus, logement ou autre situation familiale et d'emploi à venir sont jonchées par une forte incertitude. La paupérisation quant à elle peut s'appréhender comme un phénomène social dans lequel les groupes sociaux se trouvent plongés dans une situation de délabrement matériel sinon d'appauvrissement aiguë. Dans le cadre de sa philosophie de la gouvernance, Lucien Ayissi s'interroge sur la capacité des États de l'Afrique noire francophone à lutter efficacement contre la mal gouvernance et surtout la pauvreté. Pour lui, la mauvaise politique de cette gouvernance est perceptible à l'aune des activités illicites notamment la corruption désormais balisée, ritualisée et systématisée. Le développement du phénomène de la pollution éthique compromet la lutte contre le sous-développement de l'Afrique tout en mettant à mal l'espoir d'une réelle vie communautaire juste et équitable. L'ensauvagement des institutions étatiques par l'activisme prédateur des asticots sociaux qui soumettent l'État à la logique de la rationalité prédatrice assortie de la putréfaction de sa substance politique et de

l'appauvrissement de l'humanité et de la citoyenneté des populations africaines, a pour conséquences l'appauvrissement du continent par une minorité avide et corrompue et la paupérisation des masses, l'exaltation des discours haineux, le schisme social. Le cas de la crise anglophone et les querelles de clocher entre « les tontinards et les sardinards » au Cameroun, la division du Soudan en deux parts, le Mali avec une partie contrôlée par les rebelles et l'autre par le gouvernement en sont les exemples d'une longue liste.

Le prétexte de Moana peut être appréhendé comme étant la justification de la corruption par les salariés mal rétribués de se réapproprié leur humanité en corrigeant ce qu'ils qualifieraient d'injustice sociale. Autrement dit, la modicité des salaires dans l'Afrique subsaharienne peut être une stratégie vitale qui peut justifier le recours à la prédation sociale.

Ainsi, la corruption qui a fait son nid dans la gouvernance des États de l'Afrique noire francophone n'est pas l'apanage exclusif de l'élite politique administrative, elle concerne toutes les couches de la société. De ce fait, elle touche même les gens de rang modeste comme l'enseignant qui, pour arrondir ses fins de mois, multiplie des fourberies et des stratagèmes pour se faire du pognon. Soit, il procède par la vente des notes, financièrement ou sexuellement, soit, en faisant la prostitution intellectuelle avec des vacances ou des groupes de répétitions ci et là. Le fonctionnaire camerounais par exemple utilise son salaire normal pour rembourser les dettes dans les boutiques des célébrités Aladji et Moussa les hommes incontournables lorsque le volcan tarde à entrer en ébullition au soir du 24 pour certains et du 25 pour les autres. Que dire des policiers surnommés dans le pays de Roger Milla les « manges mille »,⁹⁰ qui sont censés contrôler les dossiers des véhicules ou les papiers des usagers, mais qui se contentent de prendre le célèbre billet de mille franc pour fermer les yeux sur tout ce qui s'apparente comme irrégularités. On peut donc comprendre pourquoi Moana l'ex secrétaire de Charles Quint justifia la corruption des salariés mal rétribués. Car pour lui, cette caste de fonctionnaire peut compenser leur statut, corriger leur condition en empruntant d'autres voies. Ainsi, dans *Corruption et Pauvreté*, nous lisons :

D'après Moana, si la corruption est permise, c'est moins parce qu'elle est légale ou morale que parce qu'elle corrige les défauts de justice d'une société dans laquelle les gagne-petit courent le risque d'être condamnés à vie à la pauvreté. S'ils empruntent cette « autre voie », tout en sachant qu'il s'agit d'un sens interdit, c'est moins pour court-circuiter le droit et la morale que parce que les voies officielles sont pour eux de véritables impasses existentielles⁹¹.

⁹⁰ Cette expression empruntée au jargon camerounais montre le niveau bas des salaires des fonctionnaires de police qui sont obligés de raquetter une somme de mille francs aux usagers pour arrondir leur fin de mois

⁹¹ L. AYISSI, *Corruption et Pauvreté*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 31.

Par cette assertion, l'auteur ne cherche guère à justifier la pratique de la corruption, soit pour montrer que ce phénomène est la chapelle exclusive des pauvres ou qu'il est vertueux lorsqu'elle est pratiquée par les salariés de bas échelons. Lucien Ayissi fait juste le constat aberrant selon lequel :

Puisque la rectitude civique et morale du bon fonctionnaire est moins rentable que la vénalité de l'agent véreux, le fonctionnaire insuffisamment rétribué a tendance à préférer la corruption intéressante à la vertu inutile. Le choix qu'il effectue dans cet instrumentalisme au terme d'une très rigoureuse arithmétique axiologique, rappelle beaucoup le calcul utilitariste auquel Glaucon soumet la vertu au Livre II de *La République* de Platon.⁹²

Parler de modicité des salaires ici ne fait guère allusion aux besoins de luxe pour montrer qu'il est acceptable de soumettre pécuniairement l'État parce qu'on ne possède pas le superflu. Mais, il semble opportun de montrer que la pauvreté est l'une des causes de la corruption qui se traduit par la crise de la gouvernementalité. La corruption est également due à la confusion du bien public avec le bien privé, signe de pauvreté qui engendre à son tour la mal gouvernance. Ce mouvement de flux et de reflux entre la pauvreté et la corruption complexifie le phénomène de la mal gouvernance dans la mesure où la corruption n'est pas la chapelle exclusive des pays pauvres encore moins des seuls salariés mal rétribués. Il convient de rappeler ici que le pauvre qui croit que sa situation est l'œuvre de l'action de celui dont la postérité matérielle et financière ne souffre de rien, se lance dans la corruption croyant corriger cette injustice en commettant une autre. Dans ce sens, comme l'eau lave et l'argent rend propre, comme l'argent brise le fer, le pauvre a plus de motivation à vendre son âme au diable pour s'enrichir à tout prix. À cet égard, la pauvreté prédispose le citoyen à la corruption, non pas par volonté, mais quelquefois par nécessité. De même qu'on peut comprendre l'acte d'un enfant qui vole dans la marmite dans le but de calmer les revendications en plein fini de son estomac, la corruption du pauvre peut parfois trouver sa justification dans l'acte de vouloir se faire une place dans la société. Si on admet avec Georg Simmel que

Les pauvres sont ceux qui sont exclus de la chaîne de finalité sociale (...), les pauvres constituent une tonalité marginale au sein d'un tout social dont ils ne participent qu'apparemment parce qu'ils sont éludés par « la chaîne téléologique ». Même quand on leur accorde l'assistance publique, c'est moins en tant que fins en soi que pour la préservation de l'ordre établi⁹³.

C'est dire qu'en raison d'un état de circonstance, le pauvre apparaît dans sa cité comme un non-être qui ne peut pas bénéficier des soins dans les établissements hospitaliers de haut

⁹² *Ibid.*, p. 81.

⁹³ G. SIMMEL, *Les Pauvres*, trad. fr Bertrand Chokrane, Paris, Quadrige/PUF, 1998, p. 51.

standing comme ceux qui par un concours de circonstance ou parce qu'ils sont nés de familles riches ont tous les privilèges. Au Cameroun par exemple, lors des recrutements ou des concours l'occasion est donnée aux riches de sortir toutes leurs grandes artileries (carnet d'adresse, argent, et j'en passe) pour assujettir les pauvres en achetant les places des concours les plus importants du pays ENAM (Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature), EMIA (Ecole Militaire Interarmées) pour laisser quelques minables places aux pauvres dans les ENS (Écoles Normales Supérieures) de Bertoua, Maroua ou les ENSET (École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique) de Bambili ou Ebolowa. La pauvreté place l'individu dans la condition de non-être que ce dernier entend corriger en recourant à la pratique de la corruption. Ainsi, la corruption serait donc pour le pauvre le fait de se réapproprier son humanité en corrigeant ce qu'il conçoit comme étant une injustice. Une lecture attentive de *Corruption et Pauvreté* nous montre que

Dans le contexte politique où sévit la pauvreté, le recrutement dans l'armée, la police ou la fonction publique est généralement considéré comme le droit d'accès aux surfaces de prédation dont on espère pouvoir exploiter considérablement les leviers pour corriger non seulement la condition historique de soi, mais aussi les défauts de visibilité sociale de sa famille ou de son clan. (...). N'étant pas en mesure d'assurer une protection efficace à leur survie dans un environnement économique où l'indigence érode considérablement la vertu, les pauvres ont tendance à sacrifier celle-ci pour préserver celle-là. Ils essaient alors de rattraper, illicitement, ce que la société et l'État ne leur accordent pas licitement. Les modalités de ces opérations de rattrapage sont le racket, la concussion, les pécunats et autres malversations bref, l'aliénation de la fonction publique du service à rendre ou à solliciter⁹⁴.

Au regard de cette analyse, il ressort que si d'aucuns recourent à des pratiques de malversation, c'est parce qu'ils sont persuadés qu'il y a une injustice commise par l'État en les rendant pauvres. Ainsi, par le biais de la corruption, le pauvre se rend justice tout en commettant une autre forme d'injustice. Le règne de l'arbitraire qui est une réalité en Afrique et non une chimère, fait dire à l'auteur de *Corruption Et Droits De L'homme* Article publié dans la *Revue Camerounaise de Sociologie et Anthropologie* Volume 2, N° 1, juin 2005, pp.55-73 que

Leur comportement illicite peut s'interpréter comme l'expression d'une demande de justice sociale qui se satisfait en marge des normes en vigueur parce que le respect de celles-ci ne peut pas la combler. La principale fonction de la corruption consisterait donc à corriger certaines dysfonctions de la société dont la pauvreté est la conséquence palpable. La corruption

⁹⁴ L. AYISSI, *ibid.*, p. 43.

aiderait à la redistribution des ressources nationales dont la répartition est généralement réfractaire au principe de justice sociale. Elle redimensionnerait avantageusement l'être des pauvres et stabiliserait leur psychologie souvent perturbée par la récurrence des désirs inassouvis et des problèmes irrésolus. Elle servirait, par conséquent, au rééquilibrage d'une société dont la structure fort asymétrique pourrait entraîner, à terme, son implosion ou sa dissolution⁹⁵.

Il faut dire en réalité que le projet de Lucien Ayissi n'est pas de faire une analyse apologétique du phénomène de corruption. Raison pour laquelle il se désolidarise de cette idée d'une juste corruption chez les pauvres. En tant qu'un être de raison, il désavoue jusqu'à la dernière énergie la pratique de la corruption qui est le moteur de nombreux maux partout en Afrique et principalement dans sa terre chérie, sa chère patrie le Cameroun. Il n'est donc pas malaisé de voir l'auteur de *Corruption et Gouvernance* donner de son être pour sortir son continent de cette gangrène. Ainsi, pour lui, en lieu et place d'une juste corruption, la revalorisation salariale aux côtés de la pédagogie citoyenne peut palier à cet aléa.

Lorsqu'exister consiste tout simplement à subsister ou quand vivre se réduit à survivre, il devient très difficile d'être moral. La dilatation des revenus et la correction des salaires en marge des frontières définies par les normes en vigueur aurait donc aussi pour fonction de débloquent une société paralysée par une injustice structurelle contre laquelle les agents insuffisamment rémunérés ne peuvent se dresser qu'en transgressant les principes du droit et de la morale⁹⁶.

Justifier la corruption par la pauvreté reviendrait à montrer que celle-ci libère le pauvre du complexe d'infériorité qu'il éprouve dans un contexte où l'humanité de *l'homo sapiens* est fonction de l'avoir et du pouvoir. Autrement dit, *l'ethos* de la manducation du salarié moins rétribué due à sa pauvreté matérielle est un terreau fertile à la corruption qui, à son tour engendre la mal gouvernance. Toutefois, s'il est admis que la volonté exprimée par les vulgaires petits charpeurs est d'euthanasier l'État dont ils tirent pourtant l'essentiel de leur substance vitale, c'est parce que leur pauvreté est de plus en plus épistémologique que matérielle.

4.2. Le marasme épistémologique

Par marasme, nous entendons un affaiblissement ou un manque. Le marasme épistémologique s'appréhende donc comme une pathologie caractérisée par une atrophie ou une ménopause intellectuelle. Après avoir traité plus haut la question de la modicité des salaires, ou tout simplement de la précarité sociale comme étant l'une des causes de la

⁹⁵ *Ibid.*, pp. 46-47.

⁹⁶ *Id.*

corruption, qui est au cœur de la crise de la gouvernamentalité dans nos États africains, nous sommes partis de l'idée selon laquelle la corruption serait une stratégie vitale et un instrument de correction de l'injustice sociale. Il s'agit dans cette partie de montrer que si le phénomène de corruption est engendré par la pauvreté matérielle, c'est surtout la pauvreté morale qui favorise l'éclosion de celle-ci au point de penser le rien politique. L'ignorance apparaît donc comme une cause sinon la cause directe de la corruption, car dans cette perte de repères, l'homme qui est une valeur absolue voue un culte à l'argent qui est censé être à son service au point de se déshumaniser. C'est ainsi que Lucien Ayissi affirme ce qui suit :

Ceux qui s'adonnent à la pratique de la corruption n'ont certainement en vue que le contentement de leurs propres appétits. Ils s'imaginent naïvement que l'ordre politique dont ils transgressent les normes va survivre, malgré tout, à leur cynisme dans le temps. Ils ignorent alors que le système qu'ils débilitent dangereusement, tant les normes qui le régissent sont considérablement aliénées par la corruption qu'ils se délectent à pratiquer, est prédisposé au chaos ? (...). La corruption vitale ou défensive qui était censée réduire le gap existant entre les riches et les pauvres, aggrave paradoxalement la fracture sociale⁹⁷.

L'idée d'une juste corruption est suivant cette assertion de Lucien Ayissi absurde selon la logique qu'elle fragilise le tissu social et porte atteinte à l'intégrité de l'État. La corruption paralyse le corps social et ne permet plus à l'État de mener à bien ses missions régaliennes qui consistent à la protection de l'homme et la sécurité de ses biens. Nonobstant leur obésité financière, l'action de corrompre reste illicite et ses acteurs se comportent comme des souris en l'absence du chat. Raison pour laquelle cette pratique aussi fructueuse que soit-elle ne saurait être régie comme une règle universelle de normativité en vigueur. Celui qui voue un culte à l'argent ou s'adonne à la corruption est alors un malade qui s'ignore et qu'on doit transférer tout droit au centre de santé Eugène Jamot pour le guérir de son état de débile mental. C'est dans ce sens que Lucien Ayissi renchérit en ces termes :

Dans le mouvement de flux et de reflux qu'il y a entre la corruption et la pauvreté, il convient de signaler la pauvreté morale de ceux qui considèrent la richesse comme fin en soi. Ne sachant pas que l'argent qu'ils idolâtrèrent n'est, qu'un petit agent qui ne mérite pas le culte qu'on lui voue parce qu'il appauvrit considérablement le sens humain de l'échange, ou que la richesse n'a qu'une fonctionnalité instrumentale, beaucoup de gens s'escriment à l'acquérir même au prix de leur dignité pour donner la preuve de leur humanité, (...). Prenant la fin à atteindre, ces personnes sacrifient leur dignité d'êtres humains à l'autel d'une vie opulente, fût-elle celle des petits porcs satisfaits et pernicieux pour le vivre-ensemble⁹⁸.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 90.

⁹⁸ *Id.*

La corruption est donc la traduction en acte de la pauvreté morale donc souffrent certains hommes de par le monde et particulièrement en Afrique, surtout certains gouvernants qui imposent *manu militari* leur hégémonie au reste du monde. Au moyen de la corruption, l'homme désubstantialise l'État de sa fortune publique, mais aussi prive ce dernier de sa qualité d'être moral. À ce rythme, il est malaisé d'épiloguer sur un quelconque développement de ce qu'il y a d'humain en l'homme. On aurait même du mal à démentir l'évidence d'un état de nature où l'homme serait un loup pour ses semblables. Il est donc fastidieux et délicat de parler de progrès de l'humanité si la volonté exprimée par *les rogue citizens* au vingt-et-unième siècle consiste à imposer par la course effrénée des avoirs et du pouvoir un totalitarisme qui nous rappelle les odieux et monstrueux actes d'un Hitler, d'un Benito Mussolini ou d'un Staline. « De quel progrès de l'humanité peut-on parler quand les maîtres actuels du monde ne s'émancipent pas de l'impératif du Wanted de la logique archaïque du Far West dans laquelle l'homme importe moins pour autrui que le cheval qui le transporte ? »⁹⁹. Cette interrogation du philosophe camerounais montre tout simplement que l'aveuglement des hommes d'État à l'aune de la corruption révèle que même si le monde a connu de véritables mutations, l'humanité de l'homme telle que décrit par Hobbes dans son ouvrage *Le Léviathan*, n'a pas du tout connu une évolution. Il paraît alors soporifique de parler de « village planétaire » dans la mesure où la rationalité prédatrice subjugue sur la rationalité de l'État de droit, car dans cette logique, le tissu social connaît une telle fragilité où les discours haineux à caractère tribal ou raciste, la constitution des bandes armées sont les plus probables à se retrouver dans une telle atmosphère. C'est sans doute ce qui justifie la formation des juntes au Mali ; au Tchad, en République Centrafricaine ou les ambazoniens et les microbes au Cameroun. L'érosion de l'humain à laquelle on assiste aujourd'hui est due au fait que les passions de l'homme parlent au nom de sa raison au point où les projets des leaders du monde sont similaires aux ambitions barbares des âges très reculés de l'histoire de l'humanité. Sans prendre conscience du caractère dépassés, ringards, démodés et périmés des vieux projets totalitaristes de Hitler qui voulait radier de la carte de la terre tous les juifs, les dirigeants du monde ont dû soustraire le « *cogito ergo sum* » cartésien pour le *Manduco ergo sum* : « Je mange, donc je suis »¹⁰⁰. Cette maxime de Bayart trouve tout son sens que si on la rapporte à la rationalité prédatrice, car le principe fondamental qui la sous-tend est celui de la définition et de la délimitation de l'essence de l'être au manger. Au regard d'un tel principe, le fait de manger est pour l'homme l'expression de l'affirmation de soi, au point de croire

⁹⁹ *Ibid.*, p. 93.

¹⁰⁰ L. AYISSI, *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, p. 98.

qu'il ne doit son existence qu'au fait d'être un *homo manduco* et que le fait de « brouter au point d'étendre son pâturage » est la preuve absolue de la certitude existentielle de son être dans le monde. Dans ce cas, pour exister pleinement, il convient de manger sans cesse et abondamment, dût-on le faire en transgressant les conventions communes. C'est ce qui fait dire à l'auteur de *Philosopher aujourd'hui c'est philosopher autrement* que

La dégénérescence du citoyen en « homo manducans », ce sujet mangeant, est évidemment aliénante au plan politique, dans la mesure où l'« ethos de la manducation » étouffe toutes les possibilités citoyennes que l'individu a le devoir d'actualiser dans la cité. Elle s'accompagne du phénomène de l'appauvrissement de l'humanité de l'homme, ravalé qu'il est désormais au rang de prédateur dangereux. Cette double aliénation est due au fait que le sujet préfère sacrifier son humanité et sa citoyenneté sur l'autel d'une manducation prédatrice dans laquelle il croit pouvoir trouver à la fois une certitude ontologique et la raison suffisante de son existence¹⁰¹.

Si la pauvreté matérielle impose à certains serviteurs de la République de verser dans les malversations pour des raisons vitales, la corruption des riches, reste polémique du fait qu'ils sont à l'abri des besoins primaires, voire même secondaires. Censés avoir une rectitude civique et morale au beau fixe d'autant qu'ils sont épargnés du long chapelet des désirs inassouvis et des problèmes irrésolus, la corruption des riches remet en question la relation ou le rapport de causalité qu'on a coutume d'établir entre la pauvreté matérielle et la corruption¹⁰². Sans prétention aucune de notre part de révoquer totalement ou de minimiser l'incidence directe que la pauvreté matérielle a sur la moralité des fonctionnaires d'État mal rétribués, il est question pour nous de montrer que dans des contextes socio-politiques où le pouvoir de l'argent est synonyme du statut social, la macro corruption des riches ignorants est de plus en plus problématique que la micro corruption du bas peuple. Dans les contextes où l'ontologie de l'être est dominée par le pragmatisme économique régit par l'accumulation, la magie de la corruption consiste à changer un tableau tout noir en un blanc or, les valeurs axiologiques pour des valeurs marchandes, les cancre pour des génies et les tricheurs pour des patrons. Il est donc évident de dire que la pauvreté morale telle que nous propose le nouvel ordre social, explique au mieux la corruption qui a fait son nid dans la gouvernance de nos États. Raison pour laquelle Lucien Ayissi pense qu'il serait opportun d'augmenter les salaires des fonctionnaires pour protéger leur intégrité, leur conscience morale à pouvoir résister à la tentation de la corruption comme un Prêtre armé de son chapelet, son eau bénite et de sa Bible résistant à la tentation d'une jeune fille sans soutien et donc tout le regard du

¹⁰¹ *Ibid.*, pp. 102-103.

¹⁰² Cette idée en réalité nous la devons au génie de L. AYISSI dans *Corruption et Gouvernance*.

prélat est fixé sur les merveilles que Dieu a lui-même façonné de ses mains. Il s'agit ici d'une solution susceptible de bonifier l'humanité de l'homme face à des préférences appétitives qui prédisposent le sujet humain à penser que recourir à la corruption est un acte de justice.

Si la pauvreté matérielle prédispose l'être de l'homme à la corruption par-ce-que son rapport à l'argent, à la nourriture, à l'habillement, au logement, aux soins de santé ou à la culture est constamment défini par l'anxiété, cela ne suffit pas à justifier toutes les formes de corruption. Ainsi, nous montrons avec l'auteur *des Vertus de Laurandam* que la corruption de ceux qui se rapportent sur le mode de la certitude en terme de biens matériels et financiers, à qui il arrive souvent d'apporter, par prévision et par calcul prévoyant, des réponses aux diverses interpellations de leur estomac ou d'autres aléas au quotidien prouve que la pauvreté matérielle n'est pas la cause absolue de la corruption. Une seule explication reste donc évidente : la corruption est surtout la conséquence de la misère, de la précarité morale qui prospère dans des gouvernances médiocres. En recourant cyniquement à la rationalité des prévaricateurs, la corruption des riches trouve son lot d'explications dans la pauvreté morale de ceux qui tiennent à soumettre le bien public et le patrimoine de l'humanité à la sanction de leurs appétits particuliers. C'est cette illusion narcissique qui entoure la politique en Afrique et surtout en Afrique noire francophone où les candidats n'ont aucune ligne politique, mais des discours lugubres assortis des promesses fallacieuses sans lendemain. Au Cameroun par exemple, la campagne électorale est rebaptisée « la campagne du pain et de la sardine », car comme nous l'avons dit supra, il n'existe pas de plan politique, il suffit à un oracle comme Jacques Fame Ndongu de se présenter devant des populations affamées et qui n'ont jamais manifesté aucun désir de poser leur fessier sur un banc d'école, de s'exprimer dans une gromologie grotesque, dans un néologisme transcendantal et de partager ensuite machettes et limes sans omettre la célèbre recette du pain-sardine et les électeurs qui souffrent d'un marasme épistémologique sont pris en tenaille. Une fois le vote fini et que les pauvres électeurs se sont fait bernés comme il est de coutume, la distance entre ces deux classes se fait ressentir et ils ne parlent plus de leurs électeurs que pour les narguer. C'est sans doute ce qui fait dire au philosophe camerounais Lucien Ayissi que

N'ayant donc plus d'autonomie, parce que rendue inapte au discernement du vrai et du faux, du bien et du mal, du juste et de l'injuste, du beau et du laid, la conscience corrompue par les fréquentes manipulations idéologiques est une conscience fort appauvrie. L'appauvrissement du patrimoine humain par des politiques unidimensionalisantes est dû à la pauvreté morale des maîtres du monde. C'est cette pauvreté morale qui les empêche de pouvoir

gérer l'hétérogénéité politique dans la perspective d'un vivre-ensemble juste et pacifique¹⁰³.

4.3. Les démocraties comme facteurs liés à la mal gouvernance dans l'Afrique noire francophone

Dans cette section, loin de remettre en cause l'immense travail de notre auteur sur les causes de la crise de la gouvernabilité en Afrique, il semble opportun de ressortir certains aspects de l'analyse de la question de la gouvernance qui sont passés inaperçus dans la philosophie de la corruptologie de Lucien Ayissi.

Sur le plan politique, l'une des conditions à remplir pour qu'un gouvernement soit crédible et légitime aux yeux de l'opinion nationale et internationale, c'est la bonne gouvernance qui passe nécessairement par la séparation des pouvoirs. Or, la plupart des États d'Afrique noire francophone vivent encore dans des royaumes, c'est-à-dire des institutions dans lesquelles le pouvoir semble non seulement provenir de Dieu, mais qui se transmet héréditairement sinon par coup de force. Dans *Le Contrat social* de Rousseau, la faune politique de la monarchie est accablée de diminutifs dépréciatifs au point de penser avec cet auteur que la mal gouvernance est inscrite dans les gènes de ce régime politique. Dans les démocraties contemporaines, la séparation des pouvoirs élaborée par Locke (1632-1704) et par Montesquieu (1689-1755) est la clé de voûte de la bonne marche de l'action politique. Il s'agit donc de limiter les pouvoirs consentis entre les mains d'un seul individu. Raison pour laquelle dans les démocraties contemporaines, le pouvoir est tripolaire, repartit entre l'exécutif dont la fonction est de mettre en œuvre les lois et de conduire la politique nationale ; le judiciaire qui veille à l'application et au respect des lois tout en sanctionnant les hors la loi. Son indépendance est cruciale puisqu'elle est la condition *sine qua non* de son impartialité ; et le législatif qui, au-delà de son action essentielle de légiférer, « le parlement a également pour mission de contrôler l'exécutif toujours enclin à l'abus des lois »¹⁰⁴. Cette mission parlementaire de contrôle de l'action gouvernementale est symbole d'un renforcement de la démocratie, car, son « efficience est signe de liberté tant individuelle que politique »¹⁰⁵. C'est dire que la puissance de l'institution parlementaire est un gage pour l'éclosion et le respect des valeurs fondamentales de l'homme telles que, la vie, les libertés individuelles et d'associations, la justice ; en un mot comme en mille, le respect des droits de l'homme. En

¹⁰³ L. AYISSI, *Corruption et Pauvreté*, p. 95.

¹⁰⁴ C. PALAZZOLI, *Les régions italiennes, contribution à l'étude de la décentralisation politique*, Paris, LGDJ, 1966, p. 148.

¹⁰⁵ MOMO B., « le parlement camerounais », *chronique juridique*, n°023-024, Yaoundé, Lex. Lala, 1996, p. 25.

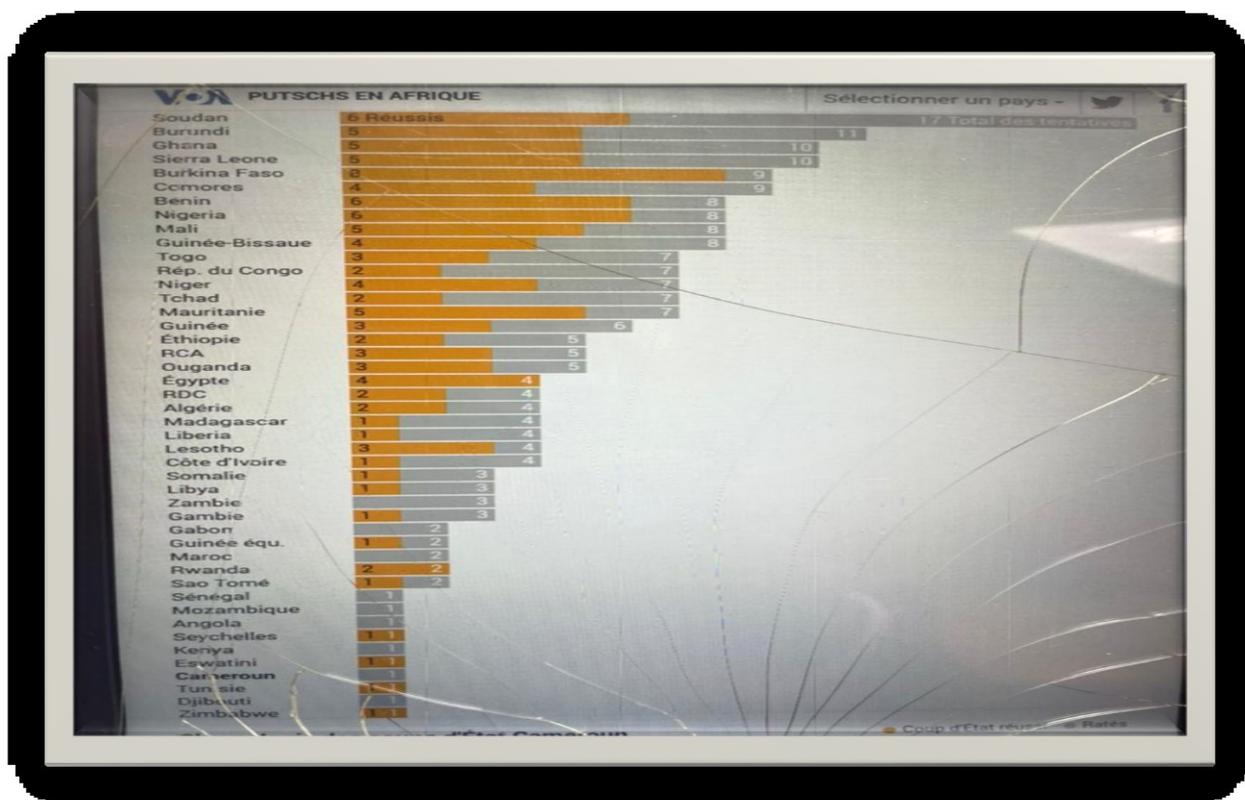
effet, c'est le législatif qui « assure les libertés individuelles des citoyens par la limitation de la souveraineté étatique »¹⁰⁶. En Afrique et au Cameroun particulièrement, les actions parlementaires et judiciaires semblent ne pas avoir les mains libres pour remplir leurs fonctions respectives du fait de la tutelle qui dépend sans cesse de l'exécutif. Ainsi, ce dernier exerce une hégémonie rebutante sur le parlement et la justice grâce à plusieurs mécanismes qui contribuent à les transformer en de véritables reposoirs. Il n'y a qu'à voir comment lorsqu'un ministre camerounais s'exprime en public c'est toujours sur « très hautes instructions du président de la république », on dirait le grand monstre léviathan de la société civile de Hobbes ou du livre de *L'Apocalypse* de Saint Jean. Les dernières démonstrations en date de puissance du *Totum Ecce*, de « la Monade des monades » ou « du premier moteur automoteur », du premier tout camerounais, ce sont les affaires Edgar Alain Mebe Ngo'o et Martinez Zogo. Le premier cité, soupçonné de corruption, de malversation financière, de détournement de fonds publics, l'incapacité du parlement à mener un audit s'est publiquement affichée, il aurait fallu l'intervention divine du démurge d'Étoudi pour lancer un assaut. Que dire de l'assassinat odieux du journaliste Martinez Zogo cité supra, la main toute-puissante du dieu d'Étoudi a encore fait les siennes pour ouvrir une enquête oubliant que dans ce pays il existe tout un parlement bicaméral, des institutions judiciaires capables d'investiguer sans attendre la fumée blanche du Vatican qui fera dire *Habemus papam*¹⁰⁷, comme pour siffler la fin de la récréation et le début effectif du travail. Heidegger au sujet de l'existence d'une philosophie africaine estimait que la locution rabattue de philosophie n'était qu'une pure tautologie. Qu'est-ce-que cela veut bien dire dans notre contexte ? Il s'agit pour nous de montrer que la guerre à laquelle se livrent en ce moment le Ministère des sports et de l'éducation physique à de la Fédération camerounaise de football en abrégé (FECAFOOT), est connu de tous et n'attend rien d'autre que l'intervention salvatrice du démurge d'Étoudi pour siffler la fin de la récréation. On se demanderait bien si dans ce pays le parlement bicaméral n'est qu'une chimère ou toutes les autres instances susceptibles de taire cette querelle sont aveuglées. Du moins, tant que le fameux « *habemus papam* » de l'élu du peuple Paul Biya n'a pas encore sonné, on assiste à ce jeu de pousse pion de qui a raison, qui a le plus de pouvoir.

La volonté de Montesquieu de séparer les pouvoirs réside non seulement dans le souci d'un équilibre national, c'est-à-dire pour éviter le règne de l'arbitraire, mais aussi du

¹⁰⁶ C. PALAZZOLI, *Les régions italiennes, contribution à l'étude de la décentralisation politique*.

¹⁰⁷ Locution latine prononcée par le cardinal protodiacre au terme du conclave pour annoncer la fin de la vacance au saint siège et la présentation *urbi et orbi* du nouveau pontif.

totalitarisme car, dit-il pour qu'on ne puisse pas abuser du pouvoir, il faut que le pouvoir arrête le pouvoir. Raison pour laquelle le rôle assigné au parlement consiste au contrôle de l'action gouvernementale. Ainsi, si la légitimité du pouvoir s'appuie sur la logique de la bonne gouvernance, il va sans doute dire que le verdict des urnes est le piédestal de cette bonne gouvernance. Or, en Afrique, on ne peut pas encenser le continent d'être bon élève dans ce secteur là quand bien même on sait que les coups d'État sont devenus une mode normale de transmission du pouvoir. Sur la période de 2011 à 2021, les chercheurs américains Jonathan Powell (University of central Florida) et Clayton Thyne (University of Kentucky) ont comptabilisé moins d'un coup d'Etat réussi par an sur le continent. Le Burkina Faso, le Soudan, la Guinée Conakry, le Tchad ou encore le Mali sans compter sur la passation de pouvoir très musclée entre Alassane Wattara et Laurent Bagbo.



Source : Powell et Thyne ; Cline Center, University of Illinois ; étude de VOA

On ne va pas sans doute omettre de faire mention de l'importance des élections dans le processus d'instauration de renforcement de la démocratie et surtout du tissu social. Il faut donc dire que ces élections ne doivent pas être entachées de fraude au risque de compromettre le vivre-ensemble. Elles doivent de ce fait être libres, transparentes et crédibles. Raison pour laquelle bon nombre de pays africains ont institué des organes indépendants en vue de garantir un scrutin sans fraude. On peut citer le cas d'ELECAM (Elections Cameroon) créé

par décret présidentiel de la loi n° 2006/011 du 29 décembre 2006 au Cameroun, la CEI (Commission électorale indépendante) en Côte d'Ivoire créé en 2001, la CENA (Commission électorale nationale autonome) de la défunte ONEL (Observatoire National des Élections) au Sénégal créé par la loi n° 2005-07 du 7 mai 2005 pour ne citer que ceux-là.

Sur le plan social, le politique taille les lois au détriment de leurs préférences appétitives, par conséquent le peuple se retrouve prisonnier d'un système. Cette austérité des États léviathans fait ombrage aux droits et libertés des citoyens. Ce qui crée non seulement des frustrations, mais aussi des tensions sociales. Les récents affrontements entre la population et le gouvernement sénégalais en sont la goutte d'eau qui a débordé le vase, car l'Afrique ne veut plus de cette politique. Les modes peu orthodoxes d'exercice du pouvoir par nos dirigeants, ainsi que la multiplication des voies anticonstitutionnelles de conquête du pouvoir constituent non seulement l'ailleurs de la raison, mais un obstacle de taille au développement du continent noir. Dans cette longue liste, on ne saurait élucider les tares qui minent la société africaine sans faire allusion à cette gérontocratie sans partage. En effet, En Afrique le problème majeur se situe au niveau de la liberté de participation de tous aux affaires de *la Res Publica*. Les gouvernés n'ont pas la possibilité de participer librement à la gestion des affaires publiques à cause du contrôle strict de la sphère politique par les dirigeants étatiques réfractaires aux débats, aux contradictions. On se croirait à la cité idéale platonicienne dans laquelle seul le philosophe est à même de conduire la cité sans se tromper comme s'il n'était pas humain et faillible comme les autres. Un citoyen américain lambda né dans les années 1989 et qui est encore de notre monde est passé sous la direction de six présidents de George Bush père élu le 20 janvier 1989 à Joe Biden aujourd'hui. Dans la même période, le citoyen camerounais n'a connu qu'un seul, le démurge Paul Barthélemy Biya et son lieutenant Laurent Essou. L'Assemblée Nationale et le Sénat camerounais pour ne plus faire référence à la présidence, dirigés par des personnes du cinquième âge qui sont en réalité portées par leur système et non plus par leurs capacités intellectuelles et physiques. Notons que cette dictature des papi (vieux) ne concerne pas seulement le pays de Rigobert Song le fameux auteur de la théorie du danger, elle traverse largement le continent 237 (Cameroun) avec les Bongo père et fils au Gabon, le défunt président zimbabwéen Robert Mugabe n'est pas en reste. Que dire de l'ancien président algérien Abdelaziz Bouteflika candidat à sa propre succession en 2006 sur une chaise roulante. Tout ceci montre que l'Afrique refuse le développement ou elle a sa signification du développement. L'expérience montre que les constitutions africaines sont manipulées par les gouvernants qui s'évertuent à les tailler sur mesure dans l'optique de satisfaire leurs intérêts égoïstes aux dépens de l'intérêt général.

C'est dans ce sens que les constitutions sont sans cesse remaniées pour permettre au chef de l'exécutif de s'éterniser au pouvoir. Le vieux Mveng dans sa tombe jetant un regard panoptique sur son Afrique se dit qu'il avait certainement raison d'affirmer que

L'État africain, dès sa naissance est un instrument de domination, d'oppression du peuple, (...) cet instrument est d'autant plus efficace qu'il est un appareil de paupérisation dont les mécanismes reposent sur deux principes : la privatisation des instruments de la souveraineté et le tissage d'un système de subsistance fondé sur la dépendance absolue¹⁰⁸.

Dans nombres d'États africains, les institutions de contrôle de l'action gouvernementale sont phagocytées, cannibalisées par l'exécutif qui a dorénavant les mains libres pour faire du trésor public un vaste marché où chaque chèvre peut brouter où elle est attachée et au besoin, étendre sa surface de prédation de nature à euthanasier l'État de droit. En effet, Lucien Ayissi dit d'entrée de texte de la *Rationalité prédatrice et crise de l'Etat de droit* que, « L'action du politique se discrédite nécessairement lorsqu'elle souffre d'une sévère crise de référence éthique. Une telle crise prédispose l'État à des tensions sociopolitiques susceptibles, à terme, de le déstabiliser et de le désintégrer »¹⁰⁹. Dans un tel climat, le règne de l'arbitraire est plus propice et il n'est pas étonnant de voir des revendications à caractère tribale. Les nominations à des postes de responsabilité sont généralement pour une tranche d'âge. Au Cameroun par exemple, on parle de l'équilibre régional ce qui fait que le mérite est relégué au troisième rang après la corruption ; la fameuse représentation symbolique régionale. Conséquence, on retrouve des professeurs d'université piétres et rabougris par rapport à leurs étudiants, des médecins qui ne font plus l'ombre d'aucune certitude et qui nous rappellent que la médecine conventionnelle est le propre de l'africain, des parlementaires qui ne savent s'exprimer en aucune langue nationale de son pays et dont le diplôme le plus élevé est le Brevet obtenu à l'époque des indépendances. L'Afrique, notre Afrique, le seul continent où on trouve une route goudronnée sur le papier, mais délabrée dans la réalité, le seul continent où un président nomme un défunt comme ministre, le seul continent où une localité est dotée d'un lycée ou d'un hôpital seulement dans les projets pourtant les fonds alloués sont sortis et c'est marqué dans les archives que le projet est arrivé à la fin de son exécution.

En somme, cette partie nous a permis de soulever les causes de la mal gouvernance dans la philosophie de Lucien Ayissi. Il en ressort que la plaie est profonde. Dans le prochain chapitre qui porte sur les mécanismes de ce fléau, nous tenterons de creuser de fond en comble ce qui est à l'origine de ce mal pernicieux.

¹⁰⁸ E. MVENG, « Paupérisation et développement », Revue africaine des sciences sociales, n°001, Paris, Terroirs 1992, p. 119.

¹⁰⁹ L. AYISSI, *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, p. 38.

CHAPITRE V : LA PHÉNOMÉLOGIE DE LA MAL GOUVERNANCE

La question de la gouvernamentalité est déjà d'une énorme complexité. Il suffit de regarder l'univers mystérieux qui entoure l'homme pour s'en convaincre que la gestion de la gouvernance est délicate surtout lorsque s'installe un type de rationalité qui est aux antipodes de celle que veut fonder l'État de droit. Au regard de la perpétuation de la corruption dans notre société, il est évident que cette nouvelle rationalité consiste à la propension pour l'accumulation de l'avoir, l'esprit de la gastronomie qui devient une fin en soi. Cette gestion qui est synonyme de la mal gouvernance et qui engendre le sous-développement en Afrique est appréhendée dans la philosophie de Lucien Ayissi sous le vocable de « *rationalité prédatrice* ». Réprouvée par notre auteur suite à son particularisme clientéliste dont le règne est instigateur à la mal gouvernance et a *fortiori* au sous-développement. Qu'est-ce que la rationalité prédatrice chez notre auteur, et qu'entend-t-il par *nihilisme* politique ? Comment cette rationalité dite prédatrice rend-elle problématique celle de l'État de droit au point de d'envisager le rien politique ? Comment l'inflation de la rationalité prédatrice met en crise l'État de droit ? Comment l'État devient-il la proie des *rogue citizens* et des asticots sociaux ? Il nous revient dans cette section de nous interroger sur les mécanismes de la mal gouvernance dans l'Afrique noire francophone. Pour mieux cerner les tenants et les aboutissants de notre travail, il semble opportun de mener une exégèse de fond en comble sur la rationalité dite prédatrice et sur *l'ethos de la manducation*.

5.1. La rationalité prédatrice et l'ethos de la manducation

En faisant une analyse philosophique des comportements de type zoologique, Lucien Ayissi se rend compte qu'il y a des mœurs et des agissements qui rendent problématique les artifices mis en œuvre par l'État de droit. Ce comportement lié à la corruptologie qu'il nomme rationalité prédatrice se présente pour lui comme un énorme caillou dans la chaussure de la gouvernance africaine.

En effet, tout travail à caractère scientifique mérite une certaine élaboration conceptuelle des termes clés qui le constitue. Ainsi, nous amorçons notre analyse par cette définition que nous propose l'auteur.

Par rationalité prédatrice, nous entendons l'expression zoologique des diverses formes de préférences appétitives dont on a l'expérience dans les multiples calculs fondés sur la logique d'appropriation du bien public ou de subordination de l'État à la réalisation des intérêts dont la particularité et la diaspora sont de nature à euthanasier, du moins à le désintégrer politiquement dans le temps¹¹⁰.

Par rationalité prédatrice, l'auteur de *Corruption et Pauvreté* entend un ensemble d'agissements et de conduites sociales foncièrement égoïstes d'un type de politique ou d'individus appelé *rogue citizens, res manducans*, prédateurs sociaux ou asticots sociaux qui prennent l'État pour une proie dont il s'agit de consommer sans cesse de nature à penser le rien politique. Ce type de rationalité qui s'oppose à la rationalité politique de l'État de droit se traduit par l'appropriation et la confusion de la chose publique par des collusions mafieuses, des prévarications de toute forme. Cette rationalité est une écume toxique qui met en crise les missions régaliennes de l'État qui sont de maintenir la paix, la justice sociale et la protection des droits de l'homme. Il s'agit donc d'une veine boulimique mise en œuvre par les ennemis de la République qui opèrent à la diabolisation des normes en vigueur de nature à vider l'État de toute sa substance. En effet, dit-il d'entrée dans son ouvrage *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit* :

De telles logiques que gouvernent soit le principe de manducation, soit le principe de subtilisation du bien public ou d'affectation de la substance politique de l'État au contentement des appétits particuliers, s'illustrent parfaitement à travers les divers actes de corruption qui se vérifient par la transgression des normes publiques de référence devant régir le vivre-ensemble¹¹¹.

Il faut comprendre dans cette assertion que l'être des *rogue citizens* consiste à brouter, à manger et à mettre en péril le tissu social et l'idéal de développement. On peut donc comprendre pourquoi en Afrique on débloque des fonds pour le bitumage d'une route, soit le projet ne va pas à terme, soit il ne voit même pas le jour. La grossesse qui est ordinairement de neuf mois finit par être éternelle. C'est le cas au Cameroun avec les chantiers de la Coupe d'Afrique des Nations en abrégée CAN, notamment le complexe multisport d'Olembé qui était censé être achevé et livré en 2019. On comprend que le glissement de date de la plus grande messe du sport dans le continent africain a entraîné le report de livraison dudit

¹¹⁰ L. AYISSI, *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, p. 2.

¹¹¹ *Id.*

chantier. Il faut souligner que la fête fût belle dans ce stade nonobstant l'élimination des Lions Indomptables conjuguée à l'incident qui y avait eu de ce côté et qui avait emporté plus d'un camerounais. Mais ce n'est pas ce qui nous intéresse le plus, car il est important de noter que la compétition s'est déroulée dans ce complexe sans qu'il ne soit achevé et même deux ans après l'événement rien n'a bougé d'un seul *iota*. Le comble est que l'argent alloué pour la réalisation de cet édifice a déjà été utilisé. Confié à l'entreprise canadienne *Magil Construction Corporation*, filiale du groupe français Fayolle depuis 2016, les travaux ont connu un coup d'arrêt, or, les fonds sont sortis doublement pour l'exécution du même projet sans que cela n'inquiète personne ou que cela fasse objet d'un audit dans les deux chambres du parlement camerounais. Le scandale des ordinateurs PBhev avec le Ministre des Enseignements Supérieurs n'est même pas fini que celui du *Covidgate* a pris le terrain et tout ça sous le nez et à la barbe de l'Assemblée Nationale et du Sénat qui restent imperturbables dans leurs mangeoires. De quoi dire aux comédiens du continent camerounais que « chaque jour qu'on dort, dès qu'on se réveille, il y a de nouveaux dossiers »¹¹². Compte tenu de l'analyse ci-dessus et du fait que l'activité des *rogue citizens* se réduit à leur rage boulimique dont l'essence est le manger et la subtilisation de la *Res Publica*, il est évident de penser avec Axelle Kabou que le problème du sous-développement africain repose sur les mentalités. Comme nous l'avons montré au précédent chapitre, la maxime de la mangeabilité traduit conceptuellement la rationalité prédatrice de telle sorte que le précepte cartésien du « *cogito ergo sum* » ou celui édicté par Morin en ces termes « *computo ergo sum* » devient *ipso facto* dans la rationalité prédatrice « *manduco ergo sum* » « *je mange donc je suis* ». L'être de l'homme qui selon Descartes est de penser, devient donc de manger, de soumettre l'État à sa volonté gastronomique, stomacale et libidinale. C'est ce qui amène Lucien Ayissi à penser que

La corruption, pensons-nous est le mode prédateur par excellence, car c'est celui sur lequel ceux qui soumettent les biens de l'État au principe de subtilisation ou de manducation, collaborent à l'anéantissement politique de son être. En tant que telle, la corruption est ontologiquement destructrice de l'État, car l'être de la corruption est de dissoudre celui de l'État dans les catégories gastronomiques des prédateurs sociaux. La volonté de faire de l'État un non-être politique se vérifie dans le « patriotisme » gastronomiquement constitué des prédateurs sociaux qui n'aiment cette institution que parce qu'elle est un être consommable¹¹³.

Tout compte fait, la rationalité prédatrice est ce que le philosophe camerounais Mono Ndjana qualifie de « *mapartisme* » c'est-à-dire cet *homo manducans* ayant une conscience

¹¹² F, Le Mignon, comédien You tube.

¹¹³ L. AYISSI, *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, p. 3.

narcissique, égocentrique, asociale et absolument boulimique qui fait de l'État un rien politique à l'aune du vide qu'il a créé par son activité zoologique, d'où le concept « du *nihilisme* ». Il n'est pas saugrenu de voir Lucien Ayissi penser qu' « Elle pervertit l'humanité et la citoyenneté des individus, vicie leur perception de l'État et entrave la réalisation d'un vivre-ensemble juste et pacifique, dans la mesure où les divers prédateurs sociaux font de l'État une proie dont ils s'approprient la substance politique et économique »¹¹⁴.

La trajectoire de la rationalité prédatrice se situe aux antipodes de la rationalité de l'État de droit dans la mesure où la première citée ne subsiste que dans l'aliénation des principes de l'État de droit. Ce qui impliquerait *le nihilisme* de ce dernier. Il s'agit en fait d'un type de comportement transgressif des individus par rapport à la norme en vigueur qui prospère et qui trouve son fondement dans la démission du politique. La norme étant écartée au détriment des préférences appétitives, l'État devient alors qu'une proie que l'on doit dévorer à tout prix.

De par son étymologie et à l'aune de la philosophie d'Ayissi, *le nihilisme* dérive du latin ancien *nihil* qui fait référence au « rien », au « vide ». En effet, penser le *nihilisme politique*, c'est envisager le rien politique, c'est-à-dire la mort de l'État de droit qui est due à l'inflation des comportements de type zoologiques sans omettre le laxisme et la connivence du politique. C'est en fait la destruction et le dérèglement des institutions étatiques par *les res manducans*. Ainsi, il est le fait que l'État se soit détourné de ses objectifs, qui ne sont d'autres que la protection des droits de l'homme, la justice, la paix et l'harmonie au sein de la cité. Cette mentalité qui vide l'État de sa substance sape également son autorité au point où les citoyens désespèrent de cette institution et hypothèquent leur humanité et leur citoyenneté en vertu du principe qui sous-tend l'être au manger. La cause profonde de ce vide réside dans la « rage boulimique » des *rogue citizens* qui ont fait de l'État un rien politique en le siphonnant. L'auteur nous renseigne que le rien politique dont la structure étatique fait l'objet est la conséquence non seulement de la pauvreté matérielle et morale qui frappe et affecte certaines populations, certains gouvernants, mais aussi l'avidité et l'avarice de certains voyous sociaux ou *rogue citizens*, et la permissivité ou l'impunité de l'appareil étatique. Dans son ouvrage *Éthique à Nicomaque*, Aristote montre que la pauvreté est l'une des causes qui occasionnent le développement de la corruption dans la société ; en ceci qu'il est difficile pour le pauvre d'être honnête et surtout de rester fidèle aux lois. Dans cette lutte acharnée contre les voyous sociaux, on a souvent l'impression que l'absence ou le silence de l'État est une forme de légitimation de la subtilisation de ses biens et la normalisation de la manducation. En clair, la

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 4.

pérmissibilité est le fait que l'État donne la permission aux asticots sociaux de le dépouiller comme dirais-je une mission que l'État assigne à ses citoyens sans que cela ne pose problème. Or nous dit Lucien Ayissi, « la moralisation et la légitimation de la prédation sociale contribuent au développement de la démographie des rogue citizens »¹¹⁵. On peut donc penser avec ce philosophe que

Pour nous, le nihilisme des prédateurs sociaux peut s'expliquer par le vide politique qui caractérise désormais l'État postmoderne : devenu le vigile d'un Marché qui lui impose les dures nécessités de sa dynamique économique, au point qu'il n'arrive plus à aider les citoyens à faire face aux divers impératifs historiques, l'État n'est plus intéressant que lorsqu'on peut en faire un consommable. Le nihilisme politique des prédateurs sociaux peut donc s'interpréter comme la conséquence de cette profonde crise d'identité et de souveraineté qui affecte l'État en tant qu'institution et qui suscite, chez les citoyens, un sentiment de profonde désaffection politique consistant à ne plus croire en rien. C'est ce sentiment qui entretient en eux la désolante conviction que l'État n'est plus rien, sinon un simple consommable que les rogue citizens peuvent soumettre à la loi gastronomique de leurs préférences appétitives. Ainsi, malade de ses non-sens politiques, l'État devient une proie facile pour les prédateurs sociaux¹¹⁶.

Devenus de fervents adorateurs des biens de l'État, les asticots sociaux sacrifient l'État et leur humanité pour devenir ce que Platon appelle dans *La République* « des gueux et des gens affamés de richesses personnelles ». La vénalité et la convoitise qui rongent ces gens-là est si grandiloquente à tel point qu'elle est *simili modo* à celle d'Eriphile qui sacrifia nous dit Platon sa femme pour obtenir un « collier ». La crise de l'État de droit qui est la manifestation symptomatique de la rationalité prédatrice est ce qui conduit à l'euthanasie de cette institution par les prédateurs sociaux. Dans cette relation causale, la crise de l'État de droit est la montée en poupe de la rationalité prédatrice da nature à ce que l'un soit la cause voir même aussi la conséquence de l'autre. Il n'est donc pas étrange de constater que lorsque l'État de droit est en crise, on assiste à une inflation exponentielle de la prédation sociale, qui est la cause de la crise de l'État de droit. Dans une analyse minutieuse, il n'est pas étonnant de voir que Lucien Ayissi n'est pas passé loin de ce rapport entre ces deux phénomènes. Pour lui,

Si la crise de l'État de droit est la cause de la prédation sociale, elle apparaît aussi comme sa conséquence politique. La permutabilité des causes et des effets s'explique alors par la possibilité qu'à la rationalité prédatrice soit de jouer une fonction politique symptomatique de la crise de l'État de droit, soit d'apparaître comme ce qui a rendu politiquement possible une telle crise. En effet, la crise de l'État de droit est ce qui est de nature à faire prospérer les comportements prédateurs sur la scène sociopolitique. Dans ce cas-là, le rapport de la crise de l'État de droit au phénomène de la rationalité

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 98.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 97.

prédatrice est régi par le principe de causalité : celle-là est la cause déterminante de celle-ci¹¹⁷.

Le vocable de « manducation » doit son étymologie au latin classique qui, littéralement renvoie au « manger ». Il faut donc dire que *l'ethos* de la manducation réduit l'être de l'homme à sa rage boulimique, à ses préférences appétitives clientélistes et essentiellement égoïstes. *L'homo manducans* est donc cet être qui se contente d'assouvir ses appétits au détriment de la communauté. Son activité ne consiste qu'à siphonner l'État d'autant qu'il a la force au point de penser le vide de cette institution qui semble pourtant être diviniser par Hegel. C'est dire que l'effet de *l'ethos de la manducation* explique amplement le rien étatique du fait que *le rogue citizen* se rapporte à l'État que sur le mode de la prédation. C'est ce qui amène Ayissi à dire que

La rationalité prédatrice dont relève l' « ethos de la manducation » dans une administration gangrenée par la corruption est, malgré les avantages particuliers que l'individu peut en tirer, politiquement fort problématique parce qu'elle est assortie de l'aliénation de la citoyenneté soit par la transmutation de la fonction publique du service à rendre en échange marchand, soit par l'occupation de l'espace politique par une horde de prédateurs qui vouent un culte absolu à leurs préférences appétitives. Désormais étouffée dans un contexte où se marchandise effectivement ce qui est théoriquement gratuit et où se privatise ce dont la publicité est pourtant formellement établie, la citoyenneté des individus ne peut plus librement s'exprimer à cause des obstacles historiques que suscite et multiplie la rationalité prédatrice¹¹⁸.

L'ethos de la manducation notons-le est un concept propre à François Bayart, est l'une des causes du *nihilisme* des États africains. Dans le cadre de notre travail, l'appropriation de ce concept n'est pas d'exposer comme Bayart que l'être de l'africain se résume au manger, mais de montrer que cette attitude zoologique de type clientéliste est un frein à l'éclosion de l'Afrique et met à mal l'idéal d'une vie communautaire. Si ce comportement n'est pas la chapelle exclusive du négro africain, il va s'en doute falloir l'éradiquer dans nos administrations qui sont devenues de véritables comptoirs de commerce ou des *struggle for life*. Il est donc évident que le développement qu'un pays comme le Cameroun s'est fixé à l'horizon 2035, ne saurait s'accommoder de la psychologie des prédateurs qui soumet la gouvernance de l'État aux impératifs délétères des préférences appétitives de la rationalité prédatrice. Elle ne saurait pour ce faire constituer la meilleure option à suivre pour parvenir à la facture de ce noble projet. Car, penser l'État dans de telle circonstance, c'est penser sa néantisation dans la mesure où le phénomène de manducation sociale débilite l'État de son

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 83.

¹¹⁸ *Ibid.*, pp. 103-104.

sens politique et par conséquent de son humanité. Penser donc la gouvernance politique de l'État dans de pareille circonstance, revient plutôt à envisager les conditions de possibilité des modalités de correction dudit fléau dans le sens de la protection de la citoyenneté et de l'humanité des individus contre l'obsession de l'accumulation qui prédispose l'État à sa perte. C'est pourquoi il est admis dans la philosophie de Nathanaël Noël Owono Zambo que

Le débat à ce niveau porte sur l'urgence de faire prévaloir la citoyenneté, le patriotisme et la vertu dans la cité. La dénonciation de la corruption sous toutes ses formes, doublée de la promotion sinon de la restauration de la gouvernance républicaine dans son orthodoxie est le sens de notre propos¹¹⁹.

Dans son opuscule *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, l'auteur montre que l'être du *manduco* se réduit à cet aphorisme « *manduco ergo sum* » « je mange donc je suis ». C'est dire que le principe qui sous-tend l'ontologie des asticots sociaux est celui de la réductibilité de l'être au manger et non plus à la pensée comme l'avait cogité Descartes en son temps. En fonction d'un pareil postulat, l'être humain qui autrefois était la valeur absolue de toute chose prend désormais le fait de brouter, de manger comme l'expression de soi, au point de penser qu'il ne mange pas pour vivre, mais qu'il ne peut exister qu'en mangeant. C'est cette obnubilation à manger qui amènent les gouvernants africains à cogiter que pour exister politiquement et socialement, il faut manger considérablement et constamment même si cela se fait en transgressant les normes en vigueur. La maxime rousseauiste qui fait de l'obéissance aux lois qu'on s'est prescrit un élément fondamental de la liberté et de l'humanisation de l'être à sa sortie de l'état de nature n'a plus aucune emprise dans la conscience des voyous de la République. Cela peut par ailleurs expliquer comment un seul individu comme Mebe Ngo'o ex ministre de la défense et du transport dans le gouvernement de Paul Biya peut se retrouver à détourner une somme colossale de plus de 30,5 millions d'euros, soit environ 20 milliards de nos francs. Dans la même veine, Marafa Hamidou Yaya autre ministre du gouvernement Biya poursuivi et arrêté pour détournement de fonds publics de 31 millions US, soit l'équivalent de 24 milliards de francs. En Côte D'Ivoire, l'ex premier ministre Guillaume Soro avait été condamné le 28 avril 2020 par le tribunal correctionnel d'Abidjan pour détournement de deniers publics et blanchissement de capitaux de près de 4,5 milliards de francs. Les exemples en sont légions de quoi penser que l'Afrique refuse véritablement le développement ou que la mentalité du noir consiste à brouter. Bayart peut alors intriguer le continent noir en affirmant que

¹¹⁹ N.N. OWONO ZAMBO, *Cameroun Le défis de l'unité nationale prolégomènes à une République exemplaire*, p. 100.

Le caricaturiste de Cameroon Tribune qui fait dire à la fameuse chèvre : « Je broute, donc je suis » suggère très précisément les contours du champ du pensable politiquement dans les sociétés africaines postcoloniales. (...). L'Afrique, cependant, ne « mange » pas de manière uniforme. De la boulimie nigériane ou zaïroise à la cure amaigrissante tanzanienne et nigérienne, de l'appétit prophétique d'un Ahmed Sekou Touré ou d'un Macias Nguema à la gourmandise schizophrénique des dirigeants marxistes-léninistes, de l'austérité rédemptrice d'un Jerry Rawlings ou d'un Murtala Mohammed à l'appétence magnifique d'un Félix Houphouët-Boigny ou d'un Jomo Kenyatta, les régimes de la manducation politique sont multiples¹²⁰.

Même si au regard du tableau noir des détournements de fonds publics des fonctionnaires africains véreux dressé plus haut, on ne saurait admettre la thèse de Bayart qui réduit l'essence du nègre à sa rage boulimique. Le principe de réductibilité de l'être au manger tel qu'il est régi par la psychologie du *manduco* n'est pas en réalité sa perception réelle, c'est juste un cogito noyé aux pratiques de malversation, de manducation. Il est donc famélique de voir Ayissi ostraciser cette thèse qui fait du noir le poisson fumé qui résume son être dans le monde au ventre et au bas-ventre, car pour lui, bien que l'africain doive manger comme tout le monde pour vivre, le manger ne saurait par ailleurs être ontologiquement constitutif de son essence. Si dans la métaphysique cartésienne le « cogito » est ontologiquement constitutif de l'être de tel enseigne que l'être ne saurait subsister sans penser tout comme il ne saurait penser sans être, la tendance pour l'africain d'accumuler ne doit en aucun cas laisser croire que la mentalité de manducation est caractéristique de son essence. Toutefois, le philosophe camerounais copine avec l'idée de son homologue sur le fait que la manducation et la prédation sont à épurer dans la société puisqu'elles portent atteinte au vivre-ensemble et au développement du continent africain.

L'essence et la substance de l'État réside sur sa capacité à mener à bien ses missions régaliennes. Nul doute donc de dire que le développement des comportements de prédation et de manducation des individus au sein d'une société donnée et la facilité qu'ont ces derniers pour donner libre cours à leur rage boulimique traduirait à coup sûr la vacance de poste sinon de la démission du politique et de la misère morale qui les amène à se comporter en voyou. Dans cette longue liste, certains citoyens se sentent parfois marginalisés au point de penser que revendiquer ne suffit plus pour se faire entendre, il serait préférable de se comporter en barbares. Le cas de ce qui est mieux d'appeler la Crise anglophone au Cameroun ou les tensions sociales actuelles au pays d'Abdoulaye Wade sont des illustrations parfaites de marginalisation qui mettent à mal la gouvernance en Afrique. Dans le cas du Sénégal, il s'agit d'une protestation contre la volonté du président actuel de briguer son 3^{ème} mandat ce qui est

¹²⁰ F. BAYART, *L'État en Afrique la politique du ventre*, p. 326.

contraire à la constitution et qui, aux yeux de la population est semblable à une injustice. L'opiniâtreté et l'obstination de Macky Sall se frotte donc au courage d'une population qui a toujours gardé son silence face à la mal gouvernance de ses dirigeants. Dans le pays du défunt président Ahmadou Ahidjo, le problème anglophone est une revendication identitaire d'une partie du territoire qui se dit marginalisée par la vaste partie francophone au point de réclamer la division du pays en deux : le Cameroun d'une part et la République Fédérale d'Ambazonie d'autre part. Cette crise aboutira finalement par un conflit armé à partir de 2017 entre ceux qu'on qualifie de sécessionnistes ou séparatistes et le gouvernement Biya. Conséquence, il y a de nombreux déplacés internes et externes qui accourent vers le Nigéria voisin, des enfants qui n'ont plus droit à l'éducation, de nombreux citoyens camerounais enterrés, des infrastructures délabrées, la frayeur dans la conscience des populations riveraines qui, chaque jour dorment incertains d'un sommeil paisible lorsqu'on connaît les enlèvements et la razzia orchestrés par cette bande armée qui ne respecte aucune règle éthique qui régit une guerre.

Ces nombreuses crises en Afrique trouvent généralement leur explication soit de la démission de l'État, soit de la mal gouvernance due à l'obsession de l'accumulation des richesses publiques par l'autorité en charge. Il faut par conséquent comprendre que l'inflation de la prédation dans la gouvernance politique africaine est le fruit du copinage entre un certain type de politique et la corruption. Car, le *manduco* ne peut facilement annihiler l'État de droit au point de lui imposer sa nécessité que si l'État est déjà lui-même un rien politique. Il est donc chimérique de voir, dans un État dont les institutions ne sont pas instrumentalisées à des fins de sanction des penchants à la manducation, favoriser en son sein l'éclosion des mœurs de type zoologique chez tous ceux qui, par les malversations de tout genre, soumettent leur conduite aux axiomes de l'excès dans l'espoir d'assouvir au maximum leurs préférences appétitives dont seule la rareté est alors susceptible de limiter le spectre psychologique. En privant leur humanité et leur citoyenneté qui pourtant est garant de l'expression de la bonne qualité du vivre-ensemble, ceux qui subordonnent leur être et leur existence à la manducation au point de faire impunément l'impasse sur les conventions communes, sont prédisposés au mode de vie zoologique caractéristique de tous ceux qui, selon Platon sont des ignorants car, ne possédant pas la sagesse et la vertu et qui sont toujours dans les festins et les plaisirs du même genre, les plaisirs de table. L'essence de ce genre de personne est qu'ils sont intempérants. C'est pour cela que comme les bêtes, toujours penchés vers le sol et tournés vers la table, ils s'empiffrent de pâture, se saillissent les uns les autres, et, guerroyant sur la plus grande part de ces jouissances, ils ruent, se cossent et se tuent avec des cornes et des sabots de fer pour satisfaire leur vénale boulimique.

Il semble opportun de faire mention du fait qu'aucune gouvernance n'est en soi ni malsaine ni saine. Elle est mauvaise ou bonne selon que les institutions de l'État se laissent phagocyter par la rationalité prédatrice et *l'ethos* de la manducation à l'aune du copinage, du laxisme, de l'impunité que l'État laisse accroître en son sein au point d'envisager son rien. Comme nous l'avons établi plus haut, l'impunité relève moins d'un processus politique de libéralisation des mœurs et des comportements que de la démission et du copinage d'un type de politique par rapport à ses missions régaliennes d'assurer la protection de l'homme et de ses biens, de soumettre à des corrections punitives tout comportement de nature à porter atteinte au vivre-ensemble ou à faire de l'État un « rien » politique. Cette situation qui s'apparente à la démission de l'État de ses devoirs et dont profite les asticots sociaux dans les gouvernances permissives pour donner libre cours à leur prédation est, comme nous l'avons également montré, politiquement, économiquement et socialement dévastatrice parce qu'elle consiste en l'invalidation ou en la mise entre parenthèses des artifices intrinsèquement vitaux et fondamentaux qui constituent l'essence et la substance de la société et de l'État-Nation. La porosité des gouvernances africaines où l'impunité favorise le développement de la manducation ou de la prédation condamne la société à son cynisme politique. C'est pourquoi Lucien Ayissi peut dire : « l'État ne peut pas efficacement remplir ses missions régaliennes si sa substance économique et politique est soit altérée, soit distraite au profit des citoyens corrompus »¹²¹. Dans cette atmosphère dans laquelle le règne de *l'ethos* de la manducation sonne le glas, les « Très hautes instructions sont devenues contradictoires », les nominations sont arbitraires et se présentent comme le moyen d'étendre son pâturage. On nomme alors celui qu'on sait qu'on peut manipuler, un ami, un frère ou un camarade de partie. Celui qui est nommé à son tour, du fait du laxisme et de la connivence des institutions étatique, considère l'État comme une proie qu'il faut à tout prix broyer. Raison pour laquelle en Afrique et au Cameroun particulièrement les nominations sont des moments prestigieux, de grand festin car, non seulement celui qu'on vient de nommer constitue une sorte de canal entre les siens et la mangeoire, mais l'État devient une sorte de banquet, une noce ou une agape où chacun vient se servir. Et comme on a coutume de dire dans le pays de Samuel Eto'o que, « quand ce n'est pas toi qui donnes, tu doubles comme si tu attendais ». C'est dire dans ce milieu, l'État est perçu juste comme un gâteau où chacun vient à son tour se servir. Parfois même, pour avoir part à ces réjouissances, c'est au terme d'une grande bataille ou d'une malversation, ce n'est donc pas étonnant de voir les grandes conflagrations que se livrent les politiques africains

¹²¹ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, p. 166.

pour accéder au pouvoir ou pour le conserver. C'est sûrement ce qui fait penser à Lucien Ayissi que

Les manifestations de joie consécutives aux nominations, tout comme les motions de soutien et les remerciements que les communautés claniques ou ethniques adressent au président de la république quand un de leurs ressortissants est nommé à un poste de responsabilité administrative ou politique, traduisent, en Afrique en général, et au Cameroun en particulier, le sentiment que le président a établi entre la mangeoire nationale et la communauté concernée un rapport de proximité salvateur qui instaure désormais la commensalité tant attendue entre les ressortissants de la communauté de l'élu et les autres qui exerçaient déjà, dans la grande mangeoire nationale, leur droit de manducation¹²².

Dans cette boutade ayissienne il faut voir que le fonctionnaire africain s'apparente à une sorte de cordon ombilical qui relie sa communauté à la mangeoire qu'est l'État. L'auteur de *La Prière de Yakob* peut alors dire :

Celui qui, par la vertu de la chiquenaude politique du prince, sort brusquement de l'anonymat et peut désormais manger avec les autres grands de la nation, croit qu'il doit rentabiliser au maximum ce type d'opportunité historique. Il croit également qu'il est tenu de promouvoir les siens dans son ministère ou dans l'entreprise dont il est le directeur. Persuadés, à leur tour, que leur nomination leur donne le statut de convives dans le cadre de ce repas gargantuesque que l'État se plaît à donner arbitrairement à certains citoyens, ceux qui ont été nommés par leur frère du village, du clan ou de l'ethnie, ne s'embarrassent pas de scrupules dans leur gestion du bien public. S'ils ne font pas preuve de rectitude dans leur gouvernance, c'est parce qu'ils croient que ce n'est pas ce que la société attend d'eux¹²³.

Dans cette assertion, l'auteur montre la maladresse et l'insouciance avec laquelle les fonctionnaires de la République font passer l'État de droit à l'état clientéliste, sou tenu par l'ethos de la manducation, la politique du ventre, l'économie de prédation, la gouvernementalité du ventre et la kleptocratie. C'est parce que cet État fonctionne comme un rhizome de réseaux personnels et assure la concentration des pouvoirs à l'aune du truchement des affinités de parenté, de l'alliance et de l'amitié. Les nominations fraternelles qui accompagnent cette politique expliquent pourquoi il s'agit précisément d'un État kleptocrate, truand et pickpocket. Lucien Ayissi peut dire à cet effet :

Les intrigues et les batailles mortelles auxquelles se livrent les individus soit pour être nommés, soit pour conserver leurs postes, ne sont pas l'expression du patriotisme militant des citoyens consciencieux et respectueux de leurs devoirs envers l'État. Elles sont plutôt des stratégies de conquête des occasions de pouvoir s'enrichir illicitement. Cette vision ovine ou caprine

¹²² *Ibid.*, p. 162.

¹²³ *Ibid.*, p. 163.

des postes de responsabilité fait de l'État un être à brouter ou à tondre suivant la largeur de sa langue et la longueur de sa corde¹²⁴.

Même si les africains sont viscéralement attachés à leur continent, il faut dire qu'il existe certains aléas qui amènent ces derniers à douter de leurs dirigeants et surtout de leur gouvernance qui est censée faire les affaires de la population tout entière. En Afrique, on relève le plus grand taux de chômage, le sous-développement infrastructurel jumelé aujourd'hui aux déviances et loges de toutes sortes.

En Afrique, de milliers de jeunes frappent aux portes des grandes écoles et surtout de l'emploi chaque année. Ces élites en puissance ou en acte suivant la théorie aristotélicienne des trois états, sont appelés à se trouver un emploi pour assurer leur prospérité humaine et matérielle. Selon la Banque Mondiale, les jeunes représentent 60% de l'ensemble des chômeurs africains. S'il est évident que cette prospérité conjuguée au développement socio-économique constitue un gage nécessaire pour la cohésion sociale, il va s'en doute dire que trouver du travail dans le continent noir relève d'un mysticisme de haute envergure. Dans un pays comme le Cameroun, les mentalités ont été forgées de telle sorte que tout le monde veille travailler dans la fonction publique. Le boom démographique ne permettant plus le recrutement de tout le monde dans les structures étatiques, plus les années passent, plus le taux de chômage accroît. Cette préoccupation devient une question de plus en plus sensible d'autant plus que ces jeunes mettent leur intelligence au service des mentalités de type zoologique. Ainsi, le chômage en Afrique est clairement identifié comme un facteur de marginalisation dans la mesure où les emplois sont devenus biologiques et relationnels. Par conséquent, le désordre urbain, l'insécurité, la violence, les discours haineux à caractère tribal sont devenus le quotidien des jeunes à la trame de l'emploi ou qui ont perdu tout espoir, même l'espoir d'avoir espoir. Des agressions dans les rues et marchés, la fabrication des faux diplômes et billets de banque, les arnaques dans les réseaux sociaux, les jeunes africains se livrent à tout en attendant qu'un jour le soleil se lève sur leur sort. La misère qui s'abat sur cette jeunesse en perte de valeur, en perte d'équilibre apparaît alors porteuse de division et des réclamations identitaires ou ethno tribales. C'est sans doute ce qui amène Nathanaël Noël Owono Zambo à dire « au Cameroun, la grande partie de la population est jeune. La question de l'emploi est de ce fait primordiale. Un changement de mentalité doit s'opérer dans ce registre, de la part des dirigeants qui semblent parfois débordés sinon dépassés par la

¹²⁴ *Ibid.*, p. 163.

situation »¹²⁵. Pour juguler ce qu'il convient de qualifier de désastre socio-économique, le philosophe conscient des limites de son État comme ceux de tout autre État, appelle à la participation active et massive de cette jeunesse dans le processus d'émergence de l'Afrique. Pour lui,

Mais en réalité, l'État ne saurait résorber la masse des chômeurs toujours plus nombreux et mieux outillés. C'est pourquoi ces derniers ont aussi leur carte à jouer. En d'autres termes, il ne faut pas mettre de côté, la responsabilité des demandeurs d'emploi. (...). Seulement, il revient aux hommes de notre époque et principalement aux jeunes de donner un coup de pouce ou un coup d'accélérateur à notre destin commun pour sortir résolument le grand nombre de la pauvreté. (...). C'est pour cette raison que la problématique de l'émergence doit dépasser la sphère du discours politique, pour s'enraciner résolument dans une mentalité précise, celle du développement. C'est cette mentalité qui fédère les populations d'un pays, en leur inspirant un idéal et un destin commun¹²⁶.

En Afrique, nous avons coutume de dire que « là où la route passe, le développement suit ». Cela signifie en d'autres termes que la route est un moyen nécessaire rendant ainsi abondant la fréquence des hommes et l'écoulement des biens et produits abondants. La route s'appréhende comme une voie de communication qui favorise le rapprochement des différentes populations dans le cadre des échanges. Il faut dire que ces transactions ne sont pas exclusivement d'ordre économique, elles dépassent amplement ce cadre pour devenir socio-culturelle dont l'impact politique et stratégique ne sont pas des moindres. Nul doute de voir que l'enclavement ne fait pas bon ménage avec l'intégration nationale, multiséculaire et pour la croissance économique. Dans le cas du Cameroun, le pont sur la Cross River qui relie le Cameroun au Nigéria voisin, le pipeline Tchad-Cameroun, les échanges commerciales avec le Gabon, la Guinée Equatoriale, les échanges de stratégie militaires avec la République Centrafricaine, le Tchad ou le Nigeria dans le cadre de l'insécurité transfrontalière et la lutte contre la secte islamique Boko Haram, l'accueil des réfugiés centrafricains, nigériens et tchadiens sont autant d'actions novatrices qui montrent l'importance des infrastructures dans un pays. Le déficit d'infrastructure dans un pays fait dire à Nathanaël Noël Owono Zambo que

La carence infrastructurelle sur le plan social, communicationnel ou productif peut constituer un frein pour la croissance et partant, un danger pour la paix et l'unité nationale. Le déficit d'infrastructure est un maillon essentiel dans le cercle vicieux de la pauvreté. (...). Cette faible production favorise l'absence d'opportunité d'emplois entraînant le chômage, qui lui-

¹²⁵ N.N. OWONO ZAMBO, *Cameroun Le défis de l'unité nationale prolégomènes à une République exemplaire*, p. 121.

¹²⁶ *Id.*

même maintient dans la misère et singulièrement la famine. Cette situation d'indigence ouvre la voie à un certain nombre de dérives comportementales. Il faut relever que la dimension infrastructurelle est fondamentale dans le processus de construction des États-Nations, en ce sens qu'elle permet de simuler l'économie et de combattre les fléaux sociaux. La famine, la misère, le chômage ne sont pas de nature à entretenir le patriotisme et les bonnes pratiques citoyennes. Un État ne peut assurer sa pleine souveraineté, son unité et son développement, sans infrastructure de base¹²⁷.

Au regard des phénomènes autant nouveaux que nombreux qui embrassent l'Afrique comme l'accolade faite à Jésus par son Apôtre Judas Iscariote, la construction des infrastructures de base ne suffit plus à elle seule pour potabiliser, épurer la société de *l'ethos* de la manducation qui résulte elle-même de la pauvreté. Si la construction des logements sociaux pour éviter le phénomène des « nanga boko » ou sans abri, la construction des centres de santé, des écoles pour neutraliser l'ignorance est importante dans la réalisation de *l'Homo sapiens* dans le cadre de la *polis*, il faut combattre à la dernière énergie les déviances de toutes sortes qui sont contraires avec les valeurs axiologiques de *l'homo africanus*. Au Cameroun, les leçons dispensées aux élèves des classes du cours élémentaire et moyen 1 sur la nature de l'eau contrastent totalement avec la réalité. En effet, les maîtres des écoles primaires enseignent que l'eau est incolore, inodore et sans saveur, mais il suffit d'ouvrir le robinet quand on a la chance que ça coule pour voir que ces enseignements ne sont en réalité qu'une simple récitation qui ne cadre pas avec le quotidien de nombreux camerounais. Dans la même veine, chaque année, le phénomène de nanga boko ou des enfants pour la plupart des orphelins qui sont sans abri et qui squat la poste centrale ou autres immeubles abandonnés et qui deviennent dangereux pour la société devient un sujet de haute envergure. Que dire des routes, des écoles ou des structures sanitaires dans ce pays. Le constat est clair en voyant déjà que ceux qui sont appelés les riches envoient leurs enfants étudier en Europe comme eux-mêmes choisissent cette voie pour se faire des soins. C'est dire que nonobstant les efforts consentis, beaucoup reste à faire. C'est fort de ce constat que le philosophe Nathanaël Noël Owono Zambo affirme : « en l'absence d'infrastructures, à l'instar des écoles, des hôpitaux, la pauvreté fini par gangrener le tissu social au point de rependre la délinquance sociale à toutes les sphères de la société »¹²⁸. Le philosophe camerounais fait également remarquer que cet état de chose pèse sur la paix et la stabilité du pays. Ce manque d'infrastructure peut être à l'origine de nombreux maux dans la cité. Il affirme à cet effet que

À titre d'illustration, on peut évoquer la dictature des mototaxis dans toutes les villes du pays. Si cette activité s'avère indispensable en partie du fait de

¹²⁷ *Ibid.*, p. 119.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 120.

la carence des infrastructures et notamment des routes sa pratique devient en vérité, un travestissement de l'esthétique et de l'éthique urbaines. (...). Si rien ne bouge de façon considérable dans ce domaine, c'est qu'il y a bel et bien un malaise, celui des alternatives à apporter à cette situation en termes de réponses à la question des infrastructures et de réponse à la question de l'emploi des jeunes¹²⁹.

Il s'agit dans cette session d'examiner la question du développement de l'Afrique en mettant en exergue les us, les coutumes et les habitudes qui doivent gouverner la société vers le progrès. Autrement dit, il est question d'un examen analogique à partir des habitudes qui ont régies les sociétés ancestrales africaines en juxtaposition avec celles de nos jours, pour mieux appréhender ce qui convient d'appeler déviances pour l'africain. Dans l'Afrique ancestrale on savait par exemple que pour faire des bébés, il fallait un homme, une femme et un matelas. L'ouverture à l'occident et la révolution des sciences de *l'Aufklärung* ont totalement changé la vision et le mode de vie de l'africain originel. L'autochtone africain fortement enraciné à la nature et à sa culture se voit imposer de nouveaux idéaux de vie qui sortent des terres comme dirai des champignons. Si la sociologie ne porte pas de jugement de valeur sur un certain type de comportement que l'africain qualifie de déviance, elle définit néanmoins ce vocable comme étant l'ensemble des mœurs non conformes aux normes sociales. Il va s'en doute dire que par normes sociales, chaque société a ses normes. Ainsi, ce qui peut être amoral dans un endroit précis, peut être considéré comme valable dans un autre lieu et ceci suivant les convictions et les intérêts des uns et des autres. Le sens et la valeur de ce travestissement d'axiome est comme le dit François de La Rochefoucauld les vertus humaines s'égarer dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer. La transformation de la société occidentale a donc un impact sur tous les aspects de la vie africaine. Ce conformisme qui a les allures d'un suivisme moutonnier amène les enfants d'Afrique pourtant berceau de la civilisation à prendre des comportements qui n'honorent pas le continent. De la consommation des stupéfiants et autres drogues en passant par l'homosexualité, la pédophilie et les pratiques exotériques, ce qui faisaient la fierté de l'africain sombre sous le joug du conformisme européen. Dans nos maisons comme en milieu scolaire, le phénomène de drogue conjugué à celui des partouzes a infesté et engloutie l'univers africain. Si cela relève principalement du mauvais usage de l'outil informatique et d'un problème de mentalité, il peut également s'expliquer par l'abandon de l'éducation par des parents qui consentent toute leur énergie à la course effrénée des avoir et du pouvoir, sans omettre que la mal gouvernance donc est victime l'État africain peut faciliter ces déviances.

¹²⁹ *Id.*

Cette méfiance du contact avec l'européen peut se lire sur le visage de Cheikh Hamidou Kane lorsqu'il affirme

L'école où je pousse nos enfants tuera en eux ce qu'aujourd'hui nous aimons et conservons avec soin, à juste titre. Peut-être notre souvenir lui-même mourra-t-il en eux. Quand ils nous reviendront de l'école, il en est qui ne nous reconnaîtront pas. Ce que je propose c'est que nous acceptions de mourir en nos enfants et que les étrangers qui nous ont défaits prennent en eux toute la place que nous aurons laissée libre¹³⁰.

5.2. La prédation sociale

De prime abord, il semble opportun de préciser qu'il n'y a pas de politique de prédation. Il faut dire que la corruption est une crise de rationalité qui est aux antipodes de celle de la morale, du droit et de la justice. À ce sujet, L. Ayissi dans son ouvrage *Corruption et Gouvernance* pages 27-57 faisant allusion à la phénoménologie de la prédation identifie deux types de corruptions sociales qu'il nomme : la micro-corruption et la macro-corruption corruption.

Dans le cadre la petite corruption, la prédation se fait au sein d'une micro-politique, c'est-à-dire dans les rapports intersubjectifs et épisodiques. En d'autres mots, la moyenne corruption est moins restreinte entre les personnes liées dans un petit réseau et dont l'impact non négligeable n'est cependant pas si significative au point d'envisager le rien politique de l'État de droit. L. Ayissi affirme à cet effet :

La corruption existe, par exemple, au niveau micro-politique lorsqu'elle se pratique entre le chef d'établissement et le parent d'élève, le juge et le justiciable, le régisseur de prison et le détenu, (...), etc. La corruption existe, dans ce cas, lorsque ceux qui ont le devoir de prêter leurs services font preuve de vénalité. L'agent vénal est celui qui détourne le service et aliène sa fonction publique. Une telle aliénation consiste, pour l'agent vénal, à devenir la personne dont l'utilisateur doit contenter les appétits particuliers, pour qu'il daigne lui prêter les services pour lesquels il perçoit pourtant un salaire.¹³¹

Par cette assertion, l'auteur montre que la corruption est toujours assortie d'un enjeu, d'un gain personnel au détriment des autres qui consiste à être économiquement mieux loti et politiquement représentable. C'est la raison pour laquelle elle prend souvent des proportions plus larges visant à euthanasier l'État. À ce propos, Lucien Ayissi affirme :

On est dans une sorte de pandémonium où prospère l'utilitarisme et où l'on n'est plus contraint, dans sa vie privée comme dans sa vie publique, ni par

¹³⁰ C. HAMIDOU KANE, *L'Aventure ambiguë*, Paris, Maspero, 1961, p. 70.

¹³¹ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, p. 33.

les lois humaines ni par celles des dieux ou de Dieu. On a plutôt l'impression que la cité est devenue la capitale des enfers, prise en otage par des larrons cyniques et violents. Dans ce cas, c'est la pan-corruption remarquable surtout au niveau macro-politique.¹³²

La pan-prédation est celle de la société globale, c'est-à-dire entre les hauts commis de l'État avec d'autres États ou des grandes firmes. Ainsi, le passage de la micro-corruption à la macro-prédation marque en réalité le début d'une activité complexe et dangereuse à laquelle se livrent plusieurs les États. Ici, c'est le propre de la gestion irrationnelle de la *Res publica* et le règne de l'arbitraire du pouvoir politique. Dans cette guerre des avoirs et du pouvoir, les dirigeants sont aveuglés au point où la minorité des citoyens vertueux sont pris comme étant plus bêtes que la chèvre. Lucien Ayissi dira alors : « Une gouvernance corrompue est politiquement déterminée par l'action prédatrice d'une faune vorace et violente, constituée de dinosaures à l'appétit financier gargantuesque, qui jettent aux orties les notions de bien commun et de droit de l'homme »¹³³.

5.3. Prévarication de la chose publique et dilation de l'intérêt général

L'intérêt général est l'élément essentiel dans la problématique de la bonne santé de l'État de droit. Il constitue le nœud gordien¹³⁴ ou encore le point d'achoppement dans le cadre général de la réflexion portant sur la crise de la gouvernementalité. Relevons que la question de l'intérêt général est vraiment à l'ordre du jour au regard des difficultés que rencontrent la gouvernance politique africaine dû à la prévarication de la chose publique. Pour une lecture aisée de cette partie, nous jugeons opportun de procéder par une clarification conceptuelle du glossaire de prévarication. Ainsi, par prévarication, nous entendons un manquement grave d'un fonctionnaire d'État aux devoirs de sa charge. Ce manquement est souvent lié à un abus de pouvoir, au détournement de fonds publics ou à la concussion. En d'autres mots, la prévarication peut s'appréhender comme étant une suite d'actes consistant pour le détenteur d'une charge publique ou d'un mandat, à ne pas satisfaire aux obligations résultant de cette charge tout en privilégiant ses intérêts personnels et égoïstes. En un mot comme en mille, c'est la transgression d'une obligation morale par-ce-que le sujet refuse volontairement de satisfaire les intérêts communautaires qui sont d'ailleurs bénéfiques pour la volonté générale. Par conséquent, cette mauvaise foi est le résultat de cette régression morale qui échappe aux règles, lois et devoirs de celui qui est en charge de la chose publique. Ainsi, cet abus qu'on observe dans la gouvernance politique des États de l'Afrique noire francophone par exemple,

¹³² *Ibid.*, p. 39.

¹³³ *Ibid.*, p. 40.

¹³⁴ L'expression nœud gordien désigne métaphoriquement un problème qui ne présente pas de solution apparente, finalement résolu par une action radicale.

est un marqueur fort de la mal gouvernance et par ricochet de la précarité sociale dans ce continent qui regorge pourtant un potentiel énorme en terme de richesse en matière de sous-sol. Autrement dit, c'est parce qu'il y a des maux tels que le népotisme, les détournements de fonds publics, la corruption et le manque du principe de responsabilité des autorités politiques que l'Afrique peine à refléter le dessein de ses atouts, des richesses et sa diversité culturelle. Cela revient à dire que, l'ensemble de ces tares assombrissent le tableau des potentialités du continent africain.

C'est une évidence que la gouvernance des États de l'Afrique noire francophone est de plus en plus en demande d'éthique, dominée qu'elle est par la vénalité, la « kleptocratie » ou « la politique du ventre ». En réalité, nous relevons que l'éthique, la morale et le principe de responsabilité constituent des solutions thérapeutiques contre les problèmes de mal gouvernance. Raison pour laquelle dans le service, il existe souvent la confusion entre le bien public et le bien privé, dans la mesure où celui-ci est souvent assimilé à une marchandise à troquer à tout prix, ceci dans l'oubli du serment qui relève de la déontologie ou des impératifs relevant de l'éthique professionnelle. Dans certains services de l'administration en terre africaine, il y a cet écriteau en grand caractère « le service public est gratuit, signaler tout abus » dans l'ambition de garantir et de privilégier le respect de la chose publique. Cela constitue un appel et une interpellation des citoyens afin qu'ils être conscients des conséquences de leurs divers actes envers la société et la nature. Les citoyens doivent pour ce faire apprendre à agir en connaissance de cause et respecter les différents biens de l'État. Toutefois, le phénomène de l'« économie de prédation », de la « gouvernementalité du ventre »¹³⁵ ou tout simplement de la corruption prend une ampleur tel qu'il passe pour une pratique légitime compte tenu des proportions de sa fréquence au quotidien, remettant ainsi en cause l'essence même du service public telle que cette notion est conceptuellement associée à celle de la gratuité des prestations que sollicitent les usagers¹³⁶.

La dynamique des divers asticots sociaux pour euthanasier l'État de droit, ne consiste pas seulement en l'économie de pillage, mais également à la confusion du bien public au bien privé. En réalité, le pillage des biens publics n'est pas légitime pour ceux qui en font un état de droit car, cela relève d'un pur utopisme. Par-là, nous voulons signifier qu'en terme de gestion de la chose publique, nous ne serions parler possession de la chose publique¹³⁷. Ainsi, l'ordre de la rationalité prédatrice qui se distingue par des comportements

¹³⁵ Nous avons emprunté ces glossaires dans l'abécédaire de François BAYART.

¹³⁶ Ces mots ne viennent pas de nous directement, mais du jargon de Lucien AYISSI.

¹³⁷ Par l'expression « possession publique » nous voulons démontrer que la chose publique n'est pas l'apanage d'une tierce personne, mais, d'une communauté toute entière.

particularistes, égoïstes et égocentriques amène certains fonctionnaires ripoux et véreux à utiliser les biens de l'État à une fin qui ne sied pas à l'ordre initial connu, accepté et réglementé par l'État. Au Cameroun par exemple, il est souvent intrigant de voir une voiture de service immatriculée « CA » pour désigner le « Corps Administratif », devenue un véhicule pour des besoins familiaux ou transformée en bagnole de transport commun. Ces comportements délétères qui tendent à annihiler et à asphyxier la rationalité de l'État juridique, ont une incidence non négligeable hypothéquant ainsi la logique du vivre-ensemble.

En somme, dans cette partie, nous avons pu établir que les mécanismes qui régissent les comportements de type zoologique ne favorisent pas l'éclosion d'une Afrique aux abois. Comme quoi, nonobstant le scepticisme, la pensée de Lucien Ayissi ne saurait demeurer sans impact. Car, si celle-ci peint une Afrique en agonie, elle semble tout de même être un chant d'espoir qui montrerait à coup sûr que les grandes batailles de l'humanité n'ont pas toujours été faites que dans la joie. Cette pensée ayissienne oscille alors entre dévoilement, démantèlement d'un phénomène cancéreux qui ronge jusqu'à la moelle épinière l'Afrique, une mise en garde et une proposition de solutions. Ceci étant, nous tâcherons d'examiner ce travestissement de valeur au tribunal de la raison.

CHAPITRE VI : LA PÉDAGOGIE CITOYENNE FACE AU DEFI DE LA CORRUPTION ENDEMIQUE

Pour un développement efficace et durable de l'Afrique en général et de l'Afrique noire francophone en particulier, l'éducation se présente comme un facteur fondamental. En d'autres mots, suivant la logique du président camerounais Paul Biya qui a coutume de dire que « la jeunesse est le fer de lance de la Nation » et j'ajouterais de demain, il semble donc opportun que cette jeunesse a impérativement le besoin d'être éduquée pour mieux assurer la relève. Ainsi, la pédagogie pratique sinon l'éthique citoyenne que nous propose Lucien Ayissi qui semble être son cheval de bataille consiste non seulement à sortir l'Africain de l'aliénation de la colonisation, mais aussi au réarmement moral de nature à hygiéniser, à potabiliser les mentalités de type zoologique. Il s'agit donc dans ce chapitre d'insister sur l'impact, le crédit et le mérite de la pédagogie citoyenne comme moyen de prévenir et d'épurer la rationalité prédatrice dans l'administration africaine, d'éviter le rien politique du continent tout en le réveillant de son sommeil dogmatique en vue du développement.

6.1. L'ethos de la manducation au tribunal de la raison

Le vocable « *ethos de la manducation* » est un concept propre à François Bayart (1989), qui renferme en lui une science sociale face à la question de l'agentivité. Il s'agit ici du mode de l'être à agir sur les autres, la société suivant ses propres perceptions. Il n'est donc pas curieux de voir l'être du *manduco* voir en l'État qu'une proie qu'il faut dévorer. Tandis que l'*Homo sapiens* de Descartes considère la société et l'État comme l'expression de son humanité et de sa socialisation, le *rogue citizen* considère cette institution comme un vaste champ à brouter. Comment combler le vide éthique fort remarquable dans le dénuement du nihilisme politique due à l'action de l'*ethos* de la manducation ? Comment rétablir la sacralité de l'État de droit aujourd'hui lorsque le pouvoir manducatoire a pris du terrain ? L'espoir est-il encore permis lorsque la corruption endémique entretient la misère dans les consciences des citoyens et problématise le développement de l'État et de l'homme ?¹³⁸

¹³⁸ Cette idée nous l'empruntons à Lucien Ayissi dans la préface de son opuscule *Corruption et Gouvernance*.

Pour mieux comprendre l'agir de *l'homo manduco*, il faut partir de la maxime qui pourrait se formuler ainsi qu'il suit « *Manduco ergo sum* : « *Je mange, donc je suis* »¹³⁹. Cet axiome ne peut bien se concevoir que si on la rapporte à la mentalité qui veut que la chèvre broute où elle est attachée, ce postulat sous-tend celui de la réductibilité de l'essence de l'homme au manger. Raison pour laquelle l'être prend le fait de manger comme l'expression de l'existence de soi, au point de croire qu'il ne peut exister qu'en mangeant ou que le fait de manger est la preuve absolue de la certitude existentielle de soi. Toutefois, la lecture des écrits de Lucien Ayissi montre que cette conception de l'être est erronée, car pour lui, *le manduco* n'a réellement pas d'essence, c'est tout simplement ce principe qui subjugué la raison et subordonne la pensée aux pratiques manducatoires. Il s'agit en un mot comme en mille de ce que le philosophe camerounais Nathanaël Noël Owono Zambo qualifie de problème de mentalité. Si cet esprit est fustigé dans la philosophie de notre auteur, c'est parce que celui-ci est en juxtaposition aux idéaux de paix, de développement et de vivre-ensemble que vise l'Afrique. Il s'agit pour le philosophe camerounais de désaliéner les consciences qui sont gouvernées par les passions de la prédation sociale et qui hypothèquent le vivre-ensemble. Pour une médicalisation du phénomène afin d'oxygéner la gouvernance politique africaine, le philosophe camerounais fait une analyse triadique partant de la phénoménologie, passant par l'étiologie, puis pour aboutir à une esquisse de thérapie susceptible d'apporter des réponses palliatives ou curatives à cet aléa.

C'est dans la troisième partie de son ouvrage *Corruption et Gouvernance* que Lucien Ayissi réserve la réponse au long chapelet d'interrogations autour de la rationalité prédatrice. Pour ce faire, il commence par exclure la rationalité dans la corruption. Car, le concept de rationalité dérive du latin classique "*ratio*" qui signifie "raison". Pour lui, si la manducation regorge donc de raison, celle-ci est aux antipodes des normes sociales et met en péril la gouvernance. Il n'est donc pas étonnant de voir certains hauts commis de l'État utiliser cette rationalité à des fins mercantiles et capitalistes à contrario de la rationalité objective qui veut que la raison soit au service de la communauté. La crise de la rationalité serait alors le fondement de toutes les tares de la gouvernance. Raison pour laquelle il affirme :

C'est vrai que la conversion éthique des désirs intéressés en désirs moraux n'est pas aisée, surtout dans des gouvernances corrompues. Elle exige à l'homme une force morale qui lui permette de résister héroïquement aux multiples sollicitations intéressantes d'un environnement politique et économique dominé par le pragmatisme et l'économisme¹⁴⁰.

¹³⁹ L. AYISSI, *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, p. 98.

¹⁴⁰ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, p. 190.

Une telle vision permet de mettre fin à *l'ethos* de manducation des fonctionnaires véreux qui stipule que « la chèvre broute où elle est attachée », car l'auteur réprovoque cette manière de faire en exposant la pédagogie pratique afin que le serpent n'en vienne à mordre la chèvre. La bonne gouvernance se pose de nos jours comme le mode universel de régulation des individualités sociales. En Afrique, elle a pour enjeu majeur la lutte contre la corruption si tant est vrai que le phénomène a pris une certaine inflation de nature à penser que c'est le mode d'être du nègre. Elle apparaît toujours lorsque les barrières entre la rationalité de l'État de droit d'intérêt général et la logique de la rationalité clientéliste de *l'ethos* de la manducation s'estompent. Une telle pratique est avilissante car elle porte atteinte aux droits de l'homme, sape le vivre-ensemble, la paix et le développement. Pour Lucien Ayissi, *l'ethos* de la manducation intensifie la pauvreté qu'elle était censée réduire surtout lorsqu'il ne s'agit plus de la petite corruption de la bureaucratie locale pour devenir la grande corruption des hauts dignitaires de la république. La corruption comme il est dit plus haut constitue un frein pour les Nations africaines en voie de développement dans la mesure où elle compromet les efforts déployés par les pouvoirs publics, favorise le non-respect des lois et des institutions en place. C'est ce qui amène l'auteur à dire :

Un État corrompu est un cadre institutionnel vermoulu et charançonné par une vermine boulimique. L'action prédatrice de cette vermine vide l'État de substance économique et condamne à l'échec tout projet de société viable. Au Cameroun par exemple, le noble projet du Renouveau politique, avec son idéal de rigueur et de moralisation, a du mal à s'incarner dans des actes politiques à cause de la corruption qui gangrène mortellement les institutions camerounaises. Le mismanagement des hommes politiques camerounais, leur gestion souvent opaque des affaires publiques, compromettent la réalisation du séduisant programme politique de Paul Biya, au point de ruiner considérablement l'énorme capital d'espoir qu'a inspiré ce projet de société. « Rigueur et moralisation » a perdu son prestige idéologique pour devenir, pour beaucoup de Camerounais déçus, un simple slogan démagogique servant à occulter la vigueur effective de l'immoralité des gestionnaires politiques camerounais¹⁴¹.

Comment venir alors à bout de cette gangrène ? Pour pallier au fétichisme de l'argent et l'esprit de manducation, Lucien Ayissi propose différentes solutions tant impropres que potables. Dans le cadre de notre investigation, deux exclusivement seront retenues. Il s'agira de la pédagogie citoyenne et de l'éthique républicaine.

Commençons tout d'abord par la seconde citée. Dans cette entreprise, Lucien Ayissi fortement influencé par la philosophie platonicienne, empruntera cette démarche au philosophe grec ancien. En effet, Platon ayant été déçu par la gouvernance de son pays

¹⁴¹ *Ibid.*, pp. 146-146.

encline aux injustices, à la corruption, au favoritisme etc. décide de fonder une cité idéale qui sera conduite par la raison, avec en prime les idéaux de paix, de justice. Pour ce faire, l'État doit être dirigé par un homme vertueux c'est-à-dire incorruptible. Pour lui, la personne du philosophe ayant contemplée assez de sagesse, est la personne susceptible de mener à bien le peuple vers la félicité. Aujourd'hui plus que jamais, il est évident de voir que la corruption ne saurait fonder un pouvoir politique durable. Mais contrairement à Platon, Ayissi ne se penchera pas sur la question de qui doit gouverner ? Plutôt des qualités des gouvernants et des conditions de possibilité d'une bonne gouvernance. Les rapports de l'homme à l'argent étant plus complexe de nos jours par rapport à l'ère platonicienne, il est évident que la prise de décisions ne prend plus seulement en compte les notions du bien et de vertu, mais différents autres paramètres. Car non seulement il existe des aléas comme les catastrophes naturelles, le terrorisme, la déforestation, les conflits armés, les pandémies comme la Covid 19, l'appauvrissement de la biodiversité, le dérèglement climatique etc. qu'il faut gérer en concert avec les autres États de la sous-région et même du monde. Mais aussi le boom démographique avec son lot de problème (demandes d'emploi exorbitantes, problème de logement, de scolarisation, de santé, la surenchère de la vie, les menaces sociales etc.), fait que l'homme politique aujourd'hui doit s'armer de toute la force, la sagesse et la spiritualité nécessaire pour parvenir à ses objectifs.

L'éthique républicaine aujourd'hui passe nécessairement par la promotion d'une refonte des mœurs sociales. L'État en Afrique actuellement passe par diverses crises tant politique, économique que culturelle et éducative. Pour ce faire, l'éthique républicaine qui consiste en l'amour de soi, de sa patrie doit amener les enfants d'Afrique à être vigilants face à tout ce que le monde offre actuellement et qui peut être contraire aux us et coutumes africaines, notamment la culture de la violence, l'homosexualité, la pédophilie, la consommation des drogues et autres stupéfiants, la corruption. La conception que l'éthique républicaine de Lucien Ayissi se fait de ces aléas montre combien la personne humaine a nettement besoin d'être éduquée et revalorisée. L'intérêt d'une telle morale réside dans la culture du bien, de l'amour du prochain et de la patrie. C'est sans doute ce qui fait dire à Nathanaël Noël Owono Zambo que

Si hier on parlait davantage de nationalisme, aujourd'hui, l'exemplarité que commande l'idéal républicain et unitaire passe par un sursaut patriotique de tous et de chacun. Le patriotisme qui traduit l'amour de la patrie est extensible à l'amour de son peuple et de son terroir. Il est à la fois une

posture et une attitude qui se traduisent par des comportements spécifiques et des actes qui parlent d'eux-mêmes¹⁴².

Le déficit de l'éthique de la chose publique est à coup sûr à l'origine des comportements de type zoologique. Pour Lucien Ayissi, tant que les citoyens ne sont pas éduqués sur les risques encourus face à la prédation sociale, on risque fort bien d'aboutir au rien politique. Raison pour laquelle la pédagogie pratique consiste à une sorte de purificateur pour les citoyens en vue de policer, d'hygiéniser et de potabiliser les mœurs sociales. Il faut donc aussi penser à fournir aux fonctionnaires de la cité des rétributions justes susceptibles de les épargner face à la menace d'une tentation de corruption. Car le plus souvent en Afrique, les fonctionnaires d'État sont des gueux parce que mal payés, ils se livrent à des activités illicites. Le médecin de formation a au moins 9ans d'étude après son passage au primaire et au secondaire, le professeur agrégé, l'agent de police qui ne connaît pas suffisamment les délices de la vie parce que très souvent sollicité pour la sécurité de l'État, se voient contraint recourir à des pratiques frauduleuses, faute de salaire insignifiant. C'est à la lumière de cette analyse qu'on peut comprendre la pensée de Lucien Ayissi lorsqu'il déclare :

La volonté de l'agent insuffisamment rémunéré est donc prédisposée à l'hétéronomie. Cet agent a tendance à n'assumer son devoir que parce que la corruption qui gouverne son agir professionnel est intéressante par rapport à la résolution des problèmes liés à sa condition de pauvre. (...). La pauvreté absolue est assortie d'une détresse contre laquelle celui qui l'éprouve est prêt à dissoudre sa moralité dans la corruption¹⁴³.

6.2. L'assainissement des mentalités

C'est en terme de réarmement moral et de réappropriation du politique, pas pour sacrifier les droits de l'homme à l'autel d'un autoritarisme liberticide, mais dans le but d'éduquer les individus à la citoyenneté sans laquelle le vivre-ensemble est compromis, qu'il faut penser la question de la salubrité de la gouvernance politique africaine. Se réapproprier la politique revient pour l'État, à employer sans abuser, de son droit de châtier les particularismes éthiques qui, par la manducation prédatrice, placent inévitablement l'État sur une trajectoire politique *nihiliste*. Car, le développement du continent africain ; loin de se restreindre à la seule croissance économique, doit s'opérer parallèlement avec une mutation voire une transmutation de mentalité. Il s'agit pour les africains de faire une introspection susceptible d'amener une catharsis axiologique profonde dans le but de donner une réelle

¹⁴² N. N. OWONO ZAMBO, *Cameroun Le défis de l'unité nationale prolégomènes à une République exemplaire*, p. 180.

¹⁴³ L. AYISSI, *Corruption et Pauvreté*, pp. 84-85.

envolée politique dans le continent. Mais, comment l'État peut-il se réapproprié ce qui semble effectivement lui échapper pour faire désormais partie des catégories gastronomiques du *manduco* ? Comment le politique peut-il se libérer de la prison du *manduco* qu'il s'est mis en laissant accroître, par sa connivence et son laxisme, la prospérité de la rationalité prédatrice qui conduit nécessairement au rien politique ? Ce chapelet d'interrogations revient à scruter la pertinence de la solution que l'État-pédagogue qui laisse impuni le phénomène de prédation et de subtilisation de l'État, peut apporter pour sortir de ce versant périlleux.

Corriger les mentalités face à la corruption peut paraître un défi d'une grande envergure, mais certainement pas impossible. Il s'agit de policer les mœurs des citoyens en protégeant, par des traitements des salaires convenables susceptibles de protéger leur dignité contre la tendance à la corruption et en les amenant à comprendre que l'avoir qui n'a qu'une fonctionnalité instrumentale, n'est pas la condition de l'humanité de l'homme. Les citoyens ne doivent donc pas rechercher leurs certificats d'humanité en nouant des pactes machiavéliques avec *Mamon* au préjudice de leur humanité, de leur citoyenneté, de l'État et du vivre-ensemble. Il semble opportun de rappeler que le changement de mentalité ne se fait pas *ipso facto*, il est plus ou moins un long processus, un construit permanent qui peut prendre du temps. Il faut donc s'armer de beaucoup de courage et avoir l'élégance de la patience, car chaque moindre pas compte. Pour potabiliser les mœurs Lucien Ayissi a vite compris que l'amour de la patrie ne pourra passer que par la sensibilisation, la pédagogie. Il est donc important d'éduquer les citoyens sur les conséquences néfastes auxquelles la chrématistique peut aboutir. Raison pour laquelle en Afrique aujourd'hui, on organise des conférences débats sur les causes, les effets et les moyens de lutte contre cette gangrène sociale. Lucien Ayissi déclare à propos : « à la suite de Socrate et Platon, nous insistons sur la nécessité d'une pédagogie citoyenne capable de cultiver et d'entretenir, par l'institution d'un bon gendarme dans l'esprit de chaque citoyen, l'éthique républicaine »¹⁴⁴.

Parmi les cartes à abattre dans la lutte contre la corruption, il est essentiel d'instaurer un climat qui favorise la transparence. Aussi bien dans les institutions publiques que privées, l'élaboration et l'adoption des lois et des politiques qui contraignent les gouvernants et les entreprises à rendre des comptes de manière ouverte et accessible, est un élément fort annonciateur de la volonté à avoir une gouvernance saine. Pour ce faire, il faut renforcer les lois. Autrement dit, il faut s'assurer que les lois anti-corruption sont strictes et appliquées de manière équitable. Pour parvenir à cet objectif, il faut mettre en place des mécanismes de

¹⁴⁴ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, p. 195.

contrôle et de surveillance pour éviter l'impunité. Pour le cas du Cameroun par exemple, le Tribunal Criminel Spécial en abrégé (TCS) et la Commission Nationale Anti-Corruption du Cameroun (CONAC) assurent déjà ce travail avec brio. On peut donc féliciter le pays dirigé des mains du démurge Paul Biya de quitter de la première place des pays les plus corrompus en 1998 et en 1999 pour ne plus figurer qu'au 142^e rang mondial suivant l'indice de perception de la corruption de l'agence *Transparency International* 2022¹⁴⁵. Certes les efforts sont encore à fournir, mais il faut déjà encourager ce qui est fait. Pour éviter de sombrer dans une République bananière, la gombotisation de la gouvernance doit faire objet d'une lutte acharnée par tous les enfants d'Afrique. Il faut par conséquent réinstaurer sinon réintégrer l'éducation civique et morale et la lutte contre la corruption dans les programmes scolaires du primaire au supérieur. Enseignez aux jeunes africains les valeurs de l'intégrité, de responsabilité, de la paix et de la transparence dès leur plus jeune âge suivant ainsi l'exemple des aînés. Car, si la Sainte Bible recommande d'éduquer son enfant afin qu'il garde ces préceptes dans son cœur jusqu'à sa mort, il va s'en doute dire que la question d'exemplarité des aînés est pertinente pour la cohésion sociale. Raison pour laquelle il n'est pas étonnant de voir que la tricherie avec laquelle certains élèves s'adonnent aujourd'hui pour passer les examens, n'est que révélatrice de la corruption qui gangrène les esprits de leurs parents. En effet, au Cameroun par exemple, chaque examen organisé par l'Office du Baccalauréat du Cameroun est d'autant plus douteux que la maternité virginale de Marie mère du Christ. Car à chaque session il y a l'eau¹⁴⁶, propre ou sale. Ces dernières années sont encore pires car l'eau ne vient plus seule, elle coule désormais avec son corrigé. Par conséquent, les examens sont devenus comme les matchs truqués de *la calcio italiana* ; les enfants composent dans la nuit à l'aune des réseaux sociaux et remplissent les formalités en journée. Qui est la source de cette eau et pour quelle cause peut-on se demander ? Nul doute que cela vient des parents voyous et corrompus à destination de leurs enfants faibles et tricheurs. En ce qui est de cet esprit d'exemplarité, Nathanaël Noël Owono Zambo affirme :

Les détournements de fonds publics donc se rend coupable une partie de l'élite politico-administrative plongent le patriotisme "d'en haut", dans une sorte de faillite collective, qui contribue à renforcer la surdité et le scepticisme de la population, face à tout discours moralisateur venant du sommet de l'administration ou de l'État. À partir de là, le patriotisme "d'en bas" se retrouve hypothéqué et hypothétique. (...). L'impératif

<http://www.ATLASOCIO.Com>, consulté le 30 juin 2023 à 14h30.

¹⁴⁶ Cette expression fait référence aux nombreuses épreuves qui circulent dans les réseaux sociaux pendant le déroulement des examens du Baccalauréat et du Probatoire.

d'exemplarité qu'exige le chantier de la construction nationale n'est donc pas l'affaire des autres ou de quelques-uns¹⁴⁷.

De plus, la participation massive de tous les citoyens à la vie active de la Nation est aussi un acte fort pour le progrès de l'Afrique. Il faut dire que même s'il y a des avancés à propos, l'Afrique ne fait pas très bon élève en ce qui est de la participation à la vie politique et à la gouvernance. On déplore une gouvernance des *papis* (vieux), une gérontocratie sans partage qui pousse la jeunesse soit à prendre des motos pour tuer des gens en route faute d'éducation, soit à vouloir prendre le large pour aller chercher fortune de l'autre côté des Pyrénées. Il s'agit donc d'organiser des forums de participation publique et des consultations pour donner aux gens une voix dans les décisions qui les concernent. Là encore il s'agit d'un acte qui relève du mysticisme. Car en Afrique, le peuple est souverain, mais sans voix, on dirait l'homme médiocre dont parle Ebénézer Njoh-Mouelle dans son ouvrage *De la médiocrité à l'excellence*, un homme du milieu sans toutefois être le centre. Une fois que le peuple élève la voix pour se faire entendre, c'est des chars, des militaires, des coups de matraque et parfois c'est des tirs à armes à feu qui font taire la pauvre population agonisante. Cette mentalité a amplement influencé le mode d'être de l'africain au point où en famille c'est le plus riche qui est chef fut-il l'aîné ou le dernier né, c'est à lui que reviennent les grandes décisions, le pauvre frère aîné devient le coursier, il n'a d'ailleurs pas droit à la parole parce que tout ce qui sort de sa bouche est ennuyant et sorcier. Dans ce nummotheisme ambiant, la véritable paix se trouve au bout du canon comme le faisait remarquer Mao Zedong. Car plus tu as, plus tu es. C'est ce qui fait aujourd'hui qu'en Afrique, les jeunes vivent comme des étrangers prêts à rebrousser chemin vers leur vraie patrie. L'amour de la patrie devient un vulgaire slogan. Raison pour laquelle comme un cri alarmiste, le philosophe camerounais Nathanaël Noël Owono Zambo en appelle à la conscience de tous les citoyens africains et par ricochet camerounais à se réarmer moralement pour un développement du continent :

En effet, lorsqu'on analyse le comportement d'une frange de citoyens camerounais, on peut dénoncer comme une insouciance collective et un désintérêt pour la chose publique. Tout se passe comme si certains compatriotes étaient des étrangers dans leur propre pays. (...). Beaucoup de secteurs de la vie nationale sombrent dans la léthargie à défaut de connaître une certaine régression. S'il faut se garder des généralisations hasardeuses, on ne peut pas manquer de relever une certaine obsession des compatriotes installés à l'étranger, à diaboliser leur propre pays. Pour ces derniers, rien ne se fait correctement au « Mboa ». Du coup, la critique devient chronique, la désinformation est hypertrophique et la méconnaissance de certaines réalités

¹⁴⁷ N. N. OWONO ZAMBO, *Cameroun Le défis de l'unité nationale prolégomènes à une République exemplaire*, p. 184.

nationales est criarde. Les réseaux sociaux sont devenus le relais de ce "patricide" quotidien¹⁴⁸.

Quelles sont les valeurs morales qui font défaut en Afrique actuellement ? En quoi et comment le réarmement moral que nous propose Lucien Ayissi à travers la pédagogie citoyenne peut conduire au développement intégral et durable de l'Afrique noire francophone ?

Dans la quête du développement économique et industriel nous l'avons déjà assez dit que l'éducation occupe une place de choix. Ce qui fait la différence entre un illettré et un sage qui tient tous des diplômes en mains, c'est que le premier cité peut brûler les bouts de papier qu'il a en sa possession sans problème ; or le second sait ce qu'il faut faire avec, comment mettre ça en valeur. Il faut donc éduquer les jeunes africains non seulement au savoir pour savoir, mais plus encore au savoir-faire et au savoir-être. Partant du mythe platonicien de l'anneau de Gysès, le rôle fondamental de l'éducation consiste donc à cultiver dans les consciences des africains les valeurs et la structuration de l'esprit civique et patriotique. Autrement dit, il s'agit d'apprendre à être citoyen responsable et un patriote exemplaire. Car, le développement d'une Nation est fonction du type de mentalité qu'on y observe, de sa jeunesse apte ou pas à prendre la relève et non seulement à ses ressources. Ainsi, la révolution des mentalités paraît comme la condition *sine qua non* de l'émergence de l'Afrique noire francophone. Il faut donc mettre fin à cette faillite de la citoyenneté et par ricochet au patriotisme qui encourage des initiatives du genre de la corruption, le tribalisme, les violences sociales, des discours haineux dans des réseaux sociaux, le népotisme, le favoritisme, l'obsession à l'accumulation, la marginalisation, les situations de frustration, l'incivisme ambiant, la pauvreté ou la misère morale pour rechercher des vertus de paix, de justice, de dialogue sociale, de vivre-ensemble et de manger ensemble. C'est pourquoi Nathanaël Noël Owono Zambo affirme :

Les comportements des uns et des autres à toutes les sphères de la vie sociale, politique et économique du pays conduisent à s'interroger sur la nature véritable du rapport que chaque camerounais entretient avec son pays, le Cameroun. Mais par-delà ce questionnement qui relève de l'examen de conscience de tout un chacun, il y a lieu de penser, qu'il faille aujourd'hui plus que par le passé, enseigner à nouveau et en permanence, les valeurs et principes qui favorisent et consolident l'esprit ou le sentiment patriotique. Il s'agit de mettre en œuvre un véritable programme de formation civique que Lucien Ayissi appelle pédagogie citoyenne¹⁴⁹.

¹⁴⁸ *Ibid.*, pp. 184-185.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 181.

La précédente assertion fait état que le sursaut patriotique est exigible pour l'africain aujourd'hui et doit être l'affaire de tous, en campagne comme en ville, fonctionnaire ou débrouillard. Cet élan patriotique qui doit être le leitmotiv de tous, doit être porté par les leaders, les dirigeants, les hommes politiques, les grands investisseurs, bref il doit être porté par tous les enfants d'Afrique. Les hauts commis de l'État doivent cependant montrer le chemin à suivre aux autres à travers les actes patriotiques qu'ils posent au quotidien, en adoptant des pratiques de transparence dans la gestion de la *Res publica* et au besoin en créant des mouvement de changement. Il faut donc pour donner un souffle novateur aux institutions républicaines, investir dans le renforcement des institutions éthiques chargées de lutter contre toutes tentatives de fraude ou de corruption, comme les organismes de contrôle des élections, la justice. Ces organes doivent être indépendants pour mener à bien leur mission. En Afrique, plusieurs organes sont mis sur pied pour lutter efficacement contre la corruption. Dans le cas du Cameroun, afin de matérialiser la politique de rigueur et de moralisation de la vie publique, l'analyse supra fait ressortir la CONAC, l'ANIF, le CONSUPE et le TCS comme organes de lutte contre la corruption conjuguée aux différentes chambres du parlement camerounais et des organes internes de toutes les institutions étatiques. Chez le voisin tchadien ; l'OTAC dirigée par Jacques B.N Saham comme l'hirondelle à l'attente du printemps à la bonne marche de la gouvernance saine et juste dans ce pays. C'est dans cette optique que le ministère tchadien des finances et du budget a mis en place un numéro vert le 700 pour signaler tous cas de corruption dans le pays de feu maréchal Idriss Deby. Le pays frère et ami le Gabon n'a pas boudé son plaisir de traquer tous les faussaires en mettant sur pieds la Commission Nationale de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (CNLCEI), et l'Agence Nationale d'Investissement Financière (ANIF). Au pays de Macky Sall, l'Office National de Lutte contre la Corruption et la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) qui a vu le jour en juin 2019 sont les organes en charge de policer l'activisme des prédateurs sénégalais. Ces différents exemples montrent que nonobstant les difficultés à aboutir à des résultats concrets dû au fait que ces différents organes ont parfois les mains liées, car phagocytés pour la plupart par l'exécutif et les hauts commis de l'État, mais l'Afrique a déjà pris le train en marche pour assainir sa gouvernance de la vermine de la corruption. C'est au regard de ces efforts déployés que le philosophe camerounais Nathanaël Noël Owono Zambo conclut que

La corruption ou plus simplement, le vol et la pratique du faux ne doivent jamais être tolérés ou banalisés dans une République qui se veut exemplaire. Les dérives vers la prédation financière comme posture managériale de certains hauts commis de l'État doit être réprimée fermement, mais toujours

légalement. (...). La corruption n'est donc pas une fatalité. Elle peut être endiguée à travers un engagement républicain sincère, individuel et collectif de tous les camerounais. Ainsi, par-delà la sensibilisation et l'éducation à la citoyenneté, il convient désormais de mettre l'accent sur des mesures offensives, telles que l'amélioration des conditions de vie de la population, l'automatisation et l'informatisation systématique des procédures et transactions financières ou fiscales, la sauvegarde de l'utilité publique dans les condamnations liées à la corruption¹⁵⁰.

S'il est admis que l'éducation entend conférer au politique, à la jeunesse africaine sur le plan théorique, la bonne moralité nécessaire pour la mise en œuvre du développement du continent et garantir la bonne gestion de la chose publique ; il est tout au moins vrai qu'elle ne saurait seule, au plan pratique parvenir à cette fin. Raison pour laquelle dans l'optique de cette téléologie pratique, il semble opportun que celle-ci bénéficie du concours de toutes les juridictions compétentes existantes en terre africaine soucieuses du devenir du continent. Le but de celles-ci consiste donc comme le Christ à la recherche de la brebis égarée, à ramener à leur tour à l'aune de leur pouvoir coercitif tout déviant social, tout prédateur, asticot ou voyou social dans la voie de la rationalité de l'État de droit. Par la peur du châtement, ces organes se chargeront de ramener de l'ordre dans la gouvernance politique des États africains. Nos États faisant preuve d'un laxisme tant politique, économique que culturel qui se caractérise par l'inflation de la corruption et des déviances de toute sorte, il semble que pour la rationalisation du politique africain, il est urgent et de leur intérêt que les africains prennent attache des travaux de Lucien Ayissi. L'évocation des titres *Corruption et Gouvernance*, *Corruption et Pauvreté*, *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit* montre que la conception de l'éthique républicaine de Lucien Ayissi face aux aléas contemporains vient à point nommée comme une fine fleur dans la mesure où celle-ci à l'aune de la pédagogie citoyenne, redonne à l'être humain ses lettres de noblesse jadis à travers la promotion de l'amour de la patrie, de soi et des autres. Il s'agit ici d'un devoir républicain que le pédagogue camerounais remplit envers sa société en moralisant cette cité et en l'incitant à restructurer les liens de communauté, de fraternité. L'intérêt de ce noble projet républicain aujourd'hui plus que par le passé réside dans le fait que *l'homo africanus* en quête de progrès, de développement ne le fasse pas à tout prix et à tous les prix de nature à écarter la norme et à normaliser l'écart, à se déshumaniser et à vider l'État de toute sa substance. Le républicanisme qu'inculque le philosophe camerounais concourt donc à ressourcer le républicanisme actuel dont l'expression politique la plus visible est perceptible dans la vision de la bonne gouvernance. Ainsi, on peut lire sur les comportements de la jeunesse africaine

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 114.

l'expression de cet esprit républicain et citoyen à l'aune de la lutte contre diverses tares sociales notamment la corruption, les déviances telles que l'homosexualité, la pédophilie, l'inacceptation des LGBT (Lesbiennes, gay, bisexuel ou transgenre). Le crédit et le mérite à s'abreuver aux écrits de Lucien Ayissi s'inscrit dans la logique de Madeleine Ngozoa lorsqu'elle affirme ce qui suit :

L'urgence naît de l'instabilité politique, économique ou culturelle de nos États qui sont submergés par des pratiques odieuses importées pour la plupart de nos métropoles ou des pays industrialisés du Nord. Face à cette situation critique, les gouvernants africains doivent s'inspirer de cette éthique républicaine qui est à même de nous sauvegarder et de nous éloigner de vicissitudes politiques telles que la corruption, les détournements de fonds publics, les coups d'État, les crises éthiques et morales pour ne citer que celles-ci¹⁵¹.

Nonobstant les difficultés pratiques de la conception de l'éthique républicaine de Lucien Ayissi dans un contexte africain où la pauvreté, la misère, le chômage et les coups d'État font des ravages, cet amour de la patrie, de la société et de l'État valorise l'esprit communautaire à travers le respect de la chose publique et l'introduction dans la cité et la conscience citoyenne, des valeurs éthiques et morales. En outre, cette éthique prédispose les hauts commis de l'État à la bonne gouvernance. Pour ce faire, le politique africain doit à l'aune des sanctions, cesser de copiner avec l'esprit de la manducation. Dans cette même veine, il est question d'abdiquer avec les nominations parrainées, amicales, familiales pour valoriser le mérite et mettre la personne qu'il faut à la place qu'il faut. Ce népotisme et ce favoritisme sont souvent à l'origine de la prédation de la chose publique. Ne possédant pas alors des capacités et des qualités requises pour un poste ou nommé par son frère du village, de la même ethnie ou par un camarade de parti, nul doute est que celle-ci est une entorse à l'avancée des affaires de l'État. Tel est l'un des indicateurs de la prédation et par ricochet de la mal gouvernance. Cet état des choses amène le philosophe camerounais Narcisse Miafo à dire que

Référer à cette idée, nous a amené au constat que la corruption du politique est le mal dont souffre la gouvernance actuelle de la plupart des États d'Afrique. Par le calcul et le profit, les prédateurs de la substance politique et économique de ces États ne recherchent alors que leur intérêt particulier aux dépens de celui général. Caractéristique de la mal gouvernance, l'ancrage de tels États dans les catégories du sous-développement économique, humain et politique est dès lors une réalité. C'est une réalité où, sous la gastronomie appétitive de la substance économique de l'État, il

¹⁵¹ M. NGOZOA, *Platon et le fondement de l'éthique républicaine : une lecture de La République de Platon*, Mémoire soutenu en vue de l'obtention du diplôme de Master en Philosophie, Université de Yaoundé 1, 2005-2006, p. 81.

se vit la précarité sociale, le manque infrastructurel, la surenchère et les retards dans les réalisations étatique et l'endettement agonistique de celui-ci. Sous cette même réalité, il se vit également la propension humaine à l'acquisition de l'avoir comme grille d'effectivité du sous-développement humain. C'est en outre une réalité où, à travers la subtilisation de la substance politique de l'État, il se vit la favorisation des inégalités politiques et la ruine de l'authenticité politique citoyenne africaine. Or en tant que gangrène sociale, cette mal gouvernance serait enrayée grâce à l'éducation du caractère humain à travers laquelle il serait donc possible à la plupart des États africains, d'arriver à la bonne gouvernance comme cette catégorie/gage du développement que réclament sans cesse leurs citoyens¹⁵².

Pour ce qui est des sanctions liées à la corruption au Cameroun, Code Pénal camerounais à travers la LOI N° 2016/007 DU 12 Juillet 2016 PORTANT CODE PÉNAL

LIVRE II — DES CRIMES DES DÉLITS ET DES CONTRAVENTIONS

TITRE I — DES CRIMES ET DES DÉLITS CONTRE LA CHOSE PUBLIQUE

CHAPITRE III — DES INFRACTIONS COMMISES PAR LES FONCTIONNAIRES DANS L'EXERCICE DE LEUR FONCTION

SECTION II — DES AVANTAGES ILLÉGITIMES

Art. 134. – Corruption active

(1) Est puni d'un emprisonnement de cinq (05) à dix (10) ans et d'une amende de deux cent mille (200 000) à deux millions (2 000 000) de francs, tout fonctionnaire ou agent public national, étranger ou international qui, pour lui-même ou pour un tiers, sollicite, agréé ou reçoit des offres, promesses, dons ou présents pour faire, s'abstenir de faire ou ajourner un acte de sa fonction.

(2) La peine prévue à l'alinéa 1 ci-dessus est un emprisonnement de un (01) à cinq (05) ans et une amende de cent mille (100 000) à un million (1 000 000) de francs si l'acte n'entre pas dans les attributions de la personne corrompue, mais a été facilité par sa fonction.

(3) Est puni des peines prévues à l'alinéa 2 ci-dessus, tout agent public national ou international qui sollicite ou accepte une rétribution en espèces ou en nature pour lui-même ou pour un tiers, en rémunération d'un acte déjà accompli ou une abstention passée.

(4) Les peines prévues aux alinéas 1, 2 et 3 ci-dessus sont doublées si le fonctionnaire ou l'agent public incriminé est un Magistrat, un Officier de Police Judiciaire, un agent d'une institution de lutte contre la corruption, un Chef d'Unité administrative ou tout autre fonctionnaire ou agent public assermentés¹⁵³.

¹⁵² N. R. MIAFO YANOU, « *Gouvernance, vulnérabilité et résiliences sociales en Afrique* », Abidjan, Revue Ivoirienne de Gouvernance et D'Etudes Stratégiques, N° 18, mars 2023, pp. 57-58.

¹⁵³ Code Pénal camerounais, Loi N° 2016/007 DU 12 Juillet 2016.

Ces nombreuses sanctions en vigueur au Cameroun existent dans tous les pays de l'Afrique noire francophone et témoignent de la volonté de ces États à éradiquer cette gangrène sociale qu'est la corruption. Toutefois, il est souvent difficile d'assainir cette gastro-culture dans la gouvernance politique africaine lorsque c'est ceux qui font les lois et qui sont chargés de les appliquer qui sont eux-mêmes les auteurs de ces malversations. On comprend la réticence avec laquelle Platon parlait des gouvernements démocratiques qui selon lui, sont des institutions anarchiques dans lesquelles règnent l'impunité, le népotisme, le favoritisme et qui sont pour la plupart à l'origine de nombreux maux tels que la corruption, les coups de force, les déviations sociales. Ainsi, dans son célèbre ouvrage *La République*, on peut lire : « La démocratie apparaît lorsque les pauvres, ayant remporté la victoire sur les riches, massacrent les uns, bannissent les autres, et partagent également avec ceux qui restent le gouvernement et les charges publiques »¹⁵⁴. Pour lui, la démocratie tire son origine des rapports antagonistes et antagoniques entre la rage boulimique du prince et les droits du peuple et non de la souveraineté du peuple comme l'avait pensé Abraham Lincoln. Ainsi, les désirs insatiables de richesse perdent l'oligarque de son dessein. Ici, les dirigeants ne se soucient que du gain délaissant le peuple à son sort. Par conséquent, les citoyens déshonorés et réduits à une situation de pauvreté aiguë complotent en faveur d'une révolution et renversent le gouvernement en place. Souvent appréhendé comme le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple, la démocratie est le régime de la multitude qui promeut la liberté et l'égalité de tous, mais Platon estime pour sa part que c'est un régime anarchique dans lequel on ne se soucie guère de la compétence du prince, des dirigeants comme dans l'Aristocratie, où les mauvais gouvernants ne sont pas sanctionnés, où l'injustice fait son nid. Pour lui, ce sont les vendeurs d'illusion qui sont investis à la magistrature suprême dans les régimes démocratiques et de même que le désir insatiable de richesse précipite la chute de l'Oligarchie en Démocratie, de même le goût des honneurs, des avoirs et du pouvoir conduit la démocratie à se diligenter en tyrannie. On peut d'ailleurs conclure avec Popper que : « la démocratie, au sens de pouvoir du peuple, n'a pratiquement jamais existé, et si elle a existé, elle a été une dictature irresponsable de l'arbitraire. Un gouvernement peut et doit être responsable devant le peuple. Un gouvernement du peuple ne peut l'être et il demeure irresponsable »¹⁵⁵. Le philosophe grec ancien fera donc de l'éducation le cheval de bataille de la société idéale gouvernée par le philosophe-roi sous l'impulsion des vertus telles que la tempérance, la

¹⁵⁴ Platon, *La République*, trad. fr. R. Baccou, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 316.

¹⁵⁵ K. POPPER, *Toute vie est résolution des problèmes Tome 2*, 1994, trad. fr. de Claude Duverney, Ed. Actes Sud, 1998, p. 10.

raison, la justice, le courage, en vue du bien commun. L'humanité en proie à la pérennité des valeurs axiologiques, d'un champ d'action à un autre, ce qui fait l'originalité de *l'homo africanus* tend à s'absoudre au détriment de nouvelles valeurs. À genou devant la corruption et ses corollaires, l'Afrique tient le diable par la queue sans savoir à quel saint se vouer. Les pannes institutionnelles sont constantes et pas des moindres. La médiocrité et la permissivité qu'on retrouve dans la gouvernance politique africaine laisse paraître le vide politique de ces États qui s'explique le plus souvent par l'impunité, la porosité, la connivence qui font ravages dans ces institutions. Le travestissement des valeurs est si profondément enraciné dans l'inconscient collectif, au point où ne pas voler efficacement comme tout le monde devient un sujet de moquerie ou de manque de pragmatisme. Car, ne dit-on pas souvent que la chèvre broute là où elle est attachée ? On peut alors déplorer aujourd'hui :

Un ministre ou un douanier pauvre est plus bête que la chèvre, car elle au moins comprend qu'elle doit brouter là où elle est attachée. La chèvre qui broute là où elle est attachée et qui se détache même parfois pour étendre son pâturage, afin qu'il coïncide avec la taille de son appétit élastique, est une bête plus sage que ceux qui délèguent la corruption par un masochisme inconscient. La nomination de soi à un poste de responsabilité, fût-il insignifiant, n'est pas seulement la cooptation d'un citoyen qualifié et compétent pour servir efficacement l'État dans un secteur administratif ou politique donné ; c'est surtout l'incitation à l'enrichissement. Cette cooptation est l'élection providentielle de soi au divin royaume des riches. Ceux à qui le destin offre ce genre de rendez-vous avec l'histoire estiment qu'ils ne doivent pas le rater¹⁵⁶.

Si on peut lire un brin de scepticisme dans l'analyse supra, il est flatteur de savoir que l'histoire de la civilisation nous fait constater que c'est en période de crise que les peuples donnent et expriment le meilleur d'eux-mêmes afin d'épurer la menace qui pèse sur leur tête et d'éviter *le nihilisme* politique. Des guerres à caractère mondial (1914-1918, 1939-1945), passant par des crises économiques (1871, 1929, 2008) et sanitaires (la pandémie de la Covid 19, le choléra, Ebola), les États du monde en général et de l'Afrique en particulier ont souvent été secoués par de nombreuses crises de nature à ce que toutes les valeurs s'estompent au point de remettre l'humanité en cause et au défi.

¹⁵⁶ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, pp. 143-144.

En définitive, il était question dans cette partie de mener une exégèse sur la corruption dans la gouvernance politique des États de l'Afrique noire francophone sous la plume de Lucien Ayissi. Au chapitre IV, la modicité des salaires et le marasme épistémologique en constituent selon l'auteur les principales causes de la mal gouvernance et par ricochet de la corruption endémique qui a fait son nid dans la société africaine. Pour survivre dans le temps et dans l'espace, Lucien Ayissi dans le chapitre V de notre travail nous montre que la rationalité de l'État de droit fait face à une autre forme de rationalité dite prédatrice qui lui est aux antipodes et qui serait à l'origine du mal sempiternel qui gangrène la gouvernance politique de nos États. Face à celle-ci, l'auteur au chapitre VI, pour potabiliser, hygiéniser et toiletter les mentalités, entend opposer la pédagogie citoyenne qui, à son tour, se heurte à de nombreux défis. Mais comme nous l'avons dit plus haut, l'heure n'est pas aux grincements de dents et autres pleures, car, les grandes victoires de l'humanité nous laissent croire que chaque chose sur terre a sa durée d'existence. Raison pour laquelle il importe pour nous en tant qu'enfant de l'Afrique, de penser à la refondation d'une éthique républicaine face aux défis contemporains dont fait face notre mère patrie, notre terre chérie l'Afrique. Tel sera la tâche qui nous incombera dans la troisième partie de notre travail.

**TROISIÈME PARTIE :
LA REFONDATION D'UNE ÉTHIQUE
CITOYENNE DANS LES ÉTATS DE
L'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE**

Pour plus d'efficacité, la pédagogie pratique a besoin du concours de la société qui, au moyen d'une législation pénale ou préventive appropriée, doit user de son droit de blâmer ou de punir, s'il le faut, ceux qui, par la pratique de la corruption, aliènent leur humanité et compromettent le vivre-ensemble en introduisant le chaos dans la société et dans l'État.

L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, Paris, L'Harmattan, p. 182.

L'Afrique est confrontée depuis plusieurs décennies à de nombreux maux qui portent atteinte non seulement à son intégrité, mais aussi à la paix qui lui est chère. La mal gouvernance conjuguée à la corruption en sont des illustrations parfaites qui tendent à euthanasier l'État de droit. Pour les chrétiens, la corruption est la preuve palpable de la crise de l'amour du prochain tandis que pour les éthiciens, ce problème est la résultante du fait que l'humain n'est plus respecté et considéré comme la valeur suprême de tout ce qui existe. Pour eux, il faut toujours considérer l'autre comme une fin et jamais comme moyen. Compte tenu de l'échec des politiques capitalistes gangrenées par la corruption, compte tenu de l'échec du paradigme socialiste préconisé par les pères de l'indépendance, comment faire pour rationaliser la gouvernance politique des États de l'Afrique noire francophone ? Il s'agit ici d'opérer une exégèse critique de la pensée ayissienne tout en interrogeant les aspects où la pédagogie citoyenne que propose l'auteur semble trouver des hics dans la résolution de la pandémie de la corruption, mais aussi de relever les aspects où sa pertinence raisonne comme les cloches interpellatrices.

La théorie ayissienne de l'éthique républicaine sous-tendue par une pédagogie pratique empruntée au philosophe allemand E. Kant a pour prétention de mettre à nu les tares qui gangrènent la gouvernance politico-économique et sociale de nos États notamment le phénomène de corruption qui devient comme une mode, tout en faisant la promotion de la raison dans les services publics, afin de toiletter, d'hygiéniser et de potabiliser les mentalités néfastes des prédateurs et des asticots sociaux. Plus de dix ans après la publication par Ayissi de *Corruption et Gouvernance*, la situation sociale et politique dans les pays africains, ne fait que se dégrader. Nous observons la montée en grande pompe du chômage, la recrudescence des coups d'État, la pauvreté ou la confiscation du pouvoir par une gérontocratie sans partage. En effet, ces différentes situations sont toutes dues à la mauvaise gestion des ressources matérielles et humaines de l'État. Doit-on alors estimer la situation des pays de l'Afrique noire francophone comme une fatalité ? En d'autres mots, doit-on jeter le bébé avec l'eau du bain ? Dans le cadre de cette réflexion, il ne s'agit donc pas de penser le rien politique de l'État comme un État mort ou la mort d'un État, mais de réfléchir sur la trajectoire *nihiliste* de toute politique qui laisse, par connivence ou par laxisme, prospérer *l'éthos* de la manducation dans l'État afin de toiletter et de civiliser les préférences appétitives des individus dans la cité. C'est pourquoi il est nécessaire pour la stabilité des États africains en vue d'un développement efficace et durable de rompre avec les cercles vicieux de paupérisation en les substituant par un cercle vertueux qui, à l'aune de l'amélioration de la gouvernance locale, parviendra à l'aubaine d'une République sinon d'une Afrique exemplaire. Dans cette ultime

partie de notre investigation, nous nous proposons de faire une exégèse des prolégomènes d'une Afrique noire francophone dépouillée des affres de la corruption à travers la dialectique d'une mise effective de la décentralisation et d'une réelle politique de sanction sévère.

CHAPITRE VII :

**LIMITES DE LA PÉDAGOGIE
CITOYENNE DANS LE PROCESSUS
DE LA MAL GOVERNANCE**

La pédagogie citoyenne, rappelons-le, est cette éducation, cette vertu qui humanise l'individu en lui permettant non seulement de protéger l'État contre l'*ethos de la manducation*, mais elle permet aussi à ce dernier d'adopter des attitudes éthiques en respectant scrupuleusement son *alter ego* dans le traitement des procédures administratives. En d'autres termes, la pédagogie citoyenne est une forme de thérapie qui repose sur des normes axiologiques qui constituent un code de vie pour les citoyens dans la mesure où elle met en exergue le distinguo entre le bien et le mal, le permis et l'interdit. C'est dire que la pédagogie citoyenne est donc la voie de résolution de l'idéal d'une bonne gouvernance et surtout des discours haineux à caractère tribaliste qui font ombre au mieux-être communautaire. Car elle pose les conditions morales et politiques *sine qua non* sans lesquelles on peut assister au *nihilisme*, sinon au cynisme politique. Toutefois, comment comprendre que des décennies plus tard, le rigorisme kantien, quinze ans après la publication de *Corruption et Gouvernance* par Lucien Ayissi, la corruption reste le mal sempiternel que connaît la plupart des États du monde et particulièrement dans l'Afrique noire francophone ? D'où l'importance dans ce chapitre de soulever les apories ou les paramètres qui échappent à la pédagogie citoyenne face aux défis actuels que fait face la gouvernance politique des États de l'Afrique noire francophone.

7.1. L'égoïsme naturel de l'homme

La pédagogie citoyenne est limitée car l'être humain est foncièrement égoïste. Il ne pense qu'à assouvir ses désirs et parfois le moyen emprunté n'est pas son problème étant donné que c'est la fin qui justifie les moyens. Ainsi, le passage de l'homme de l'état de nature à la société civile caractérisé selon Thomas Hobbes (1588-1679) par l'absence d'une norme susceptible d'assurer la pleine réalisation de la créature la plus parfaite de *la Monade des*

*monades*¹⁵⁷ montre que la société est le cadre propice sans lequel l'humain ne saurait jouir de son humanité. Sous les référents de justice et d'égalité, *l'homo sapiens* exprime ainsi son désir de vivre dans un cadre dépouillé des oripeaux de l'injustice, cadre dans lequel sa personne ainsi que ses biens seront en sécurité. Ce qui traduit l'effectivité d'un vivre-ensemble harmonieux avec ses semblables. Aristote appréhende l'homme comme un *zoon politikon*¹⁵⁸ c'est-à-dire un être ontologiquement et anthropologiquement et non par un concours de circonstance appelé à vivre en communauté avec les autres dans le cadre de la *polis*, c'est dire que ce dernier pourvu de bon sens mène une existence authentique au milieu de ses semblables. Or, Hobbes par contre fait le constat que l'humain est un être naturellement belliqueux qui, selon lui, est un loup pour ses *alter ego*, ce caractère belliciste de l'être humain fait dire à notre auteur que « Et certainement il est également vrai, et qu'un homme est un dieu à un autre homme, et qu'un homme est aussi un loup à un autre homme. »¹⁵⁹. Cette assertion hobbesienne nous renseigne sur l'essence de *l'homo sapiens* qui semble ontologiquement un être apolitique et asocial. Ainsi, le philosophe anglais contrairement à Lucien Ayissi qui pense qu'on peut potabiliser les mentalités humaines à l'aune d'une pédagogie pratique qui permet à l'âme de se conduire vers le bien, estime que pour hygiéniser le caractère humain, il faut recourir à un État tout-puissant que la somme des individus réunis.

Pour le philosophe allemand Hegel, rien de grand dans ce monde ne s'est fait sans le concours des passions¹⁶⁰, il faut dire qu'il existe une sorte de passions qui nuisent non seulement à l'expression de la bonne gouvernance, mais qui hypothèquent le vivre-ensemble. Cette attitude égoïste qui fait de l'homme un *Homo homini lupus* ancrée dans les gènes de tout homme laisse croire à Sigmund Freud que cet être est doté d'une forte somme d'agressivité en lui au point où l'expression la plus rentable ne serait pas l'amour pour ses semblables, mais l'égoïsme. C'est ce qui fait dire au psychanalyste autrichien que

L'homme n'est point cet être débonnaire, au cœur assoiffé d'amour dont on nous dit qu'il se défend quand on l'attaque mais un être, au contraire qui doit porter au compte de ses données instinctives une bonne somme d'agressivité. L'homme est, en effet, tenté de satisfaire son besoin d'agression aux dépens de son prochain, d'exploiter son travail sans dédommagements, de l'utiliser sexuellement sans son consentement, de s'approprier ses biens, de l'humilier, de lui infliger des souffrances, de le martyriser et de le tuer. *Homo homini lupus*¹⁶¹.

¹⁵⁷ Expression empruntée au philosophe allemand W. G. LEIBNIZ faisant référence à Dieu.

¹⁵⁸ ARISTOTE, *Politiques*, trad. fr. Pellegrin 1,2 1253a-b.

¹⁵⁹ T. HOBBS, *De Cive*, 1647, trad. fr. S. De Sorbière, Ed. Electronique Les Echos du Maquis, 2013, p. 22.

¹⁶⁰ Ces mots ne viennent pas de nous, mais du philosophe allemand Hegel dans son ouvrage *Leçon sur la philosophie de l'histoire*, 1847.

¹⁶¹ S. FREUD, *Malaise dans la civilisation*, 1934, trad. fr. de l'Allemand par CH. et J. ODIER, 1971, pp. 37-38.

Cette maxime freudienne trouve son explication dans l'essentialisme chrétien qui projette la nature humaine comme fruit d'une prédestination de l'harmonie préétablie, mais comme étant souillée par le péché originel. Pour cette idéologie, l'homme est un produit de la pensée divine, ayant donc transgressé la volonté de son créateur, il fût chassé comme un malpropre du paradis et maudit. Le poids de cette malédiction serait alors l'élément instigateur qui amène la plus belle créature de Dieu à se comporter de façon égoïste. Ce phénomène à la fois métaphysique et atavique serait inhérent au genre *Homo* et en croire un adage populaire camerounais, « *les vieilles habitudes ont la peau dure* », ceci limiterait le pouvoir de la raison à s'emparer du commandement de l'esprit que nous propose le philosophe camerounais Lucien Ayissi. Il faut donc dire avec Freud que l'homme est altruiste, mû par le gain c'est ce qui peut expliquer la propension qu'il a de verser dans des malversations à l'instar de la corruption. Ceci peut nous aider à comprendre le goût effréné que les africains ont du pouvoir et qui les amènent soit à arriver là par coup de force soit, par la propension à y demeurer *advitam æternam*. La montée en pompe des coups de force en Afrique reflète à suffisance le caractère ontologiquement égoïste de l'homme et sa prétention à être un *homini lupus* pour son alter ego. De la fameuse période des indépendances en 1960 à nos jours, on dénombre autant de renversements politiques pour la seule Afrique dont la récente vague perpétrée au Zimbabwe, au Tchad, au Mali, en Guinée, au Burkina Faso, au Niger et au Gabon. Ce caractère prétorien des États africains est un mal endémique qui découle de la mal gouvernance, de la difficulté d'une réelle séparation des pouvoirs. Car trop de pouvoirs entre les mains d'un seul individu seraient un risque énorme lorsqu'on sait avec Bayart qu'il est dit dans la tradition africaine que « *la chèvre broute là où elle est attachée* ». ¹⁶² Cette vision de François Bayart laisse croire que l'État en Afrique est à brouter et que cet esprit de manducation est biologique chez l'africain et par conséquent c'est leur mode d'être. Il n'est donc pas rare de voir certains hauts fonctionnaires en Afrique mettre les informations acquises dans l'administration au service de leur préférence appétitive. Cette conception de la chose ne passe pas dans la philosophie de Lucien Ayissi qui estime déjà que la corruption qui fait son nid dans la gouvernance politique des pays de l'Afrique noire francophone est un phénomène qui transcende les frontières et que le caractère manducatoire n'est point le mode d'existence des africains. Voilà pourquoi il peut dire :

Si l'anthropologie politique de Bayart n'est pas tendancieuse, ce qui est certain, c'est qu'elle est très défectueuse. Dans la tradition africaine plus précisément, il n'est pas dit que la chèvre doit brouter là où elle est attachée

¹⁶² L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, p. 161.

ni qu'elle doit se détacher pour étendre son pâturage. On affirme plutôt que la pratique de la corruption, l'exploitation, à des fins personnelles, d'une situation qu'on occupe socialement, est toujours assortie de graves châtements. C'est pour cela qu'il est précisément dit dans cette tradition que « la chèvre broute là où elle est attachée, et c'est également là qu'elle se fait mortellement mordre par le serpent¹⁶³.

Au regard de ce qui se passe en Afrique actuellement, on n'a l'impression que le philosophe camerounais Lucien Ayissi est plus idéaliste que Socrate et Platon réunis parce qu'il exclut la dimension imprévisible des êtres humains. En effet, *l'Homo sapiens* est un être libre et par ricochet il est le seul à échoir ses choix. À partir de là, notre auteur semble perdre de vue le statut de la liberté de l'homme et la différence individuelle qui résulte de la pléthore des systèmes éducatifs. De la confiscation du pouvoir par une gérontocratie sans partage au Cameroun par exemple, au Gabon, en Guinée Equatoriale en passant par les abus de pouvoirs d'un Macky Sall au Sénégal qui ont engendré les tensions sociales avec en prime la mort de plusieurs citoyens sénégalais dont treize jeunes (Bounama Sympa Sagna 12 ans, Massire Gueye 15 ans, Alassane Barry 17 ans pour ne citer que ceux-là), sans oublier les contestations post-électorales au Cameroun en 2011 et en Côte D'Ivoire en 2010. Autant de tensions qui sont nécessairement le fruit de la mal gouvernance et le goût exacerbé du pouvoir.

Pour expliquer le caractère essentiellement égoïste de l'être humain, Platon recourt à la figure du célèbre mythe de l'anneau de Gysès¹⁶⁴. Pour véritablement comprendre de quoi il est question, il semble opportun de faire un feedback dans le livre II de la *République* de Platon. Dans ce récit, le personnage Glaucon affirme sans hésitation que les hommes ne sont justes que devant les lois qui punissent l'injustice. Autrement dit, en l'absence des lois, même l'homme le plus vertueux commettrait sans doute l'injustice que la justice. C'est dire que l'homme agit vertueusement vis-à-vis de son semblable que par peur de la répression pénale. En effet, l'anneau de Gysès est un anneau magique qui selon le mythe platonicien dans le second livre de la *République* permet au détenteur de devenir invisible. Ainsi, le jeune berger Gysès qui a entre ses mains ce précieux sésame profite de son pouvoir d'invincibilité pour s'introduire dans le palais royal pour séduire la reine et comploter la mort du roi, pour enfin prendre la place de ce dernier¹⁶⁵. Raison pour laquelle il pense que l'individu aussi bien que l'État doivent se prescrire pour maxime régulatrice de surmonter l'obstacle moral du *pathos*, et n'obéir qu'au *logos*. Si l'éthique citoyenne de Lucien Ayissi interpelle la conscience humaine à agir moralement même en l'absence de Dieu, la fable citée supra montre par contre

¹⁶³ *Ibid.*, p. 163.

¹⁶⁴ PLATON, *La République*, trad. fr. R. Baccou, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, p. 109.

¹⁶⁵ *Id.*

que personne n'est juste volontairement, sinon par peur du châtement. C'est au regard de cet égoïsme naturel et à l'aune des mentalités prélogiques pour parler comme Lévy-Bruhl, qu'Axelle Kabou s'interroge sur la nature des africains à boycotter leur propre développement. Pour elle, et pour contextualiser notre travail, il y a des mentalités qui ne sont pas appropriées à la dynamique de développement. Raison pour laquelle l'africain reste esclave de la manducation au point de manger sans produire et dans un égoïsme aigüe, il mange jusqu'à la semence et fini par casser même la marmite. Ce pessimisme qui cultive dans l'esprit de l'homme un défaitisme amène Lucien Ayissi à emboiter le pas platonicien en affirmant que

La propension naturelle de l'homme à commettre l'injustice est si considérable que si on place l'homme vertueux dans des conditions d'impunité absolue en lui donnant, par exemple, un anneau magique qui le rend invisible, l'homme vertueux en profiterait pour pratiquer l'injustice. Aucun homme fut-il l'homme de bien ne peut rester fidèle à la justice, s'il a le même privilège que Gysès, le berger lydien du mythe de Platon, car l'homme est par nature trop intéressé pour dédaigner la jouissance d'un tel privilège, même si c'est au préjudice de la vertu¹⁶⁶.

L'égoïsme de l'homme chez le citoyen africain lambda paraît comme un fait sanguinaire et génétique qui rythme son quotidien. L'obsession de l'avoir devient comme le but ultime de toute vie, même s'il faut écraser ses semblables. Ainsi, le goût pour l'accumulation effrénée du *Nkap*¹⁶⁷ et du luxe devient un combat à gagner par tous les moyens. Tel semble être le *credo* de la jeunesse africaine au regard des nombreuses victimes qui succombent chaque jour à travers l'immigration clandestine, le banditisme de grand chemin etc. Ce travestissement des valeurs axiologiques dans la société africaine provient de ce que le philosophe camerounais Nathanaël Noël Owono Zambo qualifie de problème de mentalité qui part du patriotisme d'en haut c'est-à-dire des dirigeants africains et comme le sang suit la veine, les citoyens ne peuvent que s'arrimer à la donne. Voilà pourquoi il peut dire :

La corruption est de ce fait, l'expression d'un égoïsme réel doublé d'un égoïsme certain, qui s'assimile simplement à l'immoralité publique. Elle replonge le citoyen, au haut de l'échelle sociale, à l'état de nature, où il est animé d'un désir primitif de jouissance sans limite¹⁶⁸.

Tout comme le citoyen ordinaire, le politique africain doit se mettre à l'esprit que l'obsession à tirer du profit même là où il ne faut pas devient une source d'injustice dans toutes ses formes, des abus, des frustrations et autres tensions sociales. Dans cet exercice qui

¹⁶⁶ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, p. 25.

¹⁶⁷ Expression camerounaise signifiant à l'argent

¹⁶⁸ N. N. OWONO ZAMBO, *Cameroun Le défis de l'unité nationale prolégomènes à une République exemplaire*, p.105.

apparaît sur différents visages (corruption, détournement de fonds publics, favoritisme, faux et usage de faux, clientélisme, népotisme etc.), le profit apparaît comme l'agent vecteur de la mal gouvernance en ceci qu'on croit pouvoir répondre efficacement à toutes les sollicitations quotidiennes et débloquent rapidement les dossiers qui traînent par des lenteurs administratives. Comme une boîte de pandore qu'on ouvre et qu'on ne peut plus refermer, la corruption installe l'individu dans une atmosphère de haut standing de manière factice pour lui faire miroiter ce qu'il n'est pas en réalité dans le but de détruire son humanité et sa cité. Comme un arôme de piètre qualité qui colle sur un habit sans que son odeur ne se dissipe et ne fasse plus qu'un avec cette tenue, l'homme fini par considérer la richesse comme une partie de son être. C'est sans doute dans un tel climat qu'il recourt à la corruption sans se soucier que celle-ci plombe les activités de l'État dans tous les secteurs. Dans cette théorie de *l'hylémorphisme* dans laquelle l'homme et les biens ne font plus qu'un, E. Njoh-Mouelle fait ce navrant constat « Ce que j'ai, ce qui m'appartient sous forme de richesse dénombrables finit par faire partie de mon être (...). Qu'une partie de cet avoir en vienne à me manquer et me voilà affecté dans mon être entier et cela peut aller jusqu'au suicide »¹⁶⁹. À l'aune de cette assertion, on comprend mieux la mise en garde faite aux princes par Machiavel en ce qui concerne la richesse :

Car on peut fort bien tout à la fois être craint et n'être pas haï ; et c'est à quoi aussi il parviendra sûrement, en s'abstenant d'attenter, soit aux biens de ses sujets, soit à l'honneur de leurs femmes. Mais il doit surtout se garder, avec d'autant plus de soin, d'attenter aux biens, que les hommes oublient plutôt la mort d'un père même que la perte de leur patrimoine, et que d'ailleurs il en aura des occasions plus fréquentes. Le prince qui s'est une fois livré à la rapine trouve toujours, pour s'emparer du bien de ses sujets, des raisons et des moyens qu'il n'a que plus rarement pour répandre leur sang¹⁷⁰.

Le citoyen de Florence montre combien le copinage entre l'avoir et l'être peut susciter des sentiments contraires en ce dernier. Car dit-il, « Je conclus donc que, la fortune changeant, les hommes s'obstinent dans la même manière d'agir, ils sont heureux tant que cette manière se trouve d'accord avec la fortune ; mais qu'aussitôt que cet accord cesse, ils deviennent malheureux »¹⁷¹. Raison pour laquelle E. Njoh-Mouelle pense que ce qui importe le plus dans le processus de développement c'est la pleine réalisation de soi, de l'humain qui est une valeur absolue. C'est dire qu'il peut être pauvre sans pour autant être diminué dans son être. C'est pourquoi Diogène le Cynique peut allumer une lanterne en plein jour disant qu'il

¹⁶⁹ E. NJOH-MOUELLE, *De la médiocrité à l'excellence*, 4^e édition, Ed. CLE, Yaoundé, 2011, p. 22.

¹⁷⁰ N. MACHIAVEL, *Le Prince*, Ed. Électronique, 2004, pp. 73-74.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 112.

cherche l'homme, étant pourtant au milieu d'une foule de personnes. Njoh-Mouelle affirme à ce propos :

On ne peut pas dire que pour cet homme, le fait de se situer au-delà du problème de la propriété, de la pauvreté et de la richesse nous ôte le droit de dire qu'il est pauvre homme. Ce sur quoi nous voulons insister c'est sur l'idée selon laquelle (...) tout enrichissement pris comme fin en soi est, au bout du compte, un appauvrissement ; appauvrissement de l'être au profit de l'avoir, dilution de l'être dans l'avoir. Être tout entier ce qu'on a, c'est le risque que court tout homme oublieux du fait que l'avoir doit être subordonné à l'être et non le contraire¹⁷².

7.2. La contradiction entre l'élasticité des besoins individuels et la modicité des salaires

La première aspiration de l'homme dans son quotidien résulte à la satisfaction de ses besoins tant matériels qu'économiques. Dans ce long chapelet de besoins, certains peuvent être catégorisés de primaires et nécessaires (se nourrir, se soigner, se vêtir, se loger, boire), tandis que d'autres sont dits secondaires. La satisfaction de ces besoins au sein d'une société semble parfois être un contraste et une chimère pour certains dans la mesure où les moyens à leur disposition ne leur permettant pas d'assouvir leur besoin. Dans la tradition africaine, on n'a coutume de dire « un ventre affamé n'a point d'oreilles »¹⁷³. Cette assertion démontre qu'il est difficile à la pédagogie pratique de notre auteur de prospérer dans un environnement dans lequel un individu vit en dessous d'un dollar U.S. et dans un cadre où les fruits de la terre se font de plus en plus rares. Il faut dire que la population qui vit essentiellement des productions agricoles voit son revenu monétaire décroître année après année avec le phénomène de l'inflation des prix dans les marchés qui ne sont d'ailleurs pas à leur avantage. Conscient de la difficulté du pauvre à exister au milieu des autres, Lucien Ayissi affirme :

Étant donné qu'elle est l'expression du défaut d'ajustement de l'humanité de l'homme à ses besoins élémentaires, la pauvreté est un fait dont le constat ne semble pas difficile à effectuer. Le pauvre apparaît toujours comme celui dont l'humanité n'arrive pas à s'actualiser parce qu'elle est étouffée par la pression d'une existence qui est si définie par la pénurie qu'elle n'a pas de réel contenu humain (...). C'est aussi et surtout l'homme chez qui chaque levée du soleil inaugure de nouvelles épreuves existentielles qui ajoutent à la pénibilité d'une vie déjà lourdement très chargée, non pas de promesses de bonheur, mais de multiples problèmes qu'il est assuré ne pas pouvoir

¹⁷² E. NJOH-MOUELLE., *De la médiocrité à l'excellence*, pp. 21-22.

¹⁷³ Expression empruntée à l'abécédaire populaire camerounais, pour montrer combien la morale, la pédagogie ne servent à rien aux pauvres.

résoudre, tant sa quotidienneté est un calvaire si constant qu'il lui arrive de douter réellement de son appartenance au genre humain¹⁷⁴.

Dans cette loi du marché où l'être est fonction de ses avoirs, l'*Homo sapiens* a des besoins physiologiques qu'il doit nécessairement assouvir s'il veut se maintenir en vie sans compter que nous vivons dans un siècle de vitesse où la mode emporte tout sur son passage. Par le vocable de besoin, il faut entendre la nécessité naturelle ou acquise provoquant un sentiment de manque que l'on cherche à combler. Dans ce désir conscient de combler un manque, il arrive pour les populations de l'Afrique subsaharienne de ne pas pouvoir arriver à leur fin, faute de moyens limités. Vivant ainsi dans une précarité conjuguée à une politique qui leur a tourné le dos, les options n'étant plus nombreuses, on réfléchit soit à prendre le large, à tremper¹⁷⁵, à baisser la culotte¹⁷⁶ ou à se faire à tout prix une place dans l'élite pour verser dans la corruption qu'entretient un type de politique. C'est ce qui fait dire à J. Ndzomo-Molé :

L'argent, c'est l'étalon moderne des échanges économiques ; qui en possède détient une fraction du pouvoir déjà mentionné : le pouvoir d'achat, sans quoi on ne pourrait, dans le monde moderne ou en cours de modernisation, se nourrir, se loger, étudier, payer les études de ses enfants, se procurer des loisirs, se soigner et assurer la sécurité sanitaire de sa famille ; en priver un individu (...), c'est pratiquement le désarmer, le désoutiller¹⁷⁷.

S'il est évident que pour vivre, il faut les moyens de sa politique, au regard panoptique¹⁷⁸ de la situation dans l'Afrique noire francophone, la tempérance prônée par Platon dans *La République* semble comme la pédagogie citoyenne de Lucien Ayissi tombée en désuétude dans la mesure où il est question d'une manière de vivre qui doit permettre tout au moins le juste milieu d'Aristote pour être heureux. Autrement dit, il est question pour ses populations d'assouvir les besoins vitaux essentiels pour penser le développement économique et social. Le pauvre planteur de Bityili (petite localité située aux encablures du chef-lieu de la capitale du Sud Ebolowa au Cameroun) qui voit le prix de sa marchandise baisser chaque année par les institutions de Bretton Woods au profit des grands investisseurs étrangers se retrouve au bout de douze mois de dur labeur incapable de se prendre en charge lui et sa petite famille. Il faut dire que les populations de l'Afrique noire francophone vivent

¹⁷⁴ L. AYISSI, *Corruption et Pauvreté*, pp. 35-36.

¹⁷⁵ Aphorisme qui signifie accéder dans une secte

¹⁷⁶ Maxime qui renvoie à l'homosexualité pour pouvoir se faire de l'argent

¹⁷⁷ J. NDZOMO-MOLE, *Autopsie de la ploutomanie et de l'esprit de jouissance critique de la mentalité digesto-festive*, p. 95.

¹⁷⁸ Selon le philosophe utilitariste J. BENTHAM, le panoptique désigne une architecture carcérale avec une tour centrale au sommet de laquelle est perché un gardien capable d'avoir une vue générale sur les détenus enfermés dans les cellules individuelles sans que ces derniers ne s'en rendent compte.

ce qu'Aimé Césaire appelle « *une mer de douleur* »¹⁷⁹ qui dépasse largement la seule pédagogie citoyenne pour d'autres solutions plus pratiques et plus efficaces.

7.3. Le nummotheisme ambiant

Par nummotheisme, nous entendons l'amour et la course effrénée vers l'avoir et le pouvoir. Autrement dit, il s'agit de vouer un culte à l'argent et par ricochet au dieu Mamon. Autrefois relégué au second rang dans le quotidien de l'homme, utilisé à des fins purement utiles pour des besoins vitaux, l'argent occupe désormais un place de choix dans la vie de l'homme au point où « avoir, c'est être et n'avoir pas, c'est n'être pas »¹⁸⁰. Dans cette culture où les rapports intersubjectifs sont fonctions du capitalisme, on voue un culte à l'argent au point où les valeurs axiologiques tendent à disparaître. C'est ce qui peut expliquer non seulement les dérives et autres déviations dans la société contemporaine, mais aussi cette course effrénée des avoirs et des honneurs à tout prix et à tous les prix. Or, les maximes kantienne nous recommandent de considérer l'homme comme une fin et jamais simplement comme moyen. On dirait que dans la théorie de l'harmonie préétablie, Dieu avait déjà soupçonné cet amour excessif de sa créature la plus parfaite envers le pactole. Ainsi peut-on lire dans la péricope évangélique de Saint Mathieu : « nul ne peut servir deux maîtres : ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent »¹⁸¹. Il faut comprendre dans cette assertion qui voue un culte à Mamon que l'argent est la racine de tous les maux, car son adoration engendre une certaine transmutation des valeurs dans la cité. Voilà pourquoi Gourévitch peut dire : « en Afrique, de l'argent propre noirci à l'argent sale blanchi, le chemin n'est pas très long et ce sont souvent les mêmes qui l'empruntent »¹⁸². Au Cameroun par exemple, grâce à « la nouvelle religion du pourcentage ou de l'article 2 » qui permet d'accumuler un magot important dont le fossé qui existe entre la réalité du salaire normal et l'article 2 est colossal. La loi du marché est telle que les hommes pensent exclusivement à se faire du fric, à penser à leur postérité matérielle parfois au détriment d'un moindre effort. Or en confiant la terre à l'homme de la soumettre, Dieu exigea à ce dernier de manger à la sueur de son front. Cet impératif moral et religieux semble parfois inefficace face au long chapelet d'aléas que l'homme est appelé à résoudre.

¹⁷⁹ A. CESAIRE, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence africaine, 1971, p. 63.

¹⁸⁰ L. AYISSI, *Corruption et Pauvreté*, p. 8.

¹⁸¹ *La Sainte Bible*, trad. de Jérusalem, Mathieu 6, verset 24.

¹⁸² J. P. GOUREVITCH, *L'Afrique, le fric, la France. L'aide, la dette, l'immigration, l'avenir : vérités et mensonges*, Ed. Le Pré aux Clercs, 1997, p. 105.

Raison pour laquelle l'être humain se fraie d'autres chemins pour parvenir au bonheur. Le capitalisme érigé en religion absolue amène les hommes à accumuler des gros capitaux, à rechercher à tout prix du profit même s'il s'agit d'aliéner son propre frère. Nonobstant des progrès économiques réalisés ces dernières années, la gouvernance demeure un grave problème en Afrique. À titre d'exemple, l'on observe que la mauvaise gouvernance entraîne de mauvaises élections, qui, par ricochet, fragilisent le tissu social, les institutions républicaines, notamment la justice, et entrave l'égalité des chances en Afrique. Le capitalisme qui repose sur la propriété privée, permet aux individus de posséder des biens matériels et immatériels suivant la logique de l'intérêt personnel, pousse les humains à agir selon leur propre avantage, tout en restant insensibles à la pression sociopolitique. C'est dans ce sens que Lucien Ayissi peut dire :

C'est précisément là où « l'avoir-possession » est pris pour l'indice de perception de la puissance de l'être que la rationalité prédatrice a tendance à prospérer. Dans les ontologies, tout comme les anthropologies subséquentes, où la caractérisation de l'être est fonction de l'avoir et du pouvoir, les trois principales concupiscences acquièrent dans l'imaginaire individuel et collectif une nécessité tout à fait en contradiction avec leur contingence historique.¹⁸³

Le rapport de l'homme à l'argent dans les sociétés ancestrales était à des fins de commerce, des échanges, assurer une sécurité alimentaire ; bref pour un minimum vital. De nos jours, comme le fait ce constat du philosophe camerounais J. Ndzomo-Mole, « la création de la monnaie, comme le montre Aristote, a notablement modifié le comportement économique des hommes ; elle a révolutionné la chrématistique traditionnelle ; ce fut un acte modernisateur (...), mais aussi une source de tentation »¹⁸⁴. L'argent est certes d'une importance indéniable dans le quotidien de l'homme, car si personne ne désire tant être pauvre, c'est parce que l'argent permet de réaliser ses rêves, ses projets. Mais gagner de l'argent ne devrait pas devenir le sens de la vie au point où tout doit se faire suivant la logique monétaire qui est un appas de gain. Si l'argent est nécessaire pour sauver des vies par exemple, il ne doit pas être élevé en valeur absolue par rapport à ces vies, car il est censé être au service de l'homme, non pas le contraire. Raison pour laquelle Ndzomo-Molé précise que

Justement parce qu'il est au centre de la chrématistique moderne, parce qu'il est le nerf de la guerre autant que celui de la paix, de la politique, des études, de l'éducation et de la grande charité, l'argent est l'objet de toutes les attentions et convoitises, la cause de biens des vices, de tant de discordes et de trahisons : on en vient à oublier que l'argent est un moyen et non une

¹⁸³ L. AYISSI, *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, p. 53.

¹⁸⁴ J. NDZOMO-MOLE, *Jouissance et Pensée : essai sur la ploutomanie et la mentalité digesto-festive*, Yaoundé, Ed. Du Carrefour, 2013, p. 92.

fin, que la finalité de sa création est de rendre service, favoriser les commissions, de faciliter les échanges. L'on en vient à surestimer le pouvoir de l'argent, à croire que l'argent permet de tout savoir, que tout est achetable.¹⁸⁵

De cette assertion découle l'idée selon laquelle l'argent a sa place dans le quotidien de l'homme. Toutefois, il doit être considéré à sa juste valeur, c'est-à-dire comme moyen pour l'homme d'assouvir son besoin et non comme absolu. C'est pourquoi Ebénézer N. M renchérit en ces termes :

Les dieux sont imaginés comme des puissances absolues qui vous permettent d'obtenir ce que vous désirez. À partir du moment où, dans une société, bien des gens pensent qu'avec l'argent, ils peuvent tout obtenir, la voie est ouverte pour cette course effrénée vers l'argent. Une course qui fait oublier au coureur que si l'argent permet d'acheter une maison, il n'achète pas une maison où règne l'amour ; s'il permet d'acheter un lit, (...) il n'achète pas le sommeil juste ; s'il permet d'acheter un poste ou une position éminente dans une hiérarchie, il n'achète pas le respect.¹⁸⁶

En Afrique, parlant du fric, un pays comme le Cameroun semble avoir déjà fait du pactole toute une religion au point où les expressions comme « l'argent n'a pas d'odeur » « le beurre et l'argent du beurre » « *intuitus pecuniae* » sont monnaies courantes. Faire allusion à l'argent et à l'odeur consiste à montrer que peu importe la provenance de l'argent, l'essentiel c'est d'en avoir. Dans un la seconde expression, il ressort la nature égocentrique de l'homme qui veut tout pour lui et rien pour les autres. C'est cette quête exacerbée qui amène les uns et les autres à se salir les mains pour atteindre leurs objectifs. La troisième expression signifie que dans un contrat, le capital à gagner est important par rapport à la vertu de celui du donateur. Raison pour laquelle dans les églises catholiques au Cameroun plusieurs hommes politiques soupçonnés de malversation sont généreux envers l'église. Le cas le plus palpable est celui de feu Belinga Eboutou sur qui pesait les soupçons du meurtre de Mgr Jean-Marie Benoît Mballa évêque défunt du diocèse de Bafia était si charitable envers l'église au point de construire toute une paroisse dans le diocèse de Sangmelima et de recevoir une inhumation digne de son rang de fervent chrétien fermant ainsi les yeux de l'église dont il était pourtant soupçonné d'avoir lapidé et lynché tout un évêque. Il faut donc comprendre la raison qui a amené le personnage Hoederer dans *Les Mains sales* de Jean-Paul Sartre à penser qu'en politique, « tous les moyens sont bons lorsqu'ils sont efficaces »¹⁸⁷. L'efficacité des moyens contraste alors parfois avec la vertu prônée par l'éthique citoyenne d'un E. Kant ou de Lucien

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 95.

¹⁸⁶ E. NJOH-MOUELLE, Interview dans le journal *Mutation*, n°1014, jeudi 23 octobre 2003, p. 6.

¹⁸⁷ J. P. SARTRE, *Les Mains sales*, Ed. Gallimard, 1948, p. 198.

Ayissi. D'ailleurs le philosophe camerounais récuse avec insistance ce culte qu'on consacre à l'argent lorsqu'il écrit :

Comme l'éthique kantienne, notre pédagogie pratique se fonde sur un socle de vérités péremptoires et moralement utiles, parce que pouvant empêcher que l'homme épuise totalement son humanité dans la recherche aveugle des valeurs problématique qui l'amènent souvent à perdre de vue qu'il est la seule valeur qui soit vraiment digne de respect, et contre laquelle l'argent et le pouvoir ne doivent jamais être utilisés. L'argent, la nourriture, le sexe et le pouvoir après lesquels courent les corrompus, n'ont qu'une valeur problématique. (...). L'argent ne vaut que si l'homme en a besoin au niveau des échanges. Il n'a aucune utilité là où son intervention est tout à fait inopérante¹⁸⁸.

Il est notoire de comprendre que l'argent entre dans le compte des biens matériels que Dieu avait légué à l'homme pour satisfaire ses besoins dans l'existence qu'il mène avec ses frères. C'est dire que cet instrument ne saurait avoir une valeur absolue au point où son absence soit si douloureuse comme un parent qui a perdu son unique fils ou un homme qui reste veuf après le décès de sa charmante épouse. L'argent ne doit pas être pour l'homme un élément indispensable qui t'à le rendre dépendant et le vassaliser comme l'esclave fini par prendre une proportion importante dans la vie de son maître dans la dialectique du maître et de l'esclave chez Hegel. C'est pourquoi Lucien Ayissi renchérit en ces termes :

Conditionnée par la fin à atteindre, la valeur de l'argent est relative, au contraire de celle de l'homme qui est absolue. L'argent ne vaut vraiment que s'il permet à l'homme d'actualiser pleinement son humanité et si l'intermédiation qu'il assure au niveau des échanges rend possibles de véritables rapports éthiques entre les individus, les peuples et les États. En faire une valeur en soi ou une fin objective, c'est fétichiser, sans justification suffisante, un simple moyen n'a qu'une valeur problématique. C'est pourtant le cas lorsqu'il corrompt l'humanité de l'homme et aliène sa dignité en l'asservissant. (...). L'homme vaut absolument parce que le crédit de son humanité n'est relatif à aucune circonstance spatiale ou temporelle. Il vaut en soi, quelle que soit sa race, son ethnie, sa condition historique ou idéologique, car, en vertu du principe de l'unicité, la nature humaine est la même dans l'espace et dans le temps¹⁸⁹.

Sous le capitalisme, l'argent est devenu une véritable puissance divine dont l'influence s'exerce quotidiennement dans l'action humaine et même dans la manière de penser des hommes. Les rapports entre les hommes deviennent comme des rapports avec les choses. C'est ce que le sociologue hongrois Georg Lukacs appelle « *la réification* » des rapports sociaux. Dans cette idéologie, l'argent qui est le nerf de la paix et de la guerre semble, au vue de son importance, diriger la société au détriment de l'homme. Cette déification intervient

¹⁸⁸ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, p.178.

¹⁸⁹ *Ibid.*, pp. 178-179.

lorsqu'on cesse de considérer l'argent à sa juste valeur, c'est-à-dire comme un outil, plutôt comme une valeur en soi. Ainsi, la fin justifiant les moyens, la connivence, le laxisme, les prévarications de tout genre, la manducation et la subtilisation de la chose publique par les prédateurs sociaux doit paraître comme chose normale tant que cela profite à assouvir les préférences appétitives d'un type de politique qui s'adonne à cœur joie à la corruption. C'est sans doute la raison pour laquelle Aristote recommande la modestie, car lorsqu'on souffre d'une obésité financière, on méprise tout, même la loi. Cela peut expliquer pourquoi les meurtres de Mgr Mballa cité supra ou du journaliste Martinez Zogo ne sont toujours pas élucidés. Car, les présumés coupables de ces affaires étant ceux qui taillent les lois à leurs guises, le pouvoir de celui qui a plus d'argent se fait respecter au détriment de la justice et des grincements des dents des familles éprouvées. À chaque injustice dans laquelle le peuple demande des réponses, la réaction du politique est la même comme un disque qui tourne en rond en longueur de journée, « la justice sera appelé à faire toute la lumière sur les affaires en cours », mais ces déclarations très souvent du ministre de la communication, bonnes d'intention sont généralement suivi des réformes en demi-teinte qui, loin de faire la lumière attendue et espérée, maintiennent des zones de clair-obscur au point où certaines populations estimes souvent la rue comme l'endroit idéal pour trouver des solution et on assiste à des soulèvement populaires comme actuellement au Sénégal.

Dans la civilisation moderne où l'argent est le dieu sur terre, il y a ce qu'on qualifie de mentalité sociologique dans laquelle on prépare l'enfant à comprendre qu'en matière de rapports intersubjectifs, la recherche du profit est la clé de voûte. Ainsi, à l'école comme dans la rue, les groupes se forment en fonction du statut social. Les enfants des riches marchent entre eux et quand bien même ils intègrent un pauvre dans leur meute à loup garou c'est dans le but de le vassaliser, l'assujettir et l'exploiter. Au sein des campus scolaires, les parents apprennent par exemple à leurs progénitures de ne marcher qu'avec ceux qui sont intelligents, qui peuvent leur apporter un plus. Il est donc évident de voir comment les uns et les autres changent de comportement après une nomination. Au Cameroun par exemple, puisque lorsqu'on a rien, on n'est rien, la nomination d'un ami ou d'un frère avec qui vous partagiez tout autrefois, amène ce dernier à changer de fréquentation, vous devenez trop ennuyant pour lui et pour clore ce chapitre de son ancienne vie pour en ouvrir un tout autre, il déménage pour Bastos quartier super huppé de la ville de Yaoundé capitale politique du Cameroun. S'il faut admettre avec Rousseau que l'homme nait bon, c'est la société qui le dénature et détériore sa nature c'est parce qu'en Afrique, lorsqu'on envoie un enfant parfois même son fils biologique, cette commission est assortie d'un pot-de-vin matériel ou financier. Cette attitude

marque dans l'esprit de l'enfant qu'à chaque fois qu'il sera appelé à rendre service, c'est moyennant une prime. Ce dernier quand il grandit et se retrouve fonctionnaire d'État est contraint de soumettre son travail en échange d'un gain c'est-à-dire pécuniairement ou sexuellement. L'espoir est-il encore permis lorsque la corruption endémique entretient la misère dans la conscience des citoyens et rend caduque toute tentative de développement de la cité, de l'État et du corps social qui le compose ? La nécessité d'hygiéniser les mentalités semble alors se poser avec acuité comme étant la condition sine qua non de l'émergence de l'Afrique noire francophone et par ricochet du Cameroun berceau de l'humanité. C'est d'ailleurs à juste titre que Lucien Ayissi entend policer les mentalités en prescrivant la pédagogie citoyenne comme antidote à cet aléa :

Reconfigurer la psychologie des hommes en remplaçant dans leur esprit, le culte de l'argent, du pouvoir et de Dieu par le culte de l'homme, et faire savoir qu'on doit être moral même en l'absence de Dieu, telle est la tâche du pédagogue pratique¹⁹⁰.

C'est sans doute dans ce sillage que s'inscrit le propos du philosophe camerounais Narcisse Miafo lorsqu'il affirme :

Ainsi donc, rompant avec la mal gouvernance générée par la corruption du politique, l'éducation du caractère humain conviendrait dans sa complétude en un paradigme normatif des acteurs en charge des affaires publiques. À partir de là, la gouvernance modèle que mérite l'Afrique, cette catégorie/gage son développement rentrerait dans les voies de l'effectivité. Par des politiques publiques porteuses, elle devra à la fois vitaliser le respect des droits de l'homme, car toute bonne gouvernance s'y astreint, mais également permettre d'opérer la redistribution équitable des richesses nationales, la revalorisation salariale des travailleurs et la projection des États africains à une hauteur de vue suprême¹⁹¹.

Eu égard à tout ce qui précède, il résulte que la pédagogie pratique que nous propose le philosophe Lucien Ayissi connaît plusieurs hics notamment le fait que l'homme soit ontologiquement un être assoiffé de pouvoir, un être naturellement égoïste, sans compter sur le capitalisme ambiant qui veut que « en forêt, seuls les arbres de mêmes tailles se partagent ou se cohabitent les singes ». S'il est admis que la balustrade qui existe entre les besoins de l'homme et ses moyens est incommensurable, cela ne lui donne cependant pas le quitus de soumettre pécuniairement l'État à ses préférences appétitives au point où on veille penser à sa néantisation. *L'Homo africanus* doit donc prendre conscience que la course effrénée qu'il mène vis-à-vis de Mammon joue un rôle important dans l'inflation de la corruption dans la gouvernance de nature à ce que le merci qui était auparavant une parole noble, parole de

¹⁹⁰ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance* p. 181.

¹⁹¹ R. N. MIAFO YANOU, « *Gouvernance, vulnérabilité et résiliences sociales en Afrique* », p. 57.

gratitude et une marque d'affection est devenu aujourd'hui dans ce nummotheisme ambiant une parole maladroite quand elle n'est pas accompagnée d'un geste concret. C'est cet état de chose qui fait qu'en contexte africain, on a la psychose de l'administration, car on pense toujours que le bonjour du taximan au policier doit toujours s'accompagner de son billet de mille, que le dépôt d'un dossier à la fonction publique ou dans n'importe quelle structure étatique doit avoir pour pièce jointe l'élément qui fera que ce dossier soit vite traité. On a alors envie de dire comme les chrétiens catholiques pendant le moment de la communion « Seigneur je ne suis pas digne de te recevoir, mais dis seulement une parole et je serai guéri ». Cette maxime nous montre comment le dossier dans l'administration publique ne peut avancer sans ce mot qui fait sourire le détenteur de la signature.

7.4. Les autres limites

- **Trop idéaliste**

Doctrines à l'inverse du matérialisme du réalisme ou de l'empirisme, le réalisme est une doctrine philosophique fondée par Leibniz qui accorde un rôle prépondérant aux idées et pour laquelle il n'y a pas de réalité indépendamment de la pensée. En parcourant l'univers de la corruptologie de notre auteur, une lecture minutieuse de *Corruption et Gouvernance, Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, le constat semble être le même ; Lucien Ayissi recourt constamment à l'éthique pour épurer la corruption dans l'administration publique. Dans le premier ouvrage suscité, l'auteur fait recours à la pédagogie citoyenne, aux impératifs du devoir chez Kant et à l'interpellation de la conscience de tout africain soucieux du devenir du continent. Certes ces solutions ne sont pas mauvaises et participent même efficacement à assainir les morpions et les poux qui tentent de mettre à mal le vivre-ensemble et la gestion de la *Res publica*. Cette insecticide épistémologie oublie certainement que la nature humaine est parfois réfractaire à l'éducation du simple fait que l'homme est par nature un être insatisfait, égoïste et cherche toujours son gain. Dans le premier paragraphe, page 168 de son ouvrage *Corruption et Gouvernance*, Lucien Ayissi affirme :

Est également impropre le recours à la répression brutale comme mode de résolution du problème de la corruption. La répression de la corruption par la terreur est une solution de désespoir. C'est à une telle solution que recoururent aux XVII^e et XVIII^e siècles les grands ducs de Toscane pour conjurer la corruption ou réduire l'ampleur de ce phénomène. L'arsenal répressif qu'ils conçurent était effectivement terrible : il consistait, par exemple, à attacher le coupable de péculat à la queue d'un âne, à le traîner à travers la ville pour ensuite l'enterrer jusqu'à la ceinture et brûler la partie du corps non enterrée. Quand ce n'était pas le cas, il était condamné à la galère à vie ou à être décapité ou pendu. Dans tous les cas, tous ses biens

étaient confisqués et le déshonneur s'abattait sur sa famille. Mais, la terreur ducale dont la fin était d'exciter l'horreur de la corruption des Florentins s'avéra inefficace. Si elle sème la panique dans la démographie des citoyens corrompus, elle ne suffit pas à réduire l'ampleur du phénomène, puisque ceux qui croyaient que leurs origines et leur rang social leur assuraient ipso facto une certaine immunité sociale continuèrent sereinement à s'adonner à la pratique de la corruption¹⁹².

Cet exemple montre fort bien combien de fois recourir à la violence dans la correction de la corruption relève de la barbarie des temps jadis où les droits de l'homme étaient bafoués. La répression brutale nous rappelle donc le totalitarisme du duc de Toscane, Hitler, Staline, Khrouchtchev, Mobutu, Charles Taylor, Mao Tsé-Toung, Pol Pot, Saddam Hussein, Bachar Al-Assad, A. Loukachenko etc. il est évident de montrer ici que la comparaison n'est pas forcément raison. Car, même si le déterminisme scientifique veut laisser entendre que les mêmes causes produisent les mêmes effets, il faut dire que cette conception des choses est tombée en désuétude dans la mesure où avec la mécanique quantique, le faillibilisme poppérien et la théorie de l'incertitude d'Heisenberg, les mêmes causes réunies dans les mêmes conditions atmosphériques ne produisent pas nécessairement les mêmes effets. C'est dire que ce n'est pas par-ce-que la répression violente n'a pas connu de conclusions satisfaisantes en Italie, ça sera le cas en Afrique. Cette analogie à laquelle recourt notre auteur ne saurait donc avoir un fondement solide quand bien-même on sait que les oreilles du noir sont aux fesses¹⁹³.

Dans le second ouvrage, l'auteur recourt aux vieilles leçons morales aristotéliennes, à l'éthique jonasienne et spinoziste. Pour Aristote tout comme pour Spinoza¹⁹⁴, on a l'impression de faire recours au secours divin pour faire face à cette crise qui gangrène tant nos États. Quand nous avons souvenir que chaque philosophie est fille de son temps, on se pose bien quel effet l'éthique aristotélienne peut avoir face aux défis contemporains ? En parcourant *Corruption et Gouvernance* et à l'aune de la connaissance empirique de notre milieu, on se demanderait bien où est souvent ce dieu si bon, omniprésent et omnipotent pendant que les guépards vident l'État de toute sa substance vitale ? La réponse semble étonnante car, Lucien Ayissi lui-même montre que ces occasions sont pour les voyous sociaux une manne de la providence divine. L'éthique jonasienne de la peur responsable du moins paraît satisfaisante au vue des résultats de notre recherche et semble convenir la mieux à notre pensée. Il est donc évident de dire que l'influence platonicienne dans la pensée de Lucien Ayissi est grande dans la mesure où cet auteur est plus dans les idées, dans les solutions

¹⁹² L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance* p. 168.

¹⁹³ Cette pensée découle du jargon populaire africain.

¹⁹⁴ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance* pp. 122-148.

théoriques que pratiques. On pourrait alors dire comme Pascal que la pédagogie pratique de Lucien Ayissi convient plus aux anges qu'aux hommes.

- **La contradiction dans son argumentaire**

Lucien Ayissi dans ses œuvres citées supra semble parfois se contredire quant aux solutions qu'il envisage pour épurer la corruption dans la cité. Tout d'abord, dans *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, on a l'impression qu'il fait lui-même ressortir les limites de la pédagogie citoyenne. Dans un sous-titre de la page 131 intitulé « l'éthique kantienne face au défi de la rationalité prédatrice », il affirme :

On peut certes s'inspirer, dans la conception et l'élaboration des normes publiques de référence (...). Mais le problème de l'assainissement des politiques affectées par la rationalité prédatrice ne peut pas convenablement se poser en termes kantien, puisqu'il n'est pas pertinent ici de savoir ce que le sujet moral doit faire dans un cadre où la rationalité prédatrice prospère à la faveur du nihilisme politique. Même armé d'une volonté absolument bonne, le sujet moral ne peut pas oxygéner éthiquement une société ou une communauté politique dont l'ethos est si hégémonique qu'il exerce, dans le sens de la prédation sociale, une forte pression de conformité sur ses divers membres. Lorsque l'humanité et la dignité de l'homme sont fonction de sa puissance, il est fort difficile à l'impératif catégorique de prospérer dans des contextes où l'ivoire exerce sur les psychologies individuelles et collectives un pouvoir de fascination quasi érotique. En effet, dans le « nummothéisme » ambiant, la tendance de la volonté est de se soumettre à la logique d'un calcul si intéressé qu'elle perd habituellement de vue les conséquences de ce pragmatisme dont le relativisme est tel que les notions d'intérêt général et de bien commun semblent plutôt relever d'une éthique qui pêche par son défaut d'historicité¹⁹⁵.

En effet, l'auteur nous propose une solution pouvant être palliative ou curative quant à l'aléa donc fait face la gouvernance des États de l'Afrique noire francophone, mais hélas, il montre encore combien celle-ci semble ne pas être très pertinente. Cette proposition du philosophe nous plonge dans un doute, un imbroglio lorsqu'il dit par exemple que

Convoquer donc les principes moraux invisibles mais immanents aux actions visibles pour résoudre le problème de correction de la crise de l'État de droit, revient à faire preuve d'un optimisme et même d'un fétichisme éthiques là où l'efficacité de l'éthique est problématique. Cela revient précisément à croire que de tels principes peuvent, en tant qu'impératifs moraux, disposer de suffisamment de force de contrainte susceptible de réprimer efficacement la tendance de chaque sujet à soumettre la société, l'État ou le monde à la sanction de la prédation¹⁹⁶.

Dans l'ensemble de son idéologie, le philosophe camerounais nous présente pourtant la morale comme ce qui doit conduire l'âme vers la vertu étant donné que la

¹⁹⁵ L. AYISSI, *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, pp. 131-133.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 132.

corruption provient de l'âme. Il est donc malaisé de voir que cette éthique est qualifiée de fétichisme et que son efficacité est problématique¹⁹⁷ vu l'inflation de ce fléau. Dans la même logique, Lucien Ayissi recommande de ne pas recourir à dieu dans la résolution de la corruption, car pour lui, les corrupteurs tout comme les corrompus estiment que la réussite de cette activité est un don de la providence divine. Or, dans le même temps, il fait recourt à l'éthique spinoziste qui tire sa source de la nature. Dans *le Traité politique*, on sait que la nature se confond chez Spinoza à dieu. Est-il encore pertinent dans la correction de la crise de la gouvernamentalité de parler de l'impossibilité de ne pas recourir au *deus sive natura*¹⁹⁸ ?

Il est donc amoral lorsqu'un certain type de politique au nom des privilèges que leur confère leur autorité, paralyse l'État par leur pouvoir quasi érotique. Raison pour laquelle notre auteur recourt au bon gendarme de l'esprit qu'est la conscience pour oxygéner éthiquement la conduite de l'homme au quotidien afin de sortir de la caverne de la rationalité clientéliste pour une dialectique ascendante vers la rationalité de l'État de droit. Pour Ayissi, l'espoir est encore possible de concilier la gouvernance avec les préceptes moraux. Ce dernier point de vue constituera l'ossature du prochain chapitre.

¹⁹⁷ *Id.*,

¹⁹⁸ Cette expression latine est une reprise de B. SPINOZA qui identifie Dieu à la nature.

CHAPITRE VIII : L'IMPERATIF DE L'ÉTAT DE DROIT

Par État de droit, nous entendons un système institutionnel gouverné par une rationalité juridique. En d'autres mots, l'État de droit est celui qui soumet à la sanction des normes publiques impersonnelles pour la protection des droits du citoyen. Gouverné par la rationalité juridique, il se distingue de l'État totalitaire ou despotique et il est similaire à un État démocratique dont la relation d'équivalence politique prend la forme d'un syllogisme suivant : « l'État de Droit est soumis au Droit, à la loi ; or, la Loi est l'expression de la Volonté Générale ; donc l'État de droit est un État démocratique ». ¹⁹⁹ Fortement valorisé au XVII^{ème} siècle par René Descartes, le glossaire de rationalité renvoi à la « *ratio* », au « *logos* », c'est-à-dire tout ce qui est conforme à la raison. En d'autres mots, la rationalité est la capacité de raisonnement telle qu'elle se manifeste dans les comportements humains. En tant que produit de la raison sous l'égide des lois, la bonne gouvernance est le parchemin de construction des sociétés contemporaines et la nouvelle exigence des sociétés démocratiques en rupture avec le totalitarisme. Dans ce sens, il s'agit dans ce chapitre d'insister sur la culture de la paix, de montrer comment la pédagogie citoyenne de Lucien Ayissi est un réarmement moral susceptible non seulement d'épurer les formes émergentes de discours haineux, mais aussi de conduire à un développement intégral et durable dans l'Afrique noire francophone.

8.1. Intérêt politique et moral : la culture de la paix, gage de l'unité dans la diversité

Le projet d'un développement intégral et durable passe nécessairement par la culture de la paix. C'est ainsi que le discours tenu par le politique africain met en relief le souci des gouvernants à réaliser des Nations démocratiques dans lesquelles le peuple détient la souveraineté. Cette prétention à mettre sur pied des États de droit, c'est-à-dire des États respectueux des droits et libertés des citoyens sortira l'Afrique à coup sûr de l'ornière dans laquelle elle loge. L'Afrique a toujours été perçue comme le berceau de l'humanité et de la

¹⁹⁹ Cette idée ne vient pas directement de nous en réalité, mais des travaux de Lucien AYISSI qui attendent d'être rendus publics.

civilisation. Sans prétention aucune d'abuser de la grammaire, le terme « humanité » regorge en lui celui d'« humain » c'est-à-dire l'essence de l'homme. L'être africain au-delà de toutes considérations est un homme accueillant, qui offre l'hospitalité à ses hôtes, et partage ce qu'il a et ce qu'il est avec ses frères. Il s'agit ici de montrer au travers de la philosophie de Lucien Ayissi combien l'essence de l'africain ne se réduit pas comme le pense Bayart à manger, mais un être épris de culture. La culture c'est ce qui nous reste quand on a tout oublié disait Edouard Herriot, est suivant le sens que lui donne notre travail et à l'aune de l'euphémisme de Prera-Flores et Patrice Vermeren une vertu inscrite dans les gènes de l'homme à rechercher une existence harmonieuse et pacifique avec ses frères. Voilà pourquoi dans *Philosophie et culture de la paix* ils soulignent que : « l'emploi du terme culture renvoie significativement à une métaphore : il s'agit de cultiver la paix comme on cultive une plante pour lui permettre de s'enraciner et de porter ses fruits »²⁰⁰.

Sur le plan politique, la corruption est l'un des phénomènes qui a maté l'histoire de toute l'humanité depuis la naissance du cosmos jusqu'à nos jours. Elle s'apparente toujours à la une des tares qui minent notre univers cosmopolitique surtout dans l'Afrique noire francophone. Une lecture panoramique de l'univers de la corruptologie de notre auteur montre évidemment que ce philosophe est fils de la société dans laquelle il vit, car il décrit la phénoménologie et l'étiologie de ce phénomène à l'aune de sa cité. Comme chaque philosophe est fils de la société, l'auteur de *Corruption et Gouvernance* ne laisse pas sa cité aux abois et propose une thérapie susceptible de conduire l'âme à la vertu, à la considération du prochain comme nous le recommande le Christ. Pour ce faire, le natif d'Eyen-Meyong dans la région du centre Cameroun invite implicitement l'Afrique à se libérer des arcanes des prédateurs sociaux et de l'égoïsme. En effet, sa pensée est une lutte contre « le mapartisme » cette culture qui voudrait que l'on s'en accapare de tout sans penser aux autres, cette attitude qui est contraire à la culture de la paix et du vivre-ensemble. C'est dans cette logique que s'inscrit l'électiméthique du philosophe camerounais Nathanaël Noël Owono Zambo lorsqu'il affirme :

Combattre la corruption, c'est aussi et d'abord combattre l'obsession à l'accumulation des biens, dont on ne peut pas justifier la provenance. S'il est légitime d'aspirer à l'avoir, il faut faire une distinction entre le "bien-avoir" et le "mal-avoir". Le rapport ambigu entre l'être et l'avoir est au cœur

²⁰⁰ A. PRERA-FLORES, et P. VERMEREN, *Philosophie de la culture de la paix*, préface de Frederico Mayor, L'Harmattan, 2001, pp. 33-34.

de l'inflation du phénomène de la corruption. C'est une affaire de mentalité, une question d'éthique ou de moralité publique²⁰¹.

La paix n'est pas un simple idéal de l'esprit humain, c'est en réalité une arme c'est-à-dire un moyen dissuasif qui contribue efficacement au vivre-ensemble harmonieux et pacifique. C'est dire que la paix se sent et se ressent dans l'être de l'homme, car pour construire une paix durable, il faut puiser dans le plus profond de l'homme. L'être humain est par ricochet un être épris de paix. Dans *Le Traité politique*, Baruch Spinoza affirme à ce propos : « la paix, en réalité est plus que l'absence de guerre, c'est une vertu qui vient de la vigueur de l'âme »²⁰². En transgressant sa nature première à l'aune de l'éducation, c'est-à-dire l'instinct belliqueux qui selon Hobbes est le propre de *l'Homo néandertalis*, l'homme devient plus apte à une vie commune avec ses semblables. C'est dire que la pédagogie citoyenne de Lucien Ayissi consiste à l'humanisation, sinon à la socialisation de l'homme. Eduquer l'homme à la vie communautaire voilà en quelque sorte le *credo* du philosophe camerounais. Cette éducation qui consiste à transformer l'homme, à façonner son esprit à reconnaître l'autre en lui-même dans le traitement des dossiers est un gage pour la paix et le vivre-ensemble. Fortement influencé par la philosophie platonicienne, Lucien Ayissi nous montre combien éduquer la société revient à garantir l'harmonie des contraires, car les sociétés africaines sont multilinguistiques, pluriethniques. Cette pédagogie peut donc briser les barrières des replis identitaires, du communautarisme qui semblent être de véritables handicaps dans le processus de construction de l'État en Afrique. Il est certes vrai que la tribu et l'ethnie constituent des repères sociologiques pour tout être humain. Car, un homme sans identité culturelle est similaire à un homme sans histoire. Il convient tout de même de dire que les penchants au communautarisme ou aux replis identitaires sont des entraves à la vie communautaire, contraire à l'idéal de paix, par conséquent à prohiber. L'auteur de *Penser la Covid 19 en Afrique : De la crise sanitaire à l'éthique de la crise* dira alors à cet effet :

En effet, l'exemplarité républicaine ne peut prospérer que dans un environnement pacifique et paisible. Dans la devise du Cameroun, la « paix » est le premier référentiel du triptyque qui la constitue. Elle est un facteur essentiel pour l'unité nationale et le développement à tous égards. En effet, elle est assimilable à un état de sûreté, de sécurité et de sérénité

²⁰¹ N. N. OWONO ZAMBO, *Cameroun Le défis de l'unité nationale prolégomènes à une République exemplaire*, p. 104.

²⁰² B. SPINOZA, *Traité politique*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1968, p. 85.

propice à la cohésion sociale et au climat des affaires sur le plan économique²⁰³.

L'État parce qu'il est l'unité politique, doit assurer le bonheur des citoyens. Pour ce faire, l'exigence de paix est représentée par l'harmonie sociale qui découle de l'équilibre entre le patriotisme d'en haut et le patriotisme d'en bas²⁰⁴. C'est dire que le lien qui lie les deux entités est la vitrine de tout projet de société juste et en quête d'unité. En d'autres mots, un État qui a les soucis de paix et d'unité, on ne saurait faire allusion des hauts commis de l'État sans faire référence au patriotisme d'en bas. Car le lien qui uni ces deux parties lorsqu'il se fragilise ou qu'il se brise, peut entraîner les tensions sociales, la guerre, la mal gouvernance, la violence et autres maux. C'est fort de ce constat que Nathanaël Owono Zambo affirme :

Lorsque la défiance et la méfiance s'installe entre le sommet et la base de la nation, il y a rupture du pacte social. Cette rupture ne favorise ni la paix, ni la stabilité, ni l'unité. Les désordres sociaux et les guerres civiles dans le monde en sont l'une des causes. Le patriotisme d'en haut doit devenir un véritable sacerdoce pour tous les commis de l'État. L'exigence d'exemplarité et le sens de la morale publique sont ainsi les principaux repères cardinaux²⁰⁵.

En faisant une lecture minutieuse de *Corruption et Gouvernance* et surtout ce que Lucien Ayissi qualifie de « solutions impropres », le philosophe recommande de ne pas recourir à la violence comme thérapie au mal sempiternel de la corruption, cela montre combien ce philosophe est un mendiant de la paix, de la stabilité sociale. Car, s'il est vrai qu'il y a une violence qui restaure, il faut remarquer que dans la plupart des cas, la violence n'engendre qu'une autre plus aliénante et qui ramène l'homme au stade animal. Pour ce philosophe, la pédagogie pratique assortie de l'éthique citoyenne est de ce fait la solution la mieux envisageable pour canaliser et au besoin épurer l'instinct de prédation et de manducation dans l'esprit humain. La violence dans l'histoire du monde et de l'Afrique en particulier a connu ses lettres de noblesse, on pense notamment à la lutte acharnée des Nations africaines pour les indépendances, la construction de véritables États en Afrique où règnent la paix, la justice, le vivre-ensemble harmonieux et pacifique dans un clivage multilinguistique et multiethnique. Lucien Ayissi apôtre du dialogue montre que recourir à la violence au XXI^{ème} siècle pour résoudre les problèmes démontre à coup sûr que l'humanité a peut-être évoluée, mais l'homme a demeuré le cavernex dont parle Platon dans le septième livre de la *République*, l'homme de l'état de nature que décrit Hobbes dans le *Léviathan* et qui n'est rien

²⁰³ N. N. OWONO ZAMBO, *Cameroun Le défis de l'unité nationale prolégomènes à une République exemplaire*, p. 129.

²⁰⁴ L'expression est de N. N. OWONO ZAMBO, *Op.cit.*

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 182.

d'autre qu'un *Homini lupus*. Il faut donc repenser l'éducation de l'homme afin qu'il cesse d'être l'enfer de ses semblables, afin qu'il voit en l'autre lui-même, qu'il voit en la société, en l'État la meilleure forme de l'expression même de son humanité et de jouissance de ses droits civiques afin que l'enfer ne soit plus les autres, mais que le paradis soit les autres. C'est dans cette logique que s'inscrit l'auteur de *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit* lorsqu'il déclare que

Est également impropre le recours à la répression brutale comme mode de résolution du problème de la corruption. La répression de la corruption par la terreur est une solution de désespoir. C'est à une telle solution que recoururent aux XVIIe et XVIIIe siècles les grands ducs de Toscane pour conjurer la corruption ou réduire l'ampleur de ce phénomène. L'arsenal répressif qu'ils conçurent était effectivement terrible : il consistait, par exemple, à attacher le coupable de péculat à la queue d'un âne, à le traîner à travers la ville pour ensuite l'enterrer jusqu'à la ceinture et brûler la partie du corps non enterrée. Quand ce n'était pas le cas, il était condamné à la galère à vie ou à être décapité ou pendu. Dans tous les cas, tous ses biens étaient confisqués et le déshonneur s'abattait sur sa famille. Mais, la terreur ducal dont la fin était d'exciter l'horreur de la corruption des Florentins s'avéra inefficace. Si elle sème la panique dans la démographie des citoyens corrompus, elle ne suffit pas à réduire l'ampleur du phénomène, puisque ceux qui croyaient que leurs origines et leur rang social leur assuraient ipso facto une certaine immunité sociale continuèrent sereinement à s'adonner à la pratique de la corruption²⁰⁶.

Au regard de cette assertion ci-dessus, on a l'impression que Lucien Ayissi a compris que le temps de l'esclavage, de l'apartheid, de la ségrégation raciale, est désormais révolu et que l'éducation est un pilier fondamental pour la reconstruction de la société africaine. Même si Hans Jonas estime que la peur peut aider l'homme à redécouvrir son humanité et son sens de responsabilité envers la société, la maxime citée supra montre plutôt le contraire au regard de l'actualité qui fait d'un pays comme La Syrie parmi les nations les plus corrompus au monde connaissant la répression qui sévit de ce côté-là. Il est donc évident de voir que l'instrumentalisation de la peur à des fins éthiques est utopique et illusoire dans la mesure où son éventuelle perversion peut entraîner des tensions sociales, la guerre qui sont aux antipodes de ce que veut l'Afrique pour son développement. La rationalité de la peur de Jonas est certes une solution envisageable, mais semble une solution inapte pour l'agir morale collectif, raison pour laquelle les États usent comme bras séculier pour l'efficacité pratique de l'éthique de la peur, l'éducation et la loi comme le montre Lucien Ayissi :

Comme la réponse à la question de savoir comment substituer à la logique prédatrice celle de la rationalité politique de l'État de droit ne peut pas être exclusivement morale, il importe de convoquer l'autorité des normes

²⁰⁶ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, p. 168.

publiques de référence, de manière à pouvoir nous garantir l'espoir d'actualiser notre humanité et notre citoyenneté dans le vivre-ensemble, compte tenu du fait qu'elles disposent d'un pouvoir de coercition que l'exemplarité de la moralité du vertueux ou du sage n'a pas²⁰⁷.

Avec l'éducation du respect de l'autre dans le traitement des procédures administratives que nous prescrit Lucien Ayissi, nous observons non seulement la recherche effrénée de la paix, du vivre-ensemble, mais aussi la culture du respect des normes sociales. La pédagogie citoyenne qui permet à l'âme humaine de se comporter vertueusement en vue de l'humanisation des individus, de la saine gouvernance et en vue de la cité idéale, montre que l'éducation est le maillon essentiel pour une Afrique en voie de construction et de développement. Nous pouvons donc affirmer sans risque de se tromper que pour le philosophe camerounais, l'Afrique ne saurait s'élever comme un géant au pied d'argile sans l'éducation. Les vieilles leçons d'Aristote nous montrent déjà combien à l'aune de l'éducation, les hommes cultivent la tempérance une vertu cardinale chère au philosophe grec ancien, la tolérance, le dialogue, la solidarité, bref l'amour des uns vis-à-vis des autres. En respectant l'autre dans le traitement des dossiers administratifs, Lucien Ayissi voudrait montrer aux Africains que la dynamique de paix consiste dans la véritable volonté de tous les enfants de l'Afrique à regarder dans la même direction. Ainsi, qu'il s'agisse d'une paix personnelle ou collective, l'éducation de la paix garantie tout cela en assurant aux hommes l'altération entre la raison de la force à la force de la raison. S'il y a une certaine volonté des États africains de faire chemin ensemble et qui a accouché de la défunte Organisation de l'Unité Africaine en abrégée (OUA) pour l'Union Africaine (UA), il faut dire que les Nations africaines évoluent encore en rang dispersé du fait de l'égoïsme et de l'hypocrisie. Nous pouvons observer la difficulté de former les États-Unis d'Afrique ayant en son sein un gouverneur pour chaque région et un président pour toutes ces régions. Les coups d'État ne sont plus à mettre au compte des pratiques anormales sans omettre les trahisons qui ont coûté la vie d'un unificateur comme Mouammar Kadhafi, la condamnation de Laurent Bagbo et le jugement des présidents africains à la Cours Pénale Internationale de justice (CPI) comme de vulgaires bandits tandis qu'un président américain par exemple ne saurait être interpellé ou jugé par cette instance. La philosophie étant un art de vivre conformément aux lois qu'on s'est prescrit et qui nous rendent libres et moralement humains, la pédagogie de Lucien Ayissi se veut être au service de la formation des citoyens africains libres et responsables de nature à penser au progrès du continent. Comme chaque Nation est d'autant plus civilisée et polie que

²⁰⁷ L. AYISSI, *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, p. 147.

les hommes y philosophent mieux²⁰⁸, Lucien Ayissi faisant allusion à la construction de l'Afrique asserte :

Par éthique républicaine, nous entendons celle qui, en se fondant sur le respect de la chose publique par la soumission de nos appétits à l'autorité des artifices régulateurs, vise l'articulation de la politique autour des valeurs cardinales telles que la liberté, la justice et la paix. La promotion de l'éthique républicaine n'est possible qu'au moyen d'une pédagogie citoyenne. Celle-ci consiste en l'éducation des individus et des communautés à la citoyenneté par un heureux exercice des normes publiques de référence destinées à contenir les appétits des individus et de leur groupe d'appartenance dans les proportions qui ne permettent pas que l'État devienne un rien politique. (...). Il s'agit d'un impératif politique majeur à assumer pour que le vivre-ensemble ne soit pas compromis par le nihilisme politique auquel l'État est prédisposé lorsque le politique fait preuve de connivence ou de laxisme dans le traitement des questions se rapportant à la prédation sociale²⁰⁹.

Face à cet intérêt politique que suscite la conception ayissienne de l'éthique républicaine, il faut aussi noter l'intérêt épistémologique auquel une telle conception est assortie. Il s'agit de la vertu sinon la rationalisation de l'administration publique.

8.2. Intérêt épistémologique : l'éthique de la vertu politique dans l'administration publique

Dénoncer la corruption est un impératif éthique que chaque citoyen se doit d'assumer afin de parvenir à une gouvernance saine. Il s'agit donc de s'interroger sur les conditions de possibilité de la bonne gouvernance. La relecture de l'univers de la corruptologie de Lucien Ayissi nous permet de comprendre que combattre la corruption relève d'une question de salubrité éthique. Il s'agit de reconsidérer l'homme comme la valeur absolue et le centre de préoccupation de toute l'existence. Ainsi, le traitement des procédures administratives doit se faire suivant la logique du devoir moral, civique et patriotique en vue de fonder un véritable État-Nation. Cette éthique administrative suivant la logique de notre auteur est :

L'éthique est l'interrogation permanente portant sur le mode de gestion de notre liberté dans l'intersubjectivité ou dans l'intercommunauté ; elle est également l'évaluation du sens de notre agir dans la perspective d'une harmonie à restaurer, d'un ordre humain à protéger ou à parfaire. Elle est, comme le relève Raymond Polin, essentiellement cette dynamique réflexive au cours de laquelle la théorie sur les valeurs et les normes est en interaction avec une pratique dont il faut sans cesse évaluer les conséquences possibles

²⁰⁸ Nous empruntons cette expression au philosophe français R. DESCARTES.

²⁰⁹ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, p. 168.

ou réelles pour s'assurer qu'elle est humainement chargée de sens, ou qu'elle permet à l'homme d'actualiser pleinement son humanité²¹⁰.

L'analyse faite supra montre que le philosophe camerounais fait de la morale du devoir la finalité de toute gouvernance politique. Il s'agit de parvenir à une accointance en politique entre les fins bonnes et les moyens moraux et légaux à contrario du rapport que Max Weber établi entre les fins bonnes et des moyens malsains, malséants voire malpropres. Il convient d'inculquer dans la conscience de l'africain le bon gendarme de l'esprit qui l'amène à agir moralement. S'il est vrai que dans son ouvrage *Corruption et Gouvernance* à la page 195, dernier paragraphe, l'auteur montre que les termes « bon » et « gendarme » peuvent être antinomiques, il faut s'en doute dire qu'en réalité les termes de « politique » et de « morale » loin d'être deux réalités contradictoires, ils sont conciliables pour le progrès de l'Afrique et l'un n'a de réelle valeur que par rapport à l'autre. La philosophie de Lucien Ayissi rappelle les maximes kantienne qui réclament à l'homme de tenir son intégrité morale à tout moment même en l'absence de Dieu. Mais le philosophe est fils de la société, sans fondre dans le scepticisme encore moins dans l'idéalisme, reconnaît cette mission non impossible par contre difficile. Comme on peut le remarquer dans le passage suivant : « le bon tyran est toujours une contradiction dans les termes, car le tyran n'est jamais bon en soi. Il ne devient bon qu'en renonçant, souvent malgré lui, à sa tyrannie »²¹¹. Même si la politique tire son essence de la morale comme nous l'avons montré plus haut, il faut avouer avec Sartre que tous les moyens en politique sont bons lorsque ceux-ci s'avèrent efficaces. Il n'est donc par inédit de voir les commis de l'État recourir à des pratiques odieuses soit pour le bien personnel, soit pour l'intérêt de la Nation. C'est pourquoi Théophile Saidou affirme :

De manière concrète, la politique ne ménage pas toujours avec l'éthique stricto sensu. Quand bien même le politique vertueux utilisera à bon escient sa bonté, sa sagesse, sa probité, ainsi que toutes les valeurs morales dont il fait preuve, il n'est pas exclu que buté à certaines difficultés, il fait recours à des moyens peu licites²¹².

S'il convient d'admettre qu'il est ardu de voir une politique des mains propres, la pédagogie pratique de Lucien Ayissi se garde de voir se couple inconciliable. Car pour lui, la gouvernance africaine ne saurait être saine sans recours aux vieilles traditions morales. L'éthique républicaine vise pour ce faire à conformer les consciences des citoyens à respecter les normes de l'État de droit. Ainsi, à l'aune de la pédagogie pratique, la gouvernance sera

²¹⁰ *Ibid.*, pp. 173-174.

²¹¹ *Ibid.*, pp. 195-196.

²¹² T. SAIDOU, *Ethique de la guerre, dans Guerres justes et injustes de Michael Walser*, Mémoire soutenu à l'université de Yaoundé I, P, 141.

bonne lorsque l'esprit sera préparé et apte au respect des normes de la république. Il s'agit donc tout simplement d'un problème de mentalité qu'on ne saurait épurer sans le concours de l'éthique. C'est sans doute dans cette perspective qu'il affirme : « Pour libérer l'homme du vice et, par conséquent, de la camisole de force de la corruption, Kant propose que la raison s'empare du commandement de l'esprit. C'est en s'imposant à la volonté et en disciplinant les désirs que la raison peut donner un sens éthique à l'agir de l'homme »²¹³. L'auteur démontre que la politique est intrinsèquement liée à la morale. Toute politique suppose donc la morale comme condition *sine qua non* du respect de l'autre dans le traitement des procédures administratives. Une politique sevrée de morale est par conséquent similaire à une dictature voire une tyrannie. Raison pour laquelle l'auteur nous renseigne sur les dangers d'une forte concentration des pouvoirs entre les mains d'un seul individu en recourant aux vieilles leçons de Montesquieu. Loin donc de recommander le rigorisme moral, il s'agit d'insister sur la nécessité d'imprégner la politique d'une coloration éthique. C'est au regard de cet état de chose que Denis Colin dira : « est proprement politique un type de rapport fondé sur des conceptions morales de l'homme »²¹⁴.

L'œuvre du philosophe camerounais Lucien Ayissi qui fait l'objet de notre diner épistémologique appelle à la conscience des africains en inculquant en eux « le bon gendarme », l'amour du prochain et surtout de la République. Le gendarme ici entendu comme le vigile de la conscience, luttera contre les instincts belliqueux qui ont amené Hobbes à penser que l'homme est un loup pour ses semblables. Pour ce faire, le gendarme de l'esprit afin qu'il n'ait pas des tendances tyranniques, a besoin d'une pédagogie susceptible de semer en l'homme le sens du devoir et de l'intérêt général. Ceci étant, les commis de l'État armés de bon sens et du bon gendarme de l'esprit, doivent administrer en vue du bien commun. C'est dans ce sens que l'Afrique pourra sortir de la camisole de la corruption, de la mal gouvernance et par conséquence du sous-développement. Gérer la cité pour le bien de toute la communauté, comme le philosophe-roi platonicien dans la *République*, sera donc le *credo* de tous dirigeants africains. Car tant que le bon sens sera commun à tous, Lucien Ayissi pense que

La gouvernance ne peut être protégée contre la corruption que si les agents de l'État s'accoutument à adopter des attitudes éthiques, en respectant scrupuleusement la personne de l'autre dans le traitement des procédures administratives. Pour cela, il convient que l'État ait à sa tête un homme de bien qui gouverne effectivement les institutions à la manière d'un véritable pédagogue pratique. (...). C'est lorsque l'État est géré suivant les principes

²¹³ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, p. 197.

²¹⁴ D. COLIN, *Morale et Justice sociale*, Ed. Seuil, 2000, p. 19.

de la bonne gouvernance qu'il est facile d'instituer le bon gendarme dans l'esprit des citoyens. C'est ce gendarme qui rappellera à ceux-ci qu'ils doivent agir de telle sorte qu'ils traitent toujours l'humanité, aussi bien dans leur personne que dans la personne de tout autre, en même temps comme une fin, et jamais simplement comme un moyen. Le souverain ne sera alors pour eux que la représentation politique de ce bon gendarme intérieur²¹⁵.

De plus, la pédagogie pratique assortie de l'éthique républicaine de Lucien Ayissi invite au respect des lois, facteur très important dans l'humanisation de l'homme. En parcourant les colonnes du *Léviathan* de Thomas Hobbes, nous comprenons que l'absence des lois dans un État de nos jours ne saurait même être envisageable. La loi participe ainsi au bonheur des citoyens et cultive en lui l'esprit républicain de nature à le rendre libre. La justice ne peut donc subsister dans la société qu'avec le concours des bonnes lois que les hommes ont librement et consciemment instituées. On peut alors comprendre ce qui fait penser au philosophe grec ancien Platon dans son ouvrage le *Criton* que les lois ne sont pas mauvaises en elles-mêmes, mais l'utilisation et l'interprétation fait par les hommes les rend injustes et impartiales. À l'exemple de la cité idéale platonicienne, l'Afrique doit faire des bonnes lois le levier de sa croissance socio-politique et économique. Si les lois semblent contraignantes, elles amènent l'homme à être raisonnable, à faire son devoir en vue du plus grand bien. En recourant à « l'heuristique de la peur » qui est assortie de « l'éthique de la responsabilité et de l'avenir » chez Hans Jonas, Lucien Ayissi montre combien l'exigence de justice passe nécessairement par l'établissement, l'adoption et le respect des bonnes lois. Il ne s'agit pas ici de recourir aux exigences barbares de l'état de nature hobbesien, l'éthique de la peur vise à cultiver dans la conscience des citoyens la phobie des actes de notre agir. L'africain authentique doit prendre conscience que la corruption déshumanise l'homme et tend l'État à sa perte, telle est la vision de l'éthique de la peur. En analogie aux hommes de l'état de nature hobbesien, par peur de mal mourir, cette frayeur fut un leitmotiv pour eux de se responsabiliser et de penser à la socialisation. Cette peur du châtimeut doit donc amener les africains dans un souci de construire des États où règnent le vivre-ensemble, la paix, la justice et l'équité, à avoir peur et que celle-ci les amène comme un seul homme à regarder vers la même direction. Ne dit-on pas souvent que la peur du gendarme est le commencement de la sagesse ? Lucien Ayissi reprenant Hans Jonas, pense que l'heuristique de la peur a un enjeu puisqu'elle doit sortir l'homme de la survivance physique, mais aussi de restaurer l'intégrité de son essence. Ainsi Peut-on lire :

La nouvelle éthique dont il s'agit est précisément celle de « la prévision et de la responsabilité » tout à fait « commensurable » aux « nouveaux types et

²¹⁵ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, pp. 188-189.

aux nouvelles dimensions de l'agir » de l'homme moderne. (...). La relation éthique que Jonas construit entre la peur et la responsabilité rappelle, dans une certaine mesure, celle que Hobbes établit entre la peur de tous contre tous et la paix civile. La peur de mourir fait découvrir à la fois aux faibles et aux forts les avantages de la paix, c'est-à-dire d'une vie protégée contre l'adversité de l'état de nature²¹⁶.

L'éthique de la responsabilité et du devenir consiste à l'aune de la peur des conséquences de nos actes à soustraire dans l'âme humaine l'emprise des volontés du corps et des appétits nocifs de nature à redonner à ce dernier le sens de la responsabilité, de la citoyenneté, du républicanisme et de l'africanité souvent claustrés dans la carapace corporelle. Autrement dit, le recours à l'éthique jonasienne consiste comme nous l'avons déjà dit à doter chaque citoyen africain le sens de la citoyenneté et un sens républicain qui sont indispensables au développement de ce noble continent. L'éthique de la responsabilité assortie du sens républicain dont il est question ici réside sur la peur et le respect de la chose publique afin d'avoir toujours le souci de la cité au grand mépris de sa rage boulimique. Rappelons-le si cela est nécessaire que la corruption qui gangrène nos administrations est le fruit de la confusion du bien public au bien privé, il est donc important que le fait d'instaurer cette psychologie en l'humain permet d'améliorer l'expression de la citoyenneté à l'aune de la pédagogie de la tempérance. Celle-ci à son tour vise la correction de la gouvernance de la cité dans le dessein de bâtir une Nation juste. C'est ce qui amène notre auteur à penser que

La rationalité de la peur qu'on pourrait déduire de l'universalité de celle-ci, consiste à faire comprendre aux prédateurs sociaux que la pression prédatrice qu'ils exercent constamment sur l'État et le monde va, dans le temps, produire des effets pervers, et qu'il est impératif qu'ils se rapportent à l'État et au monde sur le mode de la responsabilité²¹⁷.

Le bonheur de la cité toute entière dépend inéluctablement de l'individualité de chaque citoyen quand on sait qu'en Afrique, on a coutume de dire que « chacun doit balayer sa cour pour que le village soit propre ». C'est dire que, tant que le corps sera le tombeau de l'âme et que l'éducation ne sortira pas l'africain de la caverne de l'ignorance, de l'égoïsme, de la servitude du colon, des ordres, sectes et autres pratiques qui le détournent des véritables préoccupations existentielles de sa vie, l'Afrique restera un continent de singe, un continent sauvage. Platon dans la *République* détermine ainsi le bonheur par l'enseignement de la philosophie. L'œuvre de Lucien Ayissi mérite donc d'être enseignée dans les écoles et universités africaines pour préparer la jeunesse africaine à la connaissance de l'univers cosmopolitique et surtout à préparer ceux-ci aux nombreuses vertus qui sous-tendent l'esprit

²¹⁶ L. AYISSI, *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, p. 139.

²¹⁷ *Ibid.*, p. 144.

républicain que vise la pédagogie pratique. L'apprentissage de la philosophie ayissienne prédispose l'âme à la raison, à agir avec intelligibilité et discernement contrairement au profane qui agit suivant ses instincts, sa rage boulimique. Cette pédagogie invite les africains à opérer une sorte de dialectique platonicienne qui leur permet de s'élever et de transcender le monde des illusions trompeuses, de la corruption et autres malversations financières qui ne prennent pas en compte la communauté, le bien de la cité ; vers le monde intelligible donc l'idée du bien permet de se conduire avec sagesse pour l'harmonie de la cité. La philosophie de Lucien Ayissi semble alors similaire à celle de Platon et de l'Eudémonisme, car elle pense au bonheur de l'homme, de la société tout en faisant un distinguo entre les notions de bien et de mal, de juste et de l'injuste, du mauvais et du bon. Dans ce sens, l'éthique républicaine qui vise l'éducation à la citoyenneté des citoyens est une initiation au mieux-être dans la cité, dans le strict respect des droits et des devoirs de chacun et de tous, ainsi que des règles de la vie commune. Cette initiative veille au sens du bien commun et de l'intérêt de tous les membres contractants, pour la paix, la prospérité et le développement de la cité africaine.

En plus, la lecture de *Corruption et Gouvernance* nous apprend que la corruption n'est pas un phénomène qui fait la dignité de l'homme, car même les plus grands corrompus et corrupteurs désavouent publiquement ce fait et se désolidarisent ouvertement de ses pratiques. C'est ce qui fait que jusqu'à nos jours, aucun État n'a encore légalisé ou légitimer la pratique de la corruption. Le défaut de crédit de cet aléa doit donc mettre l'africain en garde, car elle est cynique et son instauration dans la gouvernance pose *hic et nunc* des freins au développement et à la vie harmonieuse en cité. Raison pour laquelle le philosophe camerounais conseil d'éradiquer celle-ci de nos vies. À l'aune de la pédagogie citoyenne et de l'éthique républicaine, l'africain doit pouvoir penser au bien collectif et non à siphonner dangereusement les ressources de l'État. L'éthique républicaine qui est un amour pour la nation, un sursaut patriotique nous invite à « un plaidoyer pour un humanisme communautaire », car l'ère des destinées singulières est révolue. Il convient donc de réinventer un vivre-ensemble harmonieux dans lequel les ressources nationales seront partagées équitablement afin d'éviter des situations de frustration, de marginalisation à l'origine de nombreux maux en terre africaine. C'est pourquoi il affirme :

La fonction de la pédagogie citoyenne est d'éduquer chaque individu à la citoyenneté, en l'amenant, par le constant exercice des normes publiques de référence, à comprendre que son destin de membre de la cité le condamne à une coexistence qui, pour être heureuse pour tous, doit non seulement se fonder sur le sens du devoir de rectitude civique et morale, mais aussi se conformer à l'exigence de la justice et de la paix. Pour cela, il est soumis à l'obligation d'avoir le souci des autres, de l'État et du monde. Ce triple

souci lui impose le devoir de brider l'expression de son désir d'accumuler, en soumettant ses préférences appétitives à la sanction des normes publiques de référence²¹⁸.

Renoncer à l'esprit de la chrématistique c'est accepter de vivre selon la rationalité de l'État de droit, c'est vouloir le développement et mener une existence authentique avec ses semblables. En Afrique, dans un contexte multiethnique et multilinguistique, dépouiller la gouvernance des voyous et autres asticots sociaux c'est construire des Nations fortes, unies dans la diversité. Au Cameroun par exemple, le président Paul Biya fait de cette unité dans la diversité son champ de bataille de nature à hypothéquer le mérite en faveur de l'équilibre régionale, en faveur de la paix, l'harmonie et le développement du pays. Dénoncer donc la corruption pour tout africain c'est transcender les barrières ethniques pour affirmer l'intégration nationale. Il s'agit donc pour l'auteur de penser et de construire l'africanité dans un modèle de vivre-ensemble. Inculquer cette pédagogie dans la conscience des africains c'est de repenser la libre circulation des biens et des personnes effective, c'est éviter de voir des jeunes camerounais maltraités en Libye et en Guinée Équatoriale comme des animaux sans que cela ne soit un problème pour personne, c'est mettre sur pied une véritable politique susceptible de condamner les auteurs des coups d'État en Afrique sans recourir à l'occident, c'est de voir l'alternance au pouvoir à l'aune des élections libres et transparentes, c'est voir l'adoption d'une monnaie commune africaine. Ainsi, pour réaliser un tel défi, les enfants de l'Afrique ont besoin d'une certaine aisance sociale. Car, entre la surenchère de la vie et le panier de la ménagère, il y a un déséquilibre et ceci est une cause directe de la corruption endémique qui gangrène notre société. Au Cameroun par exemple, lorsqu'on se rend compte que la table est vide ou inconsistante, on cherche par tous les moyens à combler le vide, car dit-on souvent que la nature a horreur du vide. Si les uns se livrent à des activités agricoles pour amortir le maigre salaire de la fin du mois qui arrive et trouve les problèmes plus gros que lui, d'autres empruntent des chemins des trafics, des escroqueries et détournements de tout genre. Cet aspect de choses n'est pas passé inaperçu dans la philosophie de notre auteur qui pense qu'une revalorisation salariale à côté de l'éducation et l'amour de la patrie sont des moyens efficaces pour résister à la tentation de la corruption. Bien avant Lucien Ayissi, le philosophe africain Cheikh Anta Diop avait déjà prodigué ce conseil en ces termes : « réduire le train de vie et niveler judicieusement les salaires afin de transformer les postes politiques en poste de travail »²¹⁹.

²¹⁸ L. AYISSI, *Corruption et Pauvreté*, p. 130.

²¹⁹ C. ANTA DIOP, *Antériorité des civilisations nègres*, Paris, Présence africaine, 1960, p. 180.

Longtemps considérée comme une activité réservée aux pauvres et par ricochet une chapelle vouée aux seuls africains. La lecture des écrits de Lucien Ayissi revient donc mettre de l'ordre dans ce qu'on pourrait qualifier d'accusation, car non seulement la corruption transcende le cosmos tout entier, mais, essayer de justifier l'acte de prédation par la pauvreté n'est pas un argument fort convainquant. Pour lui, s'il est vrai qu'il existe un rapport entre la corruption et la pauvreté, ce lien n'existe que parce que la moralité du pauvre sollicitée par le lot des besoins non assouvis au quotidien est plus faillible. Cela ne voudrait pas pour autant dire que l'économie de pillage est le propre du pauvre au point de penser le rien politique et d'hypothéquer le développement. Car nous dit l'auteur de *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit* :

Généralement développée dans des conditions de pénurie, la corruption, comme le dit si bien Jean-Marie Vianney Bendegue, implique la multiplication des espaces « sauvages », cadres d'un véritable struggle for life darwinien où l'ethos de la prédation aliène l'humanité de l'homme, débilite considérablement l'État et étend la pauvreté qu'elle était censée réduire au plan individuel sur une échelle sociale très large²²⁰.

En analysant cette assertion, il ressort que le mouvement de flux et de reflux qui existe entre la corruption et la pauvreté, non seulement est une contrainte pour le pauvre, mais ruine plutôt ce dernier. La corruption n'est donc pas une activité au plan individuel et social que l'africain doit éprouver le désir de copiner si tant est que cette dernière aliène son humanité et l'appauvrit encore plus. L'africain authentique ne connaît pas en réalité le népotisme, le favoritisme ou la gabegie dont la gouvernance africaine actuelle fait souvent l'objet. Dans l'Afrique ancestrale, il y avait ce qu'on appelait « atake mvan » dans « l'Aba nlam » une sorte de case passagère dans laquelle tous les habitants du village et les passants pouvaient se gaver de nourriture sans contrepartie. N'importe quel habitant pouvait apporter à manger ou à boire pour la communion fraternelle avec ses semblables ce qui fait qu'en Afrique, le travail acharné et le mérite ont toujours été les maîtres mots. La richesse de l'un n'était pas alors un problème pour l'autre, par contre la pauvreté d'une tierce personne faisait objet de charité et de compassion. On peut donc le dire sans hésitation que l'érosion de l'humanité de l'africain aujourd'hui est due à la corruption et au formatage des consciences, à la manipulation des idéologies auxquelles se livrent les actuels maîtres du monde dont la fonction instrumentale est d'asseoir leur hégémonie. C'est à ces conditions que la corruption peut paraître une activité du pauvre. C'est peut-être dans ce même sillage que s'inscrit Lucien Ayissi lorsqu'il affirme :

²²⁰ G. CAMEROUN, *De la corruption au Cameroun*, Cité par L. AYISSI *Op.cit.*, p. 87.

La corruption est un facteur de pauvreté lorsqu'elle devient le principal credo des agents publics, des gestionnaires des crédits et des décideurs politiques dont le fétichisme de l'argent est tel qu'ils peuvent cyniquement vendre même les secrets les plus stratégiques de l'État dans leur quête aveugle de grasses prébendes. Le cynisme avec lequel ceux qui soulagent régulièrement l'État de son trésor par des ponctions financières plus ou moins subtiles aux impôts, au trésor ou à la douane, etc., et qui donnent avec une arrogance jupitérienne en spectacle les dividendes de leur corruption par la construction des châteaux, l'entretien d'une démographie importante de maîtresses et l'achat des voitures de luxe, motive souvent de graves défections dans les rangs des citoyens intègres²²¹.

En somme, ce qui préoccupe plus dans la rationalisation de la gouvernance africaine, c'est le développement de l'humain, de la cité et le culte de la bonne gouvernance. Basée sous les axiomes de la justice, la paix, la stabilité et l'équité, la gouvernance politique africaine à l'aune de la lecture de *Corruption et Gouvernance* de Lucien Ayissi a besoin d'une vraie pédagogie susceptible d'inspirer une nouvelle dynamique dans la conscience des hauts commis de l'État et du petit peuple pour avoir l'amour du pays. Au regard de la situation actuelle que traverse cette gouvernance, il va s'en doute dire le sursaut patriotique que veut insuffler le philosophe camerounais à cette politique a depuis pris le large sinon la poudre d'escampette. Car, la messe est dite en ce qui est de la rupture du pacte social entre le patriotisme d'en haut et le patriotisme d'en bas. L'insécurité notoire, le chômage, la pauvreté et la corruption devenue le *credo* de l'univers politique africain. Pour ce faire, le pacte d'avenir commun qui convient de renouer, consiste à la recherche des éléments d'une refondation axiologique. Telle est l'entreprise qui sera nôtre dans le prochain chapitre.

²²¹ L. AYISSI, *Corruption et Pauvreté*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 89.

CHAPITRE IX : POLITIQUE D'UNE GOUVERNANCE ÉPURÉE

Les lois se succèdent, les propositions faites par d'augustes penseurs comme Platon, Aristote, Yves Meny, Lucien Ayissi etc... se relaient, d'abondantes publications se chargent de peindre et de condamner publiquement la corruption depuis des années dans de nombreux domaines afin de lutter contre le *nihilisme* politique, mais en vain ; le phénomène devance toujours le législateur et revêt diverses formes de tel enseigne qu'il est confus et délicat à l'appréhender dans toute sa complexité. La pratique de la corruption est d'autant vieille que l'utilisation de l'argent dans le monde. Les mouvements de lutte contre cette vermine sociale prennent corps au début des années 90 lorsqu'un nombre considérable de gouvernements appuyés par des organisations non gouvernementales et les organisations internationales décident d'intervenir pour combattre ce fléau.

C'est une lapalissade que l'État postcolonial d'Afrique noire est empesté et souillé par « la prévarication de la chose publique et la rationalité prédatrice ». Il suffit de jeter un regard synoptique sur les différents classements de l'agence *Transparency International* pour comprendre que $\frac{3}{4}$ de citoyens africains ont déjà lavé leurs vêtements dans le sang de l'agneau comme pour dire dans la corruption. De ce fait, quand la gouvernance est plombée par des épiphénomènes comme la confusion de la chose publique à cette privée et l'extorsion qui pensent son *nihilisme*, il y a directement une cassure, un schisme entre le développement et la gouvernance. C'est dire ici qu'il y a une dilatation entre l'État idéal tel que pensé par Platon dans la *République* puis, par Hegel dans *Le Principe du droit et de l'État* et la rationalité prédatrice des asticots sociaux. Ainsi, si la gouvernance des États de l'Afrique noire francophone est qualitativement et rationnellement articulée aux exigences de l'État de droit, le développement durable et intégral de l'Afrique est alors assuré. Pour ce faire, l'État doit se défaire des « préférences appétitives » qui, « écartent la norme et normalisent l'écart » en faveur de l'État de droit. Il se pose alors avec acuité la question de savoir : c'est quoi en réalité l'État de droit et quels en sont ses caractéristiques ?

Par État de droit, nous entendons, un système institutionnel dans lequel les pouvoirs publics doivent exercer leurs fonctions suivant les balises définies par un ensemble de normes. C'est dire qu'un État normal est celui qui poursuit le bien de la cité et du citoyen pour emprunter l'abécédaire platonicien. Encore appelé État positif, l'État de droit est un État rationnel et la rationalité de l'État réside dans la conscience de sa mission. La rationalité de l'État de droit réside sous trois fondamentaux ou principes à savoir : le respect de la hiérarchie des normes, l'égalité devant la loi et la séparation des pouvoirs. L'État est la pierre angulaire de la liberté et de la raison dans les sociétés contemporaines. On comprend pourquoi Hegel dit que « l'État, (...), est le rationnel en soi et pour soi »²²². Pour le philosophe allemand, l'homme ne réalise son ontologie, son essence d'être humain que dans le cadre de la cité. Désormais sociabilisé, l'État permet à *l'Homo sapiens* de réaliser le plus haut degré de sa liberté tout en lui permettant de sortir de sa simple subjectivité pour une existence objective avec ses *alter ego*, encadrée par les lois. L'auteur de *Phénoménologie de l'Esprit* peut estimer que l'État sait tout, il le sait dans son entièreté comme pour dire que l'État est la concrétisation en acte de l'expression de la liberté des citoyens

Dans la lutte anticorruption, il est question d'apprécier les effets concrets de celle-ci sur l'ampleur, la fréquence ou même l'intensité de ces pratiques. Tout comme la corruption prend de nombreuses formes, les efforts de lutte contre cette calamité doivent varier en portée et en stratégie dans le temps et dans l'espace car, toutes les guerres nécessitent au préalable une stratégie de riposte. Si les lois, la sanction, le châtement, la punition ou la correction constituent des mesures réactives en aval ou *a posteriori*, il est impérieux d'instaurer la pédagogie comme solution préventive en amont face à cette tare.

9.1. Du saut d'une Afrique bananière à une Afrique exemplaire : plaidoyer pour une revalorisation du système éducatif propre aux Africains

Dans la tentative de réponse liée à la crise de la gouvernamentalité dans l'Afrique noire francophone, il semble opportun d'envisager la pédagogie comme une solution *sine qua non* en amont comme en aval pour épurer cette gangrène sociale. Autrement dit, la mobilisation en faveur de la lutte contre la corruption passe toutefois par une certaine exigence pédagogique qu'il s'agit de considérer avec une plus grande attention et avec grand soin. Après d'illustres penseurs tels que Platon, Aristote, Kant, Lucien Ayissi ou Owono Zambo, il est donc important pour nous d'apporter notre modeste contribution à la lutte que se

²²² Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, (1820), Trad. R. Derathé, Paris, Vrin, 1975, p. 258.

livrent les États du monde face à la corruption. Il est à noter que plusieurs travaux ont déjà vu le jour à ce sujet et nous avons même exploité quelques-uns dans le cadre de notre investigation. Sans avoir la prétention d'apporter des solutions apodictiques et définitives au problème de la crise de la gouvernabilité en Afrique, il s'agit de notre part d'esquisser une méthodologie susceptible de conduire progressivement à la norme écartée il y a belle lurette dans la gouvernance politique des États africains. L'Africain a ceci de particulier, c'est qu'il transpose sa société partout où il se trouve. Il n'est donc pas exclu de voir un jeune africain jeter les ordures au sol pourtant il y a un bac à ordures tout juste devant lui, pire encore on retrouve des personnes désireuses de se soulager en liquide ou en solide le faire à même le sol pourtant des latrines sont là, certains réussissent souvent l'exploit d'entrer aux toilettes mais ne connaissant pas le mode d'emploi, défèquent hors du bidet ou le font dans ce lavabo sans toutefois chasser. Cet état d'insalubrité morale montre combien l'éducation des masses est indispensable dans le combat contre la corruption. Car des moyens peuvent être pris, mais si les populations ne sont pas formées, éduquées au préalable, non seulement ces solutions ne seront pas efficaces sinon de courte durée, mais on pourrait courir vers le chaos. Toutefois, il se pose avec acuité la question du type de pédagogie à inculquer aux populations africaines aujourd'hui ? À ce titre, l'éducation civique et la culture de l'éthique républicaine sont comme de pierres précieuses indispensables.

En effet, il faut déjà faire mention du fait que le système éducatif africain est un système d'emprunt qui cadre mal à propos avec les réalités purement africaines. Au service de la métropole, l'éducation en Afrique se préoccupe moins de la formation citoyenne des Africains que de leur instrumentalisation. Leur inculquant des valeurs impropres à l'avènement d'une République exemplaire, je dirai d'une Afrique exemplaire, elle en fait des Européens en Afrique ou encore des Blancs à la peau noire, comme le dira Frantz Fanon. Les Africains ainsi issus de cette éducation sont en quelque sorte dépaysés dans leurs propres biotopes et incapables de proposer des solutions tant théoriques que pratiques aux problèmes qui se posent à eux, parce que, moulés dans un système en décohérence d'avec les réalités du terroir. Car, comme l'atteste Edgar Morin, l'éducation devrait avoir pour mission de transmettre non pas des savoirs savants, mais aussi et surtout des savoirs être et des savoirs faire. Plus précisément, il écrit : « la mission de l'enseignement est de transmettre, non du pur savoir, mais une culture qui permet de comprendre notre condition et de nous aider à vivre²²³ ». Autrement dit, l'éducation a pour mission de procurer de la capacité intellectuelle

²²³ E. MORIN, *La tête bien faite. Repenser la réforme et reformer la pensée*, Paris, Seuil, 1997, p.16.

nécessaire aux instruits de répondre aux besoins de leurs cadres sociaux respectifs. Ce constat de Morin, loin d'être un cas isolé, est partagé par beaucoup d'intellectuels à l'instar du philosophe camerounais DJALIGUE Oumarou pour qui, l'éducation a un rôle prépondérant dans le processus d'émancipation des États africains. À cet effet, il pense que « l'Afrique doit aller à la conquête d'autres horizons pour mieux assumer son destin au plan éducatif. Les faits nous amènent à reconnaître que la civilisation dominante, génératrice de la pédagogie unidimensionnelle, véhicule une éducation de la soumission, de l'imitation et de la consommation.²²⁴ » C'est à une telle éducation de soumission qu'il faut situer l'origine de la déresponsabilisation des Africains qui pensent que le développement de leurs pays est une tâche qui incombe aux autres. On voit donc l'intellectuel africain bourré son crâne à étudier l'histoire de l'Europe, l'histoire de la Chine, du Japon, les langues et civilisations étrangères, la philosophie de la Grèce antique qui au *finish*, ne lui servent à rien, sinon à renforcer l'aliénation dans sa conscience.

C'est contre une telle conception de l'éducation que s'insurge Amartya Sen en proposant une pédagogie éducative de responsabilisation ; c'est-à-dire, une éducation qui a pour dessein fondamental de former les citoyens à l'auto-emploi. À travers sa théorie des capacités, il promeut l'idée de former les citoyens aux petits métiers qui doivent avoir pour mission de responsabiliser ces derniers afin de se forger des emplois susceptibles de les épargner des tentations de la corruption et de mettre dans leurs têtes qu'aucuns États au monde ne peut employer tous ses citoyens. Il faut donc se frayer un chemin en se formant et à cultiver l'esprit de créativité et d'entrepreneuriat. C'est dire que, les États de l'Afrique noire francophone gagneraient plus en insérant dès le bas âge la culture de l'entrepreneuriat dans les programmes éducatifs. Car pour ce philosophe, les inégalités sociales qui sont à l'origine de la frustration et de la marginalisation de certains citoyens et par conséquent des malversations financières de toutes sortes, ne sont pas toujours la conséquence de l'inégale dotation des ressources, plutôt des capacités à les convertir en libertés réelles. Cette pensée de Sen Amartya rejoint l'aphorisme de l'Évangile des talents chez Mathieu 25, 14-30 et plus tard chez Luc 19, 11-27. Il s'agit donc d'un postulat chrétien qui interpelle les Africains à ne pas gâcher leurs talents et à les mettre au service de la construction d'une Afrique exemplaire dépouillée des oripeaux des nominations discriminatoires au profit de la recherche de l'excellence, des jeux de hasard au profit des petits métiers susceptibles d'engendrer un esprit

²²⁴ O. DJALIGUE, « Repenser l'éducation en Afrique : De la crise éducative à l'éducation en tant de crise » in *Philosophie africaine et modernité politique : Réflexions sur la crise et le développement*, Yaoundé, Monange, 2022, p.204.

de développement. Il est donc évident que l'Afrique pour son progrès n'a pas besoin d'une jeunesse tournée vers les jeux de hasard, vers le PMUC, 1XBET, SUPER GOAL, LOTO, LOTERIE, TOMBOLA etc. donc les facteurs de réussite sont déterminés par le facteur chance. L'émergence du continent noir ne saurait en effet reposer entre les mains d'une pseudo providence comme dirait la manne qui tombe du ciel pour nourrir les enfants d'Israël, d'un lendemain reposant sur l'incertitude d'un rapport ténébreux avec (KAMGA) un esprit personnifié et inconnu. On comprend mieux la raison pour laquelle dans la patristique, la réprobation chrétienne frappait tous jeux de profit ou de hasard considérés comme vecteurs des passions et entretenant un esprit de lucre. L'indignation de Njoh-Mouelle face à ces jeux est sans précédent lorsqu'il affirme :

Tous ceux qui s'adonnent aux jeux de hasard laissent une place à un brin d'irrationnel dans leur esprit. Ce que vous appelez mentalité magique vis-à-vis de l'argent concerne peut-être le fait pour certains de croire que des sorciers ou autres magiciens peuvent multiplier des billets de banques à l'infini ? À la manière de la multiplication des pains et du vin par Jésus aux noces de Cana²²⁵.

Nous ne pouvons donc pas être stupéfait de voir comment les jeunes africains sont oisifs, afférés à ne rien faire, à vagabonder comme des chiennes en chaleur ou à roder comme de mauvais esprits en l'absence des soirées de *Champions league* et autres championnats européens. Il est clair que l'africain d'aujourd'hui a oublié cette recommandation de Jean De La Fontaine qui prescrivait à ses enfants de travailler dure et sans cesse, prenez de la peine disait-il c'est le fond qui manque le moins²²⁶. Au Cameroun par exemple, la population appâtée par le gain facile, de milliers de camerounais se sont inscrit au programme d'intégration et de développement pour l'Afrique (MIDA) afin de multiplier leur argent sans aucun effort et résultat ce sont des pleurs et des grincements de dents après que ladite entreprise s'est volatilisée sans toutefois rétrocéder les économies de la déferlante marée humaine qui s'était inscrit au dit programme. Si les interrogations fusaient de toute part, c'est le chiffre des opérations qui donnaient du tournis. Ce cas échéant montre combien l'Africain a perdu ses lettres de noblesse, sa valeur axiologique, son éducation d'antan basée sur le culte de l'effort, de la fierté du travail bien accompli. Ne dit-on pas souvent que tout ce qui vaut la peine d'être fait, mérite d'être bien fait ?²²⁷

²²⁵ E. NJOH-MOUELLE, *Mon opinion sur...*, texte tiré du site web. www.njohmouelle.org, Yaoundé, Ed. Africaine Afrédit, 2019, p. 28.

²²⁶ J. DE LA FONTAINE, *Les fables de la Fontaine, Le Laboureur et ses enfants*, livre V, 1668-1694.

²²⁷ Ces mots ne viennent pas directement de nous, mais de Nicolas Poussin sur Bien, peine et vaut.

De plus, il est question pour les gouvernements africains d'instaurer une éducation humaine et intégrale dans la conscience des citoyens afin de leur inculquer les valeurs patriotiques longtemps sacrifiées à l'autel des avoirs et du pouvoir, de l'individualisme et de la marchandisation. Il ne s'agit pas ici d'une affaire de diplôme ou cette course effrénée vers les parchemins, mais de promouvoir le culte de l'excellence et du travail bien fait qui, doit être enseigné dès la jeunesse comme la voie par appropriée et bienséante de la réussite. C'est ainsi saisir le problème par la cause et non par les conséquences, car combattre la corruption c'est lutter contre une résultante d'un marasme épistémologique et d'un manque de patriotisme. Il faut pour cela adopter un système éducatif qui rappelle aux Africains leurs valeurs, leur passé et leurs héros. Dans le cas du Cameroun, les élèves des classes littéraires passent le temps à étudier les civilisations allemande, espagnole ou chinoise sans pour autant connaître la leur. Cet exemple ironique montre combien l'Afrique est dépaysée, vidée des Africains, de sa substance. Sur une échelle de 10, on retrouve en moyenne 07 Africains qui ne connaissent pas l'histoire de Thomas Sankara, Patrice Lumumba, Nelson Mandela, Ruben Um Nyobe, Jomo Kenyatta, Barthelemy Boganda, Félix Moumié, Cheikh Anta Diop, Kwame Nkrumah, Mobutu, Félix Houphouët-Boigny, mais récitent les civilisations européennes. Le système d'examen laisse parfois à désirer, la mode est pour la promotion collective dans laquelle plusieurs enfants sans véritables niveau se retrouvent à braver le Baccalauréat et à brailler, à clamer haut et fort sans hésitation « mon Bacc, je l'est eu ». Ce délabrement intellectuel est alors à l'origine du travestissement de valeur qu'on retrouve chez certains citoyens africains. De plus, on retrouve des jeunes camerounais qui demandent du changement, c'est cette même jeunesse qui, à l'approche des examens officiels est versée dehors comme les grains de sable au bord de la mer à la recherche de l'eau²²⁸ surtout qu'il y en a toujours. C'est d'ailleurs l'enseignement général qui détient la palme d'or dans ce domaine. Il n'est donc pas farfelu de voir que le développement en Afrique commence par le loisir, la construction des stades de football à hauteur de plusieurs milliards de nos francs tandis qu'au même moment les populations souffrent du manque d'eau potable, des infrastructures routières et hospitalières, d'énergie électrique, meurent de faim, et souffrent de la sous scolarisation. Le nouveau système dit APC (Approche pédagogiques par compétences), semble la goutte d'eau qui déborde le vase et qui sacrifie la compétence, la qualité de l'éducation dans ce continent. C'est en contraste de cette vision de chose que le philosophe camerounais Ebenezer Njoh-Mouelle affirme :

²²⁸ Métaphore souvent employée dans le quotidien des jeunes camerounais et parfois mêmes chez leurs parents pour désigner un subterfuge des sujets qui seront proposés aux examens.

Ma conviction, je suis loin d'être le seul à la partager, est qu'une société ne peut pas progresser si elle ne se préoccupe pas de détecter en son sein et particulièrement chez les jeunes scolaires et les étudiants, ceux qui, par leurs aptitudes au-dessus du lot, méritent d'être placés dans les conditions les plus favorables pour faire profiter de leurs talents et dons, à l'ensemble de la communauté. Une société ne progresse pas si elle n'a pas de locomotives pour la tirer dans le sens du progrès ; locomotives éthiques et scientifiques tout autant que celles financières et politiques²²⁹.

L'assertion de Njoh-Mouelle ci-dessus montre que dans un pays où les gens se prennent au sérieux, le renforcement des capacités à l'aune des formations et des ateliers pour accroître les compétences des individus est importante non seulement pour les mettre au service de la cité, mais aussi dans la prévention et la gestion des fléaux tels que la corruption, les fraudes financières. Dans le cadre spécifique de la corruption endémique, il est essentiel d'informer les Africains sur les conséquences négatives de celle-ci sur la société tout entière et sur l'économie. Les campagnes de sensibilisation peuvent dès lors être menées à travers les médias, les écoles et les communautés chrétiennes. Il est également question d'intégrer l'éthique et les valeurs morales dès le plus jeune âge. Inclure dans les programmes scolaires des cours d'intégrité, de transparence et de responsabilité afin d'inculquer les bonnes mœurs dès le stade infantile. Il est crucial de fournir une formation adéquate sur l'éthique et la déontologie à tous les fonctionnaires afin de renforcer leur résistance à la corruption. Car, nous dit Owono Zambo : « un peuple instruit, est un peuple fort. Cette force est la conscience de son être-au-monde, des diverses modalités et perspective de celui-ci. En d'autres mots, c'est à un peuple de défendre ses droits et de penser son avenir »²³⁰.

La gouvernance politique africaine marquée en grande pompe du sceau de la corruption est de nos jours entachée des irrégularités partant des injustices, des inégalités, du non-respect de la personne humaine dans le traitement des procédures administratives, jusqu'à penser même la néantisation de l'homme naturel et de la structure étatique. La plaidoirie que nous faisons pour cette gouvernance éhontée et sardonique qui prête à confusion la chose publique de celle privée, vise à poser les jalons d'une nouvelle éthique de la gouvernance à l'aune de la dialectique d'une décentralisation effective et de la rigueur de la justice.

9.2. La dialectique de la décentralisation et de la rigueur de la justice

²²⁹ *Ibid.*, pp. 18-19.

²³⁰ N.N. OWONO ZAMBO, *Cameroun le défis de l'unité nationale ; prolégomènes à une république exemplaire*, L'Harmattan, 2018, pp, 161-162.

Les États du monde conscients que le ngombo (met traditionnel camerounais, euphémisme utilisé pour désigner la corruption) n'est pas une chapelle de tribu, de pays ou de continent, déploient chacun sa plus grande artillerie pour éradiquer cette gangrène. On remarque alors une prise de conscience collective qui, depuis une décennie, amène les gouvernants aux côtés des organisations de la société civile comme les ligues de droits de l'homme et une ONG (Transparency international) à mener la guerre contre la corruption. La question examinée ici porte sur le statu ou la nature de la décentralisation en vue de la bonne gouvernance des politiques africaines. Ce travail s'acquitte alors d'abord d'une exigence de clarification du concept fondamental.

Le glossaire de décentralisation peut être appréhendé comme étant un système d'organisation des structures administratives de l'État dans lequel l'autorité transfère des attributions de l'État vers les collectivités territoriales décentralisées pour qu'elles disposent d'un pouvoir juridique et d'une autonomie financière. Il faut dire néanmoins que ce transfert d'attributions reste sous l'œil bien vigilante de la tutelle étatique. En d'autres mots, la décentralisation est un transfert d'autorité et de responsabilité des fonctions publiques, de l'administration centrale vers les organisations gouvernementales subordonnées ou quasi autonomes.

La politique de décentralisation loin de vouloir résoudre exclusivement le problème lié aux identités ethniques, promeut aussi la participation de toutes les couches sociales à la gouvernance locale de proximité. Elle n'est donc pas une simple et absurde déconcentration des pouvoirs, c'est en fait une exigence de la plupart des démocraties contemporaines. Il s'agit alors d'une volonté de la démocratie de rapprocher les gouvernants des gouvernés pour une dynamique commune de construction de l'État.

En effet, l'historicité des pressions liées aux revendications ethniques au soir des indépendances sans compter les crises politiques à caractère clanique qui ont jonchées et secouées l'Afrique font état de la nécessité d'une véritable mise sur pied d'une politique de décentralisation. Il ne s'agit plus ici d'une gouvernance qui porte sur la quantité des biens, mais comme l'indiquent John Rawls et Thomas Pogge sur la qualité de leur distribution. Il s'agit d'ajuster de nouveaux éléments dans la description de la gestion du pouvoir public. Ces nouveaux éléments indiquent à juste titre que l'État moderne doit être le terminus de l'ère des absolus, le crépuscule du totalitarisme, de l'absolutisme, de la centralisation et de la concentration du pouvoir. La décentralisation est donc aussi la facture du prophétisme politique de Platon, Marx et Hegel pour faire place aux débats publics et libres, à une politique de transparence. Il s'agit donc de ce qu'on qualifierait du droit de contestation,

d'opposition, de la critique et du contrôle de l'action gouvernementale par le peuple souverain indirectement par ses représentants ou directement par voie référendaire.

Scandée par toutes les démocraties contemporaines, la décentralisation se présente comme le baromètre de la gestion des affaires publiques. Le rapprochement géographique entre les décideurs locaux et les populations environnantes encore appelées collectivités territoriales décentralisées semble un atout majeur dans la lutte contre les pots-de-vin, la chérématistique dans la mesure où la lenteur des procédures administratives connaît un sacré coup de pouce avec ce système. Dans cette atmosphère, il est plus aisé à établir un lien entre l'administration et les usagers. Au Cameroun par exemple, il fallait effectuer 03 jours de voyage quittant Maroua dans l'extrême Nord pour venir retirer son diplôme de Baccalauréat à Yaoundé. De même, on voit des gens faire de longs et pénibles déplacements d'un point cardinal du pays pour venir dans le paradis de Yaoundé pour se faire établir un passeport. C'est cette lourdeur administrative que doit corriger la décentralisation et permettre d'éviter que les grands n'usent de leur carnet d'adresse pour se faire servir en premier laissant à leur sort les pauvres populations en rang parfois depuis 5h du matin. Cette volonté d'assainir, de potabiliser et d'hygiéniser la gouvernance politique africaine ne cache pas en filigrane l'idée d'épurer la corruption et de redonner à l'Afrique ses lettres de noblesse. C'est dire que la décentralisation est un vecteur efficace de lutte contre la crise de gouvernamentalité.

Aux États-Unis d'Amérique, les collectivités sont autonomes et chaque commune se livre une concurrence saine avec les autres pour augmenter sa fiscalité. Ceci étant, les élus locaux rendent généralement des comptes et sont de plus en plus redevables vis-à-vis de leurs populations. Cette concurrence positive entre communes est de ce fait un marqueur indélébile qui vise à réduire au maximum les actes de corruption et à offrir la meilleure qualité de service public aux usagers et à moindre coût. Dans le cas du Cameroun, la campagne baptisée « ville propre » lancée par madame la ministre de l'habitat Delphine Ketcha-Courtès a porté ses fruits car, c'est chaque ville du pays qui faisait régulièrement sa toilette pour remporter le prix de la ville la plus propre. Avec la décentralisation, on peut s'appuyer sur un tel exemple pour garantir un développement explosif et durable de l'Afrique noire francophone. Autrement dit, cette vision de la ministre camerounaise de l'habitat est favorable à l'esprit de créativité dont l'Afrique a tant besoin et cette pseudo concurrence entre collectivités locales limite les comportements opportunistes et clientélistes et participe à l'amélioration des pouvoirs publics locaux.

Le slogan de la décentralisation au Cameroun sous le vocable de « villes unies du Cameroun » montre combien cette réforme permet de mieux gouverner et maintenir

l'équilibre social. Cette décentralisation aux allures d'une cooptation à la française, connaît de vives tensions qu'on soit au Cameroun, au Sénégal ou dans d'autres Nations africaines du fait que les textes très ambitieux sont souvent aux antipodes d'une réalité complexe et chimérique. Dans le cas du Cameroun, le pouvoir central de Yaoundé transfère que très peu de compétences aux collectivités territoriales tout en gardant la mainmise sur tout. En effet, dans ces pays francophones d'Afrique, l'État tente bien que mal de réformer, mais sans réellement remettre entre les mains des maires tous les pouvoirs nécessaires de leur politique. Il s'agit donc pour les africains de penser une véritable politique de décentralisation propre au continent et dont la transparence et de séparation des pouvoirs. Elle est donc un moyen efficace de répondre aux besoins des populations en vue du développement local. Dans la saine concurrence évoquée supra, on remarque que le développement de chaque collectivité est un bien non seulement pour la cité toute entière, mais aussi et surtout pour les populations locales qui doivent être les premiers bénéficiaires de cette initiative.

De plus, l'initiative de la décentralisation qui par ricochet, engendre le développement local, peut palier au problème des putschs en Afrique. Dans un pays comme les USA où le processus de décentralisation a éteint son apogée, on se rend compte que chaque gouverneur détient sa parcelle de pouvoir ou d'autorité en osmose avec la tutelle. Ce qui fait qu'il y est un équilibre parfait entre les différents membres. Rappelons-nous que l'étatisme est un obstacle aux libertés individuelles, c'est ce qui a amené Popper à penser que « trop d'État conduit à l'absence de liberté »²³¹. La collectivité territoriale décentralisée se présente alors comme un cadre adéquat dans lequel chaque citoyen peut librement exprimer sa vision des choses pour le développement local. On peut donc alors voir l'agriculteur apporter son expertise à la gouvernance locale ou un citoyen lambda exprimer son opinion sur la gestion de la communauté.

Il est ardu et chimérique de lutter contre la corruption ou plus généralement contre la crise de la gouvernabilité sans inclure la rigidité des lois ou de bonnes lois. Car, selon le théologien et philosophe burkinabé Martin BRIBA, « les bons conseils moralisateurs ne suffisent pas pour transformer les esprits (...), il faut édicter des lois à suivre, et pour une sagesse ferme, les faire appliquer »²³². En effet, les lois permettent de maintenir le tissu social en équilibre afin de promouvoir la justice et la sécurité en amenant les citoyens à faire ce qui est juste pour une vie commune, pacifique et harmonieuse. Il est alors rationnel et logique de

²³¹ K. POPPER, *Toute vie est résolution des problèmes. Réflexion sur l'histoire de la politique* (1994), tome 2, trad. Claude Duveney, Paris, Acte Sud, 1998, p. 97.

²³² M. BRIBA, *Le Philosophe dans la cité selon Platon*, PUCAC, Yaoundé, 2009, p. 114.

voir un illustre penseur comme Platon promouvoir les lois dans la République. De même, à la sortie de l'état de nature, Thomas Hobbes nous montre que seules les lois peuvent réguler le caractère belliqueux inhérent au genre *Homo*. Pour le philosophe anglais, si les hommes sont gouvernés par l'instinct d'animosité, les lois qu'incarne la personne du léviathan s'occupent à canaliser cette agressivité. Les lois sont donc à la lecture de cet auteur, ce qui humanise l'homme qui, suivant l'analyse supra est par essence un monstre. Or, en parcourant les pages de *Corruption et Gouvernance*, Lucien Ayissi nous amène à comprendre que la corruption ne doit sa survie qu'à la connivence et au laxisme des lois. On est donc en droit de se poser la question de savoir comment les lois qui sont censées aider l'homme à mener une existence harmonieuse avec ses semblables deviennent-elles des entraves à son épanouissement ? Qu'est-ce qui pose réellement problème dans la crise de la gouvernabilité dans les États de l'Afrique noire francophone, est-ce un manque de bonnes lois ou la mauvaise manipulation ?

En même temps nous pouvons constater qu'aucune Nation ne s'est développée sous de bonnes armes, il est aussi évident de constater que la démocratie n'a été à l'origine de l'émergence d'aucun État. Il semble alors plausible que le recours à une dictature éclairée sinon à une politique de sanction sévère peut ramener la norme tout en refoulant les comportements d'écart. Sans mauvaise interprétation, il faut commencer par comprendre que dans notre contexte, les bonnes armes renvoient à ces beaux discours que nous tiennent les putschistes après avoir renversé le régime en place soit disant pour rétablir la norme. Dans la même lancée, la dictature éclairée ne suppose guère un retour aux régimes despotiques, totalitaires et prophétiques, il s'agit de recourir à la loi de la même à façon chaque fois qu'un individu lambda a commis une infraction. Étant donné que si la corruption persiste dans la gouvernance politique des États de l'Afrique noire francophone c'est pour plusieurs raisons donc la principale semble être cette application de la loi qui est aux antipodes de l'alinéa 1 de la *Déclaration des Droits de l'Homme et des Peuples* qui fait de tous les hommes égaux en droits et en devoirs. La corruption est alors un moyen pour détecter les pannes institutionnelles et montre combien le droit est dit de manière arbitraire, injuste et attentatoire. Raison pour laquelle Lucien Ayissi peut dire :

Aux facteurs précités, il convient également d'ajouter le déficit de bonne gouvernance lié aux complicités institutionnelles que sont les vides juridiques, la porosité d'une législation complaisante et inefficace soit parce qu'elle ne s'applique pas universellement, tant le principe de l'isonomie est

tout à fait inexistant, soit parce que la corruptibilité de ceux qui sont chargés de dire le droit n'assure plus le crédit de celui-ci auprès des justiciables²³³.

La loi n'est donc pas comme l'ont pensé les philosophes anarchistes un cimetière à l'épanouissement de l'homme, par contre elle permet la justice, l'équité entre la partie et le tout. Un État sans de bonnes lois ou sans une réelle politique de sanction est une politique vouée à l'échec. Il faut donc comprendre par exemple le rôle du fouet dans l'éducation de l'adolescent qui permettait aux anciennes générations d'avoir une certaine maîtrise des mécanismes de la morale, du calcul mental et rapide par rapport à celle d'aujourd'hui. Si dans son ouvrage *Corruption et Gouvernance*, Lucien Ayissi montre combien le recours à la violence est une solution impropre au traitement de la corruption dans les États, il faut dire que l'histoire du monde en dit totalement le contraire. Car, le réveil du géant endormi chinois n'a pas été sans une dose de violence, encore moins les indépendances des États africains. Il faut donc dire ici que le recours à la rigidité des lois ne stipule guère une barbarie, mais une réelle politique de sanction susceptible d'instaurer ce que Hans Jonas qualifie « d'éthique de la peur responsable ». Il s'agit de concevoir un nouveau type de l'agir de l'homme moderne qui invite *l'homo sapiens* à opérer de manière responsable afin de ne pas voir son univers sombrer dans la fatalité. Étant donné que « la peur du gendarme est le début de la sagesse »²³⁴ et dans cette insouciance et face aux problèmes contemporains, H. Jonas affirme « Par rapport aux effets qui nous menacent encore immédiatement nous-mêmes et que nous subissons encore nous-mêmes, la peur, qui tant de fois est le meilleur substitut de la vertu et de la sagesse véritable, peut jouer ce rôle »²³⁵. S'il est évident que cette méthode peut susciter la peur et la responsabilité envers tous ceux qui auraient ne serait-ce que des intentions de verser dans la corruption, il faut dire que dans le monde actuel, les européens récusent le recours à la violence répressive et branlent les droits de l'homme comme un trophée, or, c'est juste une excuse pour eux de continuer de piller et de contrôler les États africains. Raison pour laquelle cette solution suscite des avis contraires et on peut comprendre à juste titre comment la peur du gendarme a cessé de gouverner, de rythmer l'agir de l'homme au quotidien.

Admettons avec notre auteur que la violence est une solution impropre à la résolution de la crise de la gouvernabilité dans les États de l'Afrique noire francophone et que cette population a besoin d'une bonne dose d'éducation pour prendre conscience de la dangerosité de la pratique de la corruption ; il va s'en doute dire que cette solution loin de faire

²³³ L. AYISSI, *Corruption et Gouvernance*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 130.

²³⁴ C. Pasqua, in *l'Express*, 24 février 2010.

²³⁵ H. JONAS, *Le Principe de responsabilité*, cité par Lucien. AYISSI in *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, p. 140.

l'unanimité au sein de la communauté des penseurs, est insuffisante. Car, le recours à la violence ou à la politique de sanction sévère des lois nous rappelle que dans l'étiologie et la phénoménologie de la corruptologie, Lucien Ayissi ressort deux grands types de corruption à savoir : la micro corruption et la macro corruption. Au regard de cette analyse, loin de négliger la petite corruption du professeur ou du gendarme, on se rend compte avec Thomas Sankara que

Les caisses de l'État ne sont pas pillées par les illettrés. L'intellectuel africain est plus dangereux que les non scolarisés. La jeunesse africaine a le malheur d'être éduquée par ces intellectuels ignorants qui à part la fonction publique, leurs diplômes sont des freins pour le développement de l'Afrique²³⁶.

À l'aune de l'assertion supra, on se pose avec acuité la question de savoir de quelle éducation ont encore besoin les intellectuels africains pour ne pas désubstantialiser l'État au point de penser son vide politique ? Il paraît alors opportun de recourir à d'autres mécanismes plus forts que la seule pédagogie, qui semble ne plus avoir effet sur ces voyous sociaux. La reconfiguration de *l'Homo Africanus* ne peut pas seulement passer par la seule pédagogie citoyenne qui oublie certainement que l'homme est de nature un complexe de passions et de raison. La prétention à vouloir soigner les passions de l'âme par l'éducation ressemble à un simple formalisme dans un contexte dominé par le règne de l'avoir et du pouvoir et où l'appât du gain immédiat semble régir les relations intersubjectives. Il faut donc en dehors de cette pédagogie, recourir à des lois fortes, aux institutions fortes, gouvernées par des hommes forts afin de libérer l'homme des chaînes de la servitude des passions, des tromperies de l'argent. Le recours à la violence permet de rendre l'homme sage, de se gouverner suivant son propre entendement, mais aussi avec une pression supplémentaire pour réduire les passions qui sont contraires à l'âme rationnelle. Si on admet avec Végèce dans la Rome antique que « si vis pacem para bellum »²³⁷ ou avec Mao Zedon que « la véritable paix se trouve au bout du canon »²³⁸, c'est en raison du fait qu'une affection ne peut être réduite, épurée et combattue avec la dernière énergie que par une affection contraire, plus forte que l'affection à réduire. Raison pour laquelle pour mettre un terme à la seconde guerre mondiale, après le bombardement de leur flotte le 07 décembre 1941 à *Pearl Harbor*, les USA ont riposté de la plus forte des manières. Ce qui avait d'ailleurs permis la fin de cette bataille. On comprend alors pourquoi lors de l'allocution en réponse des vœux aux membres du Corps Diplomatiques, le président camerounais Paul Biya disait en ces termes :

²³⁶ T. SANKARA, Ouagadougou, 05 octobre 1986.

²³⁷ Locution latine attribuée à R. VEGECE qui fait office d'une paix armée.

²³⁸ M. ZEDON, réunion d'urgence de Parti à Hankou, novembre 1938.

Si l'on s'en tient uniquement à la multiplication des foyers de tensions ou des conflits armés, on serait tenté de dire que l'année 2014 n'a pas été une bonne année. Même le « vieux continent » n'a pas su préserver une paix chèrement acquise, après deux guerres mondiales qui l'ont ravagé. Je voudrais aujourd'hui insister sur le caractère global de la menace dont nous sommes l'objet. À menace globale, riposte globale²³⁹.

L'assertion citée supra montre combien nous devons prendre au sérieux la menace qui pèse sur les États de l'Afrique noire francophone. Il s'agit de combattre efficacement la corruption comme on le fait avec le terrorisme, la pauvreté, les calamités naturelles afin de construire un vivre-ensemble harmonieux. La correction fraternelle que nous apportent les lois nous permet de transcender l'homme, *Homo homini lupus* et *Homo deus* qui émerge dans nos cités à l'aune de ce fléau, à l'homme animal politique des écrits d'Aristote. La dictature éclairée du modèle libyen sous l'égide du guide Mouammar Kadhafi que nous proposons est ce qui peut donner au vivre-ensemble non pas une simple figure juxtapositionnelle, mais une réelle dimension de projet de vie commune, une construction d'une Afrique sur des bases consensuelles comme le pacte d'association de l'état de nature. Nous pouvons donc associer cette idée à « l'éthique de reliance »²⁴⁰ que nous propose le philosophe camerounais Puis Ondoa que lui-même présente comme l'axe primordial et la seule éthique viable pour assurer le présent en vue d'un avenir radieux.

Nous pouvons nous en convaincre que pour assurer le vivre-ensemble et relever le défi de vaincre la corruption dans nos administrations, cela est non seulement un projet rationnel, mais aussi collectif et appelle tous les enfants d'Afrique à se faire violence face à la masse de passions qui gouvernent le *conatus* de l'*Homo sapiens*. La dictature éclairée ne devrait donc être qu'un supplément qui nous rappelle l'itinéraire purificateur et libérateur toujours d'actualité qui a fait des Nations africaines, des États indépendants. Car, « le sentiment de communauté est et sera source de responsabilité et de solidarité, elles-mêmes, sources d'éthique »²⁴¹.

²³⁹ Locution du chef de l'État camerounais en réponse aux vœux du Corps Diplomatique, 08 janvier 2015.

²⁴⁰ P. ONDOUA, *le Vivre ensemble harmonieux : éthique communicationnelle et de reliance*, L'Harmattan Cameroun, 2020.

²⁴¹ E. MORIN, *La Méthode*, Tome 6. Éthique, Paris, Seuil, 2004, p. 20.

Au demeurant, il était question dans ce terminal de poser les jalons d'une refondation axiologique dans la gouvernance publique des États de l'Afrique noire francophone. Pour parvenir à une politique d'une gouvernance épurée, nous avons fait le constat selon lequel l'égoïsme naturel de l'homme, l'amour de l'argent qui subjugue aux valeurs axiologiques de l'Être humain sans compter sur les passions inassouvies de ce dernier, sont de véritables freins à la pédagogie citoyenne. Ainsi, au sortir du chapitre VII, nous retenons que l'éducation ne saurait suffire à elle seule pour épurer les comportements de type zoologique dans la cité. Nous retenons néanmoins au chapitre VIII que l'ouvrage de Lucien Ayissi est riche d'enseignements et mérite même d'être instauré dans les différents programmes scolaires du primaire au supérieur. On peut alors dire au chapitre IX que pour sortir d'une Afrique bananière à une Afrique exemplaire, la libération de cette société africaine des affres de la corruption passera en amont comme en aval par la pédagogie, conjuguée par une mise effective de la décentralisation et d'une réelle politique de sanction sévère. Pour ce faire, il faut une certaine maîtrise des passions et des pulsions qui subjugent la raison humaine et amènent l'homme à se détourner du bien. Car, « la direction politique de l'État est compromise lorsque les lois cessent d'être les saines maximes de la politique ou les règles fondamentales de la raison d'État, pour traduire une ou des volontés particulières. Elles sont tout à fait injustes quand elles sont les ministres des passions »²⁴².

²⁴² J.-J. ROUSSEAU, *Du Contrat social*, www.mozambook.net, p. 50.

CONCLUSION GÉNÉRALE

« Le saupoudrage ou le cosmétique dans les actions gouvernementales doivent être abandonné au profit d'une politique rationnelle claire et volontariste au service de la paix et du développement humain. Telle doit être la nouvelle éthique de la gouvernance qui est en réalité l'esthétique de la gouvernamentalité.

N. N. OWONO ZAMBO, *Penser la Covid 19 en Afrique : De la crise sanitaire à l'éthique de la crise*, Paris, L'Harmattan, p. 94.

Parvenu à l'orée de notre odyssée sapientiale qui avait pour ambition initiale de mener une exégèse sur la crise de la gouvernamentalité dans l'Afrique noire francophone à la lumière de la pensée du philosophe camerounais Lucien Ayissi, eu égard à ce qui est exposé supra, il convient de retenir que le tableau est aussi noir que la couleur de la peau de la race noire ; car, la corruption dans l'Afrique noire francophone est devenue de plus en plus un phénomène de mode qui n'attend que sa codification voire son couronnement comme dirait-on une chose tout à fait normale. C'est sans doute ce qui pousse Mono Ndjana à faire le constat suivant :

D'après ma théorie de l'écart et de la norme, notre société se caractérise par le fait d'avoir écarté la norme et d'avoir normalisé l'écart. Il s'agit d'un fait et non d'une idée imaginaire. C'est pour avoir normalisé l'écart que les comportements d'écart n'étonnent plus personne. C'est de s'arrêter de détourner les fonds, qui serait au contraire étonnant²⁴³.

Doit-on alors estimer la situation des pays de l'Afrique noire francophone comme une fatalité ? Cette interrogation fondamentale est alors au cœur même de la philosophie de notre auteur et la réponse à ces questions est une négation sans précédent. Car, même si la réalité d'aujourd'hui nous présente une Afrique agonisante, soumise à des nombreuses tares, telles que la corruption endémique, la pauvreté, la sous-scolarisation, les coups d'État militaires, le tribalisme, les tensions sociaux-politiques, le chômage, les coups d'État institutionnel etc. on ne doit pas céder aux comportements de la normalisation de l'écart et demeurer noble et humaniste pour conduire son âme à la vertu.

L'essentiel de cette psychanalyse consiste à résoudre le problème de l'étalage entre l'éthique et la rationalité politique de l'État de droit. Cet étalage est-il impropre au contexte africain ou alors souffre-t-il d'un travestissement des règles de gouvernance et des valeurs morales ou citoyennes ? Comment pouvoir rendre compte de la volonté exprimée par les *rogue citizens* d'euthanasier l'État dont ils tirent pourtant l'essentiel de leur substance vitale ? Qu'est-ce qui peut combler le vide éthique fort remarquable dans le procès de la désubstantialisation de l'État auquel un certain type de politique s'accouple avec *l'ethos* de la prédation sociale ? Au final, comment annihiler cette gangrène sociale afin de construire le tissu social d'un mieux-être des citoyens africains à l'aune du développement du continent noir ?

Il était question dans cette entreprise de voir comment la pédagogie citoyenne peut contribuer efficacement à donner un souffle novateur à la gouvernance de nos États africains. Ce chapelet d'interrogations citées supra traduit le malaise orchestré par les chaînes de

²⁴³ H. MONO NDJANA, interview publiée le 07 mars 2013, in *le journal Le Jour*.

chrématistiques dans l’Afrique noire francophone qui voient l’État seulement comme une surface à tondre, à brouter de manière à envisager son rien politique, sa mort, la mal-gouvernance avec au centre la corruption, cause du sous-développement et de nombreuses autres maux sociaux. Pour cerner les tenants et les aboutissants de notre thématique, et dans le souci de tracer les frontières à notre investigation, il nous a semblé opportun de faire une répartition triadique de notre travail.

Dans la première partie, il était question d’examiner les fondements de la crise de gouvernementalité dans l’Afrique noire francophone. Autrement dit, il s’agissait d’interroger l’exercice effectif de la bonne gouvernance dans le processus de démocratisation du continent noir en proie aux exigences étrangères. Il ressort que si la gouvernance politique africaine est un modèle importé qui semble répondre aux appétits d’un colonialisme sournois, ce qui torpille le plus cette gouvernance c’est la surenchère tribale conjuguée aux crises politico-militaires. Les renversements politiques que se livrent les dirigeants africains hypothèquent amplement le développement du continent et fragilisent le tissu social. Il est donc temps pour cette gouvernance africaine de se lever comme un seul homme et dire non aux détournements de fonds publics, aux coups d’État et de prendre en marche le train d’une réelle démocratie.

La deuxième partie consistait à une exégèse de la corruption dans la gouvernance politique des États de l’Afrique noire francophone sous la plume de Lucien Ayissi. Il s’agit d’un examen fait autour de la vision de notre auteur sur la corruption qui a fait son nid dans la gouvernance de nos États africains, et qui est aux antipodes de la rationalité de l’État de droit, de nature à l’euthanasier et à penser le *nihilisme* politique. On aura retenu que s’il y a un type de rationalité aux antipodes de la rationalité de l’État de droit, *l’éthos* de la manducation qui semble devenu une mode dans l’administration publique en Afrique est dû à la modicité des salaires et surtout au déficit d’éthique. Pour que la norme soit toujours ce qui gouverne la souveraineté de l’État de droit, il faut non seulement aider la conscience des salariés à pouvoir résister face à la tentation de la corruption, en augmentant les salaires, mais il s’agit aussi de toiletter, hygiéniser et potabiliser, assainir les mentalités à l’aune d’une pédagogie susceptible d’instaurer le sentiment de fraternité, l’amour de la patrie. Lucien Ayissi s’insurge donc contre cette conception utilitariste de la vie qui fait de l’argent et de l’appât du gain le but ultime de l’existence humaine et surtout contre Bayart et ceux qui estiment que la corruption est la chapelle exclusive des pauvres et par ricochet des seuls africains.

À la troisième partie, il était question d’examiner de fond en comble les perspectives que Lucien Ayissi propose en guise de résolution à la crise de la gouvernementalité dans les États de l’Afrique noire francophone et d’évaluer la pertinence de ces propositions face aux

défis contemporains. Après avoir jugé certaines solutions impropres notamment le recours à la violence, il montre que la solution du problème de la corruption dans la gouvernance publique passe par la pédagogie citoyenne dont la fin est la culture de l'éthique républicaine. Car, en tout état de cause, c'est le déficit d'éthique de la *Res publica* qui explique le travestissement des valeurs et la confusion du bien public au bien privé qui sont à l'origine de la corruption dans la gouvernance et la disparition du service public dans les marchés souterrains. Ces différentes surfaces de prédatations sont suivant notre auteur, la conséquence d'un déficit d'éthique et de pédagogie. Il convient de rappeler aussi qu'en Afrique, la porosité, la permissivité, le laxisme de l'appareil étatique conjugués à la forte concentration du pouvoir par l'exécutif, constituent un terreau fertile pour la promotion des chaînes de la chrématistique.

Les résultats obtenus font office du fait que la grande prédation qui sévit dans la gouvernance politique des États de l'Afrique noire francophone est due non seulement à la confusion du bien public au bien privé, mais aussi à la très grande concentration du pouvoir par l'exécutif ; ce qui est à l'origine des lourdeurs administratives propices à la crise de la gouvernementalité. Puisqu'elles sont au cœur de la société entière en Afrique, les lourdeurs administratives sont des foyers providentiels pour la corruption, les épicycles de tensions sociales, des renversements politiques et le fondement de la restriction abusive des libertés. Dans ce cas d'espèce, pour pallier à la crise de la gouvernementalité et de ce fait, assurer la bonne gouvernance, il faut une réelle décentralisation du pouvoir étatique et que chacun d'eux soit limité, puis contrôlé par une force qui lui fasse équilibre. Ainsi, pour ne plus fondre dans un totalitarisme aigu, il faut que la gouvernance politique soit modérée. Par ailleurs, il est opportun que les forces en présence soient indépendantes ; cependant, il est évident que la dictature éclairée ou la politique de sanction sévère que nous proposons doit permettre un contrôle mutuel au point d'éviter les dérives, car tout pouvoir est foncièrement despotique, c'est-à-dire arbitraire et absolu. « Pour qu'on ne puisse pas abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir. Une constitution peut être telle que personne ne sera contraint de faire les choses auxquelles la loi ne l'oblige pas, et de ne point faire celles que la loi lui permet. »²⁴⁴. Cette assertion de Montesquieu rend bien compte de cet équilibre et du contrôle mutuel entre les divers pouvoirs. S'il est évident que nulle société ne saurait subsister sans un commandement et une force totalisante, il est évident qu'il faut des lois qui modèrent et contraignent l'appétit immodéré des gouvernants. Pour une bonne gestion

²⁴⁴ MONTESQUIEU, *De l'Esprit des Lois, Tome I*, Paris, Classiques français, 1832, p. 85.

de la chose publique en Afrique, il faut adopter un pouvoir et des lois plus fortes que l'ensemble des individus réunis. La volonté de puissance nietzschéenne est donc l'élément qui doit être au cœur de cette gouvernance ; non pas de manière déshumanisante à hypothéquer les libertés des citoyens, mais une surpuissance créatrice consécutive au développement. On ne saurait donc parler de vivre-ensemble si ce qui ressemble à un contraste n'est pas transcendé, car c'est dans la lutte, la violence saine qu'on arrive au bout du tunnel. Pour que l'Afrique noire francophone se libère de ses chaînes, et que cette Afrique cesse d'être un géant qui refuse de naître, Le modèle de développement chinois semble alors un exemple propice à suivre. Il s'agit ici d'un repli sur soi-même, vers nos cultures qui sont l'essence de notre force vitale.

Dans cette quête d'une bonne gouvernance et d'un vivre-ensemble harmonieux, nous ne saurions facturer notre investigation sans toutefois suggérer la valeur de la « paix ». Sans prétention aucune de faire allusion à la paix armée que les dirigeants de la CEDEAO veulent imposer *manu militari* au Niger, l'Afrique doit se doter des institutions et des hommes capables d'orienter ce continent vers des solutions paisibles aux problèmes africains comme le dialogue national au Cameroun. L'élite politique africaine a besoin de changer cette façon de résoudre les problèmes et de dépasser le cap dans sa manière d'exercer le pouvoir. C'est sans doute dans cette logique que le secrétaire général de l'ONU affirme : « de nombreux pays font face à des défis de gouvernance profonds. Mais des gouvernements militaires ne sont pas la solution »²⁴⁵. Pour ce faire, dirigeants et dirigés doivent cultiver la vertu républicaine de la paix et l'éthique de reliance pour l'avenir. La condition *sine qua non* pour la construction d'une paix durable dans le continent africain passe nécessairement par la décentralisation et par la construction des États-Unis d'Afrique forts au plan institutionnel, à mesure d'assurer la justice sociale et de reconnaître l'apport des acteurs non étatiques, des structures et des leaders traditionnels telle que pensé par Mouammar Kadhafi. Pour un vivre-ensemble harmonieux, la culture de la paix doit donc être le leitmotiv de tout africain conscient des défis du continent et cela ne doit en aucun cas être la simple reproduction de modèles venus d'ailleurs.

Un travail de recherche ne peut pas tout traiter encore moins tout épurer. Néanmoins, eût-il été stimulant pour nous d'investiguer d'avantage cette dimension du problème de la corruption dans l'administration publique. La réflexion doit donc se poursuivre afin d'inspirer l'action et la mouvance de lutter efficacement contre la crise de la gouvernabilité, le travestissement de valeur, la corruption endémique, la pauvreté et toutes les tares qui

²⁴⁵ A. GUTERRES, secrétaire général de l'ONU en réponse à la succession de coups d'État en Afrique.

gangrènent la cité africaine sapant par ricochet son émergence. Après d'illustres penseurs philosophes, économistes, historiens, politiciens etc. nous apportons ici très humblement et utilement notre modeste contribution à l'édification d'une Afrique noire francophone dépouillée des oripeaux de la corruption.

Celui qui voit un problème et qui ne fait rien, fait partie du problème.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES DE L'AUTEUR

AYISSI, Lucien, *Corruption et Gouvernance*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2008.

- *Corruption et Pauvreté*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2007.
- *Gouvernance camerounaise et lutte contre la pauvreté*, Ed. L'Harmattan Cameroun, 2009.
- *La Prière de Yakob* (roman), Paris, Ed. L'Harmattan, 2010.
- *Rationalité prédatrice et crise de l'État de droit*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2011.
- *Penser les représentations*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2014.
- *Hume et la question du sujet de la connaissance*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2015.
- *Le positivisme de David Hume*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2017.
- *Méditations philosophiques d'un confiné sur coronavirus suivies de Dix méditations supplémentaires*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2021.
- *Philosopher aujourd'hui, c'est philosopher autrement*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2021.
- *Le plagiat dans le jeu de l'usurpation et de l'imposture*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2022.
- *Crise et superstition*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2022.
- *Les vertus de Laurandam* (Roman), Paris, Ed. L'Harmattan, 2023.

II. ARTICLES DE LUCIEN AYISSI

- « Cogito et altérité », in *L'Individuel et le collectif, ouvrage collectif*, édité par Thérèse Belle Wangué, Paris, Dianoïa, 2004.
- « Corruption et droits de l'homme », in *Article publié dans la Revue Camerounaise de Sociologie et Anthropologie*, Volume 2, N° 1, juin 2005, pp.55-73.
- « Gouvernance partagée et décentralisation », in *Gouvernance partagée : la lutte contre la pauvreté et les exclusions*, Contribution du Ministère de l'Enseignement supérieur et des universités d'État du Cameroun, Yaoundé, CUP, 2003, pp. 263-266.

III. OUVRAGES GENERAUX

ABOUNA, Paul, *Le pouvoir de l'ethnie, introduction à l'ethnocratie*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2011.

AKIKA, E., *Changer le Cameroun. Pourquoi pas ?*, Paris, ESF, 1990.

ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, Trad. J. Tricot, Paris, 2007.

- *Les politiques*, Paris, EdS. GF-Flammarion, 1990.
- *Métaphysique*, Éd. *Les Échos du Maquis*, Paris, 1953.

BERTRAND, Badie, *L'État importé, L'Occidentalisation de l'ordre politique*, Ed. Fayard, 1992.

- *Quand le Sud se réinvente : Essai sur la puissance de la faiblesse*, Paris, La Ed. Découverte, 2018.

BANOCK, Michel, *Le processus de démocratisation en Afrique. Le cas camerounais*, Paris, Ed. L'Harmattan, 1992.

BAYART, Jean François, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Ed. Fayard, 1989.

BERGSON, Henry, *Les deux sources de la morale et de la religion* (1932), Paris, Ed. Quadrige/PUF, 1984.

BITUMBA, Mayoyo, *L'ajustement politique africain pour une démocratie endogène au Congo Kinshasa*, Paris, Ed. L'Harmattan, 1999.

BRIBA, Martin, *Le Philosophe dans la cité selon Platon*, PUCAC, Yaoundé, 2009.

CAMEROUN, Gerddes, *De la corruption au Cameroun*, Yaoundé, Ed. Saagraph, 1999.

CESAIRE, Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Ed. Présence africaine, 1971.

COLIN, Denis, *Morale et Justice sociale*, Ed. Seuil, 2000.

DESCARTES, René, *Discours de la méthode*, Les Classiques de la philosophie, 1637.

DUMONT, René, *L'Afrique noire est mal partie*, Ed. Du Seuil, 1962.

- *L'Utopie ou la mort*, Paris, Seuil, 1973.

FANON, Frantz, *Peau noire, masque blanc*, Paris, Seuil, 1952.

FREUD, Sigmund, *Malaise dans la civilisation*, (1934), Trad. de l'Allemand par CH. et J. ODIER, 1971.

GOUREVITCH, Jean-Paul, *L'Afrique, le fric, la France. L'aide, la dette, l'immigration, l'avenir : vérités et mensonges*, Ed. Le Pré aux Clercs, 1997.

HADJI GARGA, Haman, *Le mal Africain : Diagnostic et thérapie*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2009.

HEGEL, *Principes de la philosophie du droit : Droit naturel et science de l'État en abrégé*, (1820), Trad. R. Derathé, Paris, J. Vrin, 1975.

HOBBS, Thomas, *De Cive*, 1647, Trad. S. De Sorbière, Ed. Electronique Les Echos du Maquis, 2013.

- *Le Léviathan*, (1651), Trad. M. Philippe Folliot, Normandie, Ed. Electronique, 2002.

KABOU, Axelle, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'Harmattan, 1991.

KANE, Cheikh Hamidou, *L'Aventure ambiguë*, Paris, Ed. Maspero, 1961.

KI-ZERBO, Joseph, *Histoire de l'Afrique d'hier à demain*, Paris, Hatier, 1972.

- *Éduquer ou périr*, Dakar, Bureau régional de l'éducation pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, 1990.

KOUASSI N'GUETTIA, René, *L'Afrique : un géant qui refuse de naître*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2015.

KOFFI-DJÉMÉ, Michel, *L'Afrique francophone peut-elle se libérer de ses chaînes ?*, Ed. L'Harmattan Côte D'Ivoire, 2022.

KWAME, Nkrumah, *L'Afrique doit s'unir*, (1963), trad. fr L. Jospin, Ed. Présence africaine, 1994.

LATOUCHE, Serge, *Entre mondialisation et décroissance. L'autre Afrique*, Lyon, À plus d'un titre édition, 2007.

MACHIAVEL, Nicolas, *Le Prince*, (1532), Ed. Électronique, 2004.

MANA, Kä, *L'Afrique, notre projet, Révolutionner l'imaginaire africain*, Yaoundé, Ed. Téroirs, 2009.

MBONDA, Marie-Ernest, *Justice ethnique, Identités ethniques, reconnaissance et représentation politique*, Québec, Presse de l'Université Laval, 2009.

MENY, Yves, *La Corruption de la République*, Ed. Fayard, 1992.

MONTESQUIEU, De l'Esprit des Lois, Tome 1, Paris, Classiques français, 1832.

MORIN, Edgar, *La tête bien faite. Repenser la réforme et reformer la pensée*, Paris, Ed. Seuil, 1997.

NDZOMO-MOLE, Joseph, *Autopsie de la ploutomanie et de l'esprit de jouissance : Critique de la mentalité digesto-festive*, Ed. L'Harmattan, 2013.

- *Jouissance et Pensée : Essai sur la ploutomanie et la mentalité digesto-festive*, Ed. Du Carrefour, Yaoundé, 2013.

NJOH-MOUELLE, Ebénézer, *De la médiocrité à l'excellence, Essai sur la signification du développement*, 4^e édition, Yaoundé, Ed. CLE, 2011.

- *Mon opinion sur ...*, texte tiré du site web, Yaoundé, Ed. Africaine Afrédit, 2019.

ONDOUA, Puis, *Le « Vivre ensemble » Harmonieux : Éthique communicationnelle et « reliance »*, Ed. L'Harmattan, Cameroun, 2020.

- *Existence et Valeur IV : Un développement « humain » réflexions éthiques et politiques*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2011.

OWONO ZAMBO, Nathanaël Noël, *Cameroun Le défis de l'unité nationale, prolégomènes à une République exemplaire*, Ed. L'Harmattan, 2018.

- *Penser la Covid 19 en Afrique : De la crise sanitaire à l'éthique de la crise*, Paris, Ed. L'Harmattan, 2021.

PABANEL, Jean-Pierre, *Les coups d'État militaires en Afrique noire*, Paris, Ed. L'Harmattan, 1984.

PALAZZOLI, Claude, *Les régions italiennes, contribution à l'étude de la décentralisation politique*, Paris, Ed. LGDJ, 1966.

PLATON, *La République*, trad. R. Baccou, Paris, Garnier-Flammarion, 1966.

- *Apologie de Socrate*, Trad. Luc Brisson, Éd. Garnier-Flammarion, 2017

- *Le Politique ou De La Royauté*, Trad. Dacier et Grou, 1885.
- *Les Lois*, œuvres complètes, Trad. Dacier et Grou, 1869.

POPPER, Karl, *Toute vie est résolution des problèmes Tome 2*, 1994, trad. Fr, de Claude Duverney, Ed. Actes Sud, 1998.

- *La Société ouverte et ses ennemies, Tome 1, L'Ascendant de Platon*, (1945), Paris, Ed. Du Seuil, 1979.
- *La Société ouverte et ses ennemies, Tome 2, Hegel et Marx*, Paris, Ed. Du Seuil, 1979.
- *Conjecture et réfutation*, Trad. M.I. et M.B. de Launay Paris, Ed. Payot, 1985.

PRERA-FLORES, Anaisabel, et VERMEREN, Patrice, *Philosophie de la culture de la paix*, préface de Frederico Mayor, Ed. L'Harmattan, 2001.

SARTRE, Jean-Paul, *Les Mains sales*, Ed. Gallimard, 1948.

- *L'existentialisme est un Humanisme*, Coll. Folio-Essais, Paris, Ed. Gallimard, 1996.

SIMMEL, Georg, *Les Pauvres*, Trad. Fr Bertrand Chokrane, Paris, Ed. Quadrige/PUF, 1998.

SMET, Alfons Joseph, *Philosophie négro-africaine*, Kinshasa, Ed. PUZ, 1976.

STIGLITZ, Joseph Eugène, *La grande désillusion*, trad de l'anglais par Paul Chemla, Paris, Ed. Fayard, 2002.

SPINOZA, Baruch, *Traité politique*, Paris, Librairie philosophique Ed. J. Vrin, 1968.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du Contrat social*, (1762), Ed. Hachette Littérature, 1972.

- *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, (1754), Ed. Electronique v : 1,0 : Les Échos du Maquis, 2011.
- *Émile ou De l'éducation*, Paris Haye, Ed. Jean Néaulme (Duchesne), 1762

TOWA, Marcien, *Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle*, Yaoundé, Ed. CLE, 2012.

WALZER, Michael, *Guerres justes et injustes*, (1977), Trad. fr, de Simone Chambon et Anne Wicke, Ed. Berlin, 1999.

ZIEGLER, Jean, *Le Pouvoir africain*, Paris, Ed. Seuil, 1975.

- *Main basse sur l'Afrique : la recolonisation*, Paris, Seuil, 1980.

IV. AUTRES ARTICLES

AZAB à BOTO, Lydie Christiane, « États africains et souveraineté fragmentée : L'urgence d'un « pacte d'avenir Commun », in *Pensée Africaine*, Ireph, 2022.

OUMAROU, Mazadou, « La Philosophie africaine aujourd'hui. État des lieux, enjeux et perspectives », in *Philosophie africaine et modernité politique : Réflexion sur la crise et le développement*, Yaoundé, Monange, 2022.

MIAFO YANOU, Narcisse Rostand, « Gouvernance, vulnérabilité et résiliences sociales en Afrique », in, *Revue Ivoirienne de Gouvernance et D'Etudes Stratégiques*, Abidjan, N° 18, mars 2023.

MVENG, Engelbert, « Paupérisation et développement », in *Revue africaine des sciences sociales*, n°001, Paris, Terroirs 1992.

OUMAROU, Djaligué, « Repenser l'éducation en Afrique : De la crise éducative à l'éducation en tant de crise », in *Philosophie africaine et modernité politique : Réflexions sur la crise et le développement*, Yaoundé, Ed. Monange, 2022

V. THESES ET MEMOIRES

a- THESES

AZAB à BOTO, Lydie Christiane, *Crise de sécurité de l'État contemporain. De la souveraineté du « Léviathan » au « pacte d'avenir commun »*. Thèse de Doctorat/Ph.D. en philosophie soutenue à l'Université de Yaoundé I. 2019.

b- MEMOIRES

NGOZOA, Madeleine, *Platon et le fondement de l'éthique républicaine : une lecture de La République de Platon*, Mémoire de philosophie soutenu à l'Université de Yaoundé I, 2006.

OWONO ZAMBO, Nathanaël Noël, *Prédestination et Liberté dans la théorie leibnizienne de l'harmonie préétablie esquisse d'analyse de la Monadologie*, Mémoire de maîtrise en philosophie soutenu à l'Université de Yaoundé I, 2001.

SAIDOU, Théophile, *Ethique de la guerre dans Guerres justes et injustes de Michael WALZER*, Mémoire de philosophie soutenu à l'Université de Yaoundé I, 2015.

TCHANGDOUM, Robert, *la question de la gouvernance : une lecture de Corruption et Gouvernance de Lucien Ayissi*, Mémoire de philosophie soutenu à l'Université de Yaoundé I, 2022.

ZRA EMMANUEL, Alcasar Yves, *L'égyptologie et la mondialisation à partir de Nations nègres et culture de Cheikh Anta Diop*, Mémoire de philosophie soutenu à l'Université de Yaoundé I, 2023.

IV. USUELS

BREHIER, Émile, *Histoire de la philosophie*. Tome 1. Fascicule 2, Paris, Puf, 1967.

COMPTE-SPONVILLE, André, *Dictionnaire de philosophie*, Ed. QUADRIGE/ PUF Nouvelle édition revue et augmentée, 2011.

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948.

DIDIER, Julia, *Dictionnaire de la philosophie, Larousse*, Paris, 1991.

DUROZOI, Gérard, *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Nathan, 1997.

La Bible de Jérusalem, Éditions du Cerf, 2001.

LALANDE, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 12^e édition, 1976.

ROBERT, Paul, *Le Petit Robert*, Société du Nouveau Littré, Paris, 1978.

RUSS, Jacqueline, *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Bordas, 1991.

VI. WEBOGRAPHIE

<http://www.ATLASOCIO.Com>, consulté le 30 juin 2023 à 14h30.

www.mozambook.net, consulté le 02 juillet 2023 à 11h50.

Transparency-france.org, consulté le 16 septembre 2023 à 14h05.

TABLE DE MATIÈRES

SOMMAIRE	II
DEDICACE.....	III
REMERCIEMENTS.....	IV
RÉSUMÉ.....	VI
ABSTRACT	VII
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIERE PARTIE : LA CRISE DE GOUVERNEMENTALITE DANS L’AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE	8
CHAPITRE I : ORIGINES STRUCTURELLES ET INSTITUTIONNELLES DE LA CRISE DE LA GOUVERNEMENTALITÉ	10
I. La problématique des protonations	10
I.1. Du système éducatif.....	10
I.2. Système et idéologie aliénatrice.....	13
I.3. Le mode de gouvernance imitatif	17
II. Le néocolonialisme sournois	18
II.1. De la politique d’ingérence.....	18
II.2. La dépendance économique.....	19
CHAPITRE II : ORIGINES CONJOCTURELLES DE LA CRISE DE GOUVERNEMENTALITÉ	23
LIMITES DE LA PÉDAGOGIE CITOYENNE DANS LE PROCESSUS DE LA MAL	23
2.1. Les crises naturelles	24
2.2. Les crises politico-militaires	26
CHAPITRE III : LES MANIFESTATIONS DE LA CRISE DE GOUVERNEMENTALITÉ	38

3.1. La surenchère tribale et communautariste.....	38
3.2. Crise de rationalité et avènement de la corruption	44

DEUXIÈME PARTIE: L'HERMENEUTIQUE DE LA RATIONALITE PREDATRICE DANS LA PHILOSOPHIE DE LUCIEN AYISSI..... 56

CHAPITRE IV : LES CAUSES DE LA MAL GOUVERNANCE CHEZ LUCIEN AYISSI // LE PRÉTEXTE DE MOANA 58

4.1. La précarité sociale et la paupérisation des masses.....	58
4.2. Le marasme épistémologique.....	62
4.3. Les démocraties comme facteurs liés à la mal gouvernance dans l'Afrique noire francophone	67

CHAPITRE V : LA PHÉNOMÉLOGIE DE LA MAL GOUVERNANCE 72

5.1. La rationalité prédatrice et l'éthos de la manducation.....	72
5.2. Prévarication de la chose publique et dilution de l'intérêt général	87

CHAPITRE VI: LA PÉDAGOGIE CITOYENNE FACE AU DEFI DE LA CORRUPTION ENDEMIQUE 92

6.1. L'éthos de la manducation au tribunal de la raison.....	92
6.2. L'assainissement des mentalités.....	96

TROISIÈME PARTIE : LA REFONDATION D'UNE ÉTHIQUE CITOYENNE DANS LES ÉTATS DE L'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE..... 108

CHAPITRE VII: LIMITES DE LA PÉDAGOGIE CITOYENNE DANS LE PROCESSUS DE LA MAL GOUVERNANCE 111

7.1. L'égoïsme naturel de l'homme	111
7.2. La contradiction entre l'élasticité des besoins individuels et la modicité des salaires	117
7.3. Le nummotheisme ambiant	119
7.4. Les autres limites	125

CHAPITRE VIII : L'IMPERATIF DE L'ÉTAT DE DROIT 129

8.1. Intérêt politique et morale : la culture de la paix, gage de l'unité dans la diversité	129
---	-----

8.2. Intérêt épistémologique : l'éthique de la vertu politique dans l'administration publique	135
---	-----

CHAPITRE IX : POLITIQUE D'UNE GOUVERNANCE ÉPURÉE..... 144

9.1. Du saut d'une Afrique bananière à une Afrique exemplaire : plaidoyer pour une revalorisation du système éducatif propre aux Africains.....	145
---	-----

9.2. La dialectique de la décentralisation et de la rigueur de la justice	150
---	-----

CONCLUSION GÉNÉRALE 159

BIBLIOGRAPHIE 165